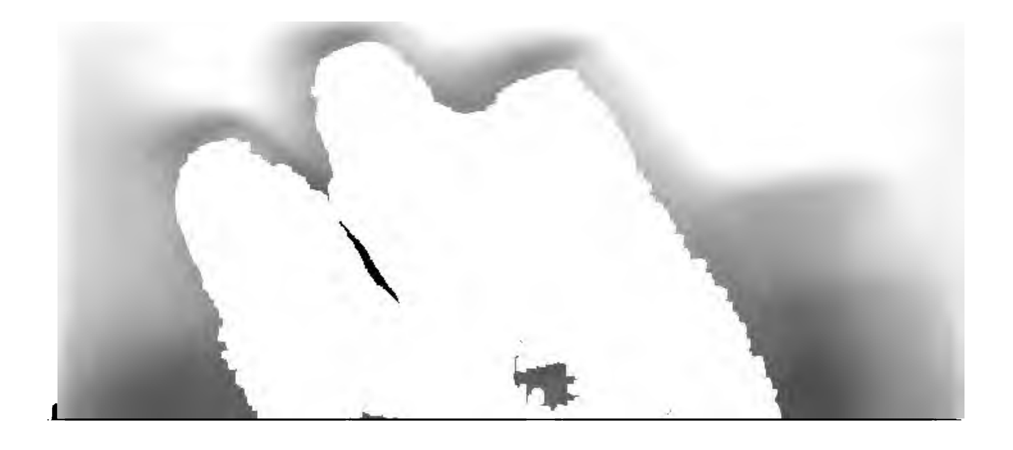



1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE





L'Homme préhistorique

L'Homme préhistorique

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

D'ARCHÉOLOGIE & D'ANTHROPOLOGIE PRÉHISTORIQUES

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

MM. le Dr CHERVIN & A. de MORTILLET

1re ANNÉE — 1903

Avec 72 figures dans le texte et 5 planches hors texte



PARIS
LIBRAIRIE C. REINWALD
SCHLEICHER FRÈRES & Cie, ÉDITEURS
15, RUE DES SAINTS-PÈRES, 15

1903

1re ANNÉE. N° 1 JANVIER 1903.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

AUX LECTEURS,

En commençant cette *Revue*, nous devons à nos lecteurs quelques mots d'explication sur sa raison d'être et son programme. Comme nous ne disposons que d'une place limitée, que nous tenons à bien employer, nous serons brefs.

Regrettant la disparition des *Matériaux pour l'histoire de l'homme* et estimant que les revues existantes n'ont pas un caractère assez spécial, qu'elles. ne sont pas toujours faites dans un esprit suffisamment large et que, de plus, elles ont en général l'inconvénient d'être d'un prix trop élevé, de nombreux collègues nous ont souvent engagé à fonder un organe répondant mieux à leurs désirs.

Sachant quelles sont les difficultés de toutes sortes que présente la publication d'un journal de ce genre, nous avons longtemps hésité.

Mais les difficultés se sont enfin aplanies. Grâce au dévouement et à l'activité de notre excellent collègue de la Société d'anthropologie, M. le Dr Chervin, grâce au bienveillant accueil qui nous a été fait par nos sympathiques éditeurs, MM. Schleicher frères, nous pouvons aujourd'hui présenter le premier numéro d'une Revue nouvelle, qui s'efforcera de répondre aussi complètement que possible aux vœux si fréquemment exprimés.

Son titre indique assez clairement son programme.

Spécialement consacrée à la palethnologie, rien de ce qui touche à l'étude de l'homme préhistorique ne la laissera indifférente. Mais elle ne sortira pas de ce cadre.

Bien que plus particulièrement française, elle ne négligera pas pour cela de signaler ce qui se passe d'important dans le monde entier.

Avec l'aide des savants collaborateurs dont le concours lui est assuré, elle ne peut manquer de devenir un utile instrument de travail. On y trouvera des documents nombreux et variés, accompagnés d'abondantes figures.

A. DE MORTILLET.

INTRODUCTION

A L'ÉTUDE DU MONDE VÉGÉTAL

AU POINT DE VUE PALETHNOLOGIQUE [1]

Par G. de MORTILLET

I. *Considérations générales.*— L'étude des végétaux utilisés par l'homme embrasse la sylviculture, l'agriculture et l'horticulture.

Sylviculture vient de *Sylva*, forêt.

Agriculture d'*Ager*, champ.

Horticulture d'*Hortus*, jardin.

Mais, au lieu de s'en tenir aux données étroites de l'étymologie, il convient d'élargir le sens des mots. Pour nous, la sylviculture n'est pas seulement l'étude des forêts et des bois, mais encore celle de tous les végétaux sauvages. Les arbres, du reste, depuis l'épicéa à la haute stature et le chêne aux puissantes ramures, descendent progressivement jusqu'à la faible et humble myrtille, qui se rapproche beaucoup des plantes herbacées.

Sous le terme d'agriculture nous comprenons toute la grande culture servant de base à l'entretien et à la nourriture des populations.

Enfin nous groupons sous le nom d'horticulture non seulement tout ce qui concerne les légumes, mais encore ce qui regardre les arbres fruitiers et surtout l'amélioration et le perfectionnement des fleurs et des fruits.

La sylviculture représente donc la nature sauvage, livrée à elle-même.

L'agriculture la nature cultivée, civilisée.

L'horticulture la nature embellie, artistique.

L'ensemble constitue une évolution vers le progrès, qui,

(1) Chapitre inédit d'un ouvrage resté inachevé, sur l'origine de la culture des plantes.

partant de l'état naturel, s'élève jusqu'à l'esthétique, la recherche du beau et du bon, en passant par les divers degrés de l'utilisation.

Il ne faudrait pas croire cependant que ces trois états soient nettement distincts et faciles à séparer. Il y a ici, comme en toute chose, une sériation plus ou moins continue. Les différentes coupures se relient l'une à l'autre par des moyens termes qui empêchent l'établissement de divisions nettes et tranchées. Ce qu'il faut rechercher ici, comme dans toute classification, ce sont les points où les rapports mutuels sont les plus affaiblis et, par conséquent, où les différences s'accentuent le plus nettement. Il est au reste fort peu important que la ligne de démarcation soit tracée un peu plus haut ou un peu plus bas, pourvu que les faits soient bien méthodiquement groupés.

II. *Herborisations.* — Pour étudier les végétaux des temps préhistoriques et même de la haute antiquité géologique, il faut commencer par herboriser, comme s'il s'agissait de la flore actuelle. Mais ces herborisations posthumes offrent beaucoup plus de difficultés. Dans les herborisations ordinaires on rencontre les plantes en grand nombre et en plein développement, on peut examiner leurs racines, leurs tiges, leurs feuilles, leurs fleurs, leurs fruits ; on a tous les éléments désirables pour les déterminer.

Il en est tout à fait différemment dans les herborisations posthumes. La plante morte a été en grande partie détruite, ce qu'il en reste est souvent altéré. Les tiges avec racines, feuilles et fleurs, sont rares, tout à fait exceptionnelles. La plupart du temps on ne retrouve que des feuilles, plus ou moins étalées, rarement entières. Habituellement ce sont de simples empreintes dans des tufs ou des lits de marne. Parfois ce sont des accumulations, à demi décomposées, dans des tourbes.

Bien souvent aussi on ne possède que des graines, fréquemment carbonisées et par conséquent modifiées. Heureux quand on n'est pas réduit à des portions de graines, des enveloppes, des balles de graminées.

Enfin il y a les bois, qui eux aussi ont subi des altérations et des décompositions diverses. On arrive à les déterminer par leur aspect général, mais mieux et plus facilement encore au moyen de coupes minces et du microscope. On va même jus-

qu'à examiner les fragments de charbon et à déterminer les essences forestières dont ils proviennent.

L'herborisation posthume est donc une œuvre de patience et souvent même un véritable tour de force. Pourtant nombre de savants, parmi lesquels plusieurs Français, sont arrivés dans cette voie à des résultats surprenants.

III. *Déductions paléontologiques.* — Les déterminations de débris végétaux quand elles sont bien faites et que les débris déterminés sont de provenance certaine, fournissent les données les plus précieuses parce qu'elles sont positives. Malheureusement il n'est pas toujours possible d'avoir de ces déterminations, soit à cause de la rareté des échantillons, soit par suite de leur mauvais état de conservation. On a donc cherché d'autres modes de renseignement. La paléontologie végétale ou paléophytologie s'est tout d'abord présentée à l'esprit. Quand dans les terrains anciens d'un pays on a rencontré un genre de plante vivant encore dans la région, on en a déduit que ce genre devait vivre également pendant l'époque d'une formation intermédiaire, bien qu'il n'ait point été retrouvé dans les dépôts de cette époque. Par exemple, nous ne connaissons pas de châtaignier provenant du quaternaire français, mais comme le châtaignier prospère actuellement en France et qu'on a trouvé plusieurs espèces de châtaigniers dans notre tertiaire, quelques auteurs pensent que ce genre devait exister chez nous pendant le quaternaire. Cette assertion est d'ailleurs fort discutable.

Les déductions ou inductions paléontologiques sont en effet loin de valoir les observations directes. Pourtant, bien que pouvant être erronées, elles ont une grande utilité et il ne faut pas les négliger.

Comme exemple d'induction fausse, emprunté à la paléontologie zoologique, on peut citer le cheval dans l'Amérique du Sud. Cet animal était il y a peu de temps fort répandu dans les Pampas, où il vivait à l'état sauvage. Ses ossements, dit-on, sont abondants dans les dépôts quaternaires du pays Par induction on devrait donc conclure qu'il existait au moment de l'arrivée des Européens. Il n'en est rien. Nous savons que ce sont les Européens qui ont introduit ou plutôt réintroduit le cheval dans les Pampas.

Certains genres de plantes européennes remontent très haut géologiquement.

Le paléocène, formation la plus ancienne du tertiaire, contient déjà divers genres de plantes qui vivent encore dans nos régions. Ainsi les marnes de Gelinden, près de Liège, qui, d'après de Saporta, contiennent les débris d'une flore très riche, ont fourni plusieurs espèces de chênes, feuilles et glands, ce qui ne saurait laisser de doute, et des laurinées diverses, parmi lesquelles un véritable laurier, *Laurus Omalii*, que de Saporta et Marion ont dédié à d'Omalius d'Halloy, illustre géologue du pays.

Les calcaires tuffeux du même âge de Sézanne, nord de la France, contenant une flore des bords d'un cours d'eau, ont donné un lierre, *Hedera prisca* Sap., et une vigne, *Vitis sezannensis* Sap. Unger avait déjà signalé une vigne dans le miocène, *Vitis teutonica*, dont la détermination ne saurait laisser de doute puisqu'elle est basée sur des feuilles et des pépins.

Dans un livre fort intéressant, *Origine paléontologique des arbres*, paru en 1888, Gaston de Saporta fournit de nombreux renseignements sur les ancêtres de nos arbres actuels. Suivant lui, la descendance et l'évolution de l'orme est une des mieux établies paléontologiquement dans nos régions. Les premiers membres de la famille datent du tongrien et de l'aquitanien, ou oligocène, fin du tertiaire inférieur. Ils se développent dans tout le miocène, tertiaire moyen, et se précisent dans le mio-pliocène et le pliocène, tertiaire supérieur.

Le bouleau se montre déjà dans le tertiaire ancien de l'extrême nord, en Islande et au Spitzberg, et plus loin encore dans le miocène de la terre de Grinnel, par le 81e degré de latitude nord. On le retrouve dans le miocène récent, partie supérieure du tertiaire moyen, à Schossnitz, en Silésie. C'est le *Betula prisca* Ett.

Les tilleuls manquent dans le tertiaire moyen de la France et de la Suisse, même à Œningen, dont la flore est si riche. C'est plus au nord, à Bilin, puis dans le miocène récent de Parschlug, en Styrie, que paraissent les premiers vestiges du genre, bien caractérisé par ses bractées fructifères.

Un noyer, le *Juglans parvifolia* de Th. Gaudin, a été signalé par cet auteur dans les tufs pliocènes, tertiaire supérieur, de Massa, Toscane.

L'examen des flores tertiaires montre que nous avons bien raison de ranger l'*Elephas meridionalis* dans le tertiaire. En effet, dans *le Monde des plantes*, Gaston de Saporta indique la flore associée au squelette de cet éléphant dans le bassin tourbeux de Durfort (Gard). Il y retrouve le *Planera Ungeri* Ett. et le *Parrotia pristina* Ett., espèces certainement miocènes. Elles y sont associées à des plantes encore vivantes mais émigrées plus au sud, comme le *Quercus farnetto* Ten. de l'Italie méridionale et le *Quercus lusitanica* Webb. de l'Espagne moyenne et du Portugal. Il y a, outre ces deux chênes et les deux espèces miocènes, diverses autres espèces de plantes dont l'ensemble forme bien une flore caractéristique du tertiaire tout à fait supérieur.

Certaines conditions d'existence caractérisent aussi l'ancienneté d'un type végétal. Voici comment Gaston de Saporta les désigne à propos de la distribution de l'if, *Taxus baccata* Lin. (1).

L'if commun, si étendu, si dispersé, allant du fond de la Grèce et de la Provence au cœur de la Scandinavie, de la Bretagne à l'Himalaya, du Japon à la Californie, de l'Angleterre jusqu'en Chine dans une direction, jusqu'au Canada dans l'autre, présente un ensemble à la fois fractionné et compact dans son unité, donnant lieu à des colonies éparses, riche en même temps en races locales. Ce sont là les caractères d'une extension des plus anciennes, accomplie à l'aide du temps à travers l'espace.

IV. *Déductions entomologiques.*— Les naturalistes se divisent en deux grands groupes : l'ancienne école, qui admet la fixité et la permanence des habitudes et des formes, et la nouvelle école, qui croit à l'évolution ou transformation des dites formes et habitudes. Il est bien difficile, sinon impossible, devant les résultats obtenus par la zootechnie, devant ceux que l'on peut constater dans l'horticulture moderne, devant surtout les modifications des faunes et des flores dans les temps géologiques et leur renouvellement complet se reproduisant un grand nombre de fois. de soutenir la permanence des habitudes et des formes. Mais, lorsqu'on observe la len-

(1) Gaston de Saporta, *Origine paléontologique des arbres*, 1888, p. 58.

teur avec laquelle, dans la nature livrée à elle-même, se produisent les modifications, on comprend très bien que certains esprits se soient laissés entraîner à l'idée de fixité.

Le nombre fort restreint des insectes et autres parasites animaux qui attaquent les plantes nouvellement introduites dans un pays est une preuve excellente de la lenteur avec laquelle la nature agit et du temps qu'il faut pour qu'une habitude nouvelle s'introduise en zoologie et en botanique. Ainsi le mûrier et le platane sont introduits dans nos pays depuis longtemps déjà, depuis les Romains, et pourtant ils sont chez nous à peine attaqués par les insectes.

Le marronnier d'Inde, le lilas, l'acacia vulgaire ou *Robinia pseudo-acacia*, le vernis du Japon, l'agave, etc., venus plus tard, ont encore moins de parasites.

Les plantes anciennes, au contraire, ont de nombreux ennemis qui attaquent leurs racines et tiges, leurs bourgeons et feuilles, leurs fleurs et fruits. En fait d'arbres, il nous suffira de citer les ormes, les chênes, les poiriers et les pommiers, les saules et les peupliers, la vigne, le noisetier, le tilleul, etc.

Mais il faut distinguer l'ennemi direct qui est nuisible à la plante, du simple visiteur qui vient seulement chercher un abri. Ainsi le marronnier d'Inde ayant l'écorce rugueuse et fendillée, certains animaux inférieurs viennent se loger dans les fentes. Le platane, dont l'écorce se détache par grandes plaques restant encore longtemps fixées au tronc, est bien plus encore que le marronnier d'Inde un arbre refuge et asile, protégeant contre les intempéries de l'atmosphère et le froid un grand nombre d'insectes et d'animaux inférieurs, qui ne lui font aucun mal et ne lui causent aucun préjudice. Nous avons jadis publié une note sur l'hibernage des coléoptères dont les éléments ont été surtout puisés sous les écorces du platane.

En résumé :

Les végétaux, surtout les arbres, les plus anciennement naturalisés dans un pays, sont aussi ceux qui comptent le plus d'ennemis parmi les insectes et autres animaux inférieurs.

Les végétaux récemment importés n'en ont pas ou presque pas.

De ces deux lois basées sur l'observation on peut, d'après le

nombre plus ou moins grand des animaux inférieurs qui attaquent un végétal, déduire son introduction plus ou moins ancienne dans une flore régionale. On peut tirer un utile parti de cette donnée.

Il va sans dire qu'il en est des parasites végétaux comme des parasites animaux. Les pommiers et les poiriers, par exemple, qui sont très anciens dans nos régions, sont couverts de lichens. Insectes et végétaux inférieurs s'associent d'ailleurs souvent ensemble pour attaquer certaines espèces, comme va nous le montrer l'orme.

V. *Ennemis de l'orme.* — A Giard, alors professeur de zoologie à la faculté de Lille, ayant à étudier la cause du dépérissement d'une belle avenue d'ormes, dans le département du Nord, a parfaitement décrit une partie des parasites animaux et végétaux qui nuisent à cet arbre (1).

Il a tout d'abord reconnu, au sommet de l'arbre, un petit coléoptère xylophage, le *Scolytes multistriatus*. La femelle creuse des galeries de ponte à l'aisselle des jeunes branches les plus éloignées du sol, pour que ses œufs aient moins de chances d'être emportés par l'afflux de la sève. Ces galeries, en forme de fer à cheval, entourent la partie supérieure de la base du rameau. Les rameaux attaqués ne tardent pas à languir et meurent le plus souvent dans l'année.

Une autre espèce de scolyte, le *Scolytes destructor*, beaucoup plus gros que le premier, attaque les grosses branches affaiblies par l'action meurtrière de son petit congénère sur les rameaux. L'un prépare la voie à l'autre, comme s'il y avait association, ou plutôt comme si le second était un résultat de l'évolution du premier. Des grosses branches, le *Scolytes destructor* passe au tronc et descend successivement à mesure que l'arbre s'affaiblit.

Cet affaiblissement permet à un champignon, le *Tubercularia*, de se développer à l'intersection des grosses branches avec le tronc. Le mycélium, ou partie végétative, blanche de couleur, se développe entre l'écorce et le bois, et produit à l'extérieur des tubercules d'un beau rouge, d'où le genre a pris le nom de *Tuberculaire*.

(1) A. Giard. *Bull. scientifique, hist. et litt. du département du Nord*, janvier 1876, p. 2.

Ce n'est pas tout : on voit souvent contre le tronc des ormes un joli papillon de nuit, blanc de neige à points noirs bleuâtres, le *Zeuzera aesculi*, nommé vulgairement la Coquette. Ce papillon, au moyen d'une tarière, dépose ses œufs sous l'écorce. Dès leur éclosion, la chenille pénètre dans le bois en ouvrant des galeries d'autant plus profondes et plus larges qu'elle grossit davantage. Ces galeries affaiblissent tellement la force de résistance du tronc que les orages le brisent.

Ce sont là les ennemis du bois, les feuilles des ormes ont aussi les leurs.

C'est d'abord un petit charanson sauteur, l'*Orchestes alni* de Linné. Malgré son nom d'orcheste de l'aulne, donné par le naturaliste suédois, ce petit coléoptère vit sur l'orme. Non seulement il mange les feuilles, mais encore il y subit, dans une ampoule, entre deux épidermes, sa transformation. Les feuilles attaquées jaunissent et sèchent.

Ce sont ensuite de petits hémiptères. Un puceron, le *Schizoneura ulmi*, forme de fortes galles sur les feuilles encore vertes. Un autre hémiptère en produit de plus petites.

Est-ce tout ?

Certes non. On pourrait encore citer un autre coléoptère la *Galleruca ulmi*, galéruque de l'orme. Ch. Goureau, dans son livre : *Les insectes nuisibles aux arbres fruitiers*, publié par la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, mentionne encore trois papillons : la spongieuse (*Liparis dispar*), la livrée (*Lasiocampa neustria*) et une noctuelle (*Acronycta psi*).

On voit que les déductions entomologiques, comme les déductions paléontologiques, concordent pour représenter l'orme comme un des arbres les plus anciens de la région.

LES EYZIES
ET LES BORDS DE LA VÉZÈRE

Par G. COURTY

S'il est un coin de la France qui ait puissamment contribué à enrichir la science préhistorique depuis près d'un demi-siècle, c'est assurément le voisinage de Tayac-les-Eyzies (Dordogne), peut-être parce qu'il a été le mieux étudié. En effet, depuis les mémorables fouilles Lartet et Christy, consignées dans un bel ouvrage, *les Restes aquitaniens* (1), édité par les soins de Thomas Rupert Jones F. R. S., les bords de la Vézère sont encore pour le paléontologiste une véritable mine qui est loin d'être épuisée. Il suffit d'ailleurs de parcourir la région des Eyzies pour s'en rendre compte.

Si, en quittant la gare de Tayac-les-Eyzies, on va dans la direction S.-E., on rencontre à gauche quelques maisons isolées, vis-à-vis le passage à niveau, qui marquent l'emplacement de Cro Magnon (7). C'est là qu'on exhuma les crânes et les ossements humains, si intéressants pour notre antiquité, qui furent examinés par le professeur P. Broca. Il est peut-être curieux de savoir que c'est lors des travaux de terrassements exécutés pour l'établissement de la ligne de chemin de fer, qu'on fit cette importante découverte. Aujourd hui on peut voir un petit cellier à la place même de ce gîte (2).

En avançant plus avant dans le village des Eyzies, à la jonction de la Beune et de la Vézère on remarque à gauche des cavités de forme semi-circulaire, connues sous le nom de *grottes des Eyzies* (8). Là, sous une brèche peroxydée, Lartet et Christy ont recueilli de superbes plaques d'ivoire ou

(1) Reliquæ Aquitanicæ being contributions to the archæology and paleontology of Perigord and the adjoining provinces of southern France, by E. Lartet et H. Christy, London, 1865-75.

(2) Pour l'explication du texte on a adopté des numéros qui correspondent à l'emplacement des stations préhistoriques indiquées sur la carte ci-jointe.

de schiste gravées représentant des animaux disparus aujourd'hui, tels que le renne et le mammouth, des mortiers pour broyer des matières colorantes, des grattoirs, etc. etc.

Quant aux déblais de ces fouilles célèbres, et ils gisent nombreux auprès des grottes, ils renferment d'abondants silex

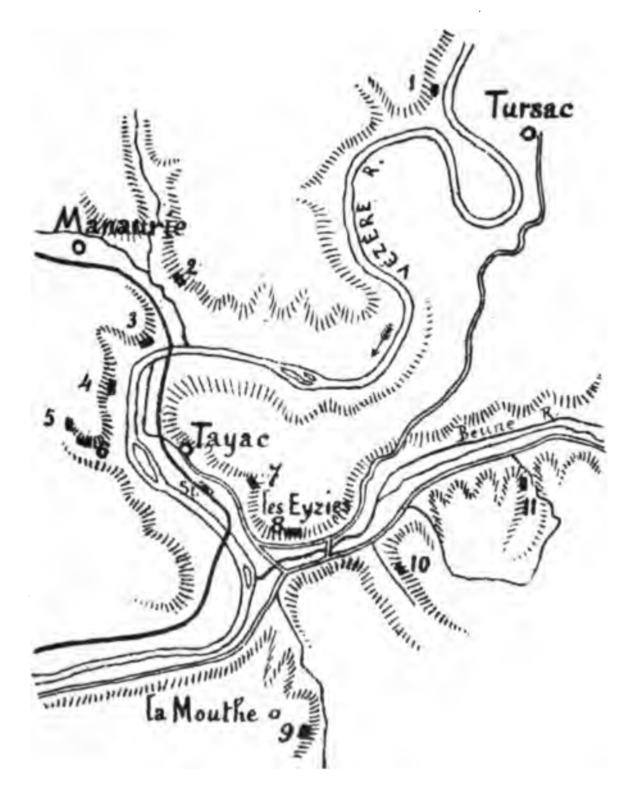


Fig. 1. — Environs des Eyzies (Dordogne), carte dressée par G. Courty. Echelle : 1/65,000me.

1. Abri de la Madeleine. — 2. Station de la Micoque. — 3. Abri de Laugerie-Haute. — 4. Abri de Laugerie-Basse. — 5. Grotte de Gorge-d'Enfer. — 6. Abri de Gorge-d'Enfer. — 7. Abri de Cro-Magnon. — 8. Grotte des Eyzies. — 9. Grotte de la Mouthe. — 10. Grotte de Font-de-Gaume. — 11. Grotte des Combarelles.

taillés, principalement des burins, qu'on a longtemps négligé de ramasser. Pour aller maintenant à Laugerie-Basse (4) il faut traverser la Vézère ; on atteint bientôt Gorge d'Enfer (6) puis Laugerie-Basse. A gauche, sous des rocs éboulés on

peut recueillir en quelques instants de nombreuses dents d'équidés (Equus caballus), de renne (Rangifer tarandus), puis des petits silex pointus à une extrémité, semblables à ceux de l'abri de Bruniquel, dont l'usage est fort problématique Ce qui frappe l'attention, c'est le soin avec lequel ces minuscules silex ont été préparés.

De Laugerie-Basse, il n'y a qu'un pas pour se rendre à Laugerie-Haute (3). Ici les rochers surplombent les têtes d'une façon inquiétante ; à force d'être minés dans leur soubassement par les fouilles archéologiques, ils ne demandent plus qu'à faire le mouvement de bascule, ce qui arrive de temps en temps. Laugerie-Haute se caractérise surtout par la présence de pointes dites « *en feuille de laurier* » et taillées sur les deux faces. Lartet et Christy ont trouvé aussi des lames de silex retaillées en forme de croissant à une de leurs extrémités, droite ou gauche, qui conservaient sur le rebord de cette dépression des traces de matière rouge. A ce propos, nous citerons une psilomélane faisant partie de notre collection qui a manifestement été raclée. Il est permis alors de supposer que ces silex retaillés servaient à pulvériser par raclage les matières colorantes.

Les troglodytes des bords de la Vézère n'ont pas seulement laissé des vestiges de leur industrie, mais encore de leur art. Sur les parois des grottes on a reconnu des dessins gravés et, tout dernièrement, des peintures. L'homme, suivant une expression pittoresque de Sir James Simpson, était « *a sculpturing and painting animal* », un être sculpteur et peintre.

La question de l'éclairage des grottes a pu rendre suspecte l'authenticité des gravures aperçues, mais la découverte par M. Rivière d'une lampe préhistorique (galet creusé en godet) trouvée dans la grotte de la Mouthe (9), qui est située à une petite distance des Eyzies, est venue dissiper tout doute à cet égard. Cette lampe conservait dans sa partie concave une substance que M. Rivière a remis à l'illustre chimiste M. Berthelot pour l'analyse. Cette substance « était semblable aux résidus charbonneux provenant de la combustion d'une matière grasse ».

La grotte de la Mouthe, étudiée par M. Rivière, offre sur ses parois des animaux gravés au trait, tels par exemple « un équidé barbu », « un bison », « un renne », etc. etc. Au point de vue de la facture, quelques-uns de ces derniers sont

obtenus par grattage de la roche, d'autres, au contraire, par des lignes d'une pureté très grande.

Des grottes des Eyzies on aperçoit distinctement l'entrée de la grotte de Font-de-Gaume (**10**). Celle-ci, signalée par M. le Dr Capitan, est d'un accès fort difficile : c'est un long boyau ayant topographiquement l'aspect d'un T dont la barre verticale dépasserait un peu le trait horizontal. Cette grotte de Font-de-Gaume est merveilleuse par ses peintures, composées avec deux colorants, noir et rouge. Comme sujets ce sont surtout des bisons et des équidés.

L'association du noir et du rouge est du plus bel effet ; on dirait même que les hommes préhistoriques ont cherché la ligne au moyen de la couleur. En un certain endroit un dépôt de calcaire recouvre des peintures qu'on devine plutôt qu'on ne voit. Quant à la grotte elle-même, elle doit certainement renfermer sous son plancher stalagmitique une industrie préhistorique.

De Font-de-Gaume il est facile d'aller aux Combarelles (**11**). Là, changement complet de décors ; c'est un long défilé d'animaux : chevaux, rennes, bœufs, bisons, mammouths, etc. etc., impossible à imaginer. Mais que de difficultés pour parvenir à tout voir ! il faut ramper en certains endroits. Ici la petitesse des animaux se remarque ; tandis qu'à la Mouthe et à Font-de-Gaume les figures sont de grandes dimensions, aux Combarelles, elles sont de dimensions variables, mais plutôt petites. M. le Dr Capitan, à propos de ces dessins, indique bien qu'il s'agit de représentations exécutées par des artistes ayant vu les animaux qu'ils ont reproduits : « C'est un art vécu, dit-il ». Cette observation est certes judicieuse, néanmoins il est indiscutable que toutes les gravures ne sont pas l'œuvre d'une main habile, on reconnaît des tâtonnements et des disproportions manifestes. L'attitude des animaux est un des points les mieux rendus.

Les grottes de la Mouthe, de Font-de-Gaume et des Combarelles forment donc un ensemble de termes de comparaison des manifestations artistiques primitives.

Et si l'on songe que toutes ces trouvailles se sont faites aux alentours des Eyzies, on peut justement concevoir aux bords de la Vézère une agglomération très importante d'individus aux temps du mammouth et du renne.

DOLMEN DE DAMPSMESNIL (EURE)

Par **Martial IMBERT**

Le hameau d'Aveny, commune de Dampsmesnil, possède une allée couverte qui a été décrite plusieurs fois, notamment par M. de Pulligny (*Recueil de la Société d'agriculture, etc., de l'Eure*, 1878), et par M. A. de Mortillet dans les *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*, en 1893.

Dans une excursion faite en 1894 avec les auditeurs de son cours pour étudier le dolmen découvert et fouillé par M. Collin à Coppière, M. de Mortillet fit visiter aux excursionnistes celui d'Aveny, qui n'est séparé de ce dernier que par l'étroite vallée de l'Epte. Dans sa description sur place, le savant professeur appela l'attention des visiteurs sur la pierre percée du vestibule, qui avait été brisée et dont les débris avaient été dispersés. Il indiqua que, bien qu'en grande partie comblée, cette allée couverte avait été fouillée, et que des tailleurs de pierre avaient commencé à l'exploiter comme carrière. C'était à eux qu'on devait attribuer la destruction de la dalle percée.

Quand, quelques mois plus tard, nous entreprîmes les fouilles de ce monument, nous ne pouvions donc espérer de grands résultats ; mais il nous sembla utile de rechercher les débris de la pierre percée du vestibule, et nous espérions que les fouilles faites par des carriers ou par des chercheurs de trésors n'avaient pas été assez méthodiques pour que des objets ne soient pas restés mélangés aux terres remuées. M de Pulligny avait bien pratiqué des fouilles, mais elles n'avaient été que superficielles et de courte durée.

Nous avions enfin d'autres raisons de ne pas craindre de tenter des efforts inutiles, car il restait, outre la recherche des vestiges de la dalle d'entrée, à obtenir les dimensions intérieures du monument.

Grâce à une lettre de M. A. de Mortillet, M. le marquis de Fayet, propriétaire du dolmen, nous donna gracieusement

l'autorisation de faire des fouilles. Nous ignorions alors qu'une autorisation semblable avait été demandée par M. E. Collin, qui se proposait de déblayer le dolmen pendant les vacances de 1894. Les 27, 28, 29 et 30 août 1894, nous exécutâmes les fouilles. Les résultats, pour n'être pas très importants, ne présentent pas moins un certain intérêt : à un mètre de profondeur nous avons retrouvé la moitié de la pierre percée qui séparait le vestibule de l'allée. Cette pierre mesure 2m92 de longueur ; le milieu du trou se trouve à 1m25 de l'extrémité gauche de la pierre ; l'ouverture du trou a 0m60 de diamètre et la partie restant en place présente plus du tiers du trou primitif.

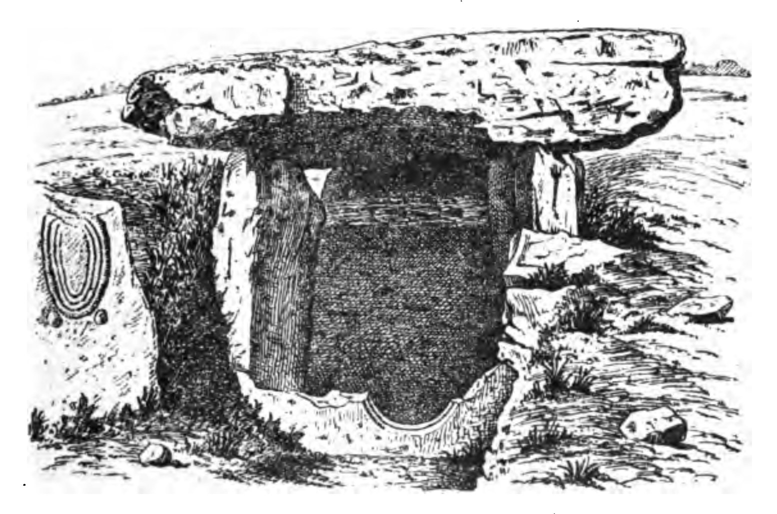


FIG. 2. — Dolmen d'Aveny (Eure), d'après un dessin de M. Lucas, août 1894.

Un dessin exécuté par M. l'abbé Lucas, de Dampsmesnil, joint à cette note (fig. 2), montre cette pierre dégagée, au moment des fouilles. Aujourd'hui, elle n'est déjà presque plus visible, ayant pris nous-même, pour empêcher la dégradation, la précaution de recouvrir la partie lisse de l'ouverture par une lourde pierre et les nombreux visiteurs ayant remblayé l'excavation que nous avions pratiquée en avant de la pierre.

L'inclinaison de cette dalle percée était assez importante ; telle qu'elle est actuellement, il y a une différence de 0m30

entre la base et la partie supérieure par rapport au fil à plomb.

Un détail sur lequel nous devons appeler l'attention, détail dont M. de Mortillet a fait remarquer l'importance à propos d'un autre monument (1), c'est la présence d'une feuillure autour du trou de la dalle percée.

Cette feuillure a 75 millimètres de profondeur sur 70 de largeur ; elle est très nette et la grande partie qui en reste montre qu'elle était, comme le trou qu'elle encadrait, presque parfaitement circulaire.

Au-dessous de la feuillure, la dalle séparative du vestibule et de l'allée mesure 0m23 d'épaisseur. Le sol naturel que nous avons atteint était à une profondeur de 0m76 du bord inférieur du trou.

Il existait, reposant sur le sol, un dallage formé de pierres plates brutes, longues de 0m25 à 0m35 en moyenne sur 0m15 à 0m20 de largeur. Ce dallage, qui existe encore en place, formait le fond du dolmen et était à 2 mètres de profondeur des dalles de couverture ; la hauteur à l'entrée était même de 2m25.

La largeur intérieure de l'allée, prise entre les supports opposés des grands côtés est de 1m67 ; la longueur entre la dalle percée et celle formant le fond est de 5m81.

Bien que de proportions restreintes, l'allée couverte d'Aveny n'en présentait pas moins, ainsi que ces chiffres l'établissent, une chambre d'une capacité de 20 mètres cubes. Nous avons éprouvé de grandes difficultés dans le déblayement de la chambre, par suite de la présence d'une souche d'arbre aux racines vivaces, qui est cause que malgré quatre jours de travail, notre fouilleur n'est pas parvenu à déblayer beaucoup plus de la moitié du monument. Notre fouille méthodique de déblayage, au sommet des matériaux d'emplissage, s'est arrêtée à 3m de la pierre percée ; ce n'est qu'à 1 décimètre ou 2 du dallage du fond que nous avons trouvé quelques objets intéressants. Le remuement de la grande masse des terres supérieures était donc un travail sans résultat ; mais nous avons néanmoins passé au crible toutes les terres rejetées.

Dans la partie inférieure du déblayement, c'est-à-dire à 20

(1) A. de Mortillet : *L'Allée couverte de Dampont, commune d'Us (Seine-et-Oise)*. 1889, p. 8.

et 25 centimètres du dallage, nous avons trouvé des débris de poterie et des morceaux de tuiles à rebords. Une petite

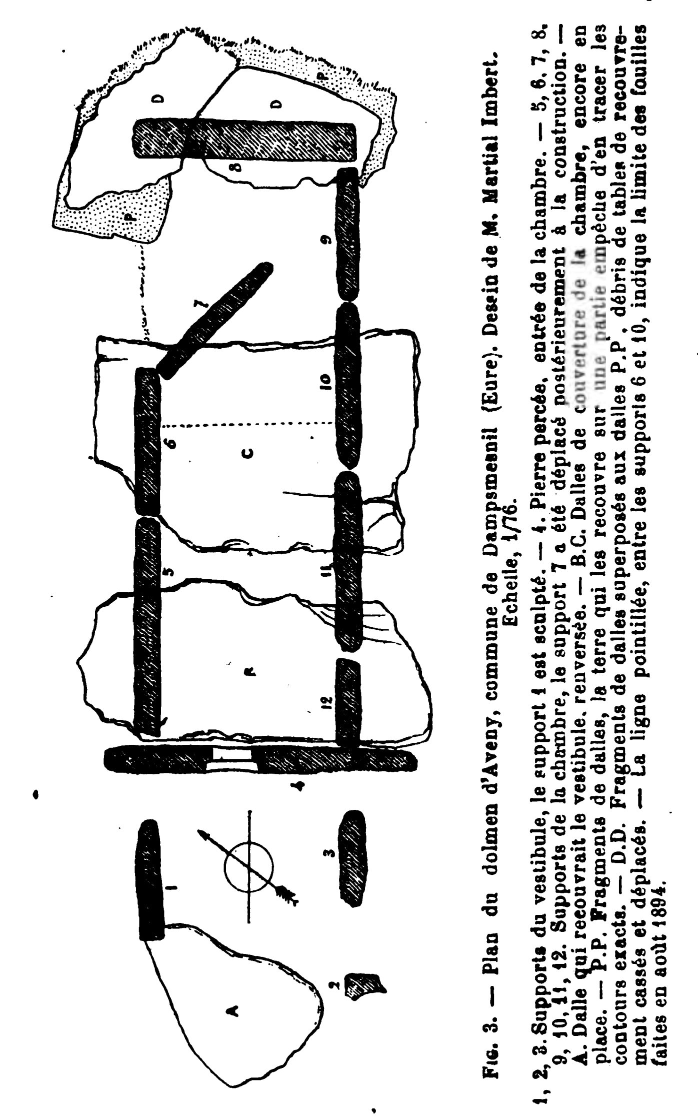


Fig. 3. — Plan du dolmen d'Aveny, commune de Dampsmesnil (Eure). Dessin de M. Martial Imbert. Echelle, 1/76.

1, 2, 3. Supports du vestibule, le support 1 est sculpté. — 4. Pierre percée, entrée de la chambre. — 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12. Supports de la chambre, le support 7 a été déplacé postérieurement à la construction. — A. Dalle qui recouvrait le vestibule, renversée. — B.C. Dalles de couverture de la chambre, encore en place. — P.P. Fragments de dalles, la terre qui les recouvre sur une partie empêche d'en tracer les contours exacts. — D.D. Fragments de dalles superposés aux dalles P.P, débris de tables de recouvrement cassés et déplacés. — La ligne pointillée, entre les supports 6 et 10, indique la limite des fouilles faites en août 1894.

pièce de bronze d'aspect romain, ramassée à 1m20 de la dalle d'entrée, ainsi que de nombreux ossements humains récueillis au même niveau, ajoutés aux débris de poterie, mon-

trent que le monument a servi de sépulture à une époque historique et que, pour cette nouvelle occupation, il a dû être vidé des restes et objets appartenant aux constructeurs du monument. Cependant ce lointain nettoyage de la nécropole n'avait pas été fait avec assez de soin pour que tout vestige des premiers occupants ait disparu ; aussi, nous avons eu la bonne fortune de trouver à quelques centimètres du dallage



Fig. 4. — Figure sculptée sur support en calcaire, 1/6 gr.

une jolie pointe de flèche barbelée à pédoncule, en silex gris, d'une excellente exécution et d'une conservation parfaite. Au même endroit nous avons recueilli un petit cylindre en os de plus de 2 centimètres, percé dans le sens de la longueur ; cette pièce peut être donnée sans hésitation comme une perle de collier. Tous les objets trouvés ont été remis à la Société d'anthropologie.

Nous avons recueilli de nombreux fragments de crânes, mais nous n'avons pu constater aucune trace de trépanation ; nous recherchions ces traces avec d'autant plus de soin que le

dolmen de Coppière, voisin de celui d'Aveny, a fourni à M. Collin des spécimens remarquables de rondelles craniennes.

Un des supports du côté gauche a été déplacé, le plan que nous joignons à cette note (fig. 3) en indique la position actuelle ; pour en déterminer la forme et les dimensions, nous avons fait pratiquer un sondage autour.

La présente note n'étant qu'une relation des fouilles que nous avons exécutées, nous ne nous étendrons pas sur quelques particularités intéressantes que présente ce dolmen et dont une des plus remarquables est la figure sculptée (fig. 4) qu'offre une des dalles supports du vestibule. La description en a été donnée par M. A. de Mortillet dans les *Bulletins de la Société d'Anthropologie* (1). Nous n'avons donc pas à nous en occuper, ne rappelant la présence de cette représentation féminine que pour montrer que l'allée couverte d'Aveny mérite de fixer l'attention des archéologues. Cette sculpture, la présence de la feuillure autour du trou d'accès et l'existence du dallage, enfin, concourent à établir le soin que les constructeurs de l'allée apportèrent à son édification.

1. A. de Mortillet: *Figures gravées et sculptées sur des monuments mégalithiques des environs de Paris*, 1893, p. 663.

PIOCHE ROBENHAUSIENNE

trouvée à Moulineaux (Seine-Inférieure)

Par **Léon DE VESLY.**

Les travaux opérés depuis vingt ans pour faciliter la navigation de la Basse-Seine, ont nécessité la construction de digues et des dragages pour l'approfondissement du chenal. Ces derniers ont fait extraire du lit du fleuve un cube énorme de vase et de gravier, au milieu duquel de nombreux objets ont été découverts. Beaucoup de ces trouvailles ont été perdues pour la science, parce qu'elles ont été acquises par des collectionneurs qui les ont enfermées et cachées dans leurs vitrines.

Cependant un ingénieur des Ponts et Chaussées, M. Georges Lechalas, avait prévenu cette dispersion en suivant l'exemple de son collègue M. Poccard Kerviler, de Saint-Nazaire. Il avait obligé ses subordonnés à recueillir tous les objets rejetés par les dragues et à noter exactement les piquets (1) entre lesquels les armes, vases, outils, objets divers avaient été trouvés. C'est ainsi qu'on put voir, exposés au Palais des Consuls à Rouen, en 1884, des épées, des scramasaxes, des fauchards, des lances, etc., retirés de la Seine entre le barrage de Martot et le pont de l'île Brouilly. Ces armes sont entrées au Musée départemental des antiquités de la Seine-Inférieure et mises ainsi à la disposition des travailleurs.

L'œuvre de M. Lechalas a encore eu un autre résultat : elle a permis de reconnaître, par l'abondance des récoltes, certains passages du fleuve, fréquentés dès la plus haute antiquité, et qui n'avaient été désignés jusque-là que par nos hypothèses : Tels le port du gravier à Orival ; la vallée de la Perreuse à Oissel ; le ravin de Thuringe près Rouen, Bévane à Tourville, etc. etc... On ne saurait donc trop féliciter M. G. Lechalas de

(1) On sait que des bornes kilométriques et hectométriques sont placées sur les bords de la Seine, le long du chemin du halage.

son heureuse initiative et le remercier du concours qu'il a apporté à la science archéologique.

Mais combien d'autres découvertes ont échappé à la surveillance du savant Ingénieur ? Ce déficit était inévitable dans des travaux entrepris entre deux grandes villes : Elbeuf et Rouen, où amateurs et brocanteurs sont nombreux. Nous pourrions citer maints objets vendus directement par les ouvriers et que leurs propriétaires tiennent cachés.

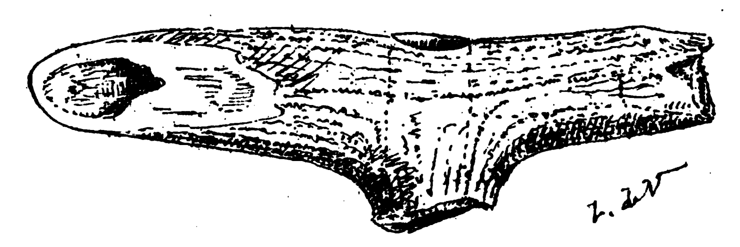


Fig. 5. — Pioche en corne de cerf, 1/3 gr.

Nous avons été assez heureux pour retrouver, au cours de nos enquêtes archéologiques sur la forêt des Essarts, un curieux objet de l'époque robenhausienne. Il était en possession de M. Barré, instituteur à Moulineaux (Seine-Inférieure). C'est une pioche taillée dans la ramure d'un grand cerf (Cervus elephus) et retirée de la Seine, il y a 10 ans, lors de la confection de la digue de la « Queue de Couronne » et des dragages qui ont suivi la construction de cet ouvrage.

Cet outil dont nous donnons le croquis (fig. 5) mesure 0m,265 de longueur. Il porte une pointe obtenue par le polissage, à l'une de ses extrémités, et de l'autre une cavité ouverte dans le canal médulaire pour pouvoir enchâsser un silex. Au milieu, à la naissance d'un andouiller qui a été sectionné, c'est-à-dire à la partie la plus résistante, un trou de 0m,027 de largeur a été percé pour l'emmanchement.

C'est le prototype des pioches modernes. Il rappelle comme travail les gaines servant à l'emmanchure des haches polies reproduites par M. A. de Mortillet dans les pl. 47 et 48 du *Musée préhistorique*. M. Barré n'ayant pas voulu se dessaisir de cet outil qu'il tenait d'un ami, j'ai heureusement pu obtenir que les ateliers du Musée de Saint-Germain en fassent un moulage.

LES MUSÉES DU DÉPARTEMENT DE L'AIN

Nous commençons dès aujourd'hui la publication d'une liste des musées et des collections publiques de France. Un de nos amis, M. Etienne Loppé, a bien voulu se charger de ce travail, qu'il s'efforcera de rendre aussi complet que possible. Cet inventaire sera au besoin accompagné de courtes notices, dans lesquelles seront signalées les pièces et les séries les plus importantes en fait d'archéologie, d'ethnographie et d'histoire naturelle, que possèdent ces collections, riches en documents de toutes sortes malheureusement trop souvent ignorés (1).

Dans chacun de nos fascicules nous passerons en revue un département, en suivant l'ordre alphabétique. C'est donc celui de l'Ain qui ouvre la marche.

Bourg. — Musée Lorin, rue Bichat (conservateur : M. Loiseau). Ce musée fondé par M[me] Lorin, qui légua à la ville ses collections et une somme d'argent, est avant tout artistique. Il comprend six salles. La première est consacrée à l'histoire naturelle ; au milieu se trouve une pièce fort intéressante, le *Stenosaurus burgensis,* crocodilien secondaire à museau étroit et allongé, découvert dans les carrières de Montmerle. Les salles suivantes contiennent des tableaux et des statues. Il y a dans la sixième quelques antiquités.

— Musée de la Société d'histoire naturelle et d'archéologie de l'Ain, 56, boulevard Victor-Hugo.

— La Société d'Emulation de l'Ain possède l'herbier Augud, précieux à consulter pour la flore du Bugey.

Belley. — Musée cantonal (conservateur : M. Rochaix).

— Collection d'antiquités au Collège.

Pont-de-Vaux. — Musée (conservateur : M. Berthet).

(1) Nous recevrons avec reconnaissance tous les renseignements et toutes les observations que l'on voudra bien nous adresser à ce sujet.

NOUVELLES

École d'Anthropologie

Programme des cours de l'année scolaire 1902-1903, dont l'ouverture a eu lieu le 3 novembre dernier :

Anthropologie générale. — M. Etienne Rabaud, conférencier; le lundi à 3 heures. — Le système nerveux et les organes des sens. Irritabilité et sensibilité.

Anthropologie anatomique. — M. G. Papillault, professeur-adjoint : le lundi à 4 heures . — Le cerveau.

Anthropologie préhistorique. — M. L. Capitan, professeur ; le lundi à 5 heures. — Les bases de la préhistoire. Paléontologie, industrie.

Histoire comparée des religions et de la philosophie. — M. Maurice Vernes, conférencier ; le mardi à 3 heures. — Vues générales sur l'évolution religieuse et philosophique des sociétés humaines.

Ethnographie et histoire orientales. — M. Jean Clédat, conférencier; le mardi à 4 heures. — L'Egypte aux premiers siècles de notre ère.

Ethnographie et linguistique. — M. André Lefèvre, professeur ; le mardi à 4 heures (l'ouverture de ce cours sera ultérieurement annoncée). — La langue et la nation françaises. Azincourt. Jeanne d'Arc.

Ethnologie. — M. Georges Hervé, professeur ; le mardi à 5 heures. — Ethnologie de l'Europe : l'Alsace. L'œuvre scientifique d'Abel Hovelacque.

Technologie ethnographique. — M. A. de Mortillet, professeur ; le mercredi à 4 heures. — La vie chez les peuples primitifs anciens et modernes : chasse, pêche. domestication des animaux, agriculture.

Anthropologie zoologique. — M. P. G. Mahoudeau, professeur ; le mercredi à 5 heures. — L'origine de l'homme. La généalogie des hominiens. Les mammifères.

Anthropogénie et embryologie. — M. Gustave Loisel, remplaçant

M. Mathias Duval, professeur ; le vendredi à 3 heures. — Le problème des sexes. Les caractères et les fonctions sexuels.

Géographie anthropologique. — M. Franz Schrader, professeur ; le vendredi à 4 heures. — Causes géographiques, résultats humains.

Anthropologie physiologique. — M. L. Manouvrier, professeur ; le vendredi à 5 heures. — Physiologie des variétés de conformation. Applications anthropotechniques, notamment à l'éducation physique et intellectuelle.

Linguistique. — M. Julien Vinson, conférencier ; le samedi à 3 heures. — La science du langage, sa nature, sa méthode. Histoire des études linguistiques. Les langues des peuples inférieurs.

Sociologie. — M. Fauconnet, conférencier ; le samedi à 4 heures. — Le crime et la peine dans les sociétés inférieures.

Ethnographie. — M. Zaborowski, professeur-adjoint ; le samedi à 5 heures. — Le Centre-Asie et les migrations aryennes.

Anthropologie biologique. — M. J. V. Laborde, professeur. Nous regrettons vivement que le savant professeur, un des plus aimés et des plus suivis de l'École, n'ait pu, pour des raisons de santé, reprendre ses leçons cette année.

Collection Piette

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que la remarquable collection préhistorique formée par notre vénérable et sympathique collègue Edouard Piette est entrée au Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, où l'on procède actuellement à son installation.

Parti de la géologie, Ed. Piette a consacré de nombreuses années à une patiente et méthodique exploration des dépôts archéologiques des grottes et abris du sud-ouest de la France.

Ni son temps ni sa fortune n'ont été épargnés dans ces recherches, où il a même laissé un peu de sa santé. Les artistes naïfs et sincères des époques lointaines de Solutré et de la Madeleine l'ont surtout rempli d'enthousiasme, et il a eu la bonne fortune de réunir une série importante de leurs œuvres, série comprenant notamment les plus belles sculptures paléolithiques connues jusqu'à présent.

Une fois en possession de ces richesses, recherchées avec passion, recueillies avec joie, Piette, malgré le chagrin qu'il a dû éprouver de

s'en séparer, a songé à les mettre à la disposition de tous, en les donnant à un grand établissement public. On doit lui en être profondément reconnaissant.

La donation a été faite sous les conditions suivantes : La collection sera placée dans une salle spéciale. Elle sera rangée stratigraphiquement, suivant la classification adoptée par le donateur. Ce dernier se réserve, jusqu'en 1912, le droit exclusif de reproduire et de publier les objets de sa collection. Les personnes désignées par lui pour s'occuper de la publication de ses ouvrages auront le même droit. Les autres personnes ne pourront dessiner ou photographier au Musée que les objets déjà publiés, ou ceux qui seront publiés à l'avenir. Pour ceux-ci, ils n'auront cette faculté qu'un an après la publication.

Cette clause, toute transitoire et dont il ne restera plus trace dans dix ans, a été motivée par le désir bien légitime qu'a Piette de conserver la primeur de ses découvertes aux grands ouvrages qu'il prépare. Citons parmi eux : *Les Pyrénées pendant l'âge du renne*, avec 200 planches, et *L'art pendant l'âge du renne*, avec 100 planches. Nous souhaitons vivement la très prochaine apparition de ces importantes publications, qui contiennent une foule de matériaux entièrement nouveaux.

A. de M.

Collection Rambert

Nous apprenons que la collection Aymé Rambert, de Bourbon-l'Archambault, presque entièrement composée d'objets recueillis à Vichy et dans les environs, vient d'être léguée et répartie entre divers Musées. Il serait plus juste de dire : ce qu'il reste de sa collection, car Rambert, peu fortuné, avait dû à regret en revendre une partie pour vivre.

Au Musée de Saint-Germain reviennent les silex taillés d'époques diverses, au nombre de 200 environ ; les vases, entiers ou brisés, d'époques gauloise et romaine ; les figurines en terre cuite, parmi lesquelles celle connue sous le nom de « Guignol gaulois », statuette en terre blanche de 17 centimètres de hauteur ; offrant une parfaite ressemblance avec le célèbre Guignol lyonnais ; enfin les manuscrits et le journal des fouilles, comprenant environ 200 cahiers.

Au Musée du Louvre, tous les bronzes antiques, dont un représente un sujet érotique.

Au Musée de Cusset (Allier), divers objets gallo-romains et surtout les objets se rapportant au moyen âge.

Les silex et les bronzes ont été, pour la plupart, retirés des puits d'eaux thermales, lorsqu'on a procédé à leur curage. Ils prouvent que ces sources étaient connues bien avant la conquête romaine et que leurs eaux devaient déjà jouir alors d'une certaine renommée.

Du reste, les fouilles exécutées dans les mêmes conditions à Néris, Bourbon-Lancy, Saint-Honoré-les-Bains, Royat, etc., ont également livré des instruments en silex, pierres taillées, haches polies, pointes de flèches, etc., des haches en bronze, des statuettes, des monnaies gauloises, qui établissent la haute antiquité de ces stations thermales.

Collection Damour

La belle série de haches polies réunie par le savant minéralogiste Damour vient d'être acquise par M. Alexandre Stuer.

Cette superbe collection, qui ne comprend pas moins de 600 pièces en roches excessivement variées et parfaitement déterminées, est actuellement installée au Comptoir minéralogique, 4, rue Castellane, où M. Stuer se fera un plaisir de la montrer aux personnes désireuses de l'examiner.

Augustin Alexis Damour, né le 19 juillet 1808, et dont la mort survenue en 1902 a passé pour ainsi dire inaperçue, fut un des hommes ayant en minéralogie les connaissances pratiques les plus étendues. Il s'était spécialement adonné à l'analyse chimique des minéraux.

Parmi les nombreuses publications qu'il laisse, figurent plusieurs mémoires sur les roches utilisées par nos ancêtres préhistoriques.

Le plus important, communiqué en 1865 à l'Académie des Sciences, a pour titre : *Sur la composition des haches en pierre trouvées dans les monuments celtiques et chez les tribus sauvages* Citons encore diverses notes intéressantes pour le paléthnologue : *Sur la callaïs, nouveau phosphate d'alumine hydraté recueilli dans un tombeau celtique du Morbihan ; Note sur la composition de quelques haches en pierre recueillies en Anatolie*, 1877 ; *Notice sur la distribution géographique des haches et autres objets préhistoriques en jade néphrite et en jadéite*, 1878, en collaboration avec Fischer ; *Nouvelles analyses sur la jadéite et sur quelques roches sodifères*, 1881.

LIVRES ET REVUES

B. ET V. KHANENKO. — **Drevnosti Pridnieprovia**. Antiquités de la région du Dniepre. Vol. I à V, in-folio Kiev. Imp. Kouljenko 1899-1902.

La très luxueuse publication de M. et Mme B. Khanenko, commencée il y a trois ans et finie cette année, constitue, surtout pour nous, une véritable révélation des richesses archéologiques de l'Ukraine. Rédigée très modestement, comme un simple catalogue illustré des collections de ses auteurs, elle représente, sans beaucoup de prétentions ni d'apparat scientifique, un recueil vraiment précieux de documents reproduits par la phototypie et par conséquent parfaitement utilisables pour les comparaisons et pour les recherches archéologiques. Ne comprenant que les objets d'une seule collection, quoiqu'elle soit extrêmement riche, l'ouvrage de M. et Mme Khanenko ne peut évidemment nous donner des séries systématiques représentant tout le préhistorique de l'Ukraine, ni nous fournir tous les détails que nous aurions désirés sur les fouilles et les gisements. Quelques objets ne sont pas très rigoureusement datés, ni munis d'indications exactes sur leur provenance, mais en revanche les images sont parfaites et nous montrent, comme le ferait un beau musée, une magnifique réunion de pièces du plus grand intérêt pour l'étude de la région.

Le *premier* volume (15 pages et 12 planches), concernant les objets de la pierre et du bronze, ne contient que très peu de documents paléolithiques. Ce sont les instruments en pierre taillée de l'époque magdalénienne provenant du célèbre gisement de la rue Saint-Cyrille à Kiev. Un peu plus largement représentée est l'époque néolithique. Nous trouvons pour la première fois dans la publication de M. Khanenko des phototypies des vases peints et des figurines prémycéniens trouvés par M. Khvoïka dans le gouv. de Kiev, ainsi que des haches en silex et en bois d'élan du gisement néolithique de la rue de Saint-Cyrille. Les bronzes ne sont pas très nombreux non plus; il y a parmi eux quelques échantillons, des armes surtout, révélant l'influence exercée par les formes de l'âge du bronze sur celles de l'âge du fer.

Le *deuxième* fascicule, beaucoup plus volumineux (14 pages et 37 planches), est consacré aux antiquités de l'époque antérieure à la grande migration des peuples et contient des objets en fer, en os, en terre cuite, en or et en argent. On y voit une magnifique série de poignards et d'épées en fer rappelant très exactement les formes

de l'âge du bronze, des haches, et surtout des objets d'ornement, dont les kourganes de l'Ukraine sont si riches, plaquettes d'or repoussées, pièces de harnachement en argent, etc., etc.

Dans le *troisième* volume (21 pages et 25 planches), qui forme la suite du précédent, nous trouvons de nouveau quelques objets également précieux comme métal et comme travail, un poignard avec sa ceinture couverte de plaquettes d'or, une série de mors de cheval en os sculpté, unique peut être par sa richesse, quelques miroirs, etc.

Le *quatrième* volume (30 pages et 20 planches), concernant l'époque des grandes migrations si intéressante pour l'Ukraine et presque inconnue en Europe occidentale, contient quelques objets orientaux (même chinois, avec le signe du *Taï-ki*), une série remarquable de fibules mérovingiennes ou gothes, une armure presque complète et hautement originale d'un guerrier nomade, quelques coupes en argent richement décorées appartenant à l'art persan, ainsi que quelques vases en verre de l'époque romaine.

Le *cinquième* volume enfin, le plus gros et le plus riche (63 pages et 40 planches), représente l'époque slave. Ici nous trouvons des armes et des armures, beaucoup d'outils, quelques cadenas très intéressants, pas mal d'objets d'église et de dévotion, tels que des croix reliquaires ornées d'émaux cloisonnés, quelques échantillons d'objets d'art en or, comme par exemple une magnifique couronne princière en plaquettes d'or émaillées, quelques torques tordus, également en or, beaucoup de torques en argent, une série de bagues, de colliers excessivement riches et de boucles d'oreilles en argent en forme d'anneau surmonté de trois boulettes à jour. Quelques objets très curieux en ivoire ou en os ciselé et quelques échantillons de poterie complètent ce volume très richement publié. Evidemment la provenance slave de quelques-uns de ces objets peut être discutée, étant donné surtout que dans ces derniers temps les archéologues russes sont très disposés à voir l'élément slave partout où ils trouvent des crânes dolichocéphales, mais en somme ce volume, comme les précédents, est plein d'un vif intérêt. Si le bel ouvrage de M. et M[me] Khanenko laisse quelque chose à désirer, c'est qu'il soit publié avec un texte en langue française.

A. de Mortillet.

Paul Pallary. — **Quatrième catalogue des stations préhistoriques du département d'Oran**, Paris.

Ce travail, fait avec grand soin, est une suite aux inventaires publiés par l'auteur dans les comptes rendus des congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences en 1891, 1893 et 1896.

Le total des indications contenues dans les 4 catalogues atteint le chiffre considérable de 607. Elles se répartissent ainsi : Chelléen en place, 5. – Chelléen à la surface, 13. — Moustérien en place, 9. — Moustérien à la surface, 4. — Stations néolithiques, 74. — Haches polies isolées, 34. — Stations non classées, 132. — Tumulus, 63. — Autres tombeaux, 29. — Ruines berbères, 212. — Rochers gravés, 32.

Ernest Chantre. — **Nouvel inventaire des monuments mégalithiques dans le bassin du Rhône.** Lyon, 1900.

L'auteur rappelle tout d'abord que les monuments mégalithiques sont assez rares dans le bassin du Rhône. Si on en a signalé un grand nombre, c'est que des roches isolées, des blocs erratiques ou des pointes de rochers d'aspect pittoresque ont fréquemment été pris pour des monuments.

De nombreuses visites à ces mégalithes ont permis à Chantre d'établir un nouveau classement des véritables monuments de cette région. Les départements des Hautes-Alpes, de l'Isère et de la Drôme sont assez pauvres ; seul celui de l'Ardèche présente un ensemble important.

Ardèche. — Sur les 320 dolmens signalés autrefois dans ce département, il n'en reste guère plus d'une centaine encore debout. On peut les diviser en 10 groupes principaux :

1° Le groupe de Ruoms ou de la Baume, comprenant 21 dolmens, tous situés sur la commune de la Baume. Sur ce nombre, trois placés près du village de Ruoms méritent d'attirer l'attention par leur bon état de conservation. Le premier se trouve au lieu dit *Champ-Reinart*, sur la gauche de l'ancienne route de Joyeuse, à 2 kilomètres environ de la gare de Ruoms. Le deuxième n'est qu'à quelques mètres plus loin. Le troisième se voit en descendant de Ruoms, à 40 mètres du chemin.

2° Le groupe de Beaulieu, composé d'environ 30 dolmens tous construits en dalles de calcaire de même nature que le sol. Parmi les mieux conservés et les plus rapprochés du village, Chantre cite 3 dolmens situés au lieu dit *Chalmettes*, colline aride au N.-O. de la commune de Beaulieu-Berrias ; 1 dolmen au lieu dit *le Bouchet*, à 1 kilomètre du village de Beaulieu ; 1 dolmen au quartier du bois de *Jourdan* ; enfin 5 dolmens au lieu dit *le Rochat.*

3° Le groupe de Banne, de Chandolas et de Saint-Alban-sous-Sampson, comprenant les trois séries portées, avec de fréquentes confusions, sur les communes de Berrias, Banne et Chandolas. Les 17 dolmens indiqués à Berrias sont en assez mauvais état. Sur les 11 de Banne, deux ont pu être [illegible] ec ceux très voisins de

Berrias, et d'autres avec ceux de Casteljau, qui sont au nombre de 8 au moins. Chandolas possède 8 dolmens et St-Alban 25. Ces derniers ont dû être souvent confondus avec ceux de Grospierre, dont le nombre ne dépasse pas une dizaine. Les dolmens les plus remarquables de ce groupe sont situés à Chandolas ; à la *Lauze*. près Berrias ; et sur la colline appelée *Roncq-d'Avesne*, à 300 mètres au sud du village de Grospierre. Gabriel Carrière a signalé en 1891, dans les bois de Saint-Alban, plus de 30 dolmens nouveaux enfouis sous des tas de pierres. Les plus intéressants sont ceux de *la Combe-du-Merle* et de *la Combe-de-Lecque*.

4° Le groupe de Saint-Paul-le-Jeune, formé d'une vingtaine de dolmens, dont deux seulement méritent d'être mentionnés. Un d'eux se trouve au quartier de *la Beaume*, à 25 mètres au-dessus de la route de Barjac ; l'autre dans les bois, près de Saint-Paul.

5° Le groupe de Saint-André-de-Cruzière. Il existe sur cette commune environ 18 dolmens. Deux d'entre eux sont dignes d'attirer l'attention. Ils sont situés dans la forêt, le premier non loin du hameau de *Chadolier*, le second au lieu dit *Técoulot* ou *Peyraule*. Ce dernier est remarquable par ses dimensions peu ordinaires. La table qui le recouvre a 3m65 de longueur, 2m55 de largeur et 0m60 d'épaisseur.

6° Le groupe de Bidon et Saint-Remèze. Sur la commune de Bidon, ont été signalés 24 dolmens en assez bon état. Chantre cite parmi eux : celui de *Grand-Champ*, indiqué sur la carte d'état-major, et celui de *Champvermeil*, le plus beau et le mieux conservé de la région. Sa dalle supérieure mesure 3m40 sur 3m30.

7° Le groupe du Bourg-Saint-Andéol comprend une vingtaine de dolmens, situés au lieu dit des *Jayantes* (géantes), dans le bois des Gaudes.

8° Le groupe de Saint-Marcel et Saint-Martin-d'Ardèche. Sur les 9 dolmens signalés à Saint-Marcel, deux sont dignes d'intérêt : un, situé au lieu dit *Salivaud*, à 3 kilomètres environ de Saint-Marcel et à 50 mètres de la route de Bidon, repose sur le rocher nu ; l'autre se trouve sur le versant d'un ravin, au lieu dit *Pied-de-l'Aigue*, à 7 kilomètres d'Aiguèze-sur-Saint-Martin-d'Ardèche.

9° Le groupe de Largentière et Taurier, qui se composait jadis de 9 dolmens. A Taurier, sur 4 dolmens il n'en reste plus qu'un, situé au lieu dit *le Plot*, à 2 kilomètres ouest du village. Il a été réparé par les bergers, qui l'utilisent comme abri. La dalle supérieure, de nature trachytique comme les autres pierres, a 3m70 sur 3m.

10° Le groupe de Lussas, dans la région d'Aubenas. Des 6 dolmens signalés à Lussas, il n'en reste que deux. Ils sont situés au sud du hameau de Mias et construits en calcaire marneux crétacé.

Drôme. — Des deux dolmens signalés dans ce département, un sur la commune de Chantemerle, l'autre sur celle de Saint-Maurice, il ne reste plus trace.

Quant aux 8 menhirs signalés sur les communes de Donzère, la Garde-Adhémar, Grignan, Marsanne, Solérieux et Saint-Marcel, ce sont de simples pierres isolées n'ayant rien de monumental. Seule la *Pierre-Sanglante*, couchée sur le sol au lieu dit *Combe-Morte*, à Marsanne, est encore en place. C'est un bloc de calcaire crétacé rougeâtre de 1m50 de long sur 0m50 de diamètre, considéré comme une ancienne limite entre les communes de Marsanne, de Grane et Roynac.

Isère. — Ce département a possédé 4 dolmens, détruits depuis longtemps. Ils étaient situés aux bords du Rhône, trois sur la commune de la Balme et le quatrième sur celle de Leyrieu. Ils étaient faits de dalles de calcaire bajocien dont la plupart ont été utilisées pour établir des ponceaux sur les canaux traversant les champs.

Un seul menhir existe dans l'Isère, celui de Décines, connu dans le pays sous le nom de *Pierre fite*, *fritte* ou *friche*. C'est un bloc erratique de granit, de 3m60 de longueur, 2m de largeur et 1m d'épaisseur, gisant à présent sur le sol, mais qui était encore debout il y a 40 ans.

L'Isère renferme en outre un certain nombre de simples blocs erratiques, auxquels se rattachent des légendes.

Hautes-Alpes. — On a signalé 7 dolmens et 10 menhirs dans ce département, mais Chantre dit dans son excellente étude : « Aucun groupement de pierres ni aucune pierre isolée pouvant être considérée comme monument mégalithique n'y existe actuellement. Par conséquent, s'il a réellement existé autrefois des dolmens, ils ont été détruits. Quant aux menhirs, je crois que l'on a considéré comme tels de simples blocs erratiques ». Il ne faudrait cependant pas se hâter de conclure qu'il n'a jamais existé de dolmens dans les Hautes-Alpes.

D'après les renseignements que nous possédons sur leur compte, un des monuments indiqués à La Fare, un de ceux de Tallard, celui de Saint-Nicolas et celui de Châteauroux peuvent être sans grande hésitation rangés dans la catégorie des dolmens.

Lub. Niederle. — **Slovanské starožitnosti** (Antiquités slaves), Prague, 1902 (xv-205 p. avec 2 cartes).

Ce nouveau volume de M. Lub. Niederle n'est que le commencement d'un grand ouvrage, dans lequel le savant professeur, si connu par ses travaux antérieurs, se propose de rassembler tout ce que la science actuelle peut nous apprendre sur l'histoire primitive des Slaves. Cet ouvrage, dédié à la mémoire de Safarik et portant le même titre que le célèbre livre de celui-ci, comprendra dans son entier six ou sept volumes.

La première partie contient, outre la bibliographie, cinq chapitres consacrés aux origines des Slaves et aux premiers témoignages historiques concernant les Wendes.

Au commencement de son travail, l'auteur fait la critique de la théorie fondée sur les textes et indiquant le berceau des Slaves en Europe, dans la vallée du Danube. Après avoir réfuté cette théorie qui, d'après lui, n'est que le résultat de l'hypothèse du passage des anciens Slaves de l'Asie en Europe par la route du Danube, M. Niederle en propose une autre, d'après laquelle ce berceau se trouverait dans le pays qui s'étend de la Vistule à l'ouest jusqu'au Dniepre et son affluent la Desna, et de la chaîne des Carpathes au sud jusqu'à Mohylev. Dans les chapitres suivants, M Niederle donne un aperçu historique des idées sur les origines ethniques des Slaves fondées surtout sur les bases historiques et linguistiques et leur oppose sa théorie anthropologique, appuyée aussi par les textes et les données philologiques, et exposée depuis longtemps déjà dans son ouvrage *Lidstvo v dobe predhistorické* (L'humanité dans les temps préhistoriques) et dans sa brochure : *O puvodu slovanu* (Sur les origines des Slaves) 1896. D'après cette théorie, complètement opposée à la théorie celto-slave en vogue jusqu'à présent parmi les anthropologistes français, les anciens Slaves proviendraient de la même souche que les Allemands et devaient être dolichocéphales, de teint clair et de grande taille. Plus loin M. Niederle s'occupe de la différenciation des tribus slaves et de leurs langues, et dans le dernier chapitre il fait la critique des premiers témoignages historiques sur les Wendes, dont le nom signifiant *clair* ou *blond* doit être considéré, d'après lui, comme analogue à celui de Bielorusses ou Russes blancs.

Tel est le contenu du nouvel ouvrage de M. Niederle. Les conclusions peuvent être discutées, mais personne ne contestera l'érudition de l'auteur et la sincérité impartiale avec laquelle il traite les théories et les opinions opposées, cherchant toujours à profiter des indications qu'il trouve dans les observations de ses critiques.

Th. Volkov.

Le Gérant : Paul Bousrez.

TOURS IMPRIMERIE PAUL BOUSREZ

1re ANNÉE. N° 2 FÉVRIER 1903.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

SUR L'AUTHENTICITÉ DES POINTES DE FLÈCHES EN SILEX DES ENVIRONS DE DIGOIN (SAÔNE-ET-LOIRE)

Par **Franois PÉROT**

Ce n'est pas seulement à Paris que l'on a émis des doutes sur l'authenticité des pointes de flèches en silex recueillies en si grande quantité à Vitry-les-Paray et aux alentours (1). A Moulins aussi, quelques prudes amateurs se sont exclamé : — Il y en a trop, donc elles sont fausses !

Cette objection est peu sérieuse. Elle ne repose sur aucune critique et ne mérite même pas la peine d'être relevée. C'est du parti pris et de l'esprit d'opposition.

Nous nous sommes livré, depuis quelque temps déjà, à une minutieuse enquête dans le but d'arriver à évaluer approximativement le nombre des flèches sorties des ateliers de Vitry-lès-Paray, ou façonnées dans les stations si nombreuses qui avoisinent ces ateliers. Nous avons tenu à rester bien au-dessous de la vérité, en n'admettant que des chiffres très diminués. Aussi pouvons-nous dire que le nombre réel des flèches de cette provenance doit atteindre le double de celui que nous donnons ci-après.

Nous avons toujours été vivement impressionné par la grande

(1) *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris* 1898 : Emile Collin. *Silex ouvrés des départements de Saône-et-Loire et de l'Allier*, p. 487. — A. de Mortillet. *Pointes de flèches de Saône-et-Loire*, p. 544.

quantité de flèches que fournit cette contrée, de même que par la variété des formes et des matières employées.

Il y a plus de trente ans que nous étudions tout particulièrement les stations de cette région, habitée depuis les temps paléolithiques Elles sont toutes à l'air libre; çà et là quelques foyers indiquent que des habitations y ont été édifiées, à la manière des *mardelles* du Bourbonnais ou des *huvards*, si nombreux dans l'Yonne et en particulier aux Sères, dans le voisinage du fameux atelier de Saint-Julien-du Sault. Nous avons cependant observé et fouillé un abri sous roche près de la Motte-Saint-Jean, non loin de Digoin; il nous a fourni des grattoirs et des petites lames en silex des galets de la Loire, empâtés sur la face supérieure d'une molaire de mammouth très usée (1).

Les divers ateliers de fabrication des flèches en silex, dont ceux de Vitry-lès-Paray semblent être les plus importants, dénotent que les ouvriers qui y travaillaient étaient d'une très grande habileté, acquise par une longue pratique.

Il faut tenir compte de la différence qui existe entre un atelier et une station. Dans le véritable atelier on fabriquait continuellement pour les besoins de la contrée et de l'exportation. Dans les stations, comme à Neusy, à Jennetines, on façonnait les outils et les instruments destinés à la tribu, au fur et à mesure des besoins.

Les flèches trouvées dans ces stations sont assez différentes de celles des ateliers de Vitry-lès-Paray pour qu'on puisse les en distinguer.

Les instruments des ateliers sont obtenus avec art; ils sont très délicatement retouchés par un tour de main sûr et habile.

Pour nous, les seize grandes pointes de Volgu, décrites par le regretté Chabas (2), ont été fabriquées à Vitry lès-Paray par les tailleurs de flèches de ces ateliers.

Les habitants de la Bourgogne étaient déjà à cette époque adroits et intelligents.

On peut comparer dans notre modeste collection les flèches, les haches et les divers instruments de l'Auvergne avec ceux des ateliers et des stations de la Bourgogne. La différence

(1) F. Pérot : *Note sur une dent de mammouth des foyers*, Autun, 1890.
(2) Chabas : *Les silex de Volgu* (*Saône-et-Loire*). Chalon-sur-Saône, 1874.

est énorme, et cependant l'Auvergne fournissait de superbes roches. Dans ce dernier pays, les formes sont lourdes, massives; point d'art dans les lignes, les flèches sont plutôt dégrossies que taillées, les retouches sont grossières. C'est l'enfance de l'art dans la taille des flèches et la fabrication des haches, des lames, etc

Il est certain que les belles flèches des ateliers de Vitry-lès-Paray étaient exportées pour la plus grande partie. Nous insistons sur ce point, et pour étayer cette hypothèse, nous supposons que les exportateurs rapportaient des contrées où ils colportaient ces flèches le silex à pâte fine et variée dont ils se servaient. En effet, aucun des silex utilisés pour la fabrication de ces flèches n'existe dans le pays. Si nous exceptons quelques galets de la Loire, qui ont pu être employés à cet effet, la majeure partie des pièces, que nous pouvons évaluer au minimum à 85 0/0, est façonnée avec des roches de pâtes étrangères, choisies avec un soin minutieux.

Plusieurs milliers de ces flèches nous sont passées par les mains. Nous avons pu les étudier et admirer aussi, avec la perfection du travail, le soin et la recherche qui ont présidé à la récolte des pâtes, qui sont d'une grande finesse et de colorations très variées.

Il est à remarquer que ce sont les flèches de grande taille qui sont faites avec les galets du fleuve, ainsi que les pointes moustériennes et celles en feuille de saule, tandis que les flèches à ailerons et à soie sont au contraire fabriquées avec les silex à pâte fine d'importation.

Solutré a uniquement fourni son silex noir qui se patine en blanc.

Dans le grand atelier de Saint-Julien-du-Sault, arrondissement de Joigny (Yonne), que nous avons exploité durant plusieurs années, nous n'avons rencontré que le silex du crétacé, sauf pourtant une grande lame de 27 centimètres de longueur ayant son arête dorsale polie. Cette pièce, finement retouchée sur les deux bords, est en silex de Pressigny-le-Grand (Indre-et-Loire).

En Bourbonnais, la zone de pénétration de ce singulier silex, réservé surtout pour les longues lames, est limitée par la Loire et la Besbre, son affluent. Les dernières lames trouvées, que nous avons acquises récemment, mesurent 28 et

30 centimètres et proviennent du curage d'un étang à Lubié, ferme dépendant de la Palice (Allier).

A Vitry-lès-Paray et dans les stations qui l'environnent, il n'a pas été trouvé le moindre fragment, pas le plus petit instrument en silex de Pressigny-le-Grand. Le commerce d'importation et d'exportation se faisait avec les contrées méridionales, comme aujourd'hui ; malgré les voies ferrées, Moulins communique et fait ses affaires avec Paris, tandis qu'à 30 kilomètres de là, Dompierre, sur la rive gauche de la Loire, arrondissement de Moulins, le Donjon, la Palice, Paray et Digoin font toutes leurs transactions avec Lyon, le Lyonnais et le Dauphiné.

C'est donc du midi que les silex ouvrés à Vitry devaient être apportés.

Plus de trente flèches en cristal de roche ont été recueillies dans la région qui nous occupe ; nous en avons récolté une fort belle en compagnie de Landa et de l'égyptologue Chabas après une forte ondée, à 3 kilomètres de Vitry-lès-Paray. C'est également près de là, mais en allant vers Digoin, que nous avons trouvé sur le sol une flèche unique, en silex jaune, polie avec soin sur les deux faces ; ce bijou mesure 4 centimètres de longueur et affecte la forme d'une hachette allongée.

Nous avions besoin d'exposer ces considérations préliminaires, un peu longues peut-être, mais utiles à la thèse que nous soutenons.

Après avoir objecté le grand nombre des flèches venant de ces contrées, on a exprimé des doutes contre elles pour la raison qu'elles étaient dans un parfait état de conservation et ensuite parce qu'elles se trouvaient dépourvues de patine.

Ces deux conditions ne sont point une règle générale, mais dépendent simplement des milieux dans lesquels ont séjourné les pièces. Nous avons d'ailleurs trouvé un grand nombre de flèches endommagées et un plus grand nombre encore qui étaient manifestement patinées.

Les ateliers, qui fabriquaient surtout pour l'exportation, avaient assurément des réserves. Il peut se faire que des centaines, même des milliers de flèches soient demeurées enfouies, puis qu'après avoir été perdues, elles soient retrouvées aujourd'hui disséminées sur le sol par la culture. Comme le pays est

cultivé depuis un temps immémorial, ces flèches ont pu être remuées, séparées, divisées depuis des siècles. Il n'y a pas cinquante ans qu'on les recueille.

A l'appui de ce fait, nous citerons la découverte de 870 lames ou couteaux en beau silex rouge translucide, faite en 1891 à la Goulaine, près de Vitry-lès-Paray.

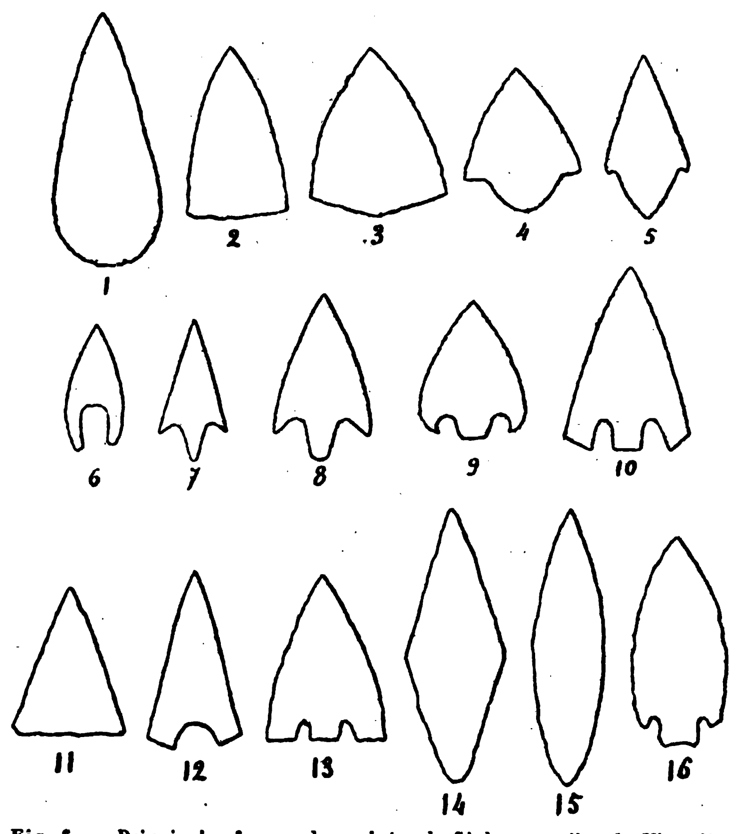


Fig. 6. — Principales formes des pointes de flèches en silex de Vitry-lès-Paray et des environs, 2/3 gr.

La plus grande partie est déposée au Musée de Roanne (Loire). Ces silex étaient rassemblés sous une grande dalle schisteuse adossée à un énorme rocher, contre lequel avait pu être appuyé un abri de branchages et de gazon. Les lames étaient en place et soigneusement rangées. Des éclats, trois

percuteurs et un grand nombre de nucléus gisaient à côté des lames. C'était là un atelier. Aucune des lames n'avait servi. Nucléus, lames et éclats étaient sans patine (1).

Nous pensons que cet atelier aura été abandonné par surprise. Ce qui s'est passé pour ces lames a fort bien pu se reproduire dans les mêmes conditions à Vitry, distant d'une lieue de la Goulaine. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que l'on rencontre aujourd'hui des flèches non patinées et dans un parfait état de conservation comme les lames de la Goulaine.

La logique, en ce cas, fortifie assez l'hypothèse pour lui donner toute l'apparence de la vérité.

Disons aussi que le terrain sous-jacent de Vitry et de la contrée est recouvert de puissants dépôts alluviaux. Ces couches se sont déposées successivement, et l'homme a été le témoin de leur formation (2). Elles sont composées de limon argileux, dans lequel le silex se patine très difficilement.

Sur les trois cents pointes de flèches que nous possédons de cette provenance, nous n'en avons cependant que de rares exemplaires complètement dépourvus de patine.

Plusieurs pièces de notre collection portent même un dépôt dendritique manganésifère. Il y a environ 10 0/0 de pièces endommagées, bien qu'il s'agisse forcément d'un choix.

Quant à la grande quantité de flèches trouvées dans cette zone de fabrication, il nous semble étrange de l'invoquer en faveur de leur fausseté.

Quel intérêt aurait pu avoir le ou les faussaires de confectionner des quantités si considérables de flèches en silex étranger au pays, pour les disséminer et les répandre dans les champs à la façon des semeurs ?

Voici du reste la manière dont procèdent les chercheurs pour récolter ces flèches. Nous en avons nous même usé.

(1) Fr. Pérot : *L'atelier paléolithique de la Goulaine* (*Bull.* de la Soc. Eduenne, 1893, t. XVII, pp. 334-350).

Dans ce petit atelier, on a également découvert un énorme instrument en silex, unique par sa forme, son poids et ses dimensions. C'est un bloc de silex dont les bords sont fortement retouchés sur les deux faces, à grands éclats. Il mesure 34 centimètres de longueur sur 17 de largeur. Son poids est de 2 kil. 152 grammes. Il affecte la forme d'un croissant peu cintré, et il est fortement cacholonné.

(2) Arcelin et de Ferry : *Les Berges de la Saône*.

Il y a moins de quarante ans qu'un instituteur de Vitry-lès-Paray fut surpris de la quantité de pointes de flèches en silex qu'il trouvait dans ses promenades du jeudi, en explorant la campagne à travers champs. Il montra ces flèches aux enfants de son école et à leurs parents, lesquels s'empressèrent de les rechercher afin d'être agréables à l'instituteur, qui en fit ainsi rapidement une très ample moisson.

Plus tard, ces enfants ont grandi et sont devenus des hommes. Ils n'ont pas cessé de chercher des flèches et ils en trouvent encore. Ce sont les pourvoyeurs actuels des amateurs et de quelques industriels qui les recueillent pour les vendre ensuite.

Un chiffonnier de Digoin, qui avait le *flair des silex*, exploita et exploite encore toute la contrée ; muni de pierres taillées diverses et de pointes de flèches, il dressa les paysans à dix lieues à la ronde. Ceux-ci, alléchés par l'appât du gain, ramassent depuis longtemps tout ce qu'ils trouvent : flèches, lames, grattoirs, haches, éclats. Chaque pièce était uniformément payée un sou ; cependant les haches taillées étaient cotées cinq sous, et les haches polies valaient le double.

Depuis quinze ans les prix ont doublé. Actuellement le paysan n'hésite pas à demander vingt sous pour une flèche à ailerons et la moitié pour celles de formes lancéolées.

Ajoutons que, si les prix ont haussé, c'est aussi en vertu de la diminution des objets. Les récoltes sont à présent beaucoup moins abondantes qu'autrefois.

Plus de 30,000 silex ouvrés, de toute nature, ont été ramassés sur le sol de cette petite partie de la Bourgogne. Ils sont aujourd'hui dispersés un peu partout. Mais, malgré la quantité de pièces retirées des champs, on en trouve encore.

Voici le procédé employé par l'ami Dumont, de Paray, pour se procurer des flèches. A la suite d'un orage ou d'une forte averse survenus après les labourages, il se met en campagne, prend avec lui un ou deux hommes de ferme, et chacun suit de son côté les sillons du champ. La journée ne produit jamais moins de 15 à 35 flèches à ailerons, car Dumont chasse le gibier qui lui plaît. Il ne se baisse que pour ramasser la flèche à ailerons, abandonnant aux valets de ferme les flèches longues, que les paysans dénomment *flèches moustériennes*.

Ils reconnaissent très bien le *conoïde de percussion*, le *dosseret* d'une lame et les *retouches* du grattoir. Ils sont du reste bien dressés par les amateurs et surtout par le chiffonnier de Digoin, qui parle du solutréen, du magdalénien comme de sa ferraille. Les étages liasiques et triasiques ne lui sont point inconnus et il traite du calcaire à entroques comme un géologue.

Les paysans connaissent les ouvrages de l'abbé Ducrost sur Solutré, de Ferry, d'Arcelin, de Perrault. La plupart sont allés à Solutré. Veillerot, le chiffonnier, montre dans une immense vitrine l'homme fossile des foyers inférieurs de Solutré couché sur le magma d'os de chevaux et environné de milliers de silex de cette célèbre station.

Paysans et chiffonnier sont d'intelligents pourvoyeurs, devenus marchands malgré eux. L'amateur (la *pratique*, en terme de métier) va trouver directement le paysan ; il lui donne la valeur de la journée d'un ouvrier de campagne et tous deux courent les sillons Tout ce qui est trouvé par le paysan est remis à l'amateur. Si la récolte a été fructueuse, on donne une petite pièce blanche au gamin, qui ne manque pas de suivre et de trouver aussi de son côté.

Comment donc un faussaire pourrait il écouler ses flèches sur place, dans un pays où l'on en découvre tant. On ne connaît dans la contrée aucun ouvrier se livrant à cette industrie. De plus, un industriel eût travaillé pour vivre, et non pour semer dans les champs le produit de son industrie. La supposition d'un atelier clandestin, fabriquant des flèches, est tellement absurde, qu'il nous en a coûté d'être obligé d'en parler si longuement.

D'après ce que nous venons de voir, il n'y a rien de surprenant à ce que l'on retrouve une certaine quantité de flèches dans un rayon qui en a tant produit. Malgré leur colportage aux temps préhistoriques, il a nécessairement dû en rester dans la contrée. Ce sont précisément ces épaves d'une brillante et florissante industrie que nous retrouvons, les unes sur le sol même, les autres enfouies sous quelques pouces de terre et que la charrue découvre continuellement.

Leur récolte est plus abondante quand les travaux de la culture nécessitent un défoncement plus profond. Le défrichement des luzernes ou d'un pré devient une source féconde.

Ce qui a vivement piqué notre curiosité et nous a même étonné, c'est qu'il y a parmi les flèches de Vitry des types très singuliers, absolument nouveaux.

On observe également des échantillons absolument semblables aux flèches à encoches latérales de l'Amérique centrale et septentrionale. Nous en connaissons déjà six de ce type, plus une septième que nous avons trouvée à Neusy.

D'autres, à plusieurs barbelures, rappellent les pointes des harpons. On en voit de ce genre dans les récoltes de Dumont, dans la collection Béchu de Moulins et dans la nôtre.

Un type spécial, en forme de losange, porte deux encoches parallèles habilement pratiquées dans sa partie inférieure. La collection Béchu en contient un bel exemplaire provenant de Vitry-lès-Paray.

Arrivons aux résultats de l'enquête à laquelle nous nous sommes livré relativement au nombre des flèches trouvées à Paray, Digoin, Neusy, Volgu, la Goulaine et enfin à Vitry-lès-Paray. Les chiffres que nous donnons ci-dessous sont, ainsi que nous l'avons déjà dit, bien au-dessous de la vérité. Nous pouvons, d'après les dires que nous avons recueillis, estimer qu'ils doivent être au moins doublés.

1° — Collection du baron de Sarachaga, au Hiéron de Paray (Musée dit d'en-bas)	120
2° — Collection Justin Dumont (Flèches à ailerons seulement)	335
3° — Collection Francis Pérot, à Moulins	300
4° — Collection Béchu, à Moulins (Actuelle). . . .	205
5° — Le même en a vendu précédemment à divers amateurs environ.	1150
6° — Collection de l'Intendant Courtois, à Châlons-sur-Marne	33
7° — Collection A. Stuer, à Paris	400
8° — Collection de l'Instituteur de Vitry-lès-Paray (Actuelle)	1000
9° — Veillerot, de Digoin, en a vendu jusqu'à ce jour environ 1800	900
10° — Collection du Dr Bailleau, à Pierrefitte-sur-Loire.	70
11° — Collection Duchambon, à Pierrefitte-sur-Loire .	620
12° — Collection Petit, à Digoin	400

13° — Les Musées de Chalon-sur-Saône et de Mâcon en possèdent	250
14° — Collection E. Olivier, aux Ramillons, près Moulins.	52
15° — Collection H. Chapelet, à Paris	420
16° — Les étrangers de passage dans la contrée en ont acquis au moins 300.	300
17° — Anciennes collections Landa et Chabas . . .	215
18° — Coll. Saulnier (Aujourd'hui collection du comte de Brinon)	46
19° — Collection Tassin, à Moulins	87
20° — Collection G. Fouju, à Paris	150
TOTAL	7053

En portant à 10,000 le nombre des flèches provenant des divers ateliers, nous n'exagérons rien. Chaque année, ce sont plusieurs centaines de flèches qui se découvrent et se colportent entre Moulins et Lyon. Divers amateurs des localités environnantes continuent à en acquérir.

Si nous estimons que depuis trente ans seulement il a été recueilli 500 flèches par an en moyenne, on obtient un total de 15,000 pièces récoltées dans la zone d'ateliers que nous avons indiquée.

Dans le cas où nous n'aurions pu convaincre les plus sceptiques, nous leur dirons ce que nous avons répété à bien des incrédules : Parcourez vous-mêmes le pays, faites comme nous avons fait ; avec un ou deux laboureurs il est facile d'explorer la contrée en peu de temps. Si les conditions de l'exploration sont favorables, l'on peut encore rapporter une ample moisson de flèches et de silex divers.

Le pays est une mine, pour ainsi dire inépuisable, d'épaves laissées depuis des milliers d'années sur le sol qui les restitue aujourd'hui.

D'une visite sur les lieux, on reviendra convaincu de l'authenticité si discutée de ces magnifiques pointes de flèches, véritables bijoux d'une industrie lointaine, exercée pendant de longs siècles par d'incontestables artistes.

SUR QUELQUES FIGURES PEINTES ET GRAVÉES

DES GROTTES DES ENVIRONS DES EYZIES

Par **A. de MORTILLET**

Les très curieuses gravures et peintures récemment observées sur les parois de plusieurs des grottes des environs des Eyzies (Dordogne) nous montrent principalement des représentations d'animaux, exécutées pour la plupart avec une très grande vérité et par suite assez faciles à déterminer. Nous y voyons, à des échelles très diverses et bizarrement enchevêtrées, des figures dans lesquelles on peut reconnaître des Aurochs, des Bœufs, des Rennes, des Bouquetins, des Chevaux, des Mammouths. D'autres, moins certaines, semblent représenter un Cerf, un Ours une Lionne et peut-être aussi l'Homme.

A côté de ces dessins, qui rappellent plus ou moins ceux gravés sur des fragments de corne de renne, d'ivoire, d'os ou de schiste recueillis dans les gisements voisins, se trouvent quelques figures d'une interprétation beaucoup plus difficile, ne représentant certainement pas des êtres animés. Certaines combinaisons de lignes, rentrant dans cette catégorie, se répétent assez fréquemment pour pouvoir être regardées comme bien intentionnelles et comme devant avoir une signification.

Telles sont les figures affectant un peu la forme d'un bonnet d'évêque, que nous nous proposons d'examiner ici. Ces figures, désignées sous le nom assez baroque mais peu compromettant de signes tectiformes, se trouvent reproduites à un certain nombre d'exemplaires sur divers points de la grotte de Font de-Gaume et de celle des Combarelles. Elles sont généralement groupées par deux ou par trois. Bien que les détails varient, l'ensemble a toujours le même

aspect général. Il est visible que l'on a partout voulu représenter une seule et même chose. La figure 7 en présente quelques spécimens Le premier (A) est une gravure de la grotte des Combarelles ; une seconde figure, un peu différente, en partie cachée par la stalactite, lui fait pendant. Les deux autres (B et C) sont peints sur le ventre d'un grand bovidé dans la grotte de Font-de-Gaume. Il y a dans cette grotte d'autres figures semblables gravées ou peintes. Nous en avons vu d'obtenues au moyen d'un pointillé rouge au lieu de traits continus.

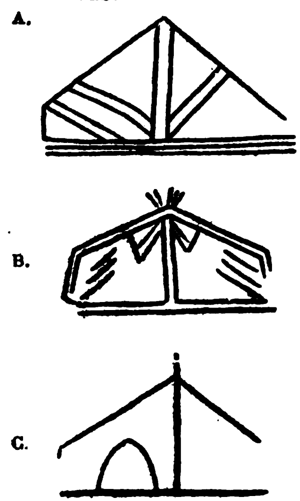


Fig. 7. — Dessins des grottes des environs des Eyzies. — A. Les Combarelles. — B. C. Font-de-Gaume.

Que signifient ces énigmatiques dessins ? Le docteur Capitan, trop enclin à voir partout du symbolisme, semble fort disposé à les considérer comme des signes symboliques. Cette explication est extrêmement commode ; elle peut s'appliquer à tout ce que l'on ne comprend pas. Mais, outre l'inconvénient qu'elle a de ne pas expliquer grand'chose, elle est d'un contrôle plus que difficile. C'est d'ailleurs bien mal comprendre l'art si profondément naturaliste de nos ancêtres de la fin de la période paléolithique que de chercher dans leurs productions si naïvement vraies des représentations portant l'empreinte d'un mysticisme quelconque.

Pour nous, l'étude attentive de ces figures paraît clairement démontrer que ce sont tout bonnement des représentations de tentes, sur lesquelles sont très nettement indiquées et la forme extérieure et la structure intérieure.

Nous retrouvons sur toutes les figures les éléments constitutifs essentiels de ce genre de demeures volantes : le mât central et la couverture conique qu'il supporte. Sur le dessin de la grotte des Combarelles que nous donnons (fig. 7, A), on voit, de plus, des poutres inclinées servant d'appui à la toiture. Les deux dessins de Font-de-Gaume qui sont au-dessous, nous

montrent, l'un (B) le bout des perches obliques soutenant le toit, réunies en bouquet qui dépasse le sommet, et à l'intérieur probablement des peaux rabattues afin de laisser pénétrer la lumière ; l'autre (C) une entrée de forme ogivale.

Tout semble donc bien établir qu'il s'agit de tentes, et même de tentes d'un type déjà perfectionné. Ce n'est plus la simple tente conique, en forme de pain de sucre, comme le *wigwam* de la plupart des Indiens Peaux-Rouges de l'Amérique du Nord, mais une tente plus spacieuse, de forme à peu près cylindro-conique, dans laquelle le toit est surélevé et nettement distinct des parois latérales.

Voyons maintenant si l'ethnographie moderne peut nous fournir des renseignements plus complets sur ce que devaient être les habitations de nos magdaléniens.

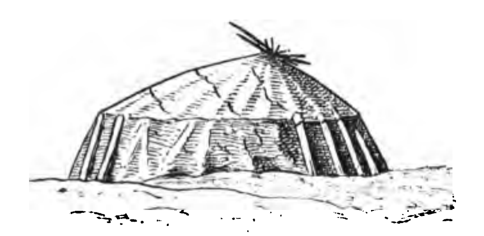


Fig. 8. — Tente de Tschuktschis. (Sibérie).

Existe-t-il chez les peuples arriérés actuels des tentes comparables à celles dont nous retrouvons les images dans nos grottes ?

Certes, oui !

Une misérable peuplade, qui occupe les territoires glacés de l'extrême nord de la Sibérie, les Tschuktschis, possède des demeures de forme cylindro-conique, qui se rapprochent beaucoup de celles que nous venons de décrire d'après les figures de la vallée de la Vézère.

Nordenskiöld en parle en ces termes : « Les Tschuktschis n'habitent point dans des huttes, mais dans des tentes d'une construction toute particulière (fig. 8). Ces habitations sont composées de deux compartiments concentriques. Celui de l'intérieur, qui sert de chambre à coucher et où se tient la famille, est parallélipipédique, généralement long de 3m50,

large de 2m20 et haut de 1m80. Il est isolé de la chambre extérieure par une chaude et épaisse tenture faite de peaux de rennes bien préparées, et couvert d'une couche de gazon. En guise de parquet, est étendue une peau de morse qui recouvre un lit de broussailles et de foin. Pendant la nuit, on place sur ce plancher des peaux de renne que l'on retire pendant la journée. Les coins de la chambre intérieure sont garnis de rideaux et servent de débarras. Cette pièce est chauffée par trois lampes à huile, qui entretiennent une chaleur si forte qu'en hiver même les habitants peuvent y rester nus. En outre, la présence dans ce réduit d'un nombre relativement grand d'individus contribue encore à échauffer la pièce. En hiver, les femmes travaillent dans cette sorte de chambre et y préparent la nourriture.



Fig. 9. — Carcasse d'une tente tschuktschis, d'après Nordenskiöld.

« La cloison entre les deux parties de la tente est aussi, parfois, formée de peaux de phoque et de morse cousues, extrêmement vieilles. Ces pelleteries sont étendues sur des planchettes reliées les unes aux autres par des courroies, et fixées à des piquets ou à des trépieds en bois flotté. Les pieux sont enfoncés en terre et les trépieds sont assujettis par de lourdes pierres ou des sacs remplis de sable qui sont attachés au milieu de l'appareil (fig. 9). Pour donner une plus grande stabilité à la tente, une pierre très pesante est suspendue par une courroie au sommet du toit, ou bien encore le haut de l'habitation est maintenu par des courroies épaisses solidement fixées au sol.

« L'entrée de ces habitations en peaux est très basse

et peut être au besoin fermée par une peau de renne (1). »

Comme les magdaléniens du sud-ouest de la France, les Tschuktschis sont des artistes sincères et adroits. Ils fabriquent de fort jolies statuettes en os et en défenses de morse, et ils exécutent sur os de nombreuses gravures représentant les scènes les plus variées. On y remarque entre autres des dessins de tentes (fig. 10), qui peuvent être rapprochés de ceux des Combarelles et de Font-de-Gaume.

Des habitations analogues à celles des Tschuktschis, mais plus grandes, plus stables et mieux construites, ont été signalées dans l'Amérique septentrionale, chez les Mandans, tribu aujourd'hui éteinte qui habitait le Haut-Missouri. Au lieu du modeste wigwam conique en usage chez presque tous les Peaux-Rouges, les Mandans avaient des demeures plus vastes et mieux aménagées.

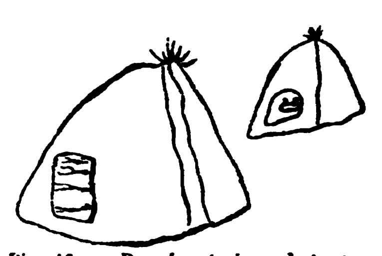


Fig. 10. — Représentations de tentes gravées par les Tschuktschis.

George Catlin, qui séjourna de 1832 à 1839 chez les Indiens indépendants du Nord de l'Amérique, nous a laissé sur cette tribu originale des renseignements très circonstanciés. Le passage qu'il consacre à la description de leurs habitations est plein d'intérêt et mérite d'être cité en son entier.

« On est surpris, dit-il, de voir la propreté, le confort et les dimensions spacieuses de ces habitations couvertes de terre. Elles ont toutes une forme circulaire et de 12 à 18 mètres de diamètre. Leur base est préparée en creusant le sol d'environ 0m60 et le plancher est formé en nivelant la terre sur l'espace nécessaire pour la demeure.

« Ces aires ou fondations sont toutes parfaitement circulaires et varient de grandeur suivant le nombre des habitants, ou suivant la qualité ou la position des familles qui doivent les occuper. On passe alors à la superstructure, qui est obtenue en plaçant autour de cette excavation circulaire, solidement fixée dans le sol et appuyée contre les bords, une barrière

(1) A.-E. Nordenskiöld. *Voyage de la Véga autour de l'Asie et de l'Europe.*

ou muraille de pièces de bois de 20 à 22 centimètres de diamètre, toutes de la même hauteur (environ 1m80), plantées debout l'une près de l'autre et reposant contre un énorme remblai de terre élevé à l'extérieur. Puis, sur le sommet de ces pieux, on met un nombre égal d'autres pièces de bois de même grosseur, mais d'une longueur de 6 mètres à 7m50, s'appuyant fortement l'une contre l'autre et projetant leurs extrémités supérieures, qui vont en diminuant, vers le centre et le faîte de l'habitation. Ces dernières montent sous un angle de 45 degrés vers la pointe du toit, qui présente une ouverture d'environ 0m90 à 1m20, servant tout à la fois de cheminée et de fenêtre (fig. 11). La toiture de la hutte ainsi

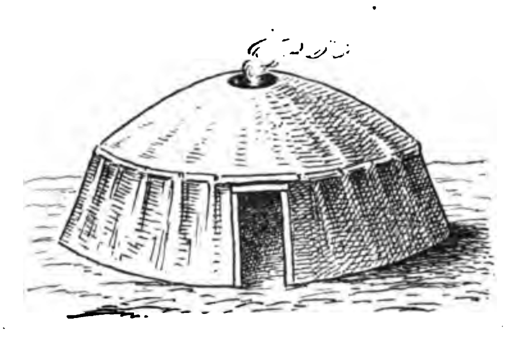


Fig. 11. — Tente des Mandans (Amérique du Nord), d'après G. Catlin.

formée est soutenue par des poutres placées tout autour dans l'intérieur de la loge, à peu près au milieu de ces perches ou pièces de bois, et soutenues elles-mêmes par quatre ou cinq gros poteaux reposant sur le plancher de l'habitation. En dessus, les perches formant la toiture sont entièrement couvertes de nattes d'osier, de 15 centimètres et plus d'épaisseur, qui protègent le bois contre l'humidité de la terre dont la loge est enveloppée de la base au sommet sur une épaisseur de 60 à 90 centimètres. Cette couche d'argile souple et compacte ne laisse pas pénétrer l'eau et devient avec le temps fort dure. Le dessus des habitations est un lieu de flânerie, où se réunit toute la famille lorsqu'il fait beau temps.

« Le plancher de ces demeures est en terre, mais il est tellement durci par l'usage, il est entretenu si proprement, il

est si bien frotté par les pieds nus ou chaussés de mocassins, qu'il est presque poli et blanc comme du linge Au centre et immédiatement au-dessous de l'ouverture du toit est le foyer, trou circulaire de 1ᵐ20 à 1ᵐ50 de diamètre, s'enfonçant de 0ᵐ30 ou un peu plus au-dessous du niveau du sol et entouré de pierres. Au-dessus du feu, est généralement placée une marmite contenant de la viande de bison, suspendue à un support composé de perches réunies par le sommet. On voit autour la famille reposant dans les attitudes les plus variées et les plus pittoresques sur des robes de peau de bison et de belles nattes de jonc. Ces salles sont si spacieuses qu'elles peuvent contenir de vingt à quarante personnes. Les lits ont la même forme que les nôtres, mais ils ne sont pas en général aussi élevés. Ils sont faits de perches grossièrement reliées par des courroies. Une peau de bison fraîchement dépouillée est tendue sur le fond du lit à environ 0ᵐ60 du sol ; elle se contracte en se desséchant de manière à former une surface bien unie. Le côté du poil est placé en dessus. On est ainsi très confortablement couché, avec une robe de peau de bison pliée comme oreiller et d'autres étendues servant de couvertures.

« Ces lits sont cachés par des couvertures de peaux de bisons ou d'élans, souvent admirablement préparées et pendues aux colonnes verticales qui forment dais, comme une suite de rideaux, avec un trou sur le devant, suffisant pour que l'occupant puisse entrer dans son lit et en sortir. Quelques-unes de ces couvertures ou courtines sont extrêmement belles. Elles sont garnies de franges découpées avec goût et élégamment ornées de piquants de porc-épic et de peintures hiéroglyphiques.

« Par suite du grand nombre de leurs habitants, ces huttes sont forcément très spacieuses et le nombre des lits est considérable. Il n'est pas rare de voir des chambres de 15 mètres de diamètre avec une rangée de ces lits à rideaux s'étendant tout autour. Ils sont placés par groupes de dix ou douze, à 1ᵐ20 ou 1ᵐ50 l'un de l'autre, et l'espace laissé libre entre eux est occupé par un gros poteau, solidement fixé en terre, d'une hauteur de 1ᵐ80 à 2ᵐ10, muni de crochets en bois. Chacun des propriétaires suspend à un de ces poteaux les objets lui appartenant : armes, boucliers, parures en fourrure et en plume,

ustensiles divers, le tout surmonté d'un crâne de bison avec ses cornes servant de fétiche protecteur (1). »

Nous savons que les populations qui habitaient l'Europe occidentale aux époques de Solutré et de la Magdeleine recherchaient activement les grottes et les cavernes. Mais ces refuges naturels ne se rencontrent pas partout ; ils sont toujours rares et souvent trop humides pour que l'homme puisse les occuper. Rien d'impossible dès lors à ce que ces populations, exposées à un climat très rigoureux, aient songé à se construire des demeures artificielles chaudes et bien closes. Tout semble du reste confirmer cette hypothèse, malgré la nouveauté et l'imprévu de la constation fort intéressante à laquelle nous a conduit l'examen des prétendus signes symboliques de nos grottes à peintures et à sculptures Dans les régions nombreuses complètement dépourvues de grottes, où devaient cependant les conduire la poursuite du gibier et les migrations des grands troupeaux de bisons et de rennes, nos ancêtres magdaléniens ne pouvaient se dispenser de construire des abris, surtout pendant la mauvaise saison.

Bien des détails rapportés par l'illustre voyageur suédois Nordenskiöld et par l'excellent observateur qu'était Catlin sont sans doute applicables aux tentes paléolithiques. Les peaux qui les recouvraient et les tapissaient étaient très probablement décorées de peintures comme chez les Mandans. Enfin les traits doubles, que l'on observe sur quelques-unes des figures de la grotte de Font-de Gaume, pourraient bien représenter des tentes à double enveloppe, semblables à celles des Tschuktschis.

(1) Georges Catlin. *The Manners, customs and condition of the North American Indians*. Londres. 1841, t. Ier, p. 81.

LES PUITS A SILEX

DE VELENNES (Oise) [1]

Par L. THIOT et G. STALIN

Les populations qui foulaient notre sol pendant la période néolithique employaient surtout le silex à la confection de leurs armes et de leurs outils. Mais les diverses variétés de ce minéral ne présentent pas toutes les mêmes qualités de dureté et de ténacité. Aussi les préhistoriques n'hésitaient ils pas à exécuter parfois des travaux considérables pour se procurer du bon silex. Les roches ayant leur eau de carrière se travaillant plus aisément que celles qui ne l'ont plus, nos ancêtres pratiquaient de véritables travaux de mines pour aller chercher dans le sein de la terre les couches profondes de cette matière.

Des puits d'extraction avec galeries ont été signalés à Mur-de-Barrez dans l'Aveyron, à Spiennes en Belgique et à Cissbury en Angleterre.

On a retrouvé dans le département de l'Oise des exploitations semblables à Champignolles, commune de Sérifontaine et à Nointel.

A ces deux localités, nous venons en ajouter une troisième : Velennes, aux environs de Beauvais.

Sur la droite du chemin qui conduit de cette commune à Fouquerolles, immédiatement en quittant le village, on voit, presqu'au sommet de la côte, une marnière dont le sol est de niveau avec la route. Les propriétaires, MM. Lasne et Proucelle, en retirant il y a une dizaine d'années de la craie pour l'amendement de leurs terres, ont mis à jour des galeries qui

(1) Extrait d'une communication faite à la Société Académique de l'Oise, le 17 février 1902.

sont en grande partie comblées. Dans le fond de la marnière, qui forme un arc de 20 mètres de longueur dont la route serait la corde, on remarque trois ouvertures. Celle de droite donne accès à un couloir long de 8m50, sur lequel s'ouvrent quatre galeries dont la profondeur varie de 2 à 3 mètres. Les deux autres ouvertures, à gauche, qui ne communiquent pas entre elles, ni avec les galeries de droite, sont profondes, l'une de 2 mètres, l'autre de 3 mètres (fig. 12).

En examinant avec attention les lieux, on est amené à faire quelques constatations intéressantes :

1° A l'extrémité droite de la carrière, on observe que le sol superficiel, dont le niveau est à 3m environ au-dessus de celui du chemin, a été remanié sur une largeur de 3m80 et une épaisseur de 0m50 à 0m60. C'était sans aucun doute l'orifice d'un puits d'exploitation.

2° Immédiatement au-dessous, on trouve de la craie en petits fragments et un dépôt argileux, gras et gluant, présentant dans sa masse une strate noirâtre d'argile ferrugineuse. Cette craie et cette argile formaient le remblai du puits.

3° Entre la craie et l'argile, nous avons découvert des débris de bois de cerf et deux bois complets avec leurs andouillers.

4° La galerie de gauche, peut-être même les deux, si elles n'appartiennent pas à un autre puits, étaient reliées au premier par un couloir qui ne devait pas avoir moins d'une dizaine de mètres de longueur. Il nous a été assuré par un témoin oculaire que, lorsqu'en abattant la craie on était arrivé en regard de la dernière excavation de gauche, le sol s'était affaissé d'une manière très sensible. Nous avons remarqué, en effet, qu'il existe à cet endroit une dépression et qu'après les pluies l'eau y séjourne.

Dans les galeries, qui ont une profondeur verticale d'environ 5m50 à partir de l'orifice des puits, il est facile de voir que le banc de silex a été partout atteint et que les néolithiques se sont arrêtés à 0m20 au-dessous de la couche de la matière première qu'ils recherchaient.

L'extraction de la craie à ciel ouvert ayant détruit une partie du puits, on ne peut se rendre un compte exact du plan suivi par les préhistoriques. Il existait sans doute à Velennes, comme ailleurs, un puits central de la partie inférieure duquel rayonnaient des galeries horizontales de directions.

irrégulières, remblayées au fur et à mesure qu'une galerie nouvelle était ouverte.

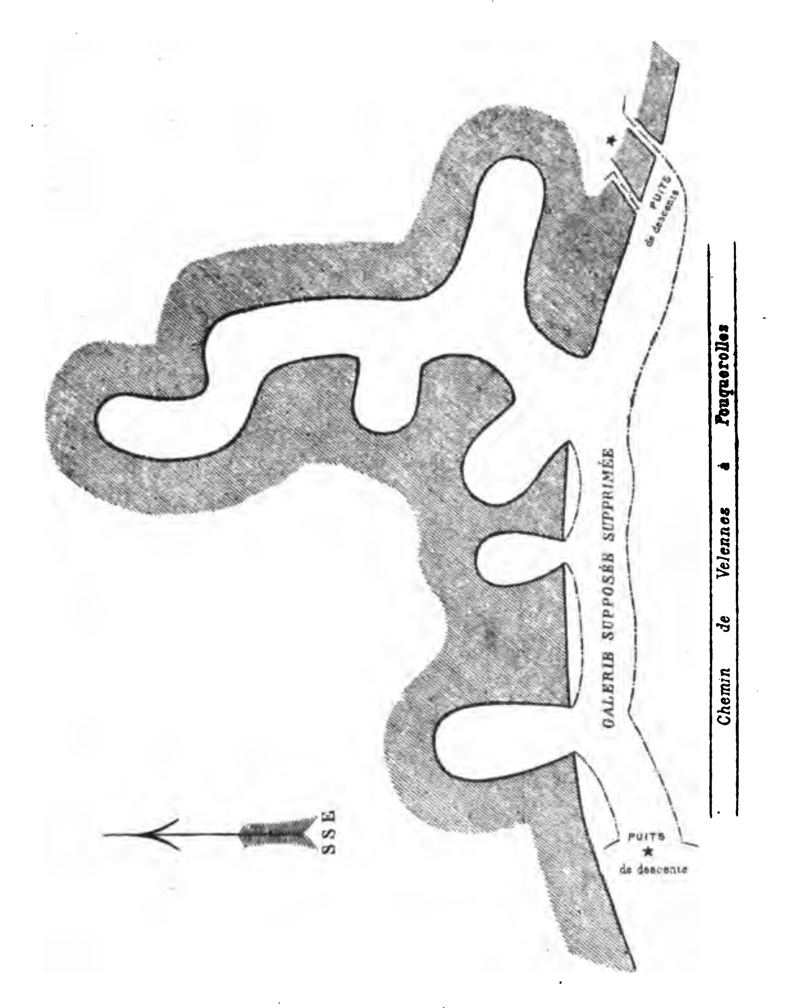


Fig. 12. — Plan des galeries de Velennes (Oise). Echelle 1/150.

Sur les parois de la dernière galerie de gauche, on voit encore d'assez nombreuses traces de coups de pics en bois de cerf, facilement reconnaissables aux stries caractéristiques laissées par ces outils sur la roche crétacée.

Le silex extrait des galeries devait tantôt se travailler sur place, tantôt s'exporter au loin. Nous avons pu constater que dans les environs immédiats de nos puits se trouvaient de nombreux déchets ; nous avons aussi récolté quelques instruments, bien que la mauvaise saison ne nous ait pas permis de longues recherches

Des découvertes du même genre que celle de Velennes ont sans doute été faites sur d'autres points de notre département, mais sans attirer malheureusement, l'attention d'hommes spéciaux. Il a été recueilli par des ouvriers des bois de cerf ayant servi de pics à divers endroits, et notamment à Hardivillers, près Breteuil, dans la craie phosphatée, et à Auchy-la-Montagne, dans la craie blanche.

LES MUSÉES DU DÉPARTEMENT DE L'AISNE [1]

SAINT-QUENTIN. — Petit musée d'histoire naturelle et d'archéologie, au Palais de Justice, fondé en 1856 (Conservateur : M. Théophile Eck). Ce musée comprend notamment la collection paléontologique Carré, acquise par la ville de Saint-Quentin et renfermant des fossiles des terrains portlandiens des environs de Boulogne-sur Mer, de la craie des environs de Saint-Quentin, des terrains tertiaires du Laonnois et des alluvions de l'Oise, grévière de Viry-Noureuil. Depuis quelques années, ces collections ne sont pas visibles, par suite de la demolition des bâtiments de l'ancienne abbaye de Fervaques, occupés par le tribunal. Un nouveau Palais venant d'être construit, il est à espérer qu'elles seront prochainement réinstallées et rouvertes au public.

— Musée Lécuyer, Hôtel Lécuyer, fondé en 1886. Petite série d'histoire naturelle locale. Silex taillés moustériens de Cologne-Hargicourt (Aisne). Série archéologique intéressante (verreries remarquables). Industrie romaine de Vermand et Saint-Quentin. Mérovingien de la région (fouilles de Lucy-Ribemont, Caulaincourt, Rouvroy et Morteville). Outillage complet d'un orfèvre du v[e] ou vi[e] siècle. (Conservateur : M. Th. Eck).

LAON.— Musée de la ville, 9, rue du Bourg et Chapelle des Templiers, fondé en 1851. Série d'histoire naturelle. Minéralogie, remarquable collection Thibesard. Préhistorique : haches en bronze de la collection Hidé. Série d'archéologie surtout locale. Romain de Nizy-le-Comte, Etreux Goudelancourt, Blanzy, Vailly et Bazoches. Mérovingien. (Conservateur : M. Labouret).

(1) Aux musées du département de l'Ain indiqués dans le précédent numéro il faut ajouter :

CHATILLON-SUR-CHALARONNE. — Musée à l'Ecole supérieure, fondé en 1881. toire naturelle et archéologie. (Conservateur : M. le D[r] Edouard.)

IZERNORE. — Musée à l'Hôtel de Ville. Archéologie romaine locale.

Soissons. — Musée de la Ville, à l'Hôtel de Ville, fondé en 1857. Belle série minéralogique. Intéressante collection géologique divisée en deux parties, une générale, l'autre régionale, cette dernière bien classée. Préhistorique (silex et faune de Cœuvres). Archéologie de diverses provenances. (Conservateur: M. Collet).

— Petit Séminaire de Saint-Léger. Géologie locale.

Vervins. — Musée de la Ville, à l'Hôtel de Ville, fondé par Papillon. Géologie, Préhistorique et Archéologie (Conservateur : M. Mennesson).

— Musée de la Société archéologique.

La Fère. — Musée Jeanne d'Aboville, à la Justice de paix, fondé en 1875. Série d'histoire naturelle formée principalement de la collection Rigaut. Quelques objets d'archéologie. (Conservateur : M. Moisson ; sous-conservateur : M. Magnier).

Chauny. — Musée scientifique.

Chateau-Thierry. — Musée de la Société historique et archéologique de l'arrondissement, maison de La Fontaine, rue Jean de La Fontaine. Archéologie. (Conservateur : M. Henriet.) Ce musée possède des instruments en pierre paléolithiques et néolithiques, ainsi que des objets de l'âge de bronze, entre autres une magnifique épingle remarquable par sa grandeur et sa grosseur.

NOUVELLES

Conférences anthropologiques.

A la séance de la Société d'Anthropologie de Paris du 4 juillet 1901, un certain nombre de membres de cette Société demandèrent à ce que des conférences publiques et gratuites soient organisées par elle pendant les mois d'hiver. Les signataires de la proposition s'exprimaient ainsi : « Ce serait non seulement une excellente propagande de nos idées, qui ne pourrait que rehausser encore la notoriété scientifique de notre Société, mais encore un moyen facile de vulgariser les connaissances et les méthodes sur lesquelles sont basées les sciences anthropologiques, dans un milieu qui nous échappe presque complètement aujourd'hui et dans lequel nous pourrions trouver d'excellentes recrues pour l'avenir. »

Acceptée par la Société, puis par une Commission nommée spécialement pour l'examiner, la proposition fut ensuite renvoyée au Comité central et finalement rejetée par ce Comité, dont la majorité était hostile à cette innovation.

Devant ce refus, les signataires, plus que jamais persuadés de l'utilité des conférences qu'ils réclamaient, se réunirent le 6 février 1902, sur l'initiative de M. le D[r] Chervin, et décidèrent la fondation d'une Association indépendante d'étude et de vulgarisation, ayant pour titre : *Conférences anthropologiques.*

Six conférences ont été faites dès 1902, dans la salle de l'Institut Psycho-Physiologique, obligeamment mise à la disposition de l'Association par M. le D[r] Bérillon. Les conférenciers furent MM. Jacques Bertillon, Martial Imbert, Léon Gérardin, Charles Alluaud, Paul Nicole et J. de Baye.

Ces conférences eurent un plein succès.

L'Association a renouvelé cette année son bureau, qui est ainsi composé : Président, M. le D[r] A. Chervin. Vice-présidents : MM. Paul Nicole et Georges Raynaud ; secrétaire : M. Paul de Mortillet ; trésorier : M. le D[r] Félix Régnault.

Les conférences de 1903 auront lieu le mercredi, à 8 h. 1/2 du soir, dans le même local que l'année dernière, 49, rue Saint-André-des-Arts.

Voici la liste des huit premières :

21 Janvier. — M. L. Gérardin. — A la conquête de l'aliment : Parmentier.

28 Janvier. — M. G. Raynaud. — Le Communisme avant l'idée de propriété : Ancien Pérou.

4 Février. — M. G. Courty. — La France à l'époque préhistorique.

11 Février. — Mme Daria Marie. — La Musique populaire russe.

18 Février. — M. le Dr Leredde. — Rôle biologique de la lumière.

25 Février. — M. G. Raynaud. — Le Communisme avant l'idée de propriété : Ancien Mexique.

4 Mars. — M. Paul Nicole. — Essai de genèse chrétienne : Les Deutéro-chrétiens.

11 Mars. — M. Emile Soldi. — La langue sacrée : Origine des religions, des arts et des écritures antiques.

Société d'archéologie de Marseille.

La Société d'archéologie de Marseille, constituée le 17 juillet 1902, vient combler une véritable lacune. Son but est l'étude de l'antiquité préhistorique et historique en Provence, étude jusqu'ici beaucoup trop négligée et qui ne peut manquer de prendre, sous son impulsion, un très fécond essor. Elle a déjà réuni les premiers éléments d'un Musée d'archéologie préhistorique et historique, que des recherches et des dons vont rapidement enrichir. Elle se propose en outre de publier un *Bulletin*, d'établir une bibliothèque spéciale, d'organiser des excursions publiques et d'encourager par des subventions les fouilles et les explorations. Nous souhaitons à cette nouvelle et utile Société une longue et brillante existence.

Ecole russe des sciences sociales

L'école russe des Hautes études sociales, fondée à Paris en 1901 et dont les cours ont lieu rue de la Sorbonne, 16, est, à notre connaissance, le premier établissement de ce genre qui ait songé à introduire l'anthropologie dans son programme.

L'enseignement de cette science a été confié à notre savant et obligeant collègue M. Th. Volkov, qui fait le samedi, de 11 heures à midi, un cours d'*anthropologie générale* comprenant le *préhistorique*, et le mercredi, de 11 heures à midi, un cours d'*ethnographie comparée*.

LIVRES ET REVUES

O. Desmazières. — **Essai sur le Préhistorique dans le département de Maine-et-Loire** (3e Supplément). Angers, 1902, pages 175 à 201.

Dans ce troisième supplément à son très intéressant travail sur la préhistoire de l'Anjou, publié en 1895 par la Société d'Etudes scientifiques d'Angers, O. Desmazières nous tient au courant des trouvailles et des documents concernant la période de 1899 à 1902. La première partie est consacrée aux découvertes nouvelles, la seconde à la bibliographie et la troisième aux collections.

En fait de paléolithique, l'auteur signale les découvertes suivantes : un coup de poing en silex, long de 11 centimètres, trouvé dans le talus du chemin de la Bruyère, à 500 mètres de la gare de Longué ; un autre, plus petit, trouvé à Angers, rue de La Fontaine, en défonçant le sol d'un jardin ; enfin deux coups de poing triangulaires trouvés dans la commune de Gonnord.

La période néolithique est mieux représentée. Diverses communes ont fourni en assez grand nombre des haches polies, la plus grande partie en diorite ; quelques-unes sont en silex, schiste, quartzite et autres roches. La commune de la Plaine, à elle seule, a donné environ 200 haches en diorite. Ces pièces sont généralement ramassées dans les champs par les cultivateurs. Cependant M. Simon, instituteur à la Pommeraye, en a recueilli une dans une cave et une autre dans un grenier, où elles avaient probablement été placées pour préserver la maison de la foudre.

Des instruments en silex, lames, grattoirs, etc., et quelques pointes de flèches ont également été récoltés par divers collectionneurs. M. Vincent, instituteur à Saint-Sauveur-de-Flée, a reconnu sur le territoire de la Plaine trois stations robenhausiennes, aux lieux dits le *Verger*, la *Pigassière* et le *Pigarreau*. Les silex qu'on y recueille sont de couleurs variées : noir, gris, blanc teinté de rose, et en général d'assez petites dimensions. Ils proviennent de rognons étrangers à la commune. Exceptionnellement, on a rencontré à la Plaine, comme à Gonnord, à Douces, et dans les communes voisines, des lames et des pointes en silex blond du Grand-Pressigny, atteignant jusqu'à 18 centimètres de longueur.

Si les haches polies abondent dans le département de Maine-et-Loire, on y trouve aussi les instruments qui servaient à leur fabrication.

M. Fraysse, secrétaire de la sous-préfecture de Baugé, a découvert le 19 décembre 1901, sur la commune de Pontigné, un beau polissoir. Il est situé à 200 mètres à l'ouest de *Pierre-Couverte*, à mi-distance de ce domaine au chemin de Lude, au milieu d'un champ dépendant de la ferme de la *Motte*. Enfoui au niveau du sol, une seule face émerge de terre, offrant une longueur de $1^{m}35$ sur une largeur moyenne de $0^{m}70$. Deux rainures bien conservées et presque parallèles mesurant 57 et 54 centimètres de longueur, 4 centimètres de profondeur et 6 centimètres de largeur à leur ouverture supérieure, sont visibles sur la surface de la pierre, qui est d'un grès au grain très fin. Deux autres entailles plus larges se trouvent à gauche et à droite des premières. Le bloc présente en outre plusieurs dépressions, dont l'une très nette, en forme de cuvette, que l'usure et le frottement des haches a polie. Il est permis de supposer qu'à l'époque néolithique, ce bloc de grès devait être dégagé du sol d'une hauteur de $0^{m}70$ à $0^{m}80$. Les besoins de la culture ont fait niveler le terrain sur lequel il est situé et il s'est trouvé enfoui par suite de l'exhaussement du sol.

Un autre polissoir, également en grès, a été acquis par M. Michel pour le Musée Saint-Jean d'Angers. Il a été trouvé dans les landes d'Escouflant et mesure environ $0^{m}90$ sur $0^{m}45$. La forme du bloc est très irrégulière. Une des faces, présentant une surface plane, porte une rainure de 44 centimètres de longueur sur 4 de largeur et 3 de profondeur au milieu.

Le Musée de Cholet s'est également enrichi d'un nouveau polissoir, qui est venu compléter la série importante des monuments de ce genre rencontrés aux environs de cette ville. Ce polissoir, qui est en granit, a été trouvé en 1895 dans l'ancienne chaussée du *Grand-Jard*, sur les bords de la Moine.

O. Desmazières signale enfin, d'après M. Fraysse, un bloc de pierre qui pourrait bien être un menhir dressé par la main de l'homme. Il est situé sur le bord d'un fossé, dans un coin du champ de la *Motte*, commune de Pontigné, près du polissoir cité précédemment. Sa largeur est de $1^{m}50$, son épaisseur de 1 mètre et il émerge du sol de $1^{m}20$; mais on peut lui attribuer une hauteur de 2 mètres en tenant compte du changement de niveau du sol environnant.

C. Boulanger. — **Le Menhir christianisé de Clairy-Saulchois et les Croix de pierre de Barleux et de la Chaussée Tirancourt** (Extrait de la *Revue Picarde*, 1902).

L'auteur a déjà publié plusieurs mémoires sur les monuments mégalithiques du nord de la France et particulièrement de la Picardie.

Le travail que nous signalons aujourd'hui est consacré à quelques mégalithes sur lesquels le christianisme a mis son empreinte.

C'est d'abord le menhir de Clairy-Saulchois, dans le canton de Molliens-Vidame. Il est situé entre le village de Clairy et le château de Saulchois, à 1500 mètres environ des habitations, et ombragé par quelques chênes. Ce menhir a été découvert en 1842 par Albert de Gillès, près de l'endroit où il se trouve actuellement, sur le sommet d'une colline orientée au midi ; il était fracturé en deux morceaux et reposait au milieu d'un épais lit de cendres. A. de Gillès a fait dresser cette pierre et placer au sommet une croix portant un Christ avec, au pied, une plaque de cuivre sur laquelle on lit l'inscription suivante.

CALVAIRE DE SAINT-VAST
ÉRIGÉ LE 9 OCTOBRE 1864
SUR CE MONUMENT DRUIDIQUE TROUVÉ NON LOIN D'ICI EN 1842
ET POUR RAPPELER
LE CIMETIÈRE SAINT-VAST
OU FURENT ENTERRÉS JUSQUES EN L'ANNÉE 1785
LES DÉFUNTS DES PAROISSES
DE CLAIRY, CREUSE, REVELLES, PISSY ET GUIGNEMICOURT
R. I. P.

La pierre supportant la croix présente au regard la forme d'un losange dont une des extrémités est légèrement enterrée. Ses dimensions sont : hauteur, 2m10 ; partie en terre, 0m80 ; largeur à la base, 1m00 ; largeur au milieu, 1m30 ; épaisseur au milieu, 0m60 ; épaisseur au sommet, 0m40. La croix a 1m40 de hauteur.

Les deux faces de ce bloc de grès, qui paraît provenir de Villers-Bocage, à 20 kilomètres environ de Clairy, sont naturelles, mais les côtés auraient été taillés. On remarque sur la face principale des cavités naturelles. Une d'elles, plus grande que les autres, a été élargie par le frottement à sa partie inférieure. Au-dessus est une perforation naturelle traversant le grès de part en part.

Des tombes gallo-romaines ont été retrouvées sur l'emplacement occupé par cette pierre et Charles Cauët, d'Amiens, a recueilli au même endroit de nombreuses pointes de flèches et des tranchets en silex.

Le second monument décrit est une croix de pierre érigée sur la place publique du village de Barleux, canton de Péronne.

D'après une tradition conservée parmi les habitants, elle aurait été taillée dans un *monument druidique*. Tronquée au-dessous des bras en 1636 par un boulet de canon espagnol, il n'en reste aujourd'hui que le fût en grès, de forme octogonale, au sommet duquel on a scellé vers 1844 une croix en fer. Ce fût a 2m25 de hauteur et chacune de ses huit faces mesure 0m09 de largeur ; il descend de 1m33 dans la maçonnerie qui le maintient debout.

Cette croix est en grande vénération, et les habitants de Barleux la parent souvent de fleurs.

A 5 kilomètres de Barleux, près du cimetière de Fouillères, existe une autre croix monolithe en pierre, plantée dans une dalle et mesurant 0m98 de hauteur.

C. Boulanger signale encore une belle croix en pierre, haute de 4 mètres, à la Chaussée-Tirancourt, canton de Picquigny, sur le talus gauche du chemin qui conduit à Tirancourt. Elle est de style gothique de la dernière période et se compose d'un fût octogonal reposant sur un socle supporté par trois degrés.

Au sommet du fût se trouve une croix, présentant sur sa face antérieure un Christ crucifié et au revers une statuette de saint Jean-Baptiste. Suivant une légende à laquelle elle a donné naissance, cette croix aurait été élévée à l'endroit où serait morte une jeune fille assassinée par son fiancé.

Ces croix n'indiquent pas toutes d'anciens menhirs, mais il n'est pas douteux que certaines d'entre elles peuvent être regardées comme des monuments préhistoriques christianisés par leur transformation en croix, et c'est à ce titre qu'elles nous intéressent.

E. M. — Iak rozkopywac kurhany. (Comment faut-il fouiller les kourganes?). *Swiatowit*, vol. IV. Varsovie, 1902.

L'art de fouiller n'est pas à dédaigner du tout, et il n'est nullement superflu de donner, même dans une publication purement scientifique comme *Swiatowit*, quelques conseils pratiques à ceux qui veulent fouiller les kourganes sans être préparés à ce genre de travail. On dira peut-être qu'il serait encore mieux de conseiller à ces personnes de ne pas toucher à ces monuments préhistoriques..., mais étant donné qu'on les fouillerait quand-même, et qu'assez souvent on les explore pour les sauver des pillards qui ne cherchent que des objets à vendre, de semblables conseils ne sont pas inutiles.

Après avoir indiqué les moyens de reconnaître les kourganes dont l'élévation n'est pas facile à remarquer, l'auteur recommande une série des travaux préparatoires, comme dressage du plan, déterminations de la hauteur, etc. Puis il recommande les procédés purement techniques pour fouiller les monuments. Ces procédés dépendent des dimensions des kourganes ainsi que des caractères de leur structure intérieure. Il est indispensable, en tout cas, de connaître exactement la hauteur du monument et l'auteur conseille de laisser pour cela des « témoins » ou d'ériger des poteaux indicateurs en bois. Les procédés pour fouiller les petits kourganes. destinés à disparaî-

tre, n'exigent pas d'explications. Pour fouiller les kourganes de dimensions plus considérables, de sept à dix aunes d'élévation, l'auteur recommande de faire des tranchées en commençant par le côté sud, ce qui donne la possibilité d'aborder le squelette par le côté, et non par les extrémités. Quand on veut fouiller des kourganes de trois ou quatre aunes de hauteur et de forme assez régulière, on peut enlever le sommet et continuer par un puits, quoique d'après l'auteur lui-même, on soit exposé dans ce cas à ne rien rencontrer, et à supposer le tumulus vide alors qu'il renferme en réalité une sépulture, surtout lorsque le monument est partiellement déformé par le labourage, une route, etc. Les tertres des kourganes aplatis n'ayant que six aunes de hauteur peuvent être fouillés par une tranchée très large ou par une série des plusieurs fossés parallèles. Dans ce dernier cas, la terre provenant de la fosse la plus éloignée du centre des kourganes peut être jetée en dehors de ce dernier, et la terre des fossés suivants peut servir à les combler l'un après l'autre, ce qui est important quand il s'agit d'une parcelle de terre cultivée ou destinée à des constructions, chemins, etc. Pour les kourganes de dimensions très considérables, de quinze à vingt-cinq aunes de hauteur, l'auteur préfère creuser quatre ou même un plus grand nombre de fossés ou de tranchées dirigés vers le centre du monument. Enfin les kourganes les plus grands doivent être fouillés en ouvrant d'abord une large tranchée se transformant ensuite en un tunnel. Mais dans le cas où les kourganes contiennent des chambres funéraires, les procédés qui précèdent ne sont pas applicables, et la terre doit être enlevée couche par couche, très régulièrement, pour découvrir tous les détails de la construction souterraine. En faisant tout cela, il faut ne pas oublier que le tertre peut bien être composé de plusieurs couches très différentes.

Il est bien difficile d'ajouter quelque chose à ces conseils très pratiques ; il nous semble seulement que l'auteur n'insiste pas suffisamment sur la nécessité de relever le plan et de faire des coupes de chaque tertre fouillé, en indiquant très exactement la place des objets trouvés.

Th. Volkov.

G. Lafay et L. Lex. — **Carte de l'âge de la pierre dans l'arrondissement de Mâcon.** Mâcon, 1902.

Carte très claire, accompagnée d'une courte mais intéressante notice explicative, donnant la liste des musées, des collections et des trouvailles examinés par les auteurs ; la bibliographie de ce qui a été publié sur les fouilles et les découvertes faites dans le pays; un répertoire alphabétique des communes, dans lequel sont signalés les

ateliers, stations, sépultures, découvertes isolées et mégalithes : une liste des stations et foyers des berges des deux rives de la Saône ; enfin un index spécial des autres stations et des ateliers.

Sur les cent trente communes de l'arrondissement de Mâcon, soixante-cinq ont fourni des souvenirs de l'âge de la pierre. Quarante-quatre n'ont donné que des instruments isolés.

Les stations, au nombre de vingt-quatre, sont réparties sur quatorze communes. Quelques-unes contenaient des industries de différentes époques. On a constaté de l'acheuléen dans deux, du moustérien dans trois, du solutréen dans deux, du magdalénien dans une et du robenhausien dans vingt et une. Signalons parmi ces stations : les grottes des Tanières (moustérien), à Vergisson ; la grotte de la Veuve Bridet (robenhausien) à Vaux-Verzé, et le gisement classique du Crot-du-Charnier, à Solutré, surtout riche en solutréen, mais qui a aussi livré de l'acheuléen, du moustérien et du magdalénien.

La commune de Tournus, une des mieux partagées, ne compte pas moins de six stations robenhausiennes.

Quant aux ateliers, il en existe sur douze communes. Leur nombre s'élève à dix-huit, dont deux ont fourni de l'acheuléen, deux du moustérien, trois du magdalénien et cinq du robenhausien.

La plupart des ateliers et des stations sont disséminés sur les plateaux d'argile à silex qui dominent la vallée de la Saône à l'ouest.

Un seul monument mégalithique est mentionné; c'est un menhir situé au hameau de Pierre-Levée, à la Chapelle-sous-Brancion.

Le Gérant : Paul Bousrez.

TOURS IMPRIMERIE PAUL BOUSREZ.

1re ANNÉE. N° 3 MARS 1903.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

LES PAROIS GRAVÉES ET PEINTES
DE LA
GROTTE DE LA MOUTHE
(DORDOGNE)

Par **Emile RIVIÈRE**

C'est au mois de juin 1895, par une lettre adressée au Président de l'Académie des sciences, que j'ai, pour la première fois, appelé l'attention sur la découverte de quelques dessins gravés sur les parois de la grotte de la Mouthe.

Mais avant de parler de ces figurations, je crois devoir rappeler ici l'historique des grottes à gravures que j'ai, *le premier*, publié en 1897, dans les Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris et dans les Comptes rendus du Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences (session de Saint-Etienne).

I

La première grotte à gravures dont il ait été fait mention, que je sache, est la grotte espagnole d'Altamira, située dans la commune de Santillana del Mar (province de Santander). Sa découverte remonte à l'année 1868, mais ce n'est qu'en 1879, que Don Marcelino S. de Sautuola y aperçut par hasard, dans une seconde visite, *des peintures représentant divers ani-*

maux et y fit alors une exploration sérieuse. L'année suivante, il en publiait les curieux résultats (1).

Peu de temps après, M. Edouard Harlé, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, s'y rendait à son tour, l'explorait et publiait, en 1881, dans les *Matériaux pour servir à l'Histoire de l'Homme*, une notice (2), dont la conclusion relative à l'âge des dessins est : 1° que les belles peintures du plafond sont fort récentes ; il semble probable, dit-il, qu'elles aient été faites dans l'intervalle des deux premières visites de M. de Sautuola, de 1875 à 1879 ; 2° que plusieurs autres dessins sont aussi récents ; 3° enfin que plusieurs teintes rouges à raies noires du plafond et plusieurs dessins de la paroi datent de quelque temps et non pas, tant s'en faut, de l'époque des débris (3).

L'année suivante (1882), au Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, session de la Rochelle, M. Vilanova, professeur de paléontologie à Madrid, traitant, à son tour, dans la séance du 21 août, la question des dessins d'Altamira, qu'il avait « étudiés plus d'une fois (4), chargé par le Ministre de Fomento d'une mission spéciale à ce sujet, » critiquait vivement ces conclusions et, défendant son ami M. de Sautuola, soutenait qu'il n'avait été victime d'aucune supercherie. Il invoquait toute une série « d'arguments en faveur de l'antiquité vraie des dessins et peintures de la caverne d'Altamira ou Santillana ».

M. Vilanova terminait sa communication en déclarant qu'il « considérait les dessins et les peintures de Santillana comme contemporains des objets en os gravés aussi avec des pointes en silex ».

Je me bornerai à rappeler qu'il en a été de même des dessins de la Mouthe, qui, tout d'abord, ont été regardés aussi comme récents. De même que M. de Sautuola, j'ai été

(1) Don Marcelino S. de Sautuola. — *Breves apuntes sobre algunos objetos prehistoricos de la provincia de Santander*. — Madrid, 1880.

(2) Edouard Harlé. — *La grotte d'Altamira, près de Santander (Espagne)*, avec une planche. 1881.

(3) Sans connaître exactement les conclusions de l'étude que M. Cartailhac en a faite au mois d'octobre dernier, je crois savoir que toutes ces figurations, peintures et dessins, sont aujourd'hui considérées par lui comme réellement préhistoriques.

(4) Vilanova. — *Sur la caverne de Santillana*.

pris plus ou moins violemment à partie, voire même accusé en propres termes « de compromettre le bon renom de l'Anthropologie préhistorique (1) ».

On voulait bien reconnaître que je n'étais pas l'auteur desdits dessins, mais on disait nettement que j'étais la dupe, la victime d'un véritable faussaire. On alla même jusqu'à citer son nom. Je n'en fus, il est vrai, nullement ému et n'en continuai pas moins l'étude de la grotte, soutenant absolument l'ancienneté, l'antiquité paléolithique des dessins, envers et contre mes contradicteurs (2). D'ailleurs, dès le mois d'août 1896, la plupart de ceux qui voulaient bien visiter La Mouthe et l'étudier attentivement reconnaissaient bien vite leur authenticité, si prévenus fussent-ils contre elle, avant de les avoir vues.

Mais je n'insiste pas, je tiens seulement à remercier ici la Société historique et archéologique du Périgord, dont une délégation, composée de MM. de Roumejoux, président, marquis de Fayolle, vice-président, Durand, Aublant, Ladevi-Roche et Féaux rapporteur, venait, sur mon invitation, le 10 août 1896, étudier sur place les parois gravées de La Mouthe, je tiens, dis-je, à la remercier d'avoir, la première, déclaré entre autres choses, dans son rapport, que « la comparaison de ces dessins avec ceux si connus que l'on retrouve sur les os et les bois de Rennes quaternaires, montre bien que ce sont les mémes mains qui les ont faits et qu'on y retrouve

(1) Congrès de Saint-Etienne, 1897 (Association française pour l'avancement des sciences).

(2) N'avait-on pas, d'ailleurs, soutenu autrefois que les squelettes humains que j'avais découverts en 1872, 1873 et 1874, en Italie, dans les grottes des Baoussé-Roussé, dites de Menton, étaient néolithiques, alors que dès le premier jour, je les avais affirmés, sans la moindre hésitation, paléolithiques, magdaléniens. Pendant longtemps, il en a été ainsi, quoique j'aie protesté. Aujourd'hui, mais depuis quelques années seulement et après vingt-cinq ans de lutte, on reconnaît unanimement que la vérité était de mon côté.

Citerai-je encore les gravures des Lacs des Merveilles, au Val d'Enfer, en Italie, que je suis allé étudier en 1877, et que, à mon retour de mission, je considérais également comme préhistoriques, contre divers savants qui les regardaient comme l'œuvre de bergers de nos jours. Il a fallu que d'autres découvertes du même genre fussent faites dans une région voisine — il est vrai qu'elles n'étaient pas miennes — pour que mon opinion fût enfin admise.

la même hardiesse de lignes et d'attitudes parfois réellement artistisques (1). »

Après Altamira, vient la grotte de Jean Louis ou de Chabot, située dans l'arrondissement d'Uzès à Aiguèze (Gard) sur la ri ve gauche de l'Ardèche. Elle a été signalée pour la première fois, je crois le 4 mai 1889, à la Société d'Anthropologie de Lyon, par M. Léopold Chiron, instituteur à Saint-Just d'Ardèche, comme présentant, sur ses parois, certains dessins gravés. L'ancienneté de ces gravures ne fut pas admise non plus à l'époque, mais dans une seconde note intitulée : *Le magdaléen du Vivarais*, datée de septembre 1893 et parue dans une revue publiée à Privas (2), l'auteur revient sur le même sujet en quelques lignes, accompagnées de deux gravures : l'une : « de la paroi de droite du rocher intérieur avec dessins entaillés, sur laquelle on voit des lignes formant le corps d'un homme, les bras pendant le long du corps et les jambes écartées » ; l'autre « de la paroi de gauche du même rocher intérieur avec dessins entaillés, où l'on voit un arc tendu. Il y a ensuite tant de lignes tracées les unes sur les autres qu'il est difficile de distinguer, dit l'auteur, ce qu'on a voulu y graver. Les dessins se continuent sous une couche de stalactite de huit centimètres d'épaisseur. »

Dans cette grotte de Chabot, M Chiron nous apprend qu'il a trouvé de nombreux « ossements de Rennes et de Cerfs » associés à « des enclumes, des percuteurs, des nucléus et beaucoup de silex, prouvant qu'elle a été habitée par le type *magdaléen* », mais il ne dit pas, dans cette seconde note, s'il considère les dessins et les lignes décorant les parois comme l'œuvre des contemporains du Renne.

Mon savant collègue de la Société d'Anthropologie de Paris, le docteur Paul Raymond, « connaissait depuis longtemps ces gravures, bien connues aussi d'ailleurs des paléontologues de la région, mais pas plus autrefois qu'aujourd'hui encore (3) il

(1) *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 1896. Rapport de M. Maurice Féaux, intitulé : Une excursion à la Grotte de La Mouthe, près les Eyzies.

(2) *Revue historique, archéologique, littéraire et pittoresque du Vivarais*, t. 1, pp. 437-443, année 1893.

(3) *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*, année 1896, pp. 643-645.

n'était fixé, dit-il, sur leur valeur et leur date d'exécution... Est-ce par les hommes qui ont habité cette grotte à l'époque de la Madeleine, que les traits curieux de ses parois ont été gravés ? Je ne sais, ajoute M. Raymond. Tout ce que je puis dire, c'est que cette grotte a été habitée à l'époque magdalénienne, qu'elle ne semble pas l'avoir été pendant toute la période néolithique ; qu'elle l'a été de nouveau à l'époque gallo-romaine, ainsi qu'en témoignent les objets que j'y ai pu recueillir... »

Enfin la communication de mon collègue lui ayant été suggérée par le mémoire (1) dont j'avais donné lecture à l'Académie des sciences, dans la séance du 28 septembre 1896, sur la grotte de la Mouthe, il termine, en disant qu'il est curieux de voir dans deux « grottes magdaléniennes » celle de Chabot et celle de la Mouthe « des gravures analogues et que le rapprochement s'imposait. Je me garde bien de conclure, ajoutait-il et ce n'est que comme pierre d'attente, que je signale cette intéressante particularité. »

Dans la courte discussion qui suivit la communication de M. Raymond, — j'ai le regret de n'y avoir pas assisté, — le docteur Capitan disait, de son côté, que « peut-être il faudrait voir, sur les gravures de la grotte de M. Raymond, deux jambes de cheval qui rappellent celles de l'animal observé par M. Rivière » (2).

Il s'agissait également d'un des Equidés de La Mouthe. Depuis lors, le docteur Raymond a publié un très intéressant volume sur le préhistorique dans l'arrondissement d'Uzès, dans lequel il traite, au chapitre III, de la grotte magdalénienne de Jean-Louis ou de Chabot (3). Après en avoir donné une description détaillée, après avoir indiqué les fouilles qu'il y a pratiquées et les résultats qu'elles lui ont donnés, il en arrive à conclure que « les traits gravés sur ces parois, traits qu'il a étudiés à nouveau, sont bien de la main de l'homme et que leur origine intentionnelle ne saurait être mise en doute (4) ».

(1) Mémoire publié *in extenso* avec figures, dans la *Revue scientifique* du 24 octobre 1896.

(2) *Loc cit.*, p. 645.

(3) Paul Raymond. *L'arrondissement d'Uzès avant l'histoire*, pp. 48-52.

(4) *Ibid.* p. 52.

D'autre part, M. Capitan, ayant, au mois d'avril 1901, « visité la grotte Chabot, sous la conduite de MM. Lombard-Dumas et Chiron, a reconnu, montré à ses guides, puis calqué, au milieu de l'enchevêtrement des traits en tous sens de la paroi de gauche, trois petits animaux, dont l'un à long cou, très nettement caractérisés. De plus, dit-il, un certain nombre de grands traits, qui avaient été pris pour des arcs, semblèrent correspondre à la figuration de plusieurs éléphants, ainsi que M. Lombard-Dumas l'avait pensé..... Sur la paroi de droite, il existe nettement plusieurs figures d'Equidés (1) ».

Je rappellerai également ce que je disais en 1897, touchant l'historique des grottes à gravures, dans ma première communication sur La Mouthe, à la Société d'Anthropologie de Paris : « La découverte des dessins gravés et coloriés aux temps phréhistoriques, dans la grotte de La Mouthe, se trouve heureusement confirmée par celles de deux de mes collègues bien connus : M. François Daleau (de Bourg-sur-Gironde) et M. Félix Regnault (de Toulouse), dont l'attention a été mise en éveil sur des faits semblables, par mes diverses communications et publications sur la grotte de La Mouthe.

« En effet, M. François Daleau m'annonçait, le 2 septembre 1896, qu'il explorait depuis plusieurs années une caverne quaternaire, dont les parois portent des gravures peu déchiffrables. Le rocher, ajoutait-il, est mal éclairé, peu dur et humide, les creux sont à peu près remplis de terre détrempée.

« Il s'agit de la grotte de Pair-non-Pair sise dans la commune de Marcamps, canton de Bourg-sur-Gironde (Gironde), dont les gravures remonteraient à l'époque de Solutré, ainsi qu'il me l'a écrit dans sa lettre du 19 mai 1897, où, à sa réponse aux questions que je lui avais adressées, il ajoutait que l'un des animaux gravés de Pair-non-Pair présentait un grand air de famille avec l'un de ceux de la grotte de La Mouthe (2) ».

J'avais, du reste, cru pouvoir affirmer, dès qu'il m'eut communiqué ses premiers dessins, la grande analogie existant entre certaines gravures de nos deux grottes. D'autre part, M. Piette m'écrivait, au mois de décembre 1896, qu'il consi-

(1) *La grotte des Combarelles*, par L. Capitan et H. Breuil (*Revue de l'Ecole d'Anthropologie*, t. XII, page 34. Paris 1902).

(2) Bulletins de la Société de Paris, année 1897, p. 316.

dérait les gravures de Pair-non-Pair comme appartenant incontestablement aux premières époques de la période glyptique.

Tout le monde connaît cette belle découverte de mon collègue et ami M. François Daleau, et nul préhistorien ne saurait contester l'antiquité des gravures de Pair-non-Pair, dont chacun a pu voir les moulages à l'Exposition universelle de 1900.

Quant à M. Félix Regnault (de Toulouse) il m'écrivait, le 25 avril 1897, que « mes découvertes de peintures préhistoriques dans la grotte de La Mouthe, avaient éveillé ses souvenirs et qu'il venait de revoir une caverne (1) qui renferme des dessins à la sanguine d'animaux et d'objets indéterminés dessinés sur les parois de la dite caverne ».

Je visitais, le 6 mai 1898, la grotte de Marsoulas, sur son invitation et en sa compagnie et celle de l'abbé Cau-Durban, qui l'avait fouillée en 1883 et avait publié, en 1885, une première brochure sur les recherches qu'il y avait faites. J'examinais avec le plus vif intérêt et avec tout le soin possible les dessins et les peintures qui m'avaient été signalés par M. Regnault. Si un ou deux d'entre eux me parurent présenter au point de vue de la gravure quelque analogie avec ceux de La Mouthe, par contre, je fus très perplexe sur l'antiquité des peintures, je dirai même, très franchement, que d'aucunes me semblèrent, sinon récentes, du moins peu anciennes. J'avais certainement tort, puisque des nouvelles recherches qui y ont été entreprises depuis lors, ainsi que de la visite qu'y firent, au mois d'août dernier, plusieurs membres de la section d'Anthropologie du Congrès de Montauban, il ressort que les dites peintures seraient, selon l'expression même de M. E Cartailhac, « une réédition de Altamira, de Font-de-Gaume, etc. (1) ».

Mais j'avais été très impressionné et par la fraîcheur du coloris rouge vif de certaines figurations et par la déclaration de l'abbé Cau-Durban, qui nous affirmait n'avoir jamais aperçu aucun dessin sur les parois de la grotte, ajoutant aussi que, pour lui ces peintures étaient récentes. Enfin, M. E. Cartail-

(1) La grotte de Marsoulas (d'après une seconde lettre de M. Félix Regnault du 5 juin 1897).

(2) Association française pour l'avancement des sciences (Congrès de Montauban, 1902. — Comptes rendus, 1re partie, p. 246).

hac, qui avait visité Marsoulas à l'époque des fouilles de M. Cau-Durban, ne les avait pas non plus remarquées. Je dois ajouter, de plus, que l'opinion de M. Adolphe Carnot, professeur à l'Ecole des Mines et membre de l'Institut, que j'avais prié, sur la demande de M. Regnault, d'analyser des échantillons de la matière colorante des dites peintures, n'était pas favorable à une haute antiquité. Il avait constaté, en effet, qu'il s'agissait d « un enduit à l'oxyde de fer, sans trace de plomb ni de mercure, d'une sorte de peinture à l'eau, ayant pénétré la roche (1) ». Enfin, je dois dire encore, pour ma défense, que je n'avais pu pénétrer dans la grotte de Marsoulas, qu'à une vingtaine de mètres environ de l'entrée et que nombre de figurations ont été mises à découvert, depuis lors, au fond de la grotte, c'est-à-dire à 60 mètres environ, à la suite, je crois, de déblais importants.

Bref, les peintures de Marsoulas sont bien de l'âge du Renne, dont l'abbé Cau-Durban a recueilli, dans les foyers de la grotte, des restes plus ou moins nombreux, associés à une grande quantité de silex, à des instruments en os et à des os et des bois de *Cervidés* gravés de traits, parmi lesquels il faut citer — pièce des plus intéressantes — « un fragment de côte portant une gravure d'Ovibos, dessiné d'une façon remarquable » (2).

Je crois devoir borner ici cet historique, devant le compléter dans ma notice sur les grottes et les stations préhistoriques du Périgord que j'ai fouillées, notamment par celui de la grotte des Combarelles, que j'ai explorée de 1891 à 1894 (3), et par l'exposé des circonstances qui m'ont empêché, à deux reprises différentes, en 1896 et en mars 1902, d'aller étudier la grotte d'Altamira.

Je ne parlerai pas ici non plus ni des rochers gravés des Lacs des Merveilles, en Italie, ni des importantes découvertes de gravures sur roches de M. Flamand et d'autres savants en Algérie.

(1) Lettre de M. Adolphe Carnot, du 27 mai 1898.

(2) L'abbé Cau-Durban. — La grotte de Marsoulas (Haute-Garonne). — *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, année 1885, p. 341.

(3) La grotte des Combarelles, comme j'en ai parlé à l'Académie des sciences, dans les séances du 6 août et du 29 octobre 1894, et comme aussi j'en ai donné le plan dans une première notice accompagnée de dessins et d'une planche double, en 1894, au Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, session de Caen.

Je les réserve également pour ce même prochain mémoire et je passe immédiatement à la grotte de La Mouthe.

II

La grotte de La Mouthe est située au hameau de ce nom, dans la commune de Tayac, département de la Dordogne.

Elle se trouve à l'altitude de 193 mètres, soit à 123 mètres au-dessus du niveau de la voie-ferrée qui passe à 3 kilomètres environ de là (chemin de fer de Périgueux à Agen). Elle est au sommet d'une colline boisée, d'où la vue s'étend à une assez grande distance. Creusée naturellement dans le coniacien supérieur (crétacé supérieur), elle s'ouvre par une baie demi-circulaire (1), large de 10^{m}95 et haute de 3 mètres dans sa partie la plus élevée, au bord d'une sorte de cirque peu profond, cultivé généralement en vigne et maïs et dont le plus grand diamètre ne dépasse guère 180 mètres. Elle est précédée d'un petit plateau qui descend en pente douce vers le fond du cirque et dont le niveau était, le jour où je l'ai visitée pour la première fois, le même à peu près que celui de la grotte à l'entrée, par conséquent à 6 ou 7 mètres au-dessus du dit fond.

Enfin le hameau de La Mouthe (2), dont elle dépend, est à 300 mètres à peine du seuil de la grotte. J'ajoute, pour être aussi précis que possible, que l'orientation de celle-ci est Est-Sud-Est, et que la roche, dans laquelle elle est percée, est constituée, d'après M. F. Fouqué, professeur au Collège de France, membre de l'Institut, qui a bien voulu en examiner un échantillon, par un calcaire grenu, très peu cohérent et très impur, qu'elle est mélangée d'argile et qu'elle contient des grains de quartz.

Comme je l'ai dit dans mes diverses communications, c'est le 2 septembre 1894, à la fin de ma dernière campagne de fouilles aux Combarelles et à la veille de mon départ pour Paris,

(1) Que son propriétaire avait fait fermer depuis longtemps par un mur en pierres sèches avec porte centrale, convertissant ainsi l'entrée de la grotte en une sorte d'abri pour ses récoltes de betteraves et de pommes de terre.

(2) Ce hameau comporte treize maisons et une trentaine seulement d'habitants.

que j'ai vu cette grotte pour la première fois, et c'est le 24 juin 1895, que j'en ai commencé l'exploration avec mon personnel ouvrier habituel.

A mon arrivée, la grotte était, à partir du point où l'ouverture, semblable à celle d'un four, avait été mise à découvert deux mois et demi auparavant, était, dis-je, absolument dans l'état, m'a-t-on affirmé, où cette ouverture avait été reconnue par mon correspondant de Tayac, Gaston Berthoumeyrou, le 11 avril précédent, c'est-à-dire qu'elle était encore obturée presque jusqu'à la voûte. Cette ouverture, demi-circulaire, mesurait seulement, en effet, 37 centimètres dans sa plus grande hauteur et 62 centimètres de largeur.

Les travaux que j'y ai fait faire depuis cette époque (1) m'ont permis de l'ouvrir sur une longueur de près de 140 mètres, détours non compris, sur une hauteur minimum de 2 mètres, sauf dans quelques passages, et sur une largeur variant d'un à six mètres, selon les endroits, m'étant toujours efforcé de lui garder son aspect pittoresque, par la conservation, autant que possible, de ses piliers de stalactite plus ou moins énormes.

Les résultats de ces longues recherches, de 1895 à ce jour, sont :

1° La constatation, à l'entrée de la grotte et sur une certaine étendue, de trois époques préhistoriques bien distinctes, nettement superposées, savoir de haut en bas :

a. — Une couche sus-stalagmitique, exclusivement néolithique, caractérisée par un foyer gris noirâtre, renfermant une faune moderne, des morceaux de poteries noirâtres, grossières, un petit nombre de silex et deux fragments de hache polie ; j'y ai recueilli aussi des ossements humains. Ces diverses pièces se trouvent quelquefois soudées entre elles, dans la terre plus ou moins charbonneuse, le long des parois. Partout ailleurs elles sont libres et n'adhèrent pas à la stalagmite sous-jacente.

b. — Une stalagmite d'épaisseur très variable et dont la

(1) L'exploration complète de la grotte serait certainement terminée depuis longtemps, si elle n'avait nécessité, dès le premier jour, et si elle ne nécessitait encore un travail formidable et, par suite, des dépenses considérables, puisqu'il s'agit de l'extraction de plusieurs milliers de mètres cubes de terre et d'argile et de leur transport hors de la grotte, dans des conditions souvent des plus difficiles.

face inférieure adhère le plus souvent au foyer sur lequel elle repose immédiatement.

c. — Deux couches sous-stalagmitiques, paléolithiques ou quaternaires, superposées : la première ou supérieure formée par des foyers magdaléniens; la seconde ou inférieure, moustérienne, mêlée d'argile.

La première a une épaisseur qui varie entre 0m,40, chiffre minimum, et 0m55, chiffre maximum. Elle est composée d'une terre noirâtre, parfois un peu sableuse, mêlée de cendres et de matières charbonneuses en certains points surtout, où elle forme de véritables foyers. Tel est, par exemple, celui où j'ai trouvé, le 29 août 1899, la lampe en grès de La Mouthe, si curieuse par la gravure dont sa face externe est décorée — une tête de bouquetin présentant une grande ressemblance avec celle qui se trouve gravée sur la paroi droite de la salle dite de la Hutte — si intéressante aussi par les résidus charbonneux qui ont été retrouvés dans son godet et que M. Berthelot a analysés (1). Cette lampe était en plein foyer magdalénien, à 17 mètres environ de l'entrée de la grotte, non loin de la paroi gauche, à 0m29 au-dessous de la stalagmite et à 0m14 au-dessus de la couche moustérienne (2).

Les résidus charbonneux étudiés par M. Berthelot « sont semblables, dit-il, à ceux que laisserait la combustion d'une matière grasse d'origine animale, mal séparée de ses enveloppes membraneuses, telle que le suif ou le lard. Ce serait donc une matière de ce genre qui aurait été utilisée pour l'éclairage de la grotte ».

La couche magdalénienne renferme une faune nettement quaternaire avec, de temps à autre, des ossements plus ou moins brûlés. L'étude est loin d'en être achevée, et j'attends, pour la faire connaître, d'avoir terminé l'exploration de la grotte et recueilli ainsi tous les restes d'animaux, Vertébrés et Invertébrés, que celle-ci renferme.

(1) Berthelot. — Sur une lampe préhistorique trouvée dans la grotte de La Mouthe (*Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, séance du 30 septembre 1901).

(2) Emile Rivière. — La lampe en grès de la grotte de La Mouthe (*Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*, t. X, 4e série, 1899 et t. XII, 1901).

Je me bornerai donc à citer, pour le moment, parmi les animaux qui la constituent, les Mammifères suivants :

INSECTIVORES. — *Vespertilio*, *Erinaceus*.

CARNIVORES. – *Ursus spelæus*, *Ursus* plus petit que le *spelæus*, *Meles taxus*, *Canis lupus*, *Canis vulpes*, *Mustela foina*, *Hyæna spelæa*, *Felis lynx*, *Felis catus ferus*. L'ours excepté, toutes ces espèces sont relativement rares.

RONGEURS. — *Castor*, *Lepus* ; ce dernier est beaucoup moins nombreux que dans la couche néolithique.

PACHYDERMES. — *Equus*, de plusieurs tailles ; *Sus*, rare.

RUMINANTS. — *Cervus canadensis*, *Cervus elaphus*, *Cervus capreolus*, *Tarandus rangifer* (le Renne est l'espèce qui prédomine dans la couche magdalénienne), *Antilope*, *Cervus dama*, *Bos priscus*, *Bos* plus petit, *Capra primigenia*.

Quant aux Oiseaux, les restes en sont rares, et je ne les ai pas encore déterminés, non plus que les Mollusques, qui sont aussi très peu nombreux. Je citerai, parmi ces derniers, les espèces *Nassa* (l'une d'entre elles, *Nassa neritea*, a été percée d'un trou pour être portée comme bijou ou amulette), *Patella* et quelques coquilles fossiles genre *Rhynchonella* et *Terebratula*.

L'industrie du silex dans cette couche sous-stalagmatique supérieure est franchement magdalénienne ; les grattoirs y sont relativement rares, les lames par contre, y sont nombreuses et de toutes dimensions ; les plus grandes atteignent 15, 16 et 17 centimètres de longueur. Nombreux aussi sont les burins et de dimensions également très différentes ; quelques uns d'entre eux sont très gros et, bien en mains, ils peuvent avoir servi aux artistes préhistoriques qui ont décoré les parois de la grotte. J'ai recueilli aussi, dans cette même couche, de très jolies pointes et pointerolles, ainsi que quelques belles pièces solutréennes mêlées à l'ensemble magdalénien.

Les instruments et les armes en os, entiers ou cassés, ne sont pas nombreux. Je me bornerai à signaler, sans entrer dans une description que je réserve pour la monographie que je publierai, lorsque mes fouilles seront terminées : une très belle épingle, très fine, presque entière, longue de 18 centimètres ; deux petites flèches entières, très bien faites, longues respectivement de 4 à 5 centimètres, l'une d'elles est striée à la base de nombreux traits ; une série de pointes, poinçons,

pointes de sagaies et autres ; quelques fragments d'aiguilles. Je citerai aussi deux ivoires, taillés comme outils ; l'un d'eux, orné de nombreux traits gravés, présente un certain renflement sculpté et arrondi. Enfin je ne dois pas oublier un petit fragment d'ivoire, long de 0m056, épais de 0m011 et large de 0m,017, qui présente quatre faces à peu près planes, dont la plus longue, d'un blanc laiteux, est gravée de neuf traits, plus ou moins parallèles et dirigés perpendiculairement au bord le plus long de cette petite plaque (1).

Quant aux os gravés, ils forment une petite mais intéressante série par la disposition des traits qui les recouvrent. Sur l'un d'eux, il semble qu'on ait voulu représenter des têtes d'Equidés. J'ai trouvé aussi un fragment d'os d'oiseau extrêmement mince formant une sorte de cylindre creux, dont la face externe est ornée, sur tout son pourtour, de traits profondément gravés.

Enfin, je dois encore mentionner : 1° deux phalanges de Ruminants — le Renne probablement — percées d'un trou, permettant de s'en servir comme sifflets ; 2° deux petites pendeloques, l'une en os, l'autre en pierre ; six dents canines de Renne ; une dent incisive de Bovidé ; une dent canine de Canidé, probablement le *Canis vulpes ;* deux phalanges d'Ours. Toutes ces pièces percées l'ont été intentionnellement pour servir de pendeloques (bijoux ou amulettes).

La couche moustérienne, qui fait suite aux foyers magdaléniens dont je viens de parler, n'a pas le caractère intact de ceux-ci ; elle a été dissociée ou remaniée en partie par les eaux qui ont amené les argiles rouges dans la grotte de La Mouthe, de là leur aspect moins cendré mais plus brun, souvent même rougeâtre et argilo-sableux.

La faune y est surtout représentée par l'*Ursus spelæus*, dont j'ai recueilli, ainsi que dans certaines couches purement argileuses, nombre de dents, des ossements divers, des mandibules entières ou brisées ; j'ai mis à découvert aussi, dans la dite argile, plusieurs têtes d'Ours provenant d'animaux d'âges très différents La faune y est aussi représentée par l'*Hyæna spelæa*, dont j'ai trouvé également des mandibules, des dents et surtout une grande quantité (plus d'une centaine)

(1) *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*, année 1897, pp. 483-486.

de coprolithes; elle comporte enfin quelques restes du Renne. Je dois citer encore un petit fragment de dent de *Rhinoceros*, ainsi qu'un gros fragment de dent d'Hippopotame (très probablement) recueillis dans l'argile rouge.

Quant à l'industrie, elle est tout à fait moustérienne ; un grand nombre de silex ont été roulés par les eaux, comme en témoigne l'usure des arêtes ; nombre d'entre eux néanmoins sont encore fort beaux. Plusieurs belles pièces chelléennes s'y trouvent mêlées, je citerai, entre autres, une pièce mince, très peu bombée, bien retaillée sur ses deux faces, mesurant 0m15 de longueur sur 0m09 dans sa plus grande largeur. Sa pointe est intacte Cette pièce se trouvait à 14 mètres environ de l'entrée de la grotte, dans un foyer brun noirâtre, à 0m80 au-dessous de la stalagmite, associée à des restes d'animaux, dont l'Ours et le Renne.

Enfin, au-dessous de la couche moustérienne remaniée ou dissociée et en contact immédiat avec elle, on trouve, vers l'entrée de la grotte, une argile un peu sableuse, généralement très belle, d'autant plus pure et d'une épaisseur d'autant plus considérable qu'on pénètre plus avant dans la grotte.

Elle est en général extrêmement pauvre, si ce n'est en quelques points, en débris d'animaux et en silex. Elle ne renferme pas de coquillages. C'est cette argile qui recouvrait, en partie, nombre des gravures des parois de la grotte, dont il me reste à parler.

III

Sauf quelques traits gravés çà et là, tout à fait à l'entrée de la grotte, sur la paroi gauche, et que je n'ai reconnus que récemment, tant ils étaient recouverts d'une sorte de mousse, et à force d'examiner la roche avec un fort éclairage avec des lampes à acétylène, ce n'est qu'à une grande distance de l'ouverture qu'on aperçoit les premières gravures qui décorent les parois.

Le premier panneau est situé à 93 mètres ; il comprend à la fois la voûte et la paroi gauche ; les animaux qui y sont représentés sont de grande taille. Mais le travail de calque n'en étant pas encore terminé en ce moment, je me bornerai à citer, parmi ces dessins, celui d'un animal mesurant, du mu-

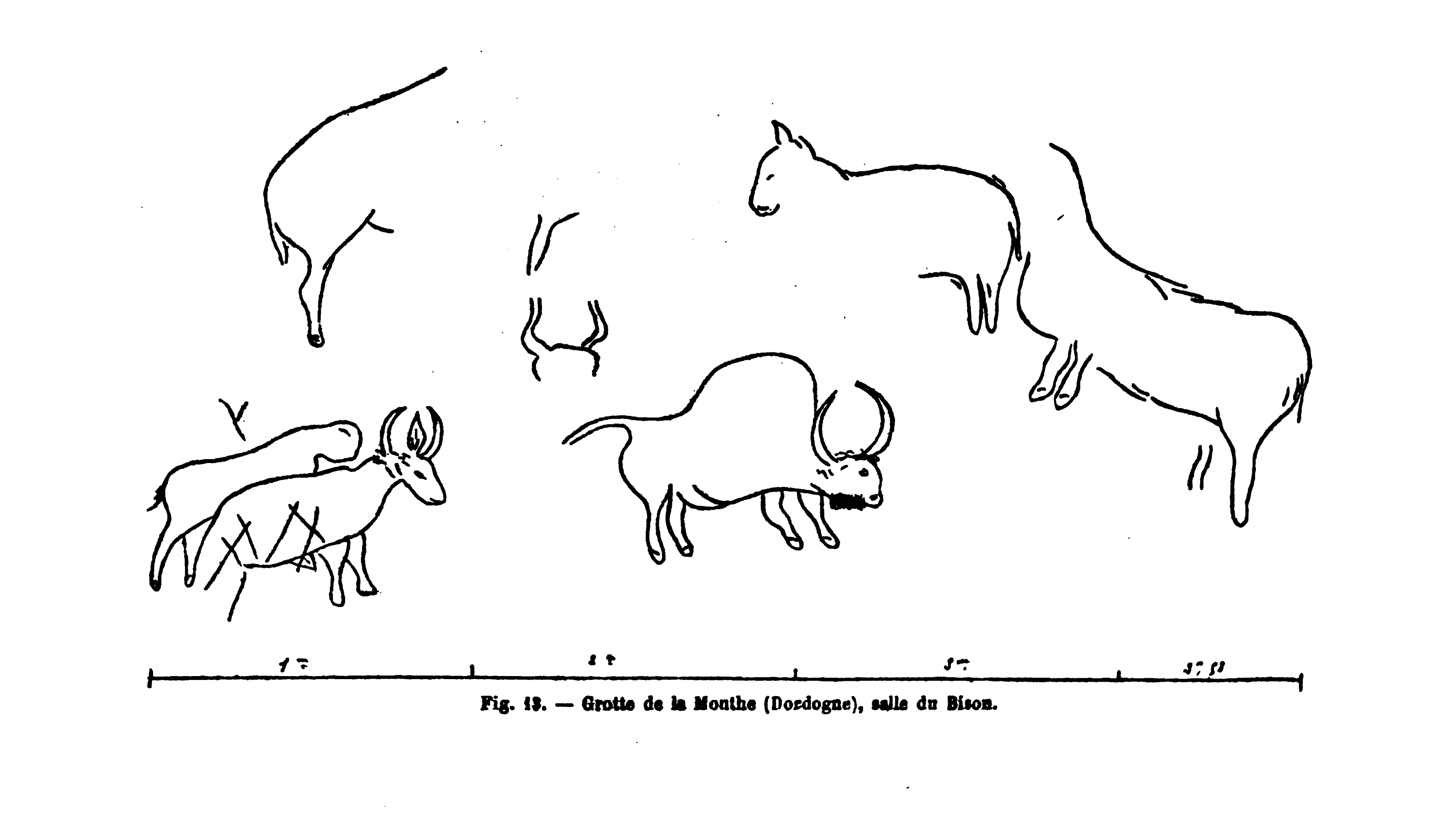


Fig. 13. — Grotte de la Mouthe (Dordogne), salle du Bison.

seau à l'extrémité de la queue, 1m88 de longueur. Le moulage, qui en a été fait par ordre du Ministère de l'Instruction publique, figurait à l'Exposition universelle de 1900, dans la galerie du palais du Trocadéro réservée à l'Anthropologie. Il appartient à la Commission des Monuments mégalithiques, à qui j'en ai fait don, dès la fermeture de l'Exposition.

Le second panneau (fig. 13) est celui de la salle du Bison (1), située à 97 mètres de l'entrée de la grotte. La longueur de la muraille est de 5m02, la partie décorée mesure 3m53 de longueur sur 1m75 de hauteur. Les animaux représentés sont au nombre de six.

Ce sont, de gauche à droite et en bas, deux animaux enchevêtrés, comme on le voit fréquemment sur les os gravés qu'on trouve dans les grottes de la même époque. L'un d'eux est informe, mais ses membres postérieurs, les seuls qui soient dessinés, semblent être ceux d'un Equidé ou d'un Ruminant; l'autre d'un dessin plus accusé, avec ses cornes nettement gravées, paraît être un Bovidé ; de ses quatre pattes, celles de devant sont seules figurées, le flanc droit est strié de quelques traits entrecroisés, dont deux se prolongent au-dessous du ventre.

La gravure de ces deux animaux mesure 90 centimètres environ. Elle est surmontée de quelques traits figurant le train de derrière, très bien dessiné, d'un autre animal, mais insuffisants pour déterminer l'espèce à laquelle il appartient.

Par contre, on aperçoit, en avant des deux bêtes enchevêtrées, un Bison remarquablement dessiné avec sa bosse énorme, exagérée, sa tête petite et ses cornes bien accusées comme celles du Bovidé dont je viens de parler.

Quant aux deux autres gravures de cette même paroi, la plus éloignée est celle d'un animal n'ayant pas de tête ou, si celle-ci existe, le dessin en est si fruste, que je n'ai pas pu la distinguer nettement, quelque soin que j'aie mis à la découvrir. L'animal qui le précède est incomplètement figuré, cependant la tête présente une assez grande ressemblance avec celle d'un félin, malgré certain petit appendice, qui se trouve presque au sommet du crâne et peut être aussi bien considéré

(1) J'ai dénommé les différentes salles de la grotte du principal dessin qui les décore.

comme une corne rudimentaire que comme une oreille dressée.

Sur ce même panneau on remarque encore quelques traits gravés çà et là, ainsi qu'un frontal de ruminant, surmonté de ses deux cornes incurvées.

Le troisième panneau de la grotte de la Mouthe, celui de la salle de la Hutte (planche I, fig. A), est situé à 16 mètres du premier, soit à 113 mètres de l'entrée, sur la paroi droite de la grotte, tandis que le précédent se trouve sur la paroi gauche. Il présente tout d'abord un Renne — il est certainement, de tous les dessins découverts jusqu'à présent, le mieux réussi – la tête, « d'un très joli dessin, est toute striée d'une foule de traits paraissant simuler des poils ; elle est surmontée d'un bois avec son andouiller de la base dirigé horizontalement d'arrière en avant. Les contours du museau sont bien accusés, mais le corps est un peu court » (1). Du reste, il est à remarquer que, même sur les animaux les mieux dessinés, les proportions ne sont jamais observées : tel animal a la tête trop petite ; tel autre, le corps trop volumineux ou trop court ; tel autre encore, les membres trop grêles. Néanmoins « la représentation de tous ces animaux, pour ainsi dire, est assez fidèle pour qu'on ait la certitude que les artistes qui les ont dessinés, les ont eus certainement sous les yeux. Cette conclusion est des plus importantes, car elle confirme une fois de plus l'antiquité de ces gravures, dont les auteurs ont été, sans aucun doute possible, les contemporains de ces animaux (2).

Les autres dessins de ce même panneau représentent : un Bouquetin dans l'attitude de la course, un Mammouth « dépourvu de trompe et de défenses, mais aux longs poils tombant ; une tête de Bovidé ; une sorte de cabane ou de hutte, l'unique représentation jusqu'à présent, que je sache, d'une habitation de l'homme à l'époque magdalénienne.

Elle est figurée de trois quarts, de façon à en laisser voir l'ouverture. Le dessin en est à la fois gravé et strié et de plus colorié en rouge plus ou moins brun foncé, parfois même noir

(1) Marcellin Boule. — *Les gravures et peintures sur les parois des cavernes.* (*L'Anthropologie*, 1901, p. 672.)

(2) Emile Rivière. — *Les parois gravées et peintes de La Mouthe, formant de véritables panneaux décoratifs.* (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*, séance du 19 janvier 1903).

comme le tachetage des Ruminants du quatrième panneau. L'extrémité antérieure du toit est précédée de trois chevrons, égalcment coloriés en rouge brun. Enfin on aperçoit à l'extrémité de ce panneau, long de 5 à 6 mètres, une sorte de Ruminant à la tête assez fine, pourvue de ses oreilles, mais dépourvue de tous bois ou cornes ; la partie antérieure du corps est sillonnée de nombreuses stries verticales. Derrière cet animal sont les traits, en *apparence* fraîchement gravés, que j'ai mis à découvert sous l'argile, en présence de savants du Congrès de Montauban.

Quant au quatrième panneau, ou panneau de la salle des Ruminants tachetés (Planche I, fig. B), il commence à environ 130 mètres de l'entrée de la grotte et s'étend sur une longueur de 8 mètres. Les dessins sont, de droite à gauche, ceux, tout d'abord, d'une sorte de Ruminant, la tête baissée vers le sol, comme s'il broutait, puis, au-dessus et en avant, d'un Equidé (peut-être une Hémione) à la course, à la tête fine et bien dessinée, au corps, par contre, un peu disproportionné. Derrière cet Equidé se trouve un Mammouth — le second qu'on aperçoive gravé sur les parois de la grotte ; cette fois on distingue bien la trompe et les défenses recourbées. L'animal est surmonté d'un Equidé barbu, dont la tête, seule, est bien représentée et dont le corps est uniquement figuré par la ligne dorsale, et l'arrière-train par une série de traits obliques de haut en bas et d'avant en arrière, simulant probablement les crins de la queue. A peu près au même niveau, on remarque une tête, à la crinière hérissée, aux oreilles droites, qui paraît être encore celle d'un Equidé.

Enfin, à 0m80 environ du Mammouth, on aperçoit deux animaux se faisant suite, tous deux dans l'attitude du repos : le premier est peut-être une Antilope, aux pattes antérieures projetées en avant comme raidies ; sa tête est d'un dessin trop fruste pour avoir pu être calquée fidèlement — aussi n'ai-je pas cru devoir la reproduire ici ; — elle est renversée en arrière ; il semble qu'elle soit surmontée de cornes assez longues, reposant presque sur le dos. Le corps est bien dessiné, surtout la bosse, la croupe, l'arrière-train et les membres postérieurs, quoique les proportions n'en soient pas parfaitement observées.

Les pattes de derrière sont non seulement gravées, mais

encore, en partie, coloriées en brun presque noir, notamment au niveau des articulations et des sabots. La queue, très courte (0m06), est relevée et formée par une touffe de poils. Enfin ce qui appelle surtout l'attention, c'est une série de taches, noirâtres également, qui s'étendent, au nombre de onze, sur une seule ligne et à des intervalles à peu près égaux, sur le flanc gauche et sur le tronc. J'ajoute que le ventre, très proéminent, semble être celui d'une femelle pleine, il est strié de nombreux traits horizontaux.

Quant au second animal, tacheté comme le précédent, de quinze marques également sur une même ligne, il ne mesure pas moins de 1m27 de longueur sur 1m08 de hauteur. La tête est aussi bien celle d'un Bovidé que celle d'un Renne, malgré les quelques traits qui la surmontent.

Tels sont les trois panneaux décoratifs de la grotte de La Mouthe, dont j'ai pu terminer récemment l'estampage ou le calque, avec la collaboration de M. Georges Courty, attaché au Muséum d'histoire naturelle de Paris, qui a bien voulu m'aider dans ce travail. (Quelques-uns des dessins qui y figurent avaient été calqués aussi pour moi par M. Breuil, au mois de septembre 1900.) Je les ai présentés, pour la première fois, à l'Académie des sciences, dans la séance du 19 janvier dernier : c'est aussi pour la première fois qu'ils se trouvent reproduits ici par la photogravure. Les dessins sont représentés au 1/20 environ de leur grandeur ; la distance qui sépare chacun d'eux y est fidèlement observée.

J'ajoute que tous les animaux qui figurent sur les trois panneaux décoratifs de La Mouthe, représentés sur les planches ci-jointes, ainsi que sur le panneau le plus rapproché de l'entrée de la grotte, ont tous été dessinés de profil sur la roche et que, si certains d'entre eux sont d'un très beau dessin, d'autres, par contre, sont d'une facture qui laisse fort à désirer. Il semble donc qu'ils ne sont pas l'œuvre d'un seul et même artiste, mais bien celle de plusieurs de ces graveurs préhistoriques, vivant aux temps magdaléniens.

Nous avons estampé encore d'autres animaux, M. Courty et moi, mais le travail de décalque ou report que j'en fais n'est pas assez avancé pour que j'en parle aujourd'hui.

Il me reste à parler maintenant, avant de terminer, sur la ou les matières colorantes qui ont servi à peindre au frottis

certaines gravures de La Mouthe, celles des animaux ta
tés qui figurent ici sur la planche I.

J'avais pensé que ces peintures auraient été faites avec
matière ocreuse, analogue à celle que l'on rencontre en a
dance dans les parages de la grotte. Il n'en est rien, to
moins pour les deux Ruminants tachetés de la salle du
car la teinte des stries colorées de la Hutte de la plan
est, en général, moins noire. Elle est même plutôt d'un
toujours foncé, il est vrai, mais un peu rougeâtre, com
de l'oxyde de fer se serait trouvé mêlé au manganèse.
est de même des trois chevrons dessinés au devant
Hutte, et près de son sommet.

C'est ainsi que, persuadé que j'avais affaire à une seu
même matière, à une substance ocreuse dans les deux
aussi bien pour la Hutte que pour les animaux tacheté
m'étais borné à prendre sur l'un de ces derniers un pe
leur peinture, afin de la soumettre à l'examen de M. le
fesseur Henri Moissan, membre de l'Institut.

Je compte réparer cette lacune lors de ma prochaine
pagne de fouilles à La Mouthe.

En attendant, je tiens à reproduire ici les résultat
l'étude que l'éminent chimiste a bien voulu faire sur
demande et qu'il a communiquée à l'Académie des scie
dans la séance du 19 janvier dernier, étude pour laquelle
prie de vouloir bien agréer tous mes remerciements.

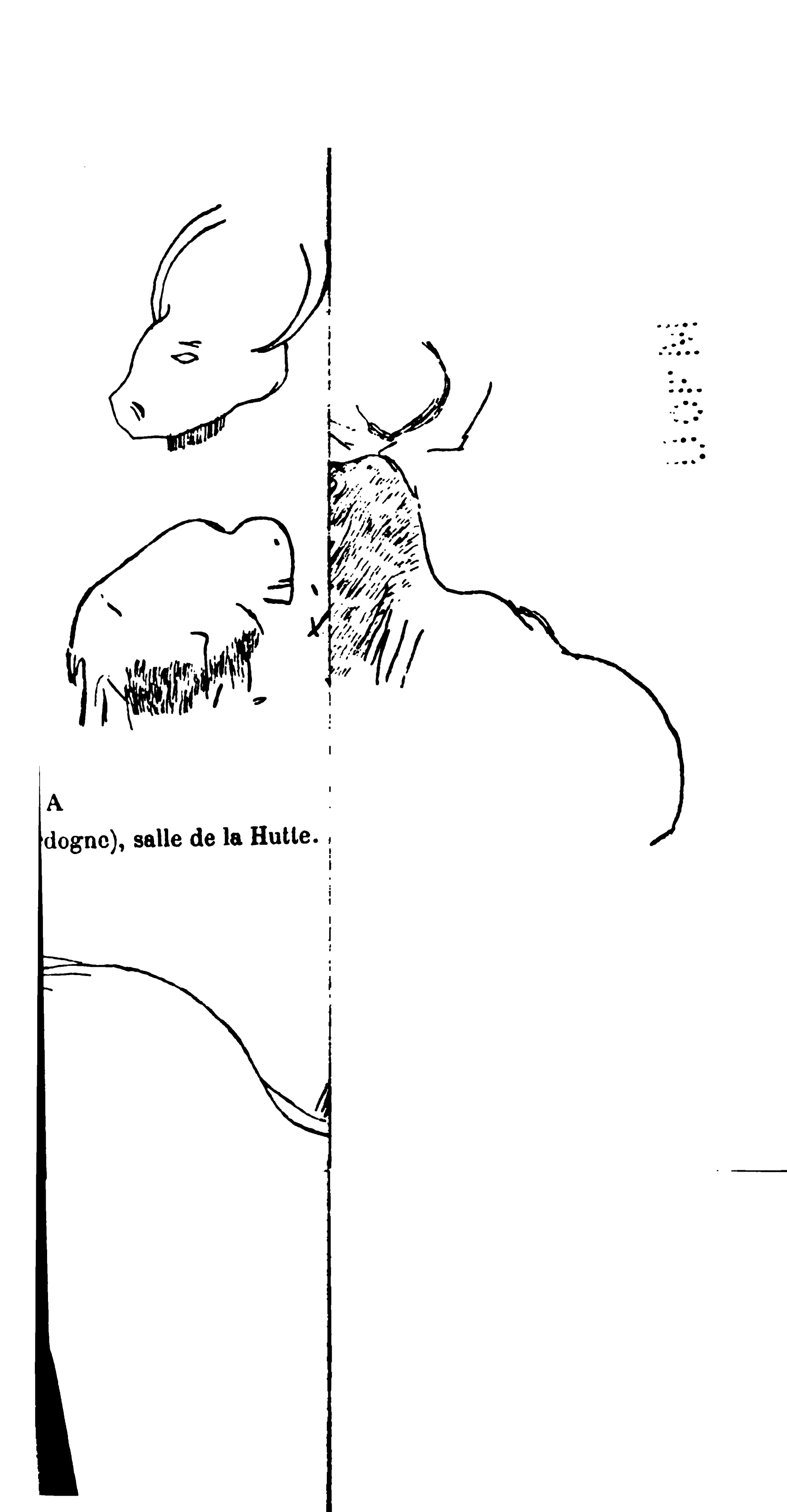
Voici la note de M. le professeur Moissan.

III

SUR UNE MATIÈRE COLORANTE DES FIGURES DE LA GROT DE LA MOUTHE (1)

M. Rivière, qui poursuit depuis longtemps des recherc
anthropologiques au moyen des matériaux recueillis dan
grotte de La Mouthe, a bien voulu nous remettre un éch
tillon d'une matière colorante noire provenant d'un de

(1) Henri Moissan. Comptes rendus, t. CXXXVI, 1903, p. 144.



A

dognc), salle de la Hutte.

certaines gravures de La Mouthe, celles des animaux tachetés qui figurent ici sur la planche I.

J'avais pensé que ces peintures auraient été faites avec une matière ocreuse, analogue à celle que l'on rencontre en abondance dans les parages de la grotte. Il n'en est rien, tout au moins pour les deux Ruminants tachetés de la salle du fond, car la teinte des stries colorées de la Hutte de la planche I est, en général, moins noire. Elle est même plutôt d'un brun toujours foncé, il est vrai, mais un peu rougeâtre, comme si de l'oxyde de fer se serait trouvé mêlé au manganèse. Il en est de même des trois chevrons dessinés au devant de la Hutte, et près de son sommet.

C'est ainsi que, persuadé que j'avais affaire à une seule et même matière, à une substance ocreuse dans les deux cas, aussi bien pour la Hutte que pour les animaux tachetés, je m'étais borné à prendre sur l'un de ces derniers un peu de leur peinture, afin de la soumettre à l'examen de M. le professeur Henri Moissan, membre de l'Institut.

Je compte réparer cette lacune lors de ma prochaine campagne de fouilles à La Mouthe.

En attendant, je tiens à reproduire ici les résultats de l'étude que l'éminent chimiste a bien voulu faire sur ma demande et qu'il a communiquée à l'Académie des sciences dans la séance du 19 janvier dernier, étude pour laquelle je le prie de vouloir bien agréer tous mes remerciements.

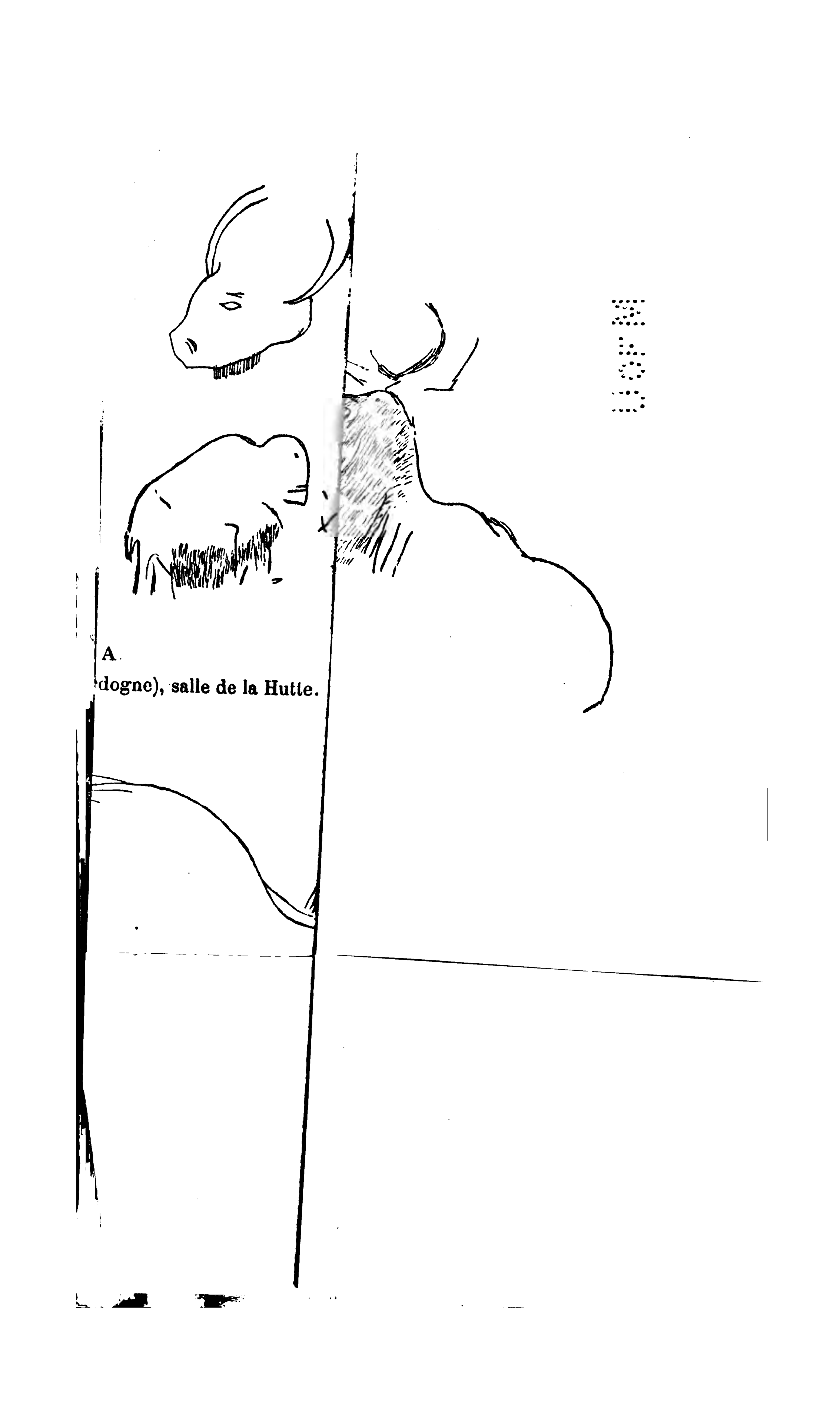
Voici la note de M. le professeur Moissan.

III

SUR UNE MATIÈRE COLORANTE DES FIGURES DE LA GROTTE DE LA MOUTHE (1)

M. Rivière, qui poursuit depuis longtemps des recherch anthropologiques au moyen des matériaux recueillis dans grotte de La Mouthe, a bien voulu nous remettre un écha tillon d'une matière colorante noire provenant d'un dessi

(1) Henri Moissan. Comptes rendus, t. CXXXVI, 1903, p. 144.



A.

dogne), salle de la Hutte.

gravé sur la paroi de cette grotte et remontant à l'époque magdalénienne.

Ce dessin, assez grossier, représente un Ruminant portant des taches noires. Ces dernières sont formées par des stries sur lesquelles la couleur a été étendue. Il se trouve à une distance de l'entrée d'environ 130 mètres.

Cette matière colorante, examinée au microscope est formée d'une poudre à grains très irréguliers, mélangés de petits fragments brillants et transparents. Ces derniers sont formés de parcelles de silice et de parcelles de carbonate de chaux. La poudre noire est irrégulière, elle a été obtenue par contusion, elle est entièrement formée d'oxyde de manganèse. Cette matière colorante est donc analogue par sa nature, avec celle de la grotte de Font de Gaume, sur laquelle MM. Capitan et Breuil (1) ont déjà appelé l'attention des savants. Seulement elle a été préparée avec beaucoup moins de soins.

Nous ajouterons que M. Rivière nous a présenté, en même temps, des surfaces calcaires dont certaines parties sous l'action des eaux, ont été recouvertes d'un dépôt irrégulier de sesquioxyde de fer hydraté et dont l'aspect était complètement différent de celui des couleurs fixées par la main de l'homme sur une fresque primitive.

De même, une dent canine d'*Ursus spelæus* qui nous a été remise par M. Rivière était recouverte d'un enduit noir brillant, très peu épais, ayant l'aspect de la plombagine et n'ayant pas la matité de la couleur noire décrite précédemment. Cette couche noire, superficielle, était formée d'oxyde de manganèse. La formation de cet enduit doit être attribuée à un dépôt d'oxyde de manganèse sous l'action d'une eau contenant une petite quantité de ce métal en solution, dépôt péroxydé ensuite par l'oxygène de l'air. Nous devons rappeler, à ce sujet, la remarque faite par Boussingault à propos de galets noirs rencontrés sur la côte de la Guayra au Venezuela (2). On sait qu'il en est de même pour certains granites de l'Orénoque, pour des Syénites des bords de la Mer Rouge, et

(1) Capitan et Breuil. Comptes rendus, t. CXXXIV, 1902, p. 1536, et H. Moissan. Comptes rendus, t. CXXXIV, 1902, p. 1539.

(2) Boussingault. — Sur l'apparition de manganèse à la surface des roches. (*Ann. de Chimie et de Physique*, 5e série, t. XXVII, 1882, p. 289.)

pour quelques roches cristallines du Congo. Ce phénomène est identique à celui indiqué par Lord George Campbell à propos de dents de poisson fossiles trouvées au fond des mers, auprès des Açores et des Philippines, dans l'expédition du *Challenger* (1).

Ce vernis noir ne saurait être confondu avec la matière colorante formant les taches du Ruminant de la grotte de La Mouthe.

(1) Voir aussi Gümbel. *Jahrb. für Mineral.* 1878.

DOLMEN DE MÉNOUVILLE (SEINE-ET-OISE)

FOUILLES DE 1902

Par **A. LE MAIRE**

Le Dolmen de Ménouville est situé entre La Chapelle, hameau de la commune de Vallangoujard, et Ménouville, à la limite de la commune de Labbeville.

Il est éloigné de la route de Paris à Beauvais par Pontoise et Méru d'une soixantaine de mètres, sur le flanc d'un coteau planté de sapins et de bouleaux. Cette partie appartient à M. le baron de Beurnonville ; un escalier rustique y conduit.

L'entrée d'un autre dolmen est située au sud tout près de là, mais cette entrée est factice. Il en est de même pour les menhirs érigés de place en place, ainsi que pour celui qui se trouve juste à la partie postérieure du dolmen de Ménouville. Ils sont dus simplement à la fantaisie de l'ancien propriétaire.

Cependant, à un kilomètre de là, au nord et sur le bord de la même route, se trouve un dolmen très intéressant, connu sous le nom de Dolmen d'Arronville.

Cette contrée est du reste très riche en ce qui concerne le préhistorique ; dans toutes les plaines avoisinantes, on trouve des objets de cette époque à la surface du sol.

Le Dolmen de Ménouville est du type des allées couvertes ; il est construit en pierres calcaires fournies par la région de Vallangoujard.

Il se compose d'un vestibule et d'une chambre séparés par une dalle de 1^m45 de hauteur, de 2^m30 de largeur et d'une épaisseur variant de 0^m25 à 0^m30 ; cette dalle est percée d'un trou, de manière à mettre en communication le vestibule et la chambre. Cette perforation est très grossière, contrairement à cell es qui existent dans les dolmens des environs de Paris,

qui sont généralement si bien travaillées. Elle mesure 0m75 de hauteur et 0m40 de largeur.

Le vestibule a 1m05 de largeur et 1m40 de longueur.

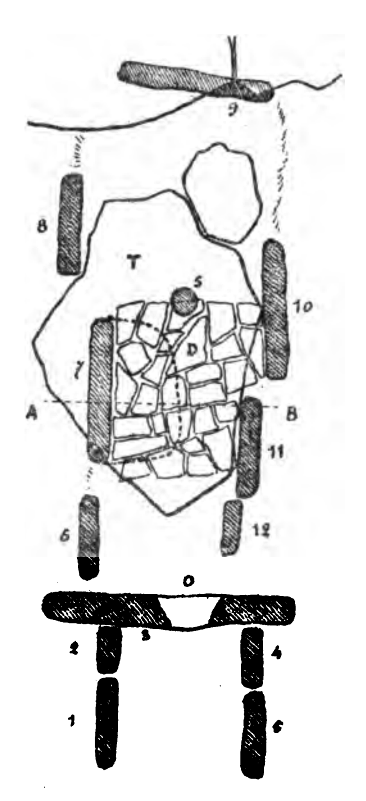


Fig. 14. — Plan du dolmen de Ménouville (Seine-et-Oise), d'après M. G. Fouju. Echelle 1/76

1, 2, 4, 5. Supports du vestibule. — 3. Support séparant le vestibule de la chambre. — O. Ouverture percée dans le support 3. — 6 à 12. Supports de la chambre. — T. Table de recouvrement. — D. Portion du dallage formant le plancher de la chambre. — 7. Support incliné à l'intérieur. — S. Sapin ayant poussé dans un trou de la table T.

De chaque côté se trouvent deux supports ; ceux du côté droit sont moins hauts que ceux du gauche.

Les supports du côté gauche ont 0m95. Ceux du côté droit : l'un 0m50 et l'autre 0m70.

La chambre est limitée par le support du fond et par trois supports de chaque côté. Cette chambre mesure 5m20 de longueur sur 1m50 environ de largeur.

Quant aux tables de recouvrement, il n'en reste qu'une actuellement, et encore cette table a basculé sur le côté gauche par suite de l'inclinaison de l'un des supports.

Cette table mesure 2m50 sur 2m80 ; elle est en calcaire très poreux surtout en son milieu, ce qui a permis à un sapin de prendre racine dans l'une des cavités.

Quant à la table qui recouvrait le fond du dolmen, elle n'existe plus : elle a dû être fragmentée comme le font supposer les blocs équarris qui se trouvent tout autour.

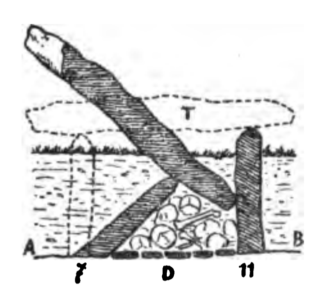


Fig. 15. — Coupe du dolmen de Ménouville, en A B. Echelle : 1/76
Les lignes pointillées indiquent la position primitive du support et de la table actuellement inclinés.

Ce dolmen a été le but d'excursions scientifiques, l'une organisée en 1891 par l'Ecole d'Anthropologie et l'autre le 12 mai 1902, sous la direction de M. A. de Mortillet.

L'exploration de ce dolmen a été commencée il y a une vingtaine d'années par M. l'abbé Barret, alors curé d'Amblainville (maintenant chanoine de Beauvais), qui a recueilli un certain nombre d'ossements humains.

Un malentendu étant survenu entre le propriétaire, M. de Beurnonville et M. l'abbé Barret, les choses en restèrent là.

Pendant l'excursion du 12 mai 1902, M. Fouju et un de ses amis M. Deschastres, fervent excursionniste et photographe habile, étant restés auprès du monument et ayant gratté la terre au-dessous de la table, trouvèrent un fragment de crâne

portant une blessure, une mâchoire inférieure, une rondelle cranienne et un second fragment de crâne.

De retour chez lui, M. Fouju s'apercevant que les deux morceaux de crâne s'adaptaient parfaitement, il forma le projet d'aller rechercher les parties qui manquaient pour compléter la pièce et en même temps de finir de fouiller le dolmen. Ces fouilles eurent lieu le 16 et le 25 mai 1902.

Dans ses fouilles, M. Fouju avait remarqué que les ossements, qui reposaient sur un dallage, étaient disséminés sans ordre naturel et que les crânes se trouvaient en plus grand nombre dans le fond de la fouille, entassés les uns sur les autres et pressés entre le support et la table renversée.

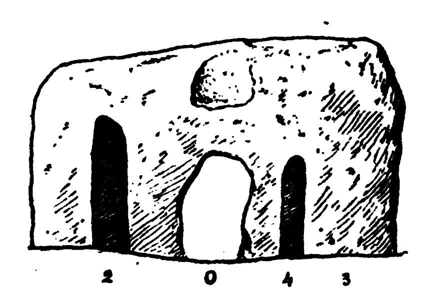


Fig. 16. — Coupe du vestibule du dolmen de Ménouville, montrant l'entrée de la chambre. Echelle : 1/50.

M. Fouju se promit bien de revenir et de recommencer ses recherches en prenant les précautions nécessaires pour éviter l'affaissement de la table que pouvait occasionner le vide pratiqué en enlevant les terres.

M. Fouju a recueilli plusieurs ossements qu'il a soumis à M. Manouvrier et sur lesquels il a publié une note insérée dans les *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* (1).

Parmi les crânes, quelques-uns portent des traces de trépanation.

Comme mobilier funéraire, une dizaine d'éclats de silex informes et autant de menus fragments de poteries ; deux ou

(1) G. Fouju. — *Fouilles au dolmen de Ménouville* (*Seine-et-Oise*), 1902.

trois de ces fragments proviennent de bords de vases et se trouvaient à l'entrée du dolmen.

Ayant obtenu l'autorisation du propriétaire, je pus continuer et terminer ces fouilles avec l'aide d'un ami, M. Lucien Ollier, habitant l'Isle-Adam.

Je commençai mon travail le dimanche 22 juin. Ce jour-là j'explorai le dessous de la table, en allant avec de grandes précautions car étant forcé de me tenir accroupi, comme du reste avait été forcé de le faire M. Fouju, vu l'espace très restreint, $1^{m}80$ de longueur, $1^{m}20$ de largeur et $0^{m}50$ dans la partie la plus haute, et me trouvant dans l'obscurité, j'avais toujours peur que le vide qui se faisait en retirant les ossements, n'amène l'affaissement de la table.

Dans cette fouille, je recueillis deux silex, quelques fragments de poteries et une notable quantité d'ossements. appartenant notamment aux membres inférieurs.

J'y allai de nouveau le mercredi suivant, 25 juin, et je continuai mes recherches sous la table (partie gauche). Je pus ainsi pratiquer un jour entre le support et la table, cette dernière surplombant la paroi du dolmen.

Dans cette partie je trouvai une grande quantité d'ossements fragmentés, toujours des tessons de poteries, mais ni silex, ni objets.

Le nombre de fragments de poteries néolithiques est très restreint (quatre). Tous les autres sont en poteries blanches à grains serrés et caractéristiques de l'époque romaine. Cela prouverait donc que le dolmen a été violé à cette époque.

Ces fragments de poterie consistent surtout en bords de vases. J'ai aussi rencontré quelques fragments de poteries noires et rouges.

Le dimanche 29 juin, fin des recherches sous la table, fragments de poteries et ossements.

Je retournai plusieurs fois, mais l'affaissement de la table m'empêchant de continuer par-dessous, j'entrepris de déblayer cette dernière.

Dans ce déblaiement et extérieurement au dolmen, je trouvai deux outils de silex blanc friable, semblables à ceux des Plateaux de Presles.

Le dimanche 21 septembre, le déblaiement fut terminé.

Enfin le mercredi 24 septembre, je pus fouiller la partie

gauche faisant suite à la table : plusieurs ossements recouverts simplement par la terre végétale, deux crânes dont l'un a subi une trépanation du vivant de l'individu (fig. 17), une dizaine de silex dont quelques tranchets, le reste composé d'éclats, une pendeloque en terre cuite, un poinçon en os et la pointe d'un autre.

Le dimanche 5 octobre, côté gauche (j'ai remarqué que ce côté était le plus riche) : une pendeloque en pierre transparente (quartz). Le trou de suspension étant percé obliquement, montre que cette perforation existait précédemment et

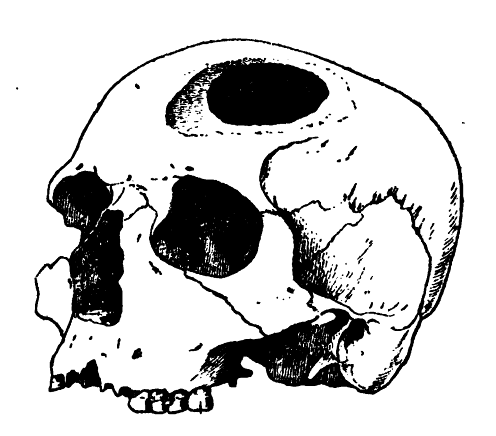


Fig. 17. — Crâne trépané. Dolmen de Ménouville.
Collection A. Le Maire.

naturellement dans la pierre. Une coquille percée, quelques éclats de silex, dont un fragment de hache polie, toujours des fragments de poteries. Sur le côté droit : une pointe de flèche à pédoncule à laquelle malheureusement il manque la pointe.

Mercredi 8 octobre : ossements fragmentés, comme du reste dans les fouilles précédentes.

Dimanche 19 octobre : fin de la fouille du four du dolmen, ossements en menus morceaux, quelques fragments de poteries et une pendeloque en os.

Cette fois le sol du dolmen formé d'un dallage en calcaire fut mis à nu.

Je retournai encore une fois dans le mois de novembre, pour

aller chercher les ossements destinés à être étudiés par M. Manouvrier et je fouillai avec une grande prudence le dessous de la table, partie droite, que j'avais négligée jusqu'ici de peur qu'un éboulement se produise. Je retrouvai un petit grattoir et une pendeloque en pierre brune.

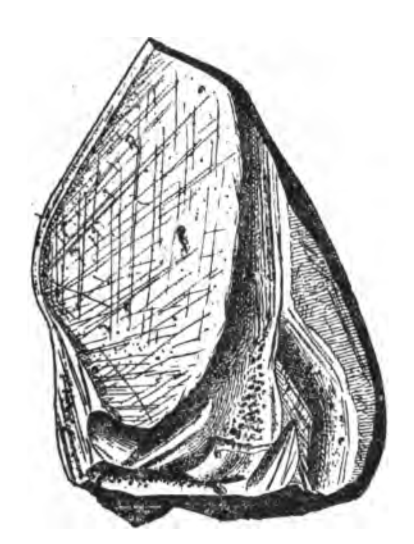


Fig. 18. — Rondelle cranienne. Dolmen de Ménonville. Collection G. Fouju. Gr. nat.

La rondelle cranienne appartenant à M. Fouju, dont il a été question plus haut, est la plus belle et la plus curieuse pièce de ce genre que nous connaissions. Sa forme est assez irrégulière. Elle ne mesure que 64 millimètres de long sur 42 de large. Les bords sont très nettement coupés au moyen d'un sciage, qui a laissé sur toute l'épaisseur de l'os des stries horizontales (fig. 18). La table externe est entièrement couverte de fines stries en tous sens, provenant de raclages répétés. On y voit aussi de profonds sillons, qui semblent indiquer que l'on a longtemps hésité avant de s'arrêter à la forme et aux dimensions que l'on s'est finalement décidé de donner à l'amulette.

LES MUSÉES DU DÉPARTEMENT DE L'ALLIER

MOULINS. – Musée départemental, au Palais de justice, fondé en 1845 par la Société d'émulation de l'Allier. Il est devenu la propriété du département, mais la Société n'a jamais cessé de s'en occuper (Conservateur : M. Gillet). Collections surtout locales. Préhistorique : atelier acheuléen de Tilly, à Saligny ; grotte des Fées de Châtelperron ; fouilles de Chézy, Gennetines, Saint-Ennemond. Gallo-romain : série des plus importantes provenant des fouilles des ateliers de potiers de Toulon près Moulins, Varennes, Vichy, Toury-sur-Besbre, Saint Pourçain-sur-Besbre, Gannat ; vases, statuettes et moules. Antiquités égyptiennes. Numismatique. Quelques pièces d'ethnographie. Histoire naturelle locale.

Monuments lapidaires dans le jardin du Palais de justice.

— Collection de l'Institution du Sacré-Cœur. Histoire naturelle générale.

— Collection du Pensionnat Saint-Gilles. Histoire naturelle et archéologie.

— Lycée. Série intéressante d'histoire naturelle offerte par Péron et Lesueur au retour de leur voyage aux terres australes.

CUSSET. — Musée. Archéologie.

NÉRIS. — Musée archéologique à l'Etablissement thermal.

SOUVIGNY. — Musée lapidaire dans les dépendances de l'église.

VICHY. — Musée archéologique, à l'Hôtel de ville.

VILLENEUVE-SUR-ALLIER. — Musée du château de Baleine. Collections réunies par les Adanson : herbiers, zoologie, ethnographie, etc. Parc planté d'arbres exotiques.

NOUVELLES

Société d'excursions scientifiques

La Société d'excursions scientifiques a renouvelé dernièrement son bureau, qui se trouve ainsi composé pour les années 1903 et 1904 : Président, M A. de Mortillet; vice-présidents, MM. G. Fouju et H. Chapelet ; secrétaires MM. Edm. Lhotte et Ch. Blin ; trésorier, M. Louis Giraux, 22, rue Saint-Blaise, Paris.

Nous pouvons, à cette occasion, annoncer la prochaine apparition du deuxième volume du *Bulletin* que publie cette Société. Il contiendra des comptes rendus des excursions faites en 1901 et 1902, illustrés de nombreuses figures.

Conférences anthropologiques.

La conférence que M. Paul Nicole devait faire le mercredi 4 mars à l'Association des conférences anthropologiques, 49, rue Saint-André-des-Arts, ne pouvant avoir lieu par suite de l'état de la santé du conférencier, sera remplacée par une conférence de M. le Dr Marcano, sur l'Ethnologie du Vénézuela.

Laboratoire d'anthropologie

Dans sa séance du 30 décembre 1902, le Conseil municipal de Paris a voté, sur le rapport de M. Chautard, l'attribution d'un certain nombre de bourses à des élèves de l'Ecole pratique des Hautes études. Nous relevons, parmi les noms des jeunes gens qui bénéficieront de ces bourses, celui de M. Laville, auquel est accordé un secours d'études de 600 francs pour suivre pendant l'année scolaire 1902-1903 l'enseignement du Laboratoire d'anthropologie.

Association française

Le prochain Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences se tiendra à Angers pendant les vacances de 1903, du 4 au 11 août. La 8e section (géologie et minéralogie) sera présidée par M. Lennier, directeur du muséum d'histoire naturelle du Havre, et la 11e section (anthropologie) par M. Zaborowski, archiviste de la Société d'anthropologie de Paris.

LIVRES ET REVUES

Commission des antiquités et des arts du département de Seine-et-Oise. XXIIe volume, 1902.

Le 22e volume des publications de cette Commission a paru récemment. Il renferme une notice de notre regretté collègue A. Fournez, intitulée : *Château de Saint-Germain-en-Laye et Musée des antiquités nationales*, résumé historique très concis sur ce monument, ses transformations et sa restauration. Nous y trouvons aussi une communication de Renet-Tener, relative à la découverte d'un dolmen faite à Presles, dans l'arrondissement de Pontoise, le 10 juin 1901. Des terrassiers travaillant à l'établissement d'une route nécessitée par l'agrandissement du parc du château de Presles et destinée à relier le gros de la commune au hameau de Prérolles, ont rencontré un monument mégalithique de très petites dimensions, affectant la forme d'un dolmen. Ce petit dolmen, décrit avec soin par G. Fouju (*Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, 1901, p. 373), se composait de quatre pierres plates en calcaire blanc du pays, formant une sorte d'auge de 1^{m}90 de longueur, 1^{m}20 de largeur et 0^{m}50 de profondeur, dont le fond était pavé de petites plaquettes de pierre. Il contenait des ossements humains appartenant à au moins huit individus et quelques objets d'industrie de l'époque néolithique : une belle hache polie en silex, longue de 18 centimètres, une petite hachette polie en serpentine avec trou de suspension, une pyrite de fer et quelques fragments de poterie. Le coffre était dépourvu de sa couverture et entouré de nombreux blocs de calcaire.

Le gérant : Paul Bousrez

TOURS, IMP. PAUL BOUSREZ.

1re ANNÉE. N° 4 AVRIL 1903.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

L'ÉPOQUE DURFORTIENNE

Par le Dr **Paul RAYMOND**.

A différentes reprises, j'ai signalé à l'attention des palethnologues cette curieuse époque durfortienne, qui s'étend comme un trait d'union entre les derniers jours de la pierre et l'aurore du bronze (1). Cette civilisation est si spéciale, l'emploi d'un métal simple, le cuivre, est si caractéristique, que l'époque dufortienne se présente à nous comme l'une des étapes les plus intéressantes de la Préhistoire. Il semble pourtant qu'elle soit peu connue de certains de ceux mêmes qui se sont le plus particulièrement consacrés à l'étude de la palethnologie, car si les auteurs qui s'occupent de l'âge du bronze constatent à ses débuts l'emploi régulier du cuivre et reconnaissent de ce fait, implicitement, l'existence de l'époque durfortienne, ils ont le tort de ne pas l'individualiser. Il n'est pas rare, en outre, de voir inexactement interpréter des recherches qui lui sont applicables et attribuer au bronze, notamment, des découvertes qui pourtant lui appartiennent.

L'époque durfortienne, ainsi appelée par l'un des palethnologues de la première heure, Jeanjean, parce que c'est dans la grotte de Durfort, dans le Gard, que l'industrie du cuivre a été pour la première fois étudiée, offre comme prototype, à

(1) *Bull. de la Soc. d'Anthropol.* 1898, p. 50.
Bull. de la Soc. des Sc. natur. de Nîmes, 1898, p. 14.
L'Arrondt d'Uzès avant l'histoire, Paris, 1900, p. 192.

mon avis, deux sortes de gisements de ce même département du Gard, les grottes du Gardon et la station aujourd'hui classique de Collorgues. L'industrie des grottes du Gardon, qui caractérise si bien l'époque durfortienne, nous donne, d'une façon générale, une impression d'inédit, de non déjà vu, qui, à elle seule, mériterait de fixer l'attention. L'industrie lithique s'y trouve, portée à un degré extrême de perfection, mais elle n'y est plus seule, et déjà se montrent les traces d'une autre civilisation, celle des métaux.



Fig. 19.— Pointe de javeline ou silex. Grottes du Gard. Collection P. Raymond. 3/4 grandeur.



Fig. 20. — Pointe semblable en cuivre. Grotte de Latrone, à Sainte-Anastasie (Gard). Collection P. Raymond. 2/3 grandeur.

On relève donc dans ces grottes, dont les « baumes » dites de Latrone et de Saint-Vérédème peuvent être prises comme types :

1° Toute une industrie néolithique semblable à celle que l'on peut rencontrer ailleurs, mais où dominent pourtant des lames en silex d'une finesse et d'une sûreté de taille surprenantes, et des haches polies, en roches étrangères, ainsi que

ce fait est de règle pour le midi de la France. Des essais d'imitation ont été pourtant tentés, et nombreux sont les cailloux roulés qui ont été apportés de la rivière et qui ont été polis, en général assez mal d'ailleurs, par des mains que l'on sent inexpérimentées. Les ossements travaillés, poinçons, lissoirs etc., les objets de parure, la poterie (en partie, car nous verrons qu'on trouve dans ces grottes deux sortes de poteries), ne présentent aucune particularité qui ne soit connue dans le néolithique.

2° L'emploi simultané du métal, cuivre pur, ainsi que cela résulte de l'analyse. Il faut insister sur ce point; ce n'est pas du bronze, et dans les nombreuses fouilles qui ont été pratiquées dans ces grottes, aucun objet de bronze, à ma connaissance du moins, n'a été trouvé. Nous allons voir que la morphologie de ces pièces est bien différente aussi de celles qui se rencontrent à l'époque du bronze.

3° Un outillage en métal dérivé des types usités à l'époque de la pierre. C'est là un caractère très important que j'ai signalé avec d'autres palethnologues (Jeanjean, G. Carrière, Gross, Montelius) qui ont eu l'occasion d'étudier les gisements durfortiens : les deux lames en silex et en cuivre que nous avons fait représenter (fig. 19 et 20), rendent ce fait évident et me dispensent d'insister. Ce sont bien les mêmes types et les objets en métal ne font que continuer la technique des instruments en pierre. Il m'eût été facile, si je m'étais adressé à d'autres collections que la mienne, de multiplier les exemples, mais il m'a paru qu'on ne saurait discuter la dérivation morphologique de ces deux pointes de javeline.

4° La présence d'objets absolument inconnus jusqu'alors. Pour m'en tenir encore aux grottes du Gardon, je mentionnerai un mobilier tout à fait inédit, d'aspect oriental, dont j'ai tenu à faire connaître quelques-unes des pièces les plus anciennes. Elles proviennent de ma collection; mais le frère Sallustien, à Uzès, en possède d'autres, non moins intéressantes, et dont, pour ma part, je souhaite vivement la publication, de façon à bien faire connaître cette époque durfortienne. La si curieuse épingle en os que nous avons fait représenter (fig. 21) est absolument unique en France, où elle a été évidemment importée. En effet, si les aiguilles, les poinçons en os qui ont été trouvés dans ces grottes sont nombreux, ils ne diffèrent en rien de ce

que nous pouvons trouver chaque jour dans une grotte néolithique. Seule, cette épingle témoigne d'une industrie étrangère et, pour montrer combien est grand son intérêt, j'ai fait représenter une épingle en cuivre, trouvée en Moravie, épingle que M. Much a publiée dans son livre sur l'âge du cuivre en Europe (fig. 22). On voit qu'il s'agit bien du même type et que, sans discussion possible, ces objets, l'un en os, l'autre en cuivre pur, dérivent l'un de l'autre. On croirait même qu'ils ont été fabriqués par les mêmes ouvriers. La palafitte de Peschiera, au bord du lac de Garde, qui a donné des objets en bronze et en cuivre, nous montre des épingles en bronze fondu, qui dérivent du même modèle (fig. 23).

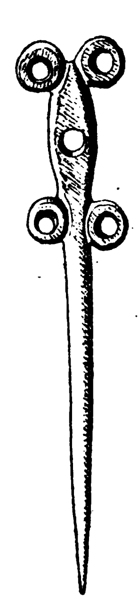


Fig. 21 — Epingle en os. Grotte de Latrone (Gard). Collection P. Raymond. 3/4 grandeur.

Je dois également signaler les multiples billes que l'on a trouvées dans ces grottes. Elles sont de volume et de composition variables. Il en est en roches étrangères, en serpentine, d'autres en calcaire néocomien très dur du pays ; d'autres sont en terre cuite. Tandis que celles qui sont d'importation (celle-ci étant jugée sur la nature de la roche) sont parfaitement arrondies, il n'en est pas de même de celles qui ont été confectionnées sur les lieux mêmes et qui sont plus ou moins irrégulières. Tantôt leur volume ne dépasse pas celui d'une bille d'enfant, tantôt il atteint celui d'une noix. Une de ces billes, en euphotide, a été trouvée enchâssée dans un pommeau en corne de cerf. J'ai vu des billes semblables qui provenaient d'une grotte du ravin de la Nesque, en Vaucluse. Il est difficile d'en déterminer l'usage et je me contente de rappeler que M. Gauckler a trouvé à Carthage, dans le temple de Jupiter Hammon, une série de balles en pierre et en terre cuite, semblables à celles que l'on avait trouvées à différentes reprises et que l'on considérait comme des balles de fronde ; leur présence dans un temple, au milieu d'autres objets de culte, permet

d'y reconnaître, bien plutôt, comme le fait remarquer M. Gauckler, un caractère votif. Il n'est peut-être pas non plus hors de propos de rappeler que l'on trouve fréquemment dans la couche romaine des fouilles de Lutèce de ces billes, qui sont mélangées à des objets de la vie quotidienne et ne paraissent avoir aucun caractère d'armes de jet.

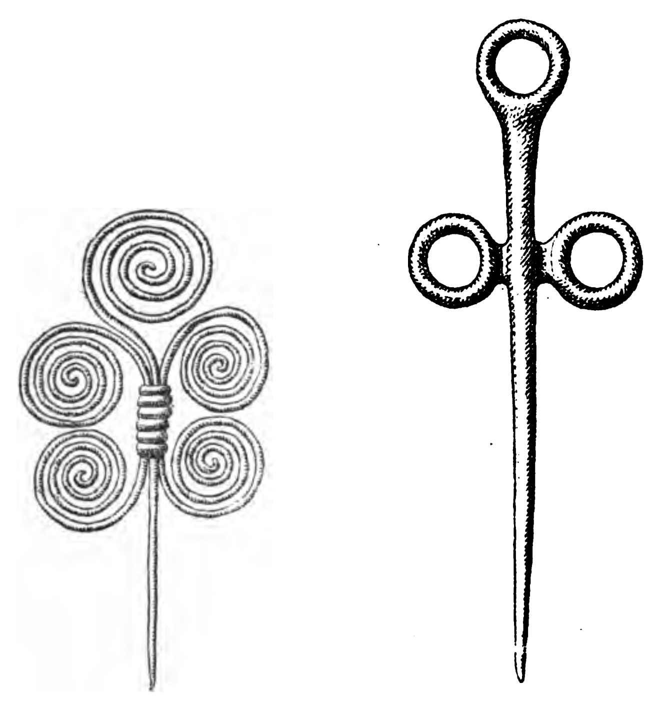


Fig. 22. — Epingle en cuivre. Grotte de Schipka, à Stramberg (Moravie).

Fig. 23. — Epingle en bronze. Palafitte de Peschiera (Italie). Musée préhistorique de Rome. 3/4 grandeur.

5° La poterie. Lisse, lustrée, à couverte noire pailletée de mica, d'une pâte fine, parfaitement cuite, cette poterie est bien plus proche de la poterie du bronze que de celle de l'époque néolithique. On n'y trouve jamais incorporés ces gros fragments de quartz de l'époque néolithique, mais, fait très important, cette poterie noire et lustrée se rencontre dans la même couche que la poterie néolithique la plus typique : ces deux

sortes de poterie ont servi aux mêmes hommes. On voit apparaître avec cette poterie noire une ornementation et des formes nouvelles et aussi des objets nouveaux. Tandis que dans la poterie néolithique, les lignes simples, les traits peu compliqués dominent, ici ce sont les chevrons, les dents de loup, l'ornementation géométrique, l'incision, l'impression en creux. A propos de cette dernière, M. Chauvet a fait remarquer au Congrès d'anthropologie de 1900, que ces ornements gravés sont quelquefois remplis d'une substance de couleur différente pour faire ressortir le dessin et que la chaux ou une poussière blanche était, en général, employée comme matière de remplissage. Cette observation est fort juste et je possède, venant de ces grottes du Gardon, des fragments de poterie dont l'ornementation en creux a été ainsi rehaussée d'une poussière blanche, qui fait si intimement corps avec la pâte, qu'elle résiste au lavage. M. Chauvet cite d'ailleurs, comme ayant donné de ces poteries avec incrustations blanches, la grotte Saint-Joseph sur le Gardon, ce qui est parfaitement exact. Mais M. Chauvet est moins bien inspiré lorsque, datant cette grotte, il l'indique comme appartenant à l'époque néolithique et à l'âge du bronze. La grotte Saint-Joseph est précisément, comme ses voisines, les grottes Latrone et Saint-Vérédème, un type de gisement durfortien. Aussi n'ai-je regretté qu'une chose, en lisant le très intéressant article de M. Chauvet, c'est qu'il n'y ait pas inscrit en sous-titre : contribution à l'étude de l'époque durfortienne. Le lecteur qui voudra bien se reporter au travail de M. Chauvet, y verra que c'est aussi bien dans des gisements néolithiques que dans des gisements du bronze, que l'on a trouvé cette poterie, et je suis convaincu que si, dans ces gisements du bronze, on avait fait analyser un certain nombre de pièces, on en aurait trouvé en cuivre pur. Je considère donc l'article de M. Chauvet comme un excellent chapitre de l'époque durfortienne et comme, à l'exemple de tous les travaux de M. Chauvet d'ailleurs, il est parfaitement documenté, il sera facile de voir combien est considérable en France l'aire de cette époque durfortienne. C'est à l'époque durfortienne, alors que l'usage de la pierre règne encore, qu'apparaît, dans la poterie aussi bien que dans les armes, les objets usuels ou de parure, une industrie qui nous conduit insensiblement au bronze.

Comme formes, nous voyons apparaître les coupelles à fond plat, les bols à fond hémisphérique, les tasses à bords droits ou en tulipe, dont la panse, pour certaines, est carénée comme à l'époque du bronze.

En fait d'objets nouveaux en poterie, je signalerai les cuillères. Tout en n'ignorant pas que les cuillères ont été signalées au plein de l'époque néolithique, je n'en ai jamais trouvé, pour ma part, dans les gisements de cette époque, et les seules que je connaisse appartiennent à l'époque durfortienne. Il en est cependant qui sont en poterie néolithique typique et d'autres en cette poterie noire lustrée durfortienne. Celle que j'ai fait représenter (fig. 24) provient, ainsi que deux autres que je possède et qui sont malheureusement brisées comme elle, de la grotte de Latrone : elle est précisément en poterie noire et fine, et elle se termine par un manche en queue d'aronde. Dans son savant travail sur la cuillère à travers les âges, M. de Saint-Venant la considère comme un exemplaire unique.

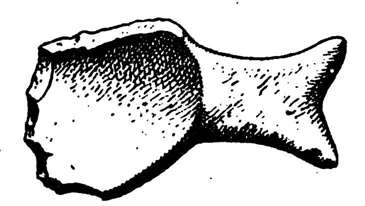


Fig. 24. — Cuillère en terre cuite. Grotte de Latrone (Gard). Collection P. Raymond. 3/4 grandeur.

Je n'insisterai pas sur les autres caractères de l'époque durfortienne, les ayant déjà mis en relief, d'ailleurs, dans un précédent travail (*lot. cit.*) et m'étant surtout proposé aujourd'hui d'appeler l'attention sur l'industrie de cette époque de transition. Il me paraît préférable de discuter la place qu'occupe dans l'espace et dans le temps cette époque durfortienne.

On a vu plus haut qu'il existait dans le Gard un certain nombre de gisements durfortiens, dont la grotte de Durfort bien entendu, les grottes du Gardon et, ai-je dit aussi, la station de Collorgues peuvent servir de types de description. Je n'insisterai pas sur la station de Collorgues qui est bien connue, sur la finesse de son industrie lithique, et je retiendrai seulement ses divini-

tés funéraires. Or, dans différents endroits où ont été trouvées ces divinités funéraires (Collorgues, grottes sépulcrales artificielles de la Marne, allées couvertes du bassin de la Seine (1), on a précisément recueilli des objets en cuivre. Il me semble donc que l'on peut généraliser et considérer comme appartenant à l'époque durfortienne tous les gisements dans lesquels on a rencontré les « statues menhirs » dont M. l'abbé Hermet a donné récemment une description d'ensemble (2). Viennent ensuite les palafittes dont les stations lacustres de Fenil et de Sütz, sur le lac de Bienne, peuvent servir de type : il serait intéressant d'étudier à cet égard nos palafittes françaises et de faire l'analyse du métal, surtout lorsque l'objet présente quelque forme que l'on peut considérer comme ne rentrant pas dans le facies industriel habituel de l'âge du bronze. A côté des palafittes, prennent place tous les gisements où l'on trouve précisément ces pièces en métal de forme atypique et dont l'analyse montre la composition de cuivre pur. Ce sont d'abord les découvertes de haches plates. Ces haches, et je dirais volontiers toutes ces haches, sont en cuivre pur, quoi qu'on en ait pensé, et il serait à désirer que l'analyse des haches de ce type fût toujours faite. La première hache en bronze est la hache à bords droits ; la hache plate appartient à l'époque durfortienne. C'est un point sur lequel a insisté Pigorini, qui a fouillé dans diverses parties de l'Italie des sépultures franchement durfortiennes. M. A. de Mortillet, en signalant les recherches de Pigorini, reconnaît que ces haches plates sont généralement en cuivre, bien qu'il les considère pourtant comme des imitations imparfaites des types en bronze, ce qui me paraît discutable (3). Peu importe, d'ailleurs, que ces haches aient été importées ou qu'elles aient été fabriquées sur place : l'essentiel est qu'elles aient été utilisées par des hommes qui se servaient encore et surtout de la pierre polie.

(1) J'entends ainsi le dolmen du Trou-aux-Anglais à Aubergenville (Seine-et-Oise), le dolmen de la Be llebaye à Boury (Oise) et le dolmen d'Aveny à Dampsmesnil (Eure), ces deux derniers dans la vallée de l'Epte, et je rappelle que dans le dolmen de Coppière, à Montreuil, dans la même vallée de l'Epte, où du cuivre a été trouvé par M. Collin, on n'a pourtant pas signalé de figure sculptée.

(2) Congrès d'Anthropologie de 1900, compte rendu, pp. 325.

(3) A. de M. Haches en bronze. *Revue de l'École d'Anthrop.*, 1892, p. 314.

Ce sont ensuite d'autres gisements signalés par différents auteurs. La première période de l'âge du bronze de M. Montelius, telle qu'il l'a décrite au Congrès d'anthropologie de 1900 (1), répond à l'époque durfortienne : « Les armes et les outils en pierre abondent encore, dit M. Montelius. La plupart des objets métalliques de cette période sont en cuivre pur. Les haches de cuivre ne sont que des copies des haches de pierre : le tranchant est d'abord à peine, comme à l'âge de la pierre, plus large que le sommet. Les poignards en cuivre rappellent ceux en silex : ils présentent à la base une espèce de languette qui entrait dans la poignée. Comme poteries, il faut noter les vases en tulipe ornés de zones hachurées de lignes, souvent au pointillé. L'or est connu : des perles en or et en callaïs ont été rencontrées. » N'est-ce pas là l'époque durfortienne ? Les différences avec l'âge du bronze sont si manifestes, que l'on se demande comment M. Montelius n'a pas songé à faire la coupure, à souligner la transition. Comme gisements en France, M. Montelius indique Ternay dans l'Isère, Blaye et Gleyzes dans la Gironde et, d'après M. Chantre, un certain nombre de dolmens et d'allées couvertes. Des gisements indiqués par M. Coutil au même Congrès, le camp du Recoux cité par M. Chauvet, les allées couvertes de Fontvielle, nombre de monuments bretons qui rentrent dans ce que Salmon appelait l'époque carnacéenne, une foule de dolmens et de sépultures où le métal a pu manquer, mais que leur facies industriel permet de rapporter aux tout derniers jours de la pierre polie, appartiennent encore à l'époque durfortienne.

En ce qui concerne la place qu'occupe dans le temps l'époque durfortienne, je me contenterai de signaler un seul fait. Dans plusieurs gisements durfortiens, on a trouvé de l'ambre, et j'en ai moi-même recueilli dans un hypogée qui appartient à cette époque. Or, nous savons que l'ambre caractérise la civilisation mycénienne qui date d'environ 1500 ans avant notre ère. Ce serait donc au moins à cette époque qu'il faudrait faire remonter les gisements durfortiens en France, et je me contente de rappeler que, dans la chronologie de M. Montelius, l'âge du cuivre s'étendrait du xxe au xixe siècle avant notre ère. Il est, en tout cas, intéressant de faire remar-

(1) *Loc. cit.*, p. 339.

quer que si l'ambre autorise des rapprochements entre nos gisements durfortiens et la Grèce, le cuivre pur les rapproche de l'Egypte et de la Chaldée, de même que, d'une façon plus générale, l'ensemble industriel permet de les rattacher à la civilisation orientale.

LES SILEX TERTIAIRES DU PUY-COURNY

CONSIDÉRÉS COMME LES RESTES D'UNE INDUSTRIE PRIMITIVE

Par **Georges COURTY.**

Le Puy-Courny devint important dans l'histoire de l'anthropologie à partir de 1877. Cette année-là, J.-B. Rames y découvrait, au milieu d'un cailloutis miocène, des silex que des anthropologistes, comme de Quatrefages, de Mortillet, admirent comme taillés intentionnellement.

Bien qu'aujourd'hui la question de la taille intentionnelle de ces silex soit fort discutée et discutable, nous avons tenu à consigner ici, à ce sujet, dans un but d'éclaircissement, nos observations désintéressées.

Tout d'abord, il n'est peut-être pas inutile de donner quelques renseignements stratigraphiques sur le Puy-Courny. Celui-ci est situé à deux kilomètres environ d'Aurillac (Cantal), à gauche de la route qui mène à Saint-Flour. Les carrières de Coissy ou Coessy forment sa base affleurante, qui est constituée par des marnes et des calcaires aquitaniens avec bancs de silex opalins et pyromaques intercalés. Un épanchement basaltique recouvre partiellement ces dépôts lacustres pour réapparaître ensuite au-dessus d'une formation fluviatile du miocène supérieur.

C'est dans ce niveau miocène (étage tortonien) que se rencontrent des silex pyromaques plus ou moins fragmentés, que les uns considèrent comme les restes d'une industrie primitive, les autres comme les productions d'actions mécaniques.

L'année dernière, en l'aimable compagnie d'un géologue langrois, M. A. Chareton Chaumeil, j'ai pu recueillir un assez

grand nombre de ces silex pour me permettre de les bien examiner.

Ce sont tous des fragments présentant à première vue les formes les plus diverses et sur lesquels on remarque quelques conchoïdes.

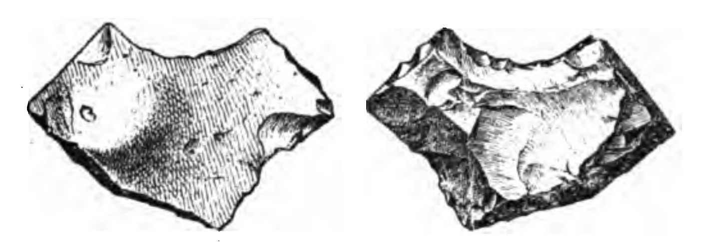


Fig. 25. Fig. 26.

Silex taillé des alluvions tortoniennes du Puy Courny (Cantal). Récoltes et Collection G. Courty. Grandeur naturelle.

Fig. 25. — Face inférieure avec plan et point de frappe et conchoïde de percussion.
Fig. 26. — Face supérieure avec divers plans de départ et retouches dans la partie concave.

Pour ma part, je suis tout disposé à voir dans ces silex, non pas des traces de taille à proprement parler, mais des traces d'utilisation, et, ce qui me parait le plus décisif en faveur de cette opinion, c'est l'existence de coches finement retouchées qu'on chercherait certainement en vain parmi tous les cailloux cassés par les chocs naturels. Je sais qu'on pourra au besoin objecter que ce qui est retouche pour certains est éraflure pour d'autres, mais il suffit d'avoir les pièces en main pour s'apercevoir que les retouches dont il s'agit ne peuvent être « que la cause efficiente d'une percussion intentionnelle » (1).

En dehors des percuteurs, je ne vois que des pièces retouchées sur le pourtour, pas toutes caractéristiques il est vrai, mais facilement maniables à la manière d'un rabot. Il résulterait donc de nos observations qu'on aurait affaire ici à une industrie primitive composée de silex non taillés à proprement parler, mais débités pour être ensuite utilisés.

(1) G. Courty : *Observations sur les silex tertiaires du Puy-Courny. Bull. de la Soc. d'Anthr. de Paris*, séance du 8 janvier 1903.

En outre, dans un cailloutis de Belbex (environs d'Aurillac), de même âge que celui du Puy-Courny, j'ai rencontré un galet quartzeux dont une extrémité paraît avoir manifestement servi de percuteur. L'aspect blanchâtre et rugueux de cette extrémité le laisserait au moins supposer.

Comme c'est je pense la première fois qu'on signale des percuteurs en galets quartzeux provenant de la couche miocène, il y aurait peut-être à ce propos quelques recherches intéressantes à faire.

A notre avis, les dépôts tortoniens du Cantal sont loin d'avoir livré toutes leurs richesses paléontologiques à la science. Au Puy-Courny en particulier, on n'y a jamais pu faire de recherches systématiques en raison des difficultés matérielles d'extraction ; cependant les silex ont été trouvés en nombre suffisamment grand pour qu'on puisse, dès aujourd'hui, attirer sur la symétrie des retouches qu'ils présentent l'attention des palethnologues.

Enfin, la patine des silex du Puy-Courny, qui varie du marron-clair au noir foncé, semble présenter aussi quelque intérêt. On dirait qu'elle est intimement liée aux éléments constitutifs de la silice. C'est là un problème que nous étudierons en détail ultérieurement.

Quant aux silex eux-mêmes, ils nous paraissent bien être les témoins d'une industrie primitive, tant en raison de la régularité de leurs retouches, que de leur accommodement à la préhension.

LA GROTTE A GRAFFITI

ET

LE TROU DU SARRASIN

Par **Auguste MALLET**

I

En 1868, à la demande de leurs confrères de la Société d'Emulation du Doubs, Henri Martin, l'historien, et Jules Quicherat, membres tous deux de l'Institut, se rendirent au Mont, commune de Ballancourt (Seine-et-Oise), à l'effet d'y étudier des mégalithes.

Nos savants virent un sanctuaire druidique dans l'agglomération naturelle mais bizarre des gros grès de Fontainebleau qui couronnent le tertre du Mont. Etrangers à toute étude de géologie et de paletbnologie, la forme et la position des rochers frappèrent leur imagination. Nous ne les suivrons pas dans la description qu'ils nous ont laissée.

Nous appellerons, toutefois, l'attention sur le plus intéressant de ces grès, « un rocher formant une petite grotte. Dans le bas de la grotte, qui est de roc comme le reste, est creusé de main d'homme un petit bassin ovale, et dans le fond sont gravés profondément des espèces de caractères qui ne sont certainement pas des lettres, pas des caractères oghamiques, qui ne sont pas, non plus, identiques aux variétés d'hyéroglyphes des dolmens bretons et irlandais, mais qui ne sont pas davantage, sans doute, tracés au hasard, ni dépourvus d'un sens symbolique .. Ils n'ont pu être creusés qu'à la pointe et avec une longue patience. » Nous ne reproduirons pas ces signes,

qui valurent à cet abri sous roche le nom de grotte à Graffiti. Ils ont tout dernièrement été relevés avec soin par M. G. Courty.

Le toit, la paroi du fond, les parois latérales et le plancher de cet abri sont tout d'une pièce. C'est une simple forme accidentelle, que nous présentent un certain nombre de rochers du massif de Fontainebleau. Quant au bassin, Henri Martin et Quicherat ont pu croire au creusement de main d'homme, par suite de ce fait que la paroi est lisse et en quelque sorte polie. La partie à gauche, tout au moins, offre nettement ce caractère. Une surface lisse, polie, se remarque aussi sur le bord antérieur du bassin. Sur la paroi du fond de la grotte, nous apercevons des rainures irrégulières et naturelles, sauf trois, à gauche, qui ont servi manifestement au polissage d'outils. On voit, également sur le fond, des petites taches naturelles, cupuliformes, et, à gauche, une véritable petite cupule. Nous trouvons des petites cupules ailleurs, à Boutigny, notamment. On en rencontre en Bretagne, sur les côtes de la Méditerranée, et jusque dans l'Inde. Leur usage paraît s'être introduit avec la civilisation du bronze.

La cupule signalée, les rainures et le polissage de la paroi gauche de la cuvette, ainsi que celui de la partie antérieure, ne laissent aucun doute en mon esprit : nous nous trouvons en présence d'un bassin primitivement naturel, que notre ancêtre a modifié peut-être, et dont il a fait un polissoir d'occasion.

Quant aux lignes signalées, elles me paraissent être, ou de minces et peu profondes fissures retouchées, et amoindries par le frottement, ou des indices de rainures dues à un frottement intentionnel d'outils.

Assis à côté du bassin primitivement naturel de la grotte à Graffiti, notre ancêtre de Ballancourt aiguisait en paix son outil de bronze ou sa hache de pierre, importée souvent de la presqu'île armoricaine, comme le paysan de nos jours aiguise sur la roche voisine l'outil qu'il n'a pas fabriqué lui-même.

J'ai signalé cette roche, la plus intéressante, certainement, de sa propriété, à M. le général de Colbert, qui a bien voulu me promettre de prendre les précautions nécessaires à sa préservation. Nous l'en remercions sincèrement, car toutes les roches intéressantes de la belle vallée de l'Essonnes sont tombées, ou tomberont sous le marteau des carriers.

II

La grotte du Trou du Sarrasin, à Boutigny, a subi le sort commun. La partie antérieure avait été abattue partiellement lorsque je la visitai ; et l'exploitation de la carrière au sommet de laquelle elle se trouvait allait l'atteindre. J'en ai levé le croquis. C'était un banc de grès d'une épaisseur moyenne de 2ᵐ50 environ. La grotte était peu profonde, saine et bien éclairée. Des galets de calcaire, roules, limés par les eaux, se trouvaient accumulés dans l'angle gauche de la grotte. On remarquait au fond une dalle de grès adhérente au bloc supérieur, et une courte dalle à droite, également adhérente, pouvait, ainsi que la première, servir de siège.

Dans la voûte de la grotte s'ouvraient deux cheminées naturelles. La plus grande, située au milieu, était ovale, de 0ᵐ50 dans sa moindre largeur et de 0ᵐ60 dans sa plus grande. La grotte s'ouvrait à l'ouest, au sommet d'une côte escarpée. Elle offrait toutes les conditions désirables pour servir de refuge, et même d'habitation

Il ne m'a pas été possible, pour diverses raisons, d'en fouiller le sol ; j'ignore donc ce qu'il pouvait recéler.

L'intérêt de cette grotte consistait dans ses dalles recouvertes d'inscriptions, la plupart modernes, il est vrai, mais parmi lesquelles on ne tardait pas à distinguer des traits et des dessins anciens, au milieu desquels nous vîmes un Σ, dix-huitième lettre de l'alphabet grec, et l'une des seize de l'alphabet le plus primitif.

Sur la dalle droite, la mieux éclairée et celle, par conséquent, sur laquelle il était le plus facile d'écrire, les inscriptions et les signes se multipliaient. A gauche, vers le bout de la roche, on voyait des rainures. Elles étaient certainement de date très ancienne, car le grès était profondément altéré, bruni par l'action des agents atmosphériques. Ces rainures n'étaient pas naviformes comme celles des polissoirs en usage pour le polissage des haches de pierre. Leur date serait plus rapprochée de nous, elle serait celle des cupules que nous allons étudier.

Vers le milieu de la dalle, nous remarquâmes un groupe-

ment de petites cupules, ou marques cupuliformes, malheureusement très détériorées par des grattages.

Mais la gravure de beaucoup la plus intéressante était celle que nous relevâmes à l'extrémité de la roche la plus rapprochée de l'orifice de la grotte, la plus éclairée par conséquent. C'était un gallinacé de grandeur naturelle, un coq de bruyère selon nous, dont le corps est d'un dessin correct. Il semblerait que l'artiste ait déposé l'oiseau sur la dalle, et qu'il ait, ensuite, suivi le contour du corps, un charbon ou un calcaire

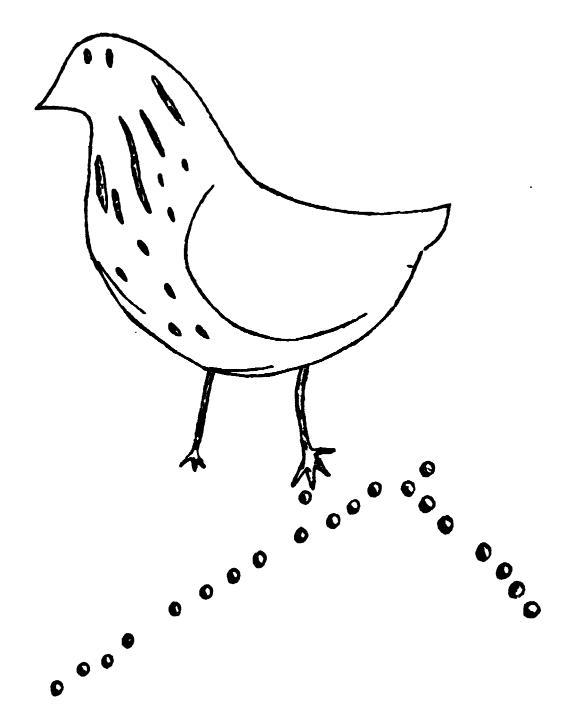


FIG. 27. — Gravure sur grès du Trou du Sarrasin, à Boutigny (Seine-et-Oise), D'après un calque pris par Auguste Mallet. 1/6 grandeur.

tendre à la main, avant de graver. Puis il aurait procédé à la gravure, œuvre assez longue. Mais lorsqu'il voulut graver les pattes de l'oiseau, il dut les dessiner de mémoire, soit que les traits eussent été effacés, soit qu'il eût omis de les tracer ; et, alors, toute l'inexpérience de l'artiste se révèle.

La longueur et la grosseur des pattes ne sont pas en proportion avec le corps de l'oiseau, et les pieds sont mal formés

L'ensemble de la gravure n'en était pas moins remarquable. Ce qui relevait hautement son intérêt, en permettant de lui assigner une date, sinon précise, du moins approximative, était la série des petites cupules gravées au-dessous de l'oiseau. Une de ces cupules se voyait immédiatement au-dessous de la patte gauche. L'oiseau était un, la cupule était une. Puis, au-dessous de cette cupule, sur une ligne sensiblement horizontale, nous apercevions un alignement de 14 autres petites cupules semblables à la première, et, perpendiculairement à cette ligne, vers le sommet droit, au-dessous de l'avant-dernière cupule, six autres cupules également semblables (fig. 27).

Ce dessin et ces cupules constituent un véritable hiéroglyphe, facile à interpréter. Le premier langage parlé fut l'onomatopée, c'est-à-dire l'émission par l'homme de sons imitatifs. Les traces de ce langage primitif, si naturel, se retrouvent jusque dans nos langues les plus perfectionnées. Le premier langage écrit fut également imitatif; et les premiers graveurs magdaléniens furent les premiers écrivains. Cela est si vrai que, lors même que les animaux, leurs contemporains, n'auraient pas laissé leurs ossements dans les gisements quaternaires de cette période, nous saurions que l'ours, le cheval, le mammouth, le renne et divers autres animaux habitaient alors la France.

Le coq de bruyère existait donc dans notre région, lorsque l'artiste de Boutigny l'a gravé sur le roc. Du reste, il s'y rencontrait encore, mais très rare, lorsque j'étais enfant, époque où le pays était beaucoup plus boisé et où le tiers des terres arables restait annuellement en friche.

Lorsque le boulanger d'un village livre son pain à crédit dans la campagne, il fait une coche à sa taille et à celle de son client, lors de la livraison de chaque pain. Lorsque nous jouons au billard, nous poussons une des boules du tableau à chaque carambolage. Les coches du boulanger, les boules du tableau sont des signes mnémotechniques, qui permettent d'établir un compte de peu d'importance. C'est une survivance de la première arithmétique humaine.

L'artiste de Boutigny a procédé simplement comme le bou-

langer ou le joueur de billard. Chaque fois qu'il a tué un coq de bruyère, il a fait sa coche, il a marqué son point. Et, en gravant une cupule sous le pied gauche de l'oiseau, il nous a fait très nettement savoir qu'il avait tué 20 coqs de bruyère. Il y a mieux, j'aperçois dans ces marques une véritable numération. Les cupules se trouvent à distance sensiblement égales, par groupement de quatre. Les intervalles si bien ménagés sont certainement intentionnels.

Reste à fixer la période durant laquelle vécut notre artiste. D'accord avec mon savant ami M. F. Pérot, que connaissent les lecteurs de la *Revue*, j'insiste d'abord sur ce point que « les cupules, trop petites pour être du système cupulaire, sont bien des marques de chasse ».

« A l'âge du bronze, importé d'Orient, dit Alexandre Bertrand, dans son *Archéologie celtique et gauloise*, se distingue un art, un seul, qui lui, sans exception, paraît n'avoir pas une origine étrangère, l'art de graver sur les rochers des représentations figurées, en Suède, en Norwège. Ces représentations sont décrites, connues. Ce sont des scènes de toutes sortes ; ici une charrue atelée de deux chevaux ; là des cavaliers armés de lances, de boucliers, ailleurs des vaisseaux de haute proue. »

Les grottes de la Marne, étudiées par M. de Baye, offrent également des sculptures, des cupules ; et l'on remarque même sur un des rochers une hache préhistorique emmanchée, qui se détache en relief.

Des dolmens de la Bretagne et des blocs erratiques de la Savoie présentent également des gravures et des cupules.

M. de Nadaillac cite aussi un grand nombre de pierres à cupules dans le Northumberland (*Revue de l'Ecole d'Anthropologie*, 1886, p. 95). Plusieurs de ces roches offrent de nombreuses sculptures attribuées à l'âge du bronze. Beaucoup de savants se rangent à cet avis. C'est également à cet âge, nous semble-t-il, qu'il faut attribuer les signes cupuliformes que l'on remarque sur un grand nombre de rochers de France et d'ailleurs.

Que la gravure sur roc ait commencé dès l'origine du magdalénien, c'est-à-dire dès le paléolithique, dès le quaternaire, à l'origine, pour ainsi dire, de la civilisation, et qu'elle se soit perpétuée jusqu'à ce jour, il n'y a rien qui puisse nous sur-

prendre. Que des gravures d'époques différentes se voient sur un même rocher, est chose naturelle encore. Ce que l'homme a fait autrefois, l'homme le fait de nos jours, et pour les mêmes causes. Il appartient au palethnologue de distinguer les gravures anciennes des modernes, et d'apporter des preuves à l'appui de son jugement. Ce qui nous a fait classer notre gravure dans la période du bronze, c'est l'usage des marques cupuliformes assez généralement établi durant cette période. Cependant, il est hors de doute, à notre avis, que cet usage, introduit d'Asie avec l'emploi du bronze, a dû persister durant la période morgienne et durant la période larnaudienne, et peut-être aussi durant la période hallstattienne, c'est-à-dire à l'origine du fer.

Quoi qu'il en soit, notre gravure remonte à une très haute antiquité; et, aux raisons générales qui nous les font attribuer à la période du bronze, se joint une raison locale, s'il m'est permis de parler ainsi. La période du bronze a laissé,en effet, des traces dans cette région. A Auvers-Saint-Georges, canton de la Ferté-Alais, dont Boutigny fait également partie, un dolmen a été fouillé en mai 1876. Plusieurs squelettes découverts portaient un bracelet de bronze. L'un de ces bracelets est au musée de Saint-Germain. Il a été découvert également, outre plusieurs objets en bronze, « un morceau de fer très oxydé avec deux renflements, que l'on suppose avoir été la poignée d'une épée. » Cette sépulture appartenait donc à la période du bronze, la fin du larnaudien ou le commencement de l'hallstattien.

Mais, à une distance beaucoup moindre de la grotte du Sarasin, à 700 mètres au plus en ligne droite, également au sommet de la même colline, les ouvriers de M. Doré, maître carrier à la Ferté-Alais, ont découvert, il y a plusieurs années, une assez grande quantité d'armures et d'autres objets en bronze. Tous ces objets ont été dispersés. Néanmoins, M. Doré a eu l'obligeance de me remettre une pointe et un pommeau de lance, ainsi qu'un important fragment de couteau en bronze. A quelques mètres de là un ouvrier a découvert, il y a deux ans, un creuset de fondeur, que les enfants ont emporté et détruit sans doute; mais cet ouvrier m'en a donné une description assez exacte.

Toutes ces preuves ne viennent-elles pas corroborer l'opi-

nion émise que la gravure du coq de bruyère remonte à la période du bronze ?

Nous avons fait notre possible pour acquérir cette intéressante gravure, ainsi que les rainures et plusieurs autres marques de la même période. Nous nous sommes adressés, dans ce but, à M. l'instituteur de Boutigny et au maître carrier; mais celui-ci partait accomplir une période militaire. Quand il revint, ses ouvriers, qui savaient mon intention, avaient tout détruit par un acte d'inqualifiable vandalisme. Nous le regrettons d'autant plus que cette gravure est, je crois, la première de cette période découverte dans la région parisienne. Nous l'avions, du reste, signalée à la Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise et à divers palethnologues.

LES MUSÉES DU DÉPARTEMENT DES BASSES-ALPES

DIGNE. — Musée de la Ville, fondé en 1889 (Conservateur : M. Daime). Intéressante série d'histoire naturelle, surtout locale (collections Daime, Livron, Panescorse, etc.). Ethnographie locale et quelques pièces du Congo. Archéologie.

BARCELONNETTE. — Musée Chabrand. Zoologie.

SISTERON. — Musée archéologique, à l'Hôtel de Ville. Antiquités romaines de la région.

LES MUSÉES DU DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

GAP. — Musée d'histoire naturelle (Conservateur : M. David Martin). En attendant la construction du nouveau musée, les collections sont dispersées à la Préfecture et à l'Hôtel de Ville. Ornithologie, importante collection Olphe Galliard (6,000 sujets). Histoire naturelle locale. Herbier régional Burle. Géologie de la région (collection Rouy).

— Musée d'archéologie, à la Préfecture (Conservateur : M. Paul Guillaume). Collections surtout régionales. Préhistorique : bassin du Pignon, près Aspres-les-Veynes, Antonaves, Clausonne, Gap. Romain : Mont Genèvre, Embrun, Chorges, Saint-Julien en Chamsaur, Aspres, les Corps, etc.

LIVRES ET REVUES

A. Perrin. — **Station de la pierre polie du plateau de Saint-Saturnin, commune de Saint-Alban (Savoie).** Chambéry, 1902 (In-4, 20 p. et 6 planches).

Ce très intéressant travail débute par quelques considérations générales sur l'âge de la pierre en Savoie et se termine par une excellente monographie de la station de Saint-Saturnin. La fin du paléolithique et le néolithique sont les seules époques représentées dans cette région. Pour l'époque de la Madeleine, la présence de l'homme n'a été constatée que sur les bords du Rhône à Pierre-Châtel, à la station de Veyrier, dans les cavernes et sur les terrasses du Salève, ainsi que vers les carrières de Monetier-Mornex.

L'époque de Robenhausen, en dehors des découvertes assez nombreuses d'objets isolés, n'est représentée que par quelques stations lacustres et par la station terrestre de Saint-Saturnin.

Les palafittes néolithiques de la rive savoisienne du lac Léman sont celles de Coudrée, Excenevex, Lugrin, Vernier et Thonon. Une des palafittes du lac d'Annecy, celle de l'entrée du port, appartient à la même époque. Elle a donné des haches polies en serpentine et en amphibolite, des pointes de flèches en silex à barbelures, des longues pointes retouchées, des grattoirs, des scies, des perçoirs, des broyeurs, et un marteau-hache perforé.

Des haches en pierre polie ont été recueillies dans quarante-sept localités : des silex taillés, lames, pointes de flèches, etc., dans dix-huit localités. Les haches polies sont surtout en chloritoschiste, en diorite, en amphibolite et en serpentine.

Il a été rencontré des marteaux en pierre avec rainure médiane à Mornex, Saint-Pierre-de-Curtille, Rumilly, Serrières et Vétraz-Monthoux.

Saint-Alban et la ferme des Combes, à Chambéry, ont donné des bracelets en pierre en forme de disques.

Les monuments mégalithiques sont très rares en Savoie. Des dolmens ont cependant été signalés à Cranves, Etrembières, Pers-Jussy, Reignier, Saint-Cergues ; des menhirs à Amancy (*La Pierre-du-Milieu-du-Monde*) et à Collonges.

La station terrestre de Saint-Saturnin présente un intérêt tout particulier, parce qu'elle est, ainsi que nous l'avons dit, la seule station de ce genre connue jusqu'à présent en Savoie. Elle a livré un ensemble complet de l'industrie néolithique, retrouvé dans le sol ou autour de foyers groupés sur un revers abrité du vent et sur divers points d'un promontoire commandant un passage important, dont la défense était rendue facile par sa position entre les rochers élevés qui dominent ses deux versants. Cette gorge était anciennement la seule voie decommunication entre la vallée de l'Isère et celles d'Aix et du Bourget. Dans un ravin voisin existe une source abondante, captée par les Romains. Une chapelle, située dans le défilé, a été élevée sur l'emplacement d'un temple romain, dédié sans doute à Saturne, dont le culte a été remplacé par celui de saint Saturnin lors de l'établissement du christianisme.

Sur une plate-forme rocheuse dominant la petite maison qui sert de sacristie à la dite chapelle, A. Perrin a recueilli de nombreux objets, parmi lesquels une grande quantité d'éclats de silex et quelques pointes de flèches intactes indiquant un atelier de fabrication.

Du côté opposé du promontoire, un peu en contre-bas d'un ressaut du rocher, dans des champs cultivés, était l'emplacement des habitations. Une fouille complète descendant jusqu'au rocher a permis de retrouver des restes de foyers dans le sol inférieur non atteint par la charrue et de recueillir tous les objets disséminés dans les terres. Sur une assise du rocher dominant ces champs de près de deux mètres se trouvait un petit plateau entouré d'une enceinte de blocs de pierres et en avant duquel s'appuyait un murger de pierres ramassées dans les champs. Au centre, une masse de terre recouvrait les foyers intacts de deux huttes contiguës. L'assise de pierre de ces cabanes devait être surmontée d'une toiture de branchages. Leurs entrées étaient en sens opposé, les foyers appuyés contre le rocher et séparés par des blocs de pierre. Ces deux foyers, dont le dépôt ne mesurait pas moins d'un mètre de haut sur quatre de circonférence, renfermaient, au milieu de terre noire et grasse, mêlée de cendre, un grand nombre d'objets d'industrie, série la plus belle et la plus complète fournie par les fouilles.

Des armes, des outils et des débris divers ont été rencontrés sur toutes les autres parties du promontoire et dans le défilé.

Cette industrie comprenait en fait d'instruments en pierre :

Des meules et des broyeurs en grès.

Des polissoirs en grès ou autres pierres très dures.

Des percuteurs façonnés avec des cailloux plus ou moins arrondis, auxquels on a donné une forme plus régulière pour rendre leur maniement facile.

Une grosse rondelle en granit percée d'un trou central, en forme de torche, qui a pu servir d'arme de jet.

Des haches polies, de dimensions généralement petites. Une des plus grandes mesure 11 centimètres. Elles sont en schiste amphibolique ou cristallin, en serpentine, en quartz ou en grès gris-verdâtre. La plupart d'entre elles ont été refaites avec des fragments de pièces plus grandes cassées, ce qui montre le peu d'abondance, dans la région, des roches utilisées.

De même que les pierres dont sont faites les haches, le silex devait être apporté d'autres localités. Il était travaillé sur place. Quelques nucléus et une grande quantité d'éclats, recueillis principalement sur l'emplacement de l'atelier signalé plus haut, en sont la preuve.

Les instruments fabriqués avec le silex sont des lames, des grattoirs, des perçoirs, des scies, des lames de poignards de forme triangulaire, des pointes de lances, des pointes de flèches en losange, en amande ou en feuille de saule, quelques unes seulement triangulaires et à pédoncule.

Le cristal de roche ou quartz hyalin était utilisé et travaillé comme le silex, mais ne donnait que des objets de petites dimensions : lames grattoirs, pointes de flèches.

Le grès lustré est représenté par cinq échantillons : deux grosses pointes de flèches et des éclats.

On a également utilisé l'os et la corne. Les bois de cerf servaient à faire des manches d'outils et des poinçons, les éclats d'os longs a confectionner des poinçons, des épingles, des lissoirs et des ciseaux.

Les objets de parure sont peu nombreux. On peut citer un fragment de bracelet discoïde en schiste amphibolique et une rondelle détachée d'un andouiller de cerf et percée de deux trous de suspension.

La poterie est d'une pâte grossière et mêlée de petits éclats de pierre. Quelques rares échantillons sont en terre noire, de pâte plus fine, généralement ornée de traits et de filets concentriques. A l'exception de quelques petits vases retrouvés entiers, la poterie n'est représentée que par des tessons, parmi lesquels des bords de vases permettant de déterminer leur forme. Les fragments de grands vases, très épais, ont des ourles ou torsades en saillie autour du col, des cannelures horizontales, des dépressions. Ils indiquent d'assez grandes dimensions. Les petits, plus minces, sont de formes bombées. Des oreillettes à bec relevé, des anses arrondies à jour verticales ou horizontales, des bourrelets percés de trous servaient à porter ou à suspendre les vases. On a aussi trouvé un fragment de faisselle à faire le fromage, une fusaïole et des rondelles en terre cuite.

Parmi les restes d'animaux, dont les gros os sont cassés pour en extraire la moelle, on a reconnu le cochon des tourbières (*Sus palus-*

tris), l'ours, le bœuf (deux espèces : une grande et une petite), la chèvre, le cerf (*cervus elaphus*) et le cheval.

PAUL DU CHATELLIER. — **Les Monuments mégalithiques des îles du Finistère, de Béniguet à Ouessant.** Paris, 1902, 16 p. in-8 (Extrait du *Bulletin archéologique*).

Très intéressant relevé des monuments mégalithiques des îles de la pointe occidentale de la Bretagne, visitées en 1901 par P. du Chatellier à l'aide d'un torpilleur de haute mer.

Ile Béniguet. — Restes d'une allée couverte mesurant 8^{m} de long et ligne de trois menhirs, dont le plus grand a 2^{m}20 de haut, au Nord-Est du village de Parc-Vily. Un quatrième menhir forme groupe avec les précédents. Quatre dolmens ruinés à 80 mètres au Sud du grand menhir.

A 100 mètres au Sud du village, une ligne de huit menhirs dont cinq sont encore debout. Le plus élevé a 2^{m}90 de haut. A 16^{m} au Sud de celui-ci, autre groupe de deux petits menhirs. Dans le voisinage sont trois groupes de dolmens ruinés. Plus au Sud, autre groupe analogue, puis groupe de sept chambres mégalithiques accompagné de deux petits tertres.

A la pointe de Louédéguet, restes de deux chambres.

Tous les monuments de l'île sont aujourd'hui ravagés. Des notes écrites par Hesse en 1835 indiquent de nombreux menhirs élevés sur deux rangs presque parallèles, allant de la partie moyenne de l'île jusqu'à son extrémité Sud. Elles y signalent aussi trois dolmens, dont un seul, mesurant intérieurement près de 18 mètres de long sur deux de large, était encore intact.

Ile Triélen. — Chambre mégalithique dépourvue de sa couverture, à l'extrémité de l'île, en face de Quéménès. Deux chambres analogues au Sud-Ouest, près du village. Un peu plus loin, à l'ouest, trois autres, auprès desquelles est un gros galet creusé de trois cupules. En allant toujours vers l'ouest sont échelonnées cinq autres dolmens découverts. Tous ces dolmens sont rangés sur une ligne partant du village.

A 10 mètres au Sud des derniers est une enceinte ellipsoïdale de 60 mètres de grand diamètre, formée par des pierres posées de champ en terre et partiellement appuyées par un parapet en terre. Non loin de là se trouvent un tumulus de 10 mètres de diamètre à l'intérieur duquel est une chambre dolménique, un tumulus de 20 mètres de diamètre recouvrant deux chambres, et un peu plus loin un petit cromlech de 3 mètres de diamètre, formé de huit menhirs. Tout

près de ce cromlech, on voit une petite chambre à ciel ouvert, une chambre recouverte d'une grande table, et à l'extrémité Sud-Ouest de l'île un groupe de neuf chambres découvertes.

Ile Quéménès. — Dans la partie Est de l'île, sur la côte Sud, ensemble de deux dolmens ruinés et de trois menhirs, dont deux ont 3 mètres de haut et le troisième 1ᵐ90.

A l'extrémité opposée, dite Bec-ar-Groarc'h, menhir de 2ᵐ95 de haut, planté la pointe en bas, et à proximité deux chambres ruinées. Un peu plus loin au Sud, deux autres semblables. A 50 mètres au Sud-Ouest de la dernière, est un ensemble de quatre chambres enveloppées par un tertre, le tout entouré d'un parapet en terre. Une autre enceinte rectangulaire, perpendiculaire à la précédente, est formée sur un de ses côtés par des pierres debout, sortant de terre de 50 à 60 centimètres.

A la même pointe, allée couverte ayant deux grandes tables, accompagnée d'un menhir de 3ᵐ45 de haut sur 0ᵐ75 de large, non loin duquel est un autre menhir renversé et un dolmen.

Ile Melon. -- Cette petite île renferme un assez grand nombre de monuments, parmi lesquels un beau dolmen, au Sud duquel sont trois menhirs, dont l'un, superbe monolithe de 6 mètres de haut sur 3 mètres de large et 1ᵐ45 d'épaisseur, a peut-être eu ses angles abattus et arrondis. Le second a 2ᵐ80 et le troisième 1ᵐ20. Au nord-ouest du dolmen on remarque, en outre, trois chambres découvertes.

Ile Molène. — Menhir de 3ᵐ 30 de haut à 50 mètres de la mer, sur la côte Sud-Est. Au Nord de ce menhir, série de vastes chambres mégalithiques à ciel ouvert. Au Nord-Ouest, un second menhir de 3 mètres de haut et à proximité cinq autres menhirs plus petits.

A 172 mètres à l'Ouest de ces derniers et à 60 mètres de la grève, est un petit menhir entouré de nombreuses chambres dolméniques en ruine. Au Sud, vers la mer, autre petit menhir, à 75 mètres au Nord-Ouest duquel sont plusieurs chambres à ciel ouvert. Tout autour, la surface du sol est couverte de nombreux éclats de silex. Plus loin vers le Nord, deux autres groupes semblables. A 58 mètres au Sud du dernier se voit un quatrième groupe, à 75 mètres au Sud-Ouest duquel est une vaste enceinte mégalithique avec cromlech de 10 mètres de diamètre et cinq chambres à ciel ouvert. Ce groupe est situé à la pointe Ouest de l'île. A 70 mètres de distance, au Nord de la côte Sud, il en existe un autre semblable. A 200 mètres à l'Ouest de ce dernier, petit menhir.

Sur la pointe Nord de l'île, à 100 mètres de la mer, au Nord de l'Eglise, dolmen ruiné, avec petite chambre adossée à la paroi septentrionale. A quelque distance au Nord-Est un second, puis un troisième dolmen ruiné.

Les nombreux monuments qui couvrent cette île sont malheureusement tous bouleversés.

Ile Lédénès de Molène. — Cette île, qui ferme à l'Est le port de Molène, n'est en réalité qu'une presqu'île. A son extrémité Sud est un tertre de 15 mètres de diamètre sur 1 mètre de haut, contenant un cromlech de 6 mètres de diamètre, au centre duquel est un dolmen ruiné. A 137 mètres au Nord de ce tertre en est un autre de 10 mètres de diamètre entourant une chambre à ciel ouvert.

A l'extrême pointe Nord est une enceinte rectangulaire de 60 mètres de plus grande longueur, dans laquelle sont 3 groupes de chambres découvertes.

A 50 mètres à l'Est de ce monument et à 20 mètres du bord de la mer se trouve un groupe important de chambres à ciel ouvert, occupant un espace de 30 mètres de l'Est à l'Ouest.

A l'extrémité Nord-Est, faisant face au continent, est une enceinte quadrangulaire à angles arrondis, de 43 mètres de côté, avec traces d'habitations rectangulaires de 3 à 4 mètres de longueur. Au Nord de cette enceinte, petites chambres à ciel ouvert. Au Sud et à l'Est nombreux restes d'habitations.

A l'extrême pointe Sud-Est, autre enceinte de 30 mètres de côté.

Ile d'Ouessant. — A la pointe la plus orientale, à 35 mètres au-dessus de la mer, petit cromlech de 6 mètres de diamètre.

Entre ce monument et le village de Kernas, alignement de quatre petits menhirs formant une ligne Nord-Sud de 60 mètres de long. A son extrémité Sud deux autres menhirs faisant un angle droit avec lui.

A 125 mètres au Sud-Sud-Est de Kerler, enceinte rectangulaire de 30 et 40 mètres de côté, avec parapet en grosses pierres.

A 400 mètres au Sud-Sud-Est de Kergof, dolmen découvert.

A 200 mètres au Sud du moulin de Toul-al-land, sur le sommet de la falaise, tumulus de 20 mètres de diamètre sur 1 mètre de hauteur.

A 200 mètres au Sud-Ouest du village de Toul-al-land, sur le bord de la baie de Lampaul, dolmen ruiné et deux petits menhirs.

Au Nord de Feunteun-Velen, baie de Lampaul, ruine d'un monument mégalithique.

A 500 mètres à l'Ouest de Ru, au Sud de la baie de Lampaul, pierres alignées, les unes debout, les autres renversées.

Au Nord de la même baie, à 350 mètres au Sud-Ouest du village de Para-Luchen, dolmen découvert. A 150 mètres au Sud de Loquetas, enceinte rectangulaire de 80 mètres de long sur 40 de large, restes de murs en pierres sèches de 4 pieds d'épaisseur.

A 500 mètres au Sud du village de Kergadou, menhir de 2 mètres de haut. A 600 mètres de ce dernier, au Nord du village de Guernéven, deux petits menhirs.

Au Nord de Keranchat, cinq tertres de 10 mètres de diamètre.

Sur le sommet de la côte de Béninou, à l'Ouest du village de Padorau, vaste enceinte rectangulaire de 100 mètres de grand côté, défendue par un parapet épais de 1m55, formé par des pierres plantées debout, consolidées par de la terre. Chambres à ciel ouvert et nombreux tertres à l'intérieur.

Dr Bertholon. — **L'Année anthropologique nord-africaine.** Tunis, 1902, 20 p. in-8 (Extrait de *La Revue Tunisienne*).

Utile résumé des travaux anthropologiques concernant le nord de l'Afrique publiés en 1901. Ces travaux sont rangés dans l'ordre suivant : 1° préhistoire; 2° craniologie; 3° ethnographie et sociologie indigènes; 4° démographie.

La première partie nous intéressant plus directement, nous nous y arrêterons un instant.

M. Bertholon y signale d'abord une étude de M. A. Robert sur quelques stations préhistoriques découvertes à Aïn-Melila, dans le département de Constantine, étude que nous nous proposons d'analyser ultérieurement.

Au cours de fouilles exécutées boulevard Bru, à Mustapha-Alger, M. Flamand a retiré d'une grotte située en ce point des restes fossiles, parmi lesquels des coquilles provenant de la formation mollassique dans laquelle est creusée la grotte. Ce qui rend ces coquilles tertiaires particulièrement intéressantes, c'est que l'on a cru y reconnaître des traces de travail intentionnel destiné à les transformer en poinçons et en grattoirs.

Continuant ses recherches aux environs d'Aumale, M. A. Debruge a récolté des instruments en silex fort bien retouchés : lames, grattoirs, perçoirs, pointes de flèches, etc., ainsi que des coquilles perforées, des fragments d'œufs d'autruche taillés et quelques haches en pierre polie.

Les gravures sur rochers de la Berbérie ont été fort bien étudiées par M. Flamand. On y peut distinguer deux groupes : les unes seraient préhistoriques, néolithiques ou peut-être même de la fin du paléolithique. Leurs dessins se rapportent à des animaux disparus du nord de l'Afrique. Tel est le *Bubalus antiquus*. On a retrouvé cette espèce de buffle dans les stations du quaternaire récent, à Alger et à Bougie. Un dessin figure un homme portant une hache de type néolithique, identique à des spécimens découverts dans les abris sous roche voisins. Un autre figure un chameau (*Camelus dromedarius*), également rencontré dans le quaternaire récent du nord de l'Afrique. Des gravures moins anciennes sont dites libyco-berbères.

Le capitaine Maumené a aussi donné des gravures et des peintures

rupestres de caractère néolithique, relevées dans la région située entre Laghouat et Géryville. Il y a des éléphants, des buffles, des girafes, etc., mais pas de chameaux. Un groupe de ces curieuses représentations, dans la région d'Ennfous, montre pendant plus de 100 mètres une suite ininterrompue de buffles, d'éléphants et de chevaux ou hémiones. A la base de la falaise se trouve un abri sous roche avec éclats, grattoirs et pointes de flèches en silex. D'autres groupes, à l'oued Susaf et à l'oued Sidi-Ibrahim, contiennent des silhouettes humaines coloriées. Une d'elles est exécutée en brun rouge ; les autres le sont en vermillon.

Un officier interprète, M. Rimbaud, a figuré quelques-uns des dessins accompagnés d'inscriptions rupestres du Tidikelt. Parmi eux le chameau est fréquent.

Le capitaine Duvaux a également signalé des inscriptions berbères et des dessins sur rochers à Taghit, dans le sud oranais.

Des fouilles pratiquées par M. Orsi dans l'île de Pantellaria, au lieu dit Cimelie, ont porté sur un village préhistorique entouré de puissantes murailles et des *sessi*, sortes de tumulus d'une construction spéciale. La céramique du village fortifié est analogue à celle de la Sicile et de la période des dolmens en général. Quant aux Sessi, ils paraissent, par leur industrie, intermédiaires entre les monuments mégalithiques d'Afrique et les nuraghes de Sardaigne.

M. Chantre a communiqué au Congrès de l'Association française, à Ajaccio, une note sur une nécropole du premier âge du fer découverte à Cagnano près de Luri (Corse) par M. Agostini. On y a recueilli des ossements humains, trois cents objets en bronze et une dizaine de vases en terre.

Divers vases préhistoriques appartenant au Musée de la Valette, dans l'île de Malte, ont été décrits par M. J. L. Myres. Ils proviennent de tombes en forme de petites chambres, creusées dans le roc des collines de Bengemma. Un de ces vases, remarquable par sa belle technique et sa surface rouge, se compose de trois récipients en forme de gourdes, réunis ensemble et ayant une anse à trois branches.

Enfin, au Congrès de l'Association britannique tenu à Douvres en 1899, M. Evans a présenté des fibules des types d'Hallstatt et de la Tène, trouvées en Tunisie.

FÉAUX. — **Un os gravé de Cro-Magnon. Epoque magdalénienne.** (Note communiquée à la Société historique et archéologique du Périgord, le 7 août 1902.)

Dans cette note, M. Féaux nous donne une bonne description, accompagnée d'une photogravure de grandeur naturelle, d'une représentation humaine gravée sur os, découverte sous les abris de Cro-

Magnon, près de la gare des Eyzies (Dordogne), en un point où se trouvent des foyers de l'époque de la Madeleine.

Cette pièce, recueillie en 1897 par M. Gaston Berthoumeyrou et récemment acquise par le Musée de Périgueux, a déjà été publiée par notre collaborateur M. E. Rivière dans le *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris* (1897).

Voici ce qu'en dit M. Féaux : « La gravure nette et vigoureuse dans certaines parties, est moins bien accentuée en d'autres, d'où le vague de certains détails; l'oreille droite très grande et l'œil sont bien visibles, les traits du visage sont au contraire indistincts et se perdent sur le bord de l'os, craquelé en cet endroit sur presque toute sa longueur ; le bras droit, légèrement indiqué dans sa partie antérieure et surtout vers la main, est replié en avant; le bras gauche, dont un des côtés se confond avec la ligne de la poitrine, semble coupé brusquement un peu en avant de celle-ci; mais la ligne qui le traverse vient de la craquelure signalée plus haut, et, avec un peu d'attention, on voit que le bras continue et se replie vers le bas ; le sein est tombant et allongé ; la ligne du ventre suit bien sa courbe normale ; celle du dos a été tracée en deux fois, une reprise venant modifier le premier trait et indiquer le creux des reins ; les cuisses et les jambes sont longues et grêles, une reprise a été faite pour épaissir un peu la cuisse droite ; les genoux sont légèrement fléchis ; la courbe de la ligne postérieure de la jambe indiquerait un mollet assez développé si la ligne antérieure ne lui était presque parallèle ; les pieds n'existent pas ; enfin, une série de traits en chevrons descend le long du bras droit et une seconde occupe une partie du ventre.

« Cette gravure a été incontestablement exécutée par une main très ferme et exercée ; cependant elle ne dénote pas chez son auteur ce sens artistique parfois si étonnant que l'on retrouve sur tant de représentations d'animaux. » Faut-il, se demande M. Féaux, attribuer cette infériorité à ce fait que l'homme aurait craint de reproduire sa propre image ?

Nous ne le pensons pas, car quelques-unes des représentations humaines de la collection de M. Piette sont parfaitement exécutées. Il est plus vraisemblable que l'infériorité constatée sur certaines de ces représentations tient à ce que les formes de l'homme sont beaucoup plus compliquées et beaucoup plus difficiles à rendre que celles de la plupart des animaux. La gravure de Cro-Magnon n'est d'ailleurs qu'une simple esquisse.

Dr E. Bouchet. — **Fouilles au camp du Chatelard.** Gray, 1902 (Extrait du *Bulletin de la Société Grayloise d'Emulation*).

Le camp du Chatelard est situé dans l'arrondissement de Gray (Haute-Saône), à deux kilomètres au N.-E. de Beaujeu, sur la ligne de plateaux élevés qui dominent la vallée de la Saône. Il est placé à

l'extrémité d'un éperon fortifié naturellement au N.-E. par un escarpement abrupt de 30 mètres, au pied duquel coule la Vieille-Saône. Du côté opposé, des pentes plus douces conduisent dans des vallons fertiles. Sa forme est celle d'un quatrilatère irrégulier délimité au N.-O., au S.-O. et au S.-E. par une levée de terre et par un fossé.

Cette enceinte est de dimension fort modeste. Les côtés ont comme longueur : N.-E. 32 mètres ; N.-O. 26 mètres ; S.-O. 34 mètres ; S.-E. 36 mètres. La levée de terre est, à sa base, épaisse de 10 à 16 mètres. La hauteur verticale du fond du fossé au sommet de la levée, varie de 3 à 5 mètres, et la largeur du fossé de 14 à 18 mètres.

Des fouilles pratiquées en 1861, par M. Halley, ont donné : une défense de sanglier, des ossements de renard, une pointe en os, des débris de poterie et un instrument en fer. En 1899, M. E. Bouchet entreprit de nouvelles fouilles sur divers points du camp sans grand succès. Il rencontra pourtant dans l'angle Ouest, à 28 centimètres de profondeur, au milieu d'une terre noirâtre, mélangée de charbon et de cendres, les objets suivants :

1° De nombreux ossements, restes de cuisine, appartenant au cerf, au sanglier, au chevreuil, au lièvre ou lapin, à des oiseaux de la taille du corbeau et à des poissons du poids de 2 à 3 livres.

2° Des débris de poteries, noircies par enfumage, de pâte fine, bien tournées et bien cuites, garnies d'ornements et de rebords dénotant un habile ouvrier. Quelques fragments ont permis de reconstituer un vase de forme globulaire, avec col très court et épais rebord, mesurant 18 centimètres de hauteur et 20 de largeur.

3° Un éperon en fer, à pointe conique formée de trois sphères aplaties de dimensions différentes superposées.

4° Un couteau en fer à soie plate, long de 16 centimètres.

5° Un clou en fer à tête ornée.

6° Un culot constitué par un laitier vitrifié, conservant la forme du creuset où il s'est solidifié.

7° Des débris de plaques en terre cuite creusés de rigoles ayant peut-être servi à conduire la coulée de métal en fusion dans des moules.

Bon nombre de nos anciens camps retranchés ont été occupés à l'âge de la pierre polie, mais celui que nous venons de décrire d'après M. E. Bouchet ne paraît pas être dans ce cas, car aucun objet préhistorique n'y a été découvert. Il doit être d'origine beaucoup moins ancienne. Les objets trouvés nous montrent qu'il a été habité par des hommes, vivant de chasse et de pêche, qui connaissaient le fer, qu'ils travaillaient même sur place. A quelle époque peut on attribuer ces objets ? M. E. Bouchet est tenté de les rapporter aux Burgondes, mais il nous semble qu'ils pourraient bien appartenir à une époque encore plus récente, au moyen âge probablement. Ce qui nous le ferait croire, c'est surtout la présence de l'éperon.

Le gérant : Paul Bousrez

TOURS, IMP. PAUL BOUSREZ.

1re ANNÉE. N° 5 MAI 1903.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

J. V. LABORDE

C'est avec un réel chagrin que nous apprenons la mort du Dr Laborde. Bien qu'il n'appartînt pas à la science préhistorique, nous ne pouvons laisser partir cet homme de bien, qui fut l'ami de la plupart d'entre nous, sans lui adresser un souvenir ému.

Laborde était directeur du Laboratoire d'Anthropologie que Broca avait fait annexer à l'Ecole des Hautes Études. Homme d'esprit ouvert, il avait compris que le laboratoire d'anthropologie ne devait pas se cantonner dans des études anatomiques qui peuvent se faire et se font dans toutes les écoles de médecine, avec le plus grand succès. Il pensait que ce Laboratoire spécial n'avait sa raison d'être que s'il embrassait les principales sciences anthropologiques et notamment l'archéologie préhistorique.

Là, comme sur bien d'autres points, il se heurta à de mesquins intérêts personnels. Une résistance passive s'organisa contre ses projets généreux. Il s'apprêtait à mettre au service de la liberté d'enseignement et de la diffusion des études anthropologiques ce qui lui restait de force et ses relations dans le monde politique et universitaire. La mort est venue l'atteindre au moment où il allait réussir. A ce point de vue particulier, la mort de Laborde sera douloureusement ressentie par les fervents de la liberté scientifique.

Dr CHERVIN.

LES MÉGALITHES SUBMERGÉS DES CÔTES DE VENDÉE

Par le Dr **Marcel BAUDOUIN**

Chargé de Mission.

Les côtes de Vendée étaient jadis couvertes, comme les rivages de la mer du Morbihan, d'une très notable quantité de monuments mégalithiques. Un grand nombre d'entre eux a disparu aujourd'hui, par suite d'actes de vandalisme, commis à l'époque moderne, et aussi des ordres donnés aux premiers chrétiens de cette contrée par les apôtres qui évangélisèrent les bords de l'Océan.

Mais, en cette région, une autre cause est intervenue encore de meilleure heure — et intervient encore de nos jours, — qui a contribué à détruire certains de ces mégalithes : c'est l'*affaissement du sol* (1), qui s'est produit sur tout ce rivage, de la période néolithique à nos jours, mais qui a été surtout marquée à un moment donné, à la fin de l'époque romaine (IIe au VIIe siècle après J.-C.).

Cet affaissement du sol peut être constaté à l'heure présente en quelques points du littoral, à Noirmoutier par exemple (Viaud-Grand-Marais) ; mais il est actuellement très limité et n'a plus l'importance qu'il a eue à l'époque précédemment citée. Il est même remplacé, depuis le moyen âge, en certains endroits, par des *soulèvements locaux*, aussi faciles à constater que cet effondrement lui-même (bancs d'huîtres, visibles, en place, à la Barre de Mont, à Beauvoir (2), et dans le golfe du

(1) *L'envahissement de la mer* n'est en général que la conséquence de ce phénomène.

(2) Les bancs sont, l'un à l'extrémité nord de l'île de Mont, au lieu dit : la Bosse ; l'autre à l'Epoids, près du *Port* de Beauvoir. — Ils sont moins connus que ceux de Saint-Michel-en-l'Herm.

Poitou). Mais cette subsidence n'en est pas moins démontrée aujourd'hui, de façon irréfutable, par toute une série de faits et d'arguments, inutiles à rapporter ici.

Nous nous bornons par suite à l'enregistrer ; et c'est précisément la constatation de mégalithes submergés sur les rivages de la Vendée, comme sur ceux de Bretagne (1) d'ailleurs, qui est venue donner récemment à cette théorie une portée toute particulière. Voici, au demeurant, ceux dont l'existence doit être admise présentement pour le département dont nous nous occupons.

*
* *

I. — Récif de Rochebonne.

Mégalithe sous-marin. — Il est très probable qu'il a existé jadis en pleine mer, au niveau du rocher sous-marin, désigné sur les cartes hydrographiques sous le nom de « Rochebonne », un mégalithe, désormais constamment submergé à plus de vingt-cinq lieues en pleine mer.

Ce qui nous a fait émettre cette hypothèse, absolument personnelle, c'est que les dites cartes indiquent en ce point l'existence d'une saillie gneissique, appelée *Pierre levée* comme tous les menhirs de la région, et que, d'autre part, tout porte à croire que ce récif atlantique était encore, à l'époque romaine, une des *îles satellites* (2) les plus avancées

(1) G. de Closmadeuc. — *Le cromlech d'Er-Lanic et le golfe du Morbihan à l'époque dite celtique.* — *Bull. de la Société Polymathique*, 1882. Vannes, 1883, in-8°, fig.

Dans ce mémoire, notre très distingué confrère du Morbihan a, pour la première fois, démontré l'existence des mégalithes submergés à basse mer. Il y a signalé : 1° un *cromlech* de plage et de falaise, découvert en 1866 ; 2° Un *cromlech submergé*, mais *en partie visible à marée basse.*

Il ne parle pas, comme nous allons le faire ici, de *mégalithes complètement invisibles à basse mer*, et situés très au large. — Son remarquable travail fera date dans l'histoire de ces études de chronologie préhistorique.

(2) Le sommet de la *Congrée*, autre roche saillante de ce récif, n'est en effet qu'à 5 mètres au-dessous des basses mers. — Or la côte s'est affaissée de 6 à 9 mètres environ depuis l'ère chrétienne ; la *Congrée* émergeait donc encore de 1 à 4 mètres à ce moment (chiffres donnés par un calcul basé sur la loi de subsidence *locale*, invoquée plus loin).

vers l'ouest d'un cap très effilé, le *Promuntorium Pictonum*, situé au sud du *Portus Secor*.

Une autre preuve, d'ordre indirect il est vrai, plaide aussi en faveur de notre théorie. On sait que le *phénomène de subsidence* moyenne des côtes de l'Océan Atlantique français est de 0,30 cent. par siècle environ, d'après les travaux de Chèvremont, acceptés par Charier-Fillon (Noirmoutier), et les ingénieurs Kervilher (Saint-Nazaire) et Dou (Sables-d'Olonne). — Si l'on suppose qu'à Rochebonne la subsidence a présenté en moyenne cette même intensité, et si l'on tient compte des plus bas fonds trouvés entre ce récif et la côte (50 mètres environ), on voit qu'en divisant ces deux données l'une par l'autre, il faut remonter à 16,600 ans en arrière pour que ce cap ait pu être émergé complètement. Ce qui revient à dire 150 siècles avant J.-C., soit 15,000 ans avant notre ère. Or, c'est précisément à cette époque que les préhistoriciens modernes font remonter les néolithiques, et par conséquent les premières constructions mégalithiques (1) !

Nous ne pouvons insister ici sur toutes les autres raisons locales (2) de géographie actuelle, d'archéologie préhistorique et d'histoire qui plaident en faveur de cette théorie. Il nous suffira de rapprocher cette donnée hypothétique des faits que nous allons citer plus loin, pour montrer qu'elle a déjà pour elle, sinon une constatation indiscutable, du moins la plus grande vraisemblance.

*
* *

II. — NOIRMOUTIER.

1°. *Dolmen submergé de la Vendette.* — C'est aux alentours

(1) De Mortillet compte 6,000 ans pour la période historique et 10,000 ans entre le quaternaire ancien et la civilisation égyptienne; au total 16,000 ans, pour le quaternaire moderne et l'époque actuelle. — Or notre calcul donne 16,600 ans : ce qui est exactement la même chose, en réalité.

(2) L'une de ces données consiste — fait très important — dans l'intensité de la subsidence au niveau des côtes de la Vendée. — Nous la croyons en réalité bien supérieure à 0m30 et estimons qu'elle doit atteindre, en ces parages au moins, une moyenne dans le temps de 0m50 ! — Dans ces conditions, la séparation de Rochebonne ne remonterait pas à plus de dix mille ans et, par suite, au moment de la construction des mégalithes (15,000 ans), ce rocher était encore émergé d'au moins 20 mètres !

de l'île de Noirmoutier que se trouvent actuellement le mégalithe vendéen submergé, encore *visible* à basse mer.

C'est le principal de ceux découverts par M. Charier-Fillon. Il est situé sur le banc de *calcaire* éocène de la *Vendette*, au milieu de la baie de Bourgneuf. Il porte le nom de ***Mégalithe de la Table***, et est en *grès* du bois de la Chaise : ce qui permet de le distinguer très nettement de la roche du sol.

Certains auteurs ont pensé qu'il ne s'agissait pas là d'un dolmen vrai, mais d'un simple bloc gréseux, reposant sur le calcaire, comme cela se voit sur les plages nord-est de Noirmoutier pour les gros blocs de grès de ce rivage. Mais cette opinion n'est pas soutenable, en raison des constatations qui ont été faites ; et nous sommes bien là en présence d'un monument humain, et non d'un *lusus naturæ* géologique, comme nous le démontrerons plus loin.

En effet, cette sorte de *demi-dolmen* (comme on disait autrefois) est constituée par une table en grès, de 4m80 × 2m80, reposant, d'après M. Viaud-Grand-Marais, à l'une de ses extrémités, non point sur le sol calcaire, mais sur un véritable support, également en grès, et qui a dû jadis être dressé verticalement.

D'ailleurs, M. Charier-Fillon l'a décrit en ces termes (1) :

« La première trace [préhistorique sur les roches calcaires de la baie de Bourgneuf] cherchée, nous apparut sur le plateau de la Vandette (2). Une table de grès, longue de 4m80, large de 2m80, s'appuyait, à l'une de ses extrémités, sur un support de même nature ; l'autre extrémité reposait sur le sol. Sous la *table*, des débris d'anciens supports de grès sont apparents. Cette pierre, connue par les marins sous le nom de la Table, est indiquée sur les cartes marines de 1865, sur le méridien de 4°30' ouest (Paris), et 46°59' 30" de latitude nord. *C'est un dolmen parfaitement caractérisé.*

« Placé sur le point culminant du plateau, ce monument repose directement sur le calcaire dénudé... La quartzite [grès à gros grains du bois de la Chaise] qui forme ce bloc est d'une extrême dureté. »

(1) Charier-Fillon (A.). — *L'Ile de Noirmoutier : Péril et défense.* Niort, Clouzot, 1892, in-8°, p. 14.

(2) Charier-Fillon écrit parfois ce mot avec un *a* ; les cartes avec un *e*.

Plus loin (1), Charier-Fillon a ajouté : « La *table* est encore une table, superposée *régulièrement* à ses supports; si quelques-unes de ceux-ci sont déplacés, ce n'est que très légèrement. Ils sont toujours placés sous le bloc principal, dont l'horizontalité n'est altérée que par l'écrasement ou la chute d'un support d'une extrémité. Pour nous, ce monument occupe *exactement* la place qui a été choisie lors de son érection. Le banc calcaire, légèrement relevé en ce point, indique bien un sommet ; la surface de ce banc s'incline bien suivant une pente adoucie. »

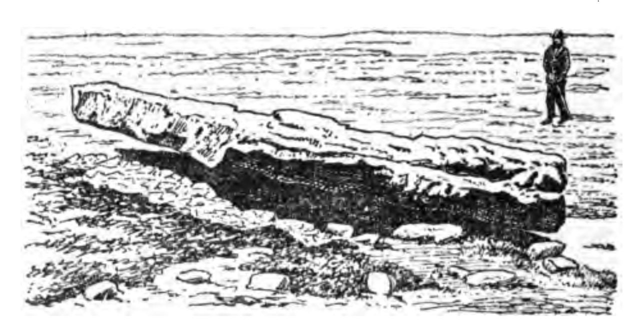


Fig. 28. — Dolmen submergé de la Table, sur le rocher de la Vendette, à Noirmoutier (d'après la photogr. Charier-Fillon).

A l'heure présente, le dolmen de la Table, à la Vendette, est *classé*. Cela est très heureux et sa conservation sera facile, car il est protégé, à l'époque actuelle, d'abord par une nouvelle balise, construite par la Marine sur ce rocher, ainsi que l'indique une de nos photographies (2), puis par un massif en maçonnerié où l'on devait mettre une inscription en vue de la conservation du monument (Charier-Fillon, 1896). — Il est certain qu'il n'a pas été encore exploré (Communication orale de Mme Charier-Fillon).

Actuellement, le mégalithe est complètement recouvert par les flots à haute mer ; mais on peut cependant l'aborder en bateau, et le photographier à marée basse (fig. 28).

Dès que nous le pourrons, nous avons l'intention de faire nous-

(1) *Loc. cit.*, pp. 18-19.

(2) Cette seconde figure a été publiée déjà par la *Nature* (1903, mars 7, 209-210, 2 fig.).

même, une étude absolument complète et méthodique, non seulement de ce monument, d'un intérêt capital pour l'étude des mouvements du sol dans la baie de Bourgneuf, mais aussi des restes de ceux qui ont été signalés dans son voisinage, et qui, eux, sont peut-être plus discutables En tout cas, sur la photographie (fig. 28) que nous avons pu nous procurer, grâce à l'obligeance de Mme veuve Charier-Fillon, on ne distingue plus du tout le moindre support (1).

*
* *

2° *Anciens dolmens submergés.* — Il a existé aussi d'autres vestiges analogues sur plusieurs îlots calcaires de la baie ; mais ils étaient bien moins caractéristiques que celui de la Vendette. Ce sont ceux-là surtout que les géologues locaux ont mis en doute, disant qu'il ne s'agissait que de blocs de grès erratiques, fixés par hasard sur ces récifs, et non détruits par les flots.

En tout cas, ils se trouvaient sur les rochers de la Tenerge, de Riberge et de la Truie, et étaient tous complètement submergés à haute mer, mais accessibles aussi à mer basse : ce qui a permis à des carriers de les détruire.

a) *Dolmen de la Tenerge.* — Au niveau du rocher, appelé la Tenerge, sur le plateau de l'Atelier, et sur une ligne droite joignant cette balise aux moulins Nicou (carte du service hydrographique), un carrier, J. P. Fradet, aurait détruit un *dolmen de grès*.

Ce monument était une table de 5 mètres de côté et de 0,60 centimètres d'épaisseur, placée sur *pieds de grès*.

Il est bien regrettable qu'il n'en reste plus rien ; car, pour les vérifications ultérieures, il sera bien difficile de retrouver l'emplacement précis du mégalithe. S'il est avéré que cette table était bien placée sur des supports de grès, le doute n'est pas possible. Malheureusement, pour l'affirmer, on n'a plus aujourd'hui que le récit d'un ouvrier ! C'est trop peu réellement.

b) *Mégalithes de Riberge.* — Sur le rocher de Riberge, des restes importants d'un monument mégalithique ont été vus

(1) Malheureusement, ces photographies n'ont pas été faites dans une orientation connue.

par Charier-Fillon : et « ces restes sont situés à la rencontre d'une ligne dirigée sur le clocher de Barbâtre, S. 10° Est, et d'une ligne dirigée sur la pointe de Saint-Pierre, N. 34° Est. A 100 mètres plus au nord, on reconnaît, à n'en pouvoir douter,l'emplacement d'un autre monument de même ordre, entièrement disparu ».

Le même carrier de Noirmoutier, J. P. Fradet, aurait débité ces deux dolmens sur le rocher de Riberge, au dire de Charier Fillon.

Là, encore, toute trace a disparu ; et il est impossible de contrôler désormais de telles affirmations. Nous admettons toutefois l'existence de ces deux mégalithes, puisque Charier-Fillon en a vu, sur place, des vestiges.

c) *Dolmen de la Truie.* — Un autre dolmen, celui-ci en *granite*, aurait été détruit toujours par le même carrier de Noirmoutier, au point appelé la Truie, un peu à l'ouest de la Tenerge.

Il importe d'insister sur la nature pétrographique de la roche, signalée dans ce cas. Si cette détermination est bien exacte, — et M. Charier-Fillon paraît avoir fait une enquête approfondie à ce sujet, — cette remarque est très importante ; car elle suffit, à elle seule, à détruire la théorie de ceux qui prétendent que les blocs de grès de la Vendette, de la Tenerge et de la Truie, ne sont que des morceaux de grès en place, sur le calcaire, morceaux que la mer n'a pu enlever en raison du volume (théorie qui d'ailleurs ne nous paraît pas pouvoir supporter l'examen) et à démontrer l'existence des dolmens submergés de la baie de Bourgneuf.

*
* *

Remarques. — Certains naturalistes régionaux ne veulent pas, en effet, admettre les théories de Charier-Fillon, et persistent à penser qu'il ne s'agit pas là de monuments mégalithiques.

Pour eux, ces immenses blocs de grès, déposés sur les rochers calcaires, sont des dépôts naturels de grès, analogues à ceux du bois de la Chaise, à Noirmoutier, et des environs de la Bernerie (*le Caillou*), sur la côte orientale de la baie. Dans ces conditions, ce seraient des *blocs restés en place*, ou à peine

remaniés par les flots. Autrefois ils auraient été beaucoup plus nombreux ; mais la mer et les carriers auraient détruit leurs compagnons sous-marins..... Charier-Fillon a discuté (1) cette hypothèse, et a bien montré qu'il n'y a pas à comparer des *blocs éboulés* des falaises du bois de la Chaise avec les débris mégalithiques de la baie de Bourgneuf ; mais il n'a pas assez insisté sur les *blocs en place*, *en pleine mer*, et nous devons suppléer à sa démonstration, qui n'a pas été assez poussée, et qui, par suite, n'a pas pu entraîner la conviction de tous. Pour nous, disons-le une fois pour toutes, il nous est impossible d'accepter les idées de ses contradicteurs. Et, comme n'a cessé de le répéter Charier-Fillon, il s'agit bien là de véritables mégalithes.

Plusieurs sortes de preuves le démontrent, en dehors de la nature pétrographique de la roche de grès, argument qu'on ne peut utiliser, par exception, dans cette discussion.

Voici, d'ailleurs, les principales à notre point de vue :

1° La constatation d'un mégalithe de même ordre (c.-à.-d. *submergé*), à la Truie, et composé, par exception, de *granite* de Noirmoutier, et non pas de grès. Certes il ne s'agit là que d'un fait, affirmé par un récit oral, car il n'existe plus rien sur la Truie ! Mais l'existence de ce seul dolmen, en *roche granitique*, si elle est exacte et certaine, suffit à elle seule à prouver que l'argument contraire aux idées de Charier-Fillon n'est qu'une hypothèse de discussion, et pas du tout un fait démontré de façon certaine par la géologie, comme voudraient le laisser entendre quelques naturalistes.

2° *Base des grès*. — A Noirmoutier, les grès reposent, non pas sur le calcaire tertiaire, mais généralement sur des bancs d'*argile blanche*, depuis le Cobe jusqu'à Saint-Pierre ; et ces argiles blanches elles-mêmes sont placées sur une formation schisteuse (micaschiste), de même nature que celle de la pointe de Retz, située en face, sur le continent.

Si donc il s'agissait des blocs de *grès en place* dans la baie, ayant fait partie jadis du bassin de grès du nord-est de Noirmoutier, on devrait trouver au-dessous, au moins par place, non pas de l'argile blanche, car la mer aurait pu l'emporter,

(1) *Loc. cit.*, p. 18.

sur la Vendette et ailleurs, mais au moins des schistes, et non pas constamment du calcaire. Nulle part, en effet, on n'a vu jusqu'à présent les grès reposer directement sur le calcaire, en un point quelconque de cette région.

3° *Chenal entre le bassin de grès et le calcaire.* — Si l'hypothèse de grès en place ne peut pas être soutenue après ces deux remarques, et si ce bassin spécial ne s'est jamais étendu jusqu'à la Vendette, peut-être s'agit-il de *blocs erratiques*, descendus du dit bassin et apportés sur les blancs calcaires du sud? Mais cette autre supposition nous paraît également insoutenable, car, entre ces deux bassins, il y a un chenal profond, allant du milieu de la baie de Bourgneuf au port de Noirmoutier; et, si c'étaient les flots qui avaient entraîné les blocs de grès vers le sud, ils auraient dû leur faire passer d'abord ledit chenal, au fond duquel ils seraient forcément restés, au lieu de continuer leur course vagabonde précisément sur la rive opposée de ce chenal, rive la plus élevée !

4° *Absence de blocs de grès dans le sud de la baie.* — Et, d'ailleurs, si ces quelques blocs erratiques très *volumineux* avaient pu traverser le chenal, on en trouverait certainement de *plus petits*, épars sur le reste du plateau calcaire, et jusque sur les rochers analogues de Bouin. Or, rien de semblable n'a été encore observé !

Il est donc absolument démontré, aujourd'hui, qu'il ne peut pas s'agir là *ni de grès en place*, *ni de blocs erratiques* de même nature que ceux du grand bassin gréseux du nord-est de l'île.

5° *Dimensions des blocs.* — Les *tables* de la Vendette et de la Tenerge ont environ 5 mètres de longueur et 0m60 d'épaisseur. Or ce sont là les dimensions des tables des mégalithes de la région (Noirmoutier : Grotte des Fées ; Commequiers : allée couverte de Pierre-Folle ; etc.).

D'ailleurs la table de la Vendette est d'allure caractéristique. Elle semble être plus régulière que les grands blocs qu'on voit sur les falaises du bois de la Chaise, et paraît avoir été choisie avec intention, étant donné sa destination. Il est indiscutable qu'elle a tout à fait l'aspect des tables de grès (1) des autres allées couvertes de la Vendée et de Pornic.

(1) Il est regrettable que l'étude de M. Charier-Fillon n'ait pas porté aussi sur l'*orientation des tables*.



6° *Forme des monuments*. — D'ailleurs, l'enquête de M. Charier-Fillon a montré que la forme des monuments détruits par Fradet est bien celle des dolmens. De nombreux marins ont vu ce carrier à l'œuvre, ont assisté à ses travaux si désastreux pour la science préhistorique, et ont affirmé que ses dires, en ce qui concerne les *supports* des tables en particulier, étaient très exacts. Or l'existence de supports, dûment constatés, est une preuve suffisante ; et, s'ils étaient encore visibles, sous la table, dans la figure que nous reproduisons du mégalithe de la Vendette (fig. 28), nous aurions cru inutile d'insister d'avantage. Malheureusement, à l'heure actuelle, on ne distingue plus rien ; et, pour entraîner la conviction définitive des préhistoriciens, il sera certainement nécessaire de faire, — en ce point unique où l'on peut encore travailler avec profit, — des vérifications précises.

7° *Fouilles nécessaires*. — En tout cas, nous nous proposons de résoudre sous peu définitivement la question, en exécutant des fouilles méthodiques dans le sous-sol sur lequel furent élevés jadis ces monuments. Après avoir déplacé la pierre de la Vendette, entre autres, nous dégagerons ses supports invisibles actuellement, et, s'ils persistent à rester cachés, nous chercherons au dessous du sol, s'il n'y a pas quelques objets préhistoriques et des ossements.

Peut-être ne trouverons-nous rien, la mer ayant pu tout détruire et entraîner depuis longtemps l'ancienne terre végétale et tous les débris de la sépulture, faite sans doute à peu de profondeur, en raison de la roche calcaire sous-jacente. Mais ces recherches ne peuvent que nous fournir des données intéressantes dans un sens ou dans l'autre ; et il est urgent d'y procéder, si l'on ne veut voir disparaître à jamais des monuments d'un intérêt passionnant et dignes d'être vigoureusement défendus contre toute attaque ou destruction intempestive.

***

3° *Mégalithe, autrefois submergé, aujourd'hui sur la terre ferme*. — Nous sommes obligé de classer sous cette rubrique le mégalithe découvert au *Grand-Morier*, près Luzéronde, par Charier-Fillon, car les fouilles exécutées par cet habile archéologue ont montré que ce dolmen détruit avait été jadis baigné

par les eaux. Voici, d'ailleurs, en quels termes il a signalé le fait qui nous intéresse ici.

« La couche de sol arable [au niveau du dolmen] ne nous montra qu'une épaisseur de 0m25 environ. Immédiatement au-dessous, on se trouve en présence de *dépôts marins*, formés à la base par des argiles compactes [vases marines], mélangées de sables ferrugineux; entre ces argiles et les couches arables, [il y avait] des *sables mêlés de débris de coquilles...* »

La *nature de ces dépôts* montre, de façon évidente, qu'à une époque donnée le dolmen a été baigné, au fond d'une baie et sur une plage, par les flots de l'océan. Ces temps-là ne sont pas très anciens au demeurant, car on sait que le hameau de Luzéronde voisin a été autrefois englouti par la mer.

La position inclinée de la table prouve de plus, d'après Charier-Fillon, qu'il y a eu *écroulement* et *glissement antérieur* à l'invasion de la mer en ce point. La submersion a donc été manifestement ici la conséquence d'affaissement du sol, qui s'est produit peut-être cette fois d'une façon un peu brusque (il n'y aurait rien d'étonnant à ce que cela corresponde aux grands mouvements des rivages vendéens qui ont eu lieu du IIe au VIIe siècle).

D'après Charier-Fillon, l'effondrement de ce dolmen, qu'il a étudié avec grand soin à ce point de vue, est synchronique des mégalithes submergés de la baie de Bourgneuf.

4° *Mégalithe des petits îlots.* — Sur l'îlot qui porte le nom très caractéristique et légendaire de *Pierre-Moine* (*Moine* vient du celtique *men*, pierre ; d'où *Men-hir*), et qui se trouve entre Noirmoutier et Pornic, au nord de la baie de Bourgneuf, il aurait existé jadis (Viaud-Grand-Marais) un mégalithe analogue au précédent ; et on aurait découvert là des débris de haches polies ! Mais le monument a disparu.

Toutefois *Pierre-Moine* étant constitué par un amas de grès de Noirmoutier, il n'y aurait rien d'étonnant à ce que cette dénomination ait pour origine sa nature géologique elle-même, et non pas l'existence d'une construction dolménique.

Des recherches nouvelles s'imposent.

5° *Mégalithe de plage.* — Actuellement, une *allée ouverte*, effondrée, appelé la *Grotte des Fées*, est en train de devenir la

proie des vagues, à la pointe même de l'Herbaudière, d'après M. le Dr Viaud-Grand-Marais. Les blocs, à peine reconnaissables aujourd'hui, gisent au bas du fort (O. de Rochebrune en a fait une eau-forte, dans laquelle il l'a, par anticipation, représentée en partie réparée). Il est certain qu'il s'agit là d'un mégalithe (et même d'une allée ouverte), car les pierres sont en grès tertiaire et le sol constitué par du terrain primitif. Ce dolmen a, d'ailleurs, été jadis fouillé par F. Piet (1864), et on y a trouvé des silex taillés, une lampe, et des poteries avec du charbon et des cendres. Aujourd'hui, la mer l'atteint à l'époque des grandes marées : ce qui indique un réel affaissement du sol, prouvé d'ailleurs en ce point, de façon plus démonstrative encore, par la séparation de Noirmoutier de l'îlot du Pilier, jadis réuni à cette pointe rocheuse à une époque historique (en 1200, J. Piet).

Pour Noirmoutier, tous ces faits sont d'une explication facile, l'île étant très basse et soumise à des alternatives d'effondrement et d'exhaussement très remarquables et encore persistants.

*
* *

III. — Ile d'Yeu.

A l'île d'Yeu, il n'existe pas actuellement, à ce que nous sachions, de véritables mégalithes submergés ; mais il n'y aurait rien d'impossible à ce qu'il y en ait eu à un moment donné. Nous avons, en effet, la conviction que cette le était encore plus ou moins réunie par des îlots au continent à l'époque romaine (1), qu'elle se rattachait par le Pont-d'Yeu (2) avec ce qui fut au moyen âge l'île de Mont, et qu'il devait y avoir des monuments mégalithiques sur l'isthme, qui est aujourd'hui effondré et dont il ne reste plus que des récifs sous-marins (3), exactement comme au niveau du *Promuntorium Pictonum* et de Rochebonne au sud.

(1) D'après Viaud-Grand-Marais (1897), l'île d'Yeu s'affaisse réellement, même encore à l'époque actuelle.

(2) Une carte ancienne montre que le Pont-d'Yeu allait encore au XVIe siècle jusqu'à moitié chemin du détroit de l'île d'Yeu, et que les *Marguerites* étaient accessibles à mer basse : ce qui n'est plus.

(3) En se basant comme d'habitude sur une subsidence de 0,30 centimètres

Entre ces deux promontoires effilés (Rochebonne et l'île d'Yeu), réunis alors au littoral vendéen, s'étendait un très vaste port, le *Portus secor ;* ces rivages étaient jonchés de dolmens et de menhirs, dont il n'existe aujourd'hui que ceux de l'île d'Yeu, de Commequiers, et des environs du havre de la Gachère.

Mégalithe de l'îlot : la Petite Famille. — D'ailleurs, pour l'île d'Yeu, M. Viaud-Grand-Marais, a, en 1897, signalé l'existence d'une enceinte mégalithique, sur le rocher appelé *la Petite Famille*, qui serait aujourd'hui entouré d'eau. Mais cette détermination reste encore douteuse ; et, d'après Richard, elle serait même erronée. Toutefois, si elle était exacte, l'affaissement de l'île d'Yeu serait par suite indiscutable. Nous nous proposons, au demeurant, de vérifier ultérieurement nous-même, sur place, les affirmations de ces auteurs locaux, archéologues et naturalistes de grand mérite.

Mais, dès aujourd'hui, nous pouvons faire remarquer que cet îlot se trouve du côté *est* de l'île, c'est-à-dire *précisément du côté de l'isthme de réunion avec le continent*, que nous supposons s'être effondré sous les eaux depuis l'époque romaine ; et cette coïncidence est vraiment à noter !

Autre fait digne de remarque. La *Petite Famille* n'est peut-être que le rocher de la *Table* des cartes marines ; alors il y aurait analogie complète avec le dolmen submergé de la Vendette, qui porte le même nom. Mais il reste à vérifier sur les lieux cette identification et cette hypothèse de cabinet.

Richard(1) a donné la description suivante de la « Pierre de la Petite Famille » :

par siècle, d'une part, et d'autre part sur les plus bas fonds (9m environ) du détroit de l'île d'Yeu, on voit que cette île a pu être isolée du continent, 800 à 1,000 ans avant J.-C., c'est-à-dire il y a près de 3,000 ans (Dou). — Mais ces calculs ne sont qu'approximatifs et d'ordre général ; d'autres faits *locaux* montrent que le phénomène de subsidence a probablement atteint en cette région une moyenne de 0,50 centimètres par siècle, au lieu de 0,30 centimètres (*). Par suite, l'isolement ne remonterait qu'à 1,800 ans, c'est-à-dire au IIe siècle après J.-C. — Pour ne rien préjuger, disons donc que l'île a dû s'isoler d'après nous après l'arrivée de César dans les eaux vendéennes, et probablement aux environs du cataclysme de Pompéi et d'Herculanum.

(1) J. Richard. — *L'Ile d'Yeu d'autrefois et d'aujourd'hui.* — *Ann. de la Soc. d'Emul. de la Vendée*, xxx, 1883, p. 141.

(*) On sait qu'en certains endroits de France, on a été jusqu'à à noter une subsidence de 0,80 centimètre en 30 ans (soit plus de 2 mètres en 100 ans !), à Lille !

«.... Située à la pointe de Gilberge, dans un lieu entouré par la mer à l'époque des grandes marées, par conséquent sur la rive, près des dunes. C'est un grand rocher..., qui se trouve placé sur une assez grande quantité de pierres, assez petites et toutes de même hauteur. Elle a été signalée par l'abbé Baudry sous le nom de « Pierre de Gilberge ».

Cette description, par trop vague, ne permet pas d'être affirmatif; mais il semble bien pourtant qu'on se trouve en présence d'une sorte de grande *table*, reposant sur de petits supports. Le monument est évidemment placé sur une sorte d'îlot temporaire, à peine affaissé, et qui a été détaché du rivage plutôt par l'action des flots que grâce au phénomène de la subsidence, car ce dernier s'est à peine fait sentir en ce point.

2° *Mégalithes du Rivage.* — Il faut dire, en outre, qu'un dolmen de l'île, le mégalithe de la Planche-à-Puare, n'est aujourd'hui qu'à une *dizaine de mètres seulement* du rivage nord-ouest, et qu'à la pointe extrême de l'île, du côté du nord, on a trouvé en 1880 un beau grattoir de silex (Richard).

De même, à l'extrémité méridionale de l'île, un menhir ne se trouve qu'à une très faible distance du fond d'une petite baie (*Menhir du sud* ou Pierre de l'Anse des Sauts), à la limite des dunes.

*
* *

IV. — Iles du Golfe de Mont.

Sur les bords des Marais Vendéens, c'est-à-dire sur les anciens rivages, existent de nombreux lieux-dits appelés « *Murier* ».

Puisqu'on ne connaît pas, dans le pays, l'arbre de ce nom, il est très probable, comme l'a signalé Charier-Fillon, que ce mot n'est qu'une transformation de l'ancien terme *Morier*, désignant un assemblage de pierres, et par suite souvent des monuments mégalithiques, comme le prouve le tènement du « Murier » à Noirmoutier, où il persiste encore une table de dolmen inclinée et enfouie en partie (poteries, cendres, etc.).

On doit en conclure que certains « Muriers » des Marais,

comme celui de l'île de Mont et du marais de Saint-Urbain (près du Poirot), etc, correspondent peut-être à d'anciens mégalithes, siégeant en ces points avant l'effondrement du sol, post-néolithique, qui a permis ultérieurement les dépôts vaseux. S'il en était ainsi, ces vestiges auraient, par suite, été en partie submergés à une époque donnée.

***

Faux mégalithes submergés.

Comme nous l'avons démontré dans un mémoire spécial (1), il ne faut plus prendre pour un menhir effondré dans les eaux de l'océan la « Pierre rouge », située sur le rivage de Bretignolles, entre Saint-Gilles-sur-Vie et le havre de la Gachère.



Fig. 29. — Faux mégalithe de la Pierre-Rouge, en partie submergé, Bretignolles (vue est, côté de la falaise).

Il ne s'agit là que d'un *faux-menhir*, en dépit des affirmations de l'abbé Baudry (1864) et des auteurs locaux, qui n'ont fait que le copier.

(1) M. Baudouin et Lacouloumère. — *Les Mégalithes de Bretignolles.* — *Bull. de la Société d'Anthrop. de Paris*, 1903.

Cet immense bloc de quartz blanc n'est qu'un reste d'un puissant filon de la dite roche, séparant à ce niveau les schistes à séricite purs de la côte des schistes granulitisés rouges, limitrophes du massif éruptif du microgranulite du pays de Brem. C'est le vestige d'un noyau très solide, ayant résisté au choc des vagues sur cette plage fertile en naufrages, tandis que les schistes qui l'entouraient ont été dévorés par les flots, presque toujours en furie sur cette côte inhospitalière, le laissant émerger au milieu des rochers plats et des eaux à pleine mer. Toutefois il faut déclarer que ce filon de quartz était connu probablement des néolithiques, qui ont dû l'utiliser comme *carrière pour les mégalithes du voisinage* (silex taillés trouvés par nous en ce point).

*
* *

CONCLUSIONS. — Si nous récapitulons sous une autre forme les faits précédents, nous pouvons classer les *mégalithes situés au voisinage de la mer* de la façon suivante, qui permet de se rendre très bien compte de l'importance de ce voisinage, au point de vue de l'étude des mouvements du sol d'une part, des modifications survenues dans la configuration des côtes d'autre part, et enfin de la chronologie préhistorique.

I. — M. DU VOISINAGE DE L'OCÉAN.

1° MÉGALITHES DU BORD DE LA MER, comprenant, pour ceux des *îles* et des *presqu'îles*, comme pour ceux du continent, les catégories ci-dessous :

a) *M. des Dunes*, situés dans les sables mouvants, parfois à plus de 100 mètres du bord de l'eau : tel le *cromleck de la Pierre levée du sud*, à l'île d'Yeu, situé à 400-500 mètres de la côte ; tel est le *menhir de la Conche-Verte*, dans les dunes de la forêt d'Olonne, à 1 kilomètre dans les terres.

b) *M. des Falaises*, placés sur le sommet des rochers de la côte, de environ 0 à 50 mètres du rivage même : tels, pour l'île d'Yeu, le *dolmen de la Planche-à-Puare*, qui se dresse à 10 mètres de la falaise, et le *menhir de l'Anse des Sauts ;* pour Noirmoutier, le dolmen détruit de Luzéronde (il est à 40 mètres des

marais salants, c'est-à-dire se trouve sur l'*ancien rivage* du début de l'ère chrétienne) (1).

c) *M. des Plages*, visibles au bord des falaises, et léchés pour ainsi dire à chaque grande marée par les flots : telle l'allée couverte de la *Grotte des Fées*, à Noirmoutier (2).

2° LES MÉGALITHES DES PETITS ILOTS, comprenant :

a) *M. des ilots en pleine mer*, toujours entourés d'eau : tels les restes du dolmen (probable) de la Pierre-Moine, dans la baie de Bourgneuf.

b) *M. des ilots du rivage*, entourés d'eau seulement au niveau des pleines mers, et accessibles à pied ou à mer basse : tel le mégalithe, discutable au demeurant, de la *Petite Famille* à l'île d'Yeu (3).

Les deux groupes qui précèdent ont pour caractéristique que la mer en est extrêmement voisine, et que ce voisinage seul peut être cause de modifications spéciales survenant dans ces monuments ; mais ils ne constituent qu'une catégorie qu'on pourrait appeler : « *les mégalithes susceptibles d'être immergés ou ensablés* », intermédiaire entre les mégalithes des côtes et du continent, et ceux qui sont véritablement submergés. Ces derniers eux-mêmes doivent être divisés en deux classes :

(1) M. de Closmadeuc (*loc. cit.*, p. 13) a mentionné, sur la côte est de la presqu'île de Quiberon, à quelques pas au sud du bourg de Saint-Pierre, des alignements voisins d'un cromlech, qui se dirigent dans la mer. Deux des menhirs qui les composent surplombent la grève et sous peu ils seront culbutés sur la rive. Ce sont des *mégalithes de falaise*, qui bientôt se transformeront en *mégalithes de plage*.

(2) D'après J. Miln (*Fouilles faites à Carnac*, Rennes, 1881), un alignement de menhirs s'étend dans la baie du Morbihan, des côtes de Quiberon au-dessous de la ligne des grandes-marées. Cet alignement est un *mégalithe de plage*.

D'après M. de Closmadeuc, à la pointe sud de l'île d'Arz, appelée Pen-Liousse, il y avait jadis un superbe cromlech. Or une partie du cercle paraît avoir été envahie par la mer ; et les gros blocs, écroulés sur la grève, sont maintenant recouverts à marée haute.

(3) Le fameux cromleck d'Er-Lanic, qui a mis dès 1866 sur la voie des mégalithes submergés (G. de Closmadeuc, *loc. cit.*), fait partie de cette catégorie. — Mais à marée basse l'une de ses moitiés est recouverte par les eaux, tandis que l'autre est sur la plage et la falaise de l'îlot. Toutefois un seul des cromlecks de cette île est dans ces conditions (car il y en a deux) ; c'est celui qui fut le premier découvert. Le second fait partie d'une autre catégorie, comme nous le dirons plus loin.

II. — Mégalithes submergés proprement dits.

Ils se divisent en deux catégories :
A) *Mégalithes ayant jadis été submergés.*
B) *Mégalithes actuellement submergés.*

A. — Mégalithes jadis submergés.

Nous n'en connaissons actuellement qu'un exemple : celui de *Luzéronde*, que nous avons été obligé, en raison de l'état actuel des choses, de placer déjà dans une catégorie ci-dessus : celle des *M. des Falaises.*

Mais il est certain qu'à un moment donné, avant la formation des marais salants voisins, il fut baigné par les eaux.

B. — Mégalithes actuellement submergés.

a) *Les M. des îlots submergés à haute mer seulement*, et accessibles et visibles à basse mer : tels les dolmens de la baie de Bourgneuf, sur les îlots de la *Vendette*, de la *Riberge*, de la *Tenerge* et de la *Truie* (1) !

b) *Les M. sous-marins*, constamment plongés sous l'eau, à toute heure de marée, à des profondeurs d'ailleurs variables : tel le mégalithe, supposé (mais probable), de la *Pierre-Levée de Rochebonne*, à 25 lieues au large S.-O. des côtes vendéennes.

*
* *

Cette simple énumération, faite à dessein dans l'ordre

(1) M. G. de Closmadeuc, dès 1882, avait écrit, d'ailleurs, en ce qui concerne cette catégorie :

a) « Il est des écueils et des plateaux [du golfe du Morbihan] qui ne découvrent pas toujours à marée basse, et sur lesquels nous avons constaté, *de visu*, de gros blocs de pierre détachés, qui paraissent se rapporter à des constructions mégalithiques, bouleversés et engloutis par les empiétements de la mer. »

b). Le *second cromleck submergé d'Er-Lanic*, dont une partie est visible hors de l'eau à marée basse, lors des équinoxes, doit évidemment rentrer aussi dans cette subdivision.

c). A Saint-Pierre-Quiberon, au sud du bourg, des débris de menhirs nombreux se profilent vers l'est jusque dans la mer, à plus de 300 mètres de la côte. Le plus éloigné des blocs n'est jamais totalement découvert, et effleure l'eau sous forme de récif.

donné ci-dessus, montre en outre à elle seule comment d'un mégalithe des dunes et des falaises on peut aller au mégalithe sous marin, en passant par toute une série de phases logiques et soupçonnées évidemment, mais non encore démontrées par l'étude locale des faits. Elle prouve une fois de plus la vérité de cet adage si connu dans toutes les sciences naturelles : *Natura non facit saltus!*

Mais elle a un autre mérite. Elle indique comment, en se basant sur les phénomènes géologiques, qui se déroulent actuellement sur nos côtes et qu'on peut apprécier avec plus ou moins d'exactitude d'ailleurs, on pourra peut-être arriver un jour à trouver en ces accidents du rivage des repères précieux de chronologie préhistorique.

Nous avons déjà, dans d'autres travaux (1), attiré l'attention sur le rôle joué par les *dunes*, qui sont l'une des parties constituantes de nos rivages les plus intéressantes à ce point de vue en raison de la mobilité qu'elles doivent aux vents ; il est facile de soupçonner que l'action des *flots* en général, et celle des *marées* en particulier, est susceptible de fournir des données de même ordre, de même que le fait géologique, si important et si peu connu encore, de la *subsidence* de nos côtes, et des avancées perpétuelles de l'océan sur notre continent.

(1) *Annuaire de la Société d'Emulation de la Vendée*, 1901. — *La Nature*, déc. 1902.



CONGRÈS
DES
SOCIÉTÉS SAVANTES DE PARIS ET DES DÉPARTEMENTS
A BORDEAUX

Le Congrès des Sociétés savantes s'est réuni cette année à Bordeaux, avec un éclat tout particulier, du 14 au 17 avril.

Nous sommes heureux de pouvoir publier le compte rendu officiel des travaux de la section d'archéologie, qui intéresse spécialement nos lecteurs.

SECTION D'ARCHÉOLOGIE

Séance du mardi 14 avril

Le bureau est ainsi constitué : Présidents, MM. de Lasteyrie et Brutails ; Secrétaire, M. Prou.

M. de Lasteyrie félicite les archéologues bordelais du zèle qu'ils ont toujours montré pour l'étude et la conservation des monuments de leur pays. Plus que jamais, au moment où des besoins nouveaux créés par le développement de l'industrie, comme aussi les modifications apportées aux conditions matérielles de la vie provoquent trop souvent la démolition des vieux édifices, il importe de veiller à leur conservation.

Or, le meilleur moyen, pour arriver à ce résultat, est de décrire les monuments, de les étudier, d'en répandre les images et, ainsi, d'intéresser le public à cette partie, et non la moins précieuse de notre patrimoine national Il faudrait réaliser l'exécution de cette statistique monumentale dont on avait conçu le projet il y a plus d'un demi siècle. C'est une œuvre qui ne peut être que le résultat des efforts particuliers de compagnies savantes et que, pour la part qui leur revient, les sociétés bordelaises ont préparée et même accomplie. Leurs travaux si considérables déjà, nous sont un sûr garant que leur ardeur scientifique ne faiblira pas dans l'avenir.

M. Brutails rappelle brièvement les caractères distinctifs de l'architecture religieuse bordelaise pendant la période romane.

M. Louis Dèmaison a recherché si l'architecture carolingienne a laissé des traces en l'église Saint-Remi de Reims?

Si l'on examine la basilique de Saint-Remi dans ses parties les plus anciennes, on y reconnaît sans peine trois éléments distincts : sa nef avec ses piliers en faisceaux, de forme si étrange et si caractéristique ; la portion occidentale du croisillon nord du transept, qui offre un double étage d'arcs supportés par des colonnes cylindriques épaisses et trapues, munies de chapiteaux d'un style barbare, grossière imitation des chapiteaux corinthiens ; enfin le reste du transept, où dominent les piliers carrés sans ornements, et les voûtes des bas côtés en berceaux perpendiculaires aux murs latéraux.

Chacun de ces éléments paraît correspondre aux phases de travaux indiquées dans le récit d'Anselme ; c'est-à-dire que les parties les plus anciennes appartiennent à la construction d'Airard et que rien ne subsiste de l'édifice d'Hincmar.

M. Léon Maître, président de la Société archéologique de Nantes et de la Seine-Inférieure, lit une description de la crypte de Saint Seurin de Bordeaux qu'il rattache aux débuts du christianisme à Bordeaux. Son emplacement dans une des nécropoles voisines de l'enceinte semble indiquer que la chrétienté de Bordeaux a commencé dans les mêmes conditions que les autres chrétientés de la Gaule, c'est-à-dire en dehors du centre. Il conclut que la crypte destinée à servir uniquement de dépôt funéraire et non d'église souterraine, ne peut pas être postérieure au IXe siècle.

M. Braquehaye présente, à propos de la crypte de Saint-Seurin, d'intéressantes observations sur l'exhaussement du sol de Bordeaux depuis l'époque romaine.

M. Coquelle, de la Société des Études historiques de Paris, lit une étude sur les églises romanes du Vexin français et du Pincerais. Il en dégage les caractères généraux. Il énumère les plus remarquables monuments de cette région.

L'église de Villetertre, la plus complète de toutes, est de la fin de la période romane.

M. le chanoine Pottier, président de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, correspondant du ministère, rend compte

des fouilles récemment faites dans l'église abbatiale de Saint-Pierre de Moissac, qui ont permis de retrouver les substructions de l'église antérieure à l'église à coupoles.

M. de Lasteyrie fait ressortir l'intérêt que présentent les fouilles si habilement dirigées par M. le chanoine Pottier.

La séance est levée.

Séance du mercredi 15 *avril*

Présidence de M. Jullian. M. Chauvet, assesseur.

M. Eugène Chambroux, de la Société d'histoire et d'archéologie de Provins, rend compte de la découverte d'un cimetière gaulois et gallo-romain à Chelles (Seine-et-Marne).

MM. Gassis, de Meaux, *Capitan* et *Chauvet* présentent quelques observations sur le résultat de ces fouilles.

M. Alexandre Nicolaï, de la Société archéologique de Bordeaux, expose le résultat des fouilles faites par lui à Saint-Martin-de-Lesque, au Mas-d'Agenais, depuis 1897. Un puits et dix-sept fosses funéraires lui ont livré un important mobilier funéraire et de nombreuses marques de potiers. Dans une première partie, M. Nicolaï établit la durée de l'occupation du plateau de Saint-Martin, qu'il identifie avec la station *Ussubium* des Itinéraires; dans une seconde partie, il donne un inventaire des fouilles qu'il accompagne d'une étude très approfondie des types de céramique par lui recueillis; il les a classés en se référant aux derniers travaux sur la question et démontre que le Mas-d'Agenais a été surtout approvisionné par les fabriques rutènes pendant le premier siècle et par les fabriques arvernes pendant le second siècle. De nombreuses planches accompagnent ce travail et le documentent.

M. Jules Beaupré fait d'intéressants rapprochements entre les découvertes signalées par M. Nicolaï et une fosse remplie de poteries trouvée aux environs de Toul.

M. Jullian fait des réserves sur une partie des conclusions présentées par M. Nicolaï relativement au lieu de fabrication des poteries rouges.

M. de Saint-Venant insiste sur la certitude des résultats obtenus par M. Déchelette dans la détermination des potiers de la Graufesenque.

M. l'abbé Hermet donne lecture d'un mémoire sur les graffites des poteries de la Graufesenque (Aveyron).

M. Pierre Paris entretient l'assemblée des résultats de ses recherches sur l'art et l'histoire de l'Espagne primitive. Il expose les caractères généraux des constructions cyclopéennes qui, bien que dues à des indigènes, n'ont rien d'original. A côté de ces murs cyclopéens, nous trouvons des constructions qui ont un caractère particulier, et tout d'abord les tombeaux à coupoles qu'on rencontre en Portugal et en Andalousie ; c'est tout à fait le type des sépultures de Mycènes. Les mêmes rapprochements s'établissent entre les sculptures ornementales de l'Orient et de l'Occident.

Si l'on passe en revue les monuments de sculpture, on constate qu'à l'origine les Ibères étaient particulièrement mal doués pour les arts plastiques.

Les bijoux ne révèlent pas plus d'habileté.

L'influence orientale se manifeste dans deux sphinx, conservés au musée du Louvre, et provenant de ruines aux environs d'Albacète. Ce sont deux sphinx du type chaldéen. D'autres sphinx trouvés à Agosta, aux environs d'Alicante, rappellent les sphinx recueillis sur l'Acropole et à Delphes. Un monstre de pierre, du musée de Madrid, la « Vicha de Balazote » taureau accroupi avec tête humaine est un monument ibérique qui participe du style chaldéen et du grec.

Parmi les armes conservées au musée de Madrid, on remarque une série de sabres de fer, trouvés près de Cordoue, qui présentent une ornementation dans laquelle on constate un mélange d'influences asiatiques et mycéniennes.

C'est encore l'art mycénien qui nous fournit des monuments comparables aux plus anciennes statues recueillies dans la péninsule ibérique. La disposition des vêtements, l'ornementation, l'obliquité des yeux présentent dans d'autres statues un caractère tout particulier et qu'on peut appeler ibérique.

M. Paris fait ressortir tout l'intérêt que présente le buste de femme trouvé à Elche et qui est au musée du Louvre.

La céramique permet aussi de saisir la barbarie native des Ibères et leur développement artistique d'abord sous l'influence orientale, puis sous l'influence grecque, jusqu'au moment où la conquête romaine vient arrêter cette civilisation dans son évolution.

M. Léon de Vesly, correspondant du ministère, signale, sur le territoire de la commune de Charleval (Eure), au sommet

d'un promontoire qui domine la vallée de l'Andelle, dans le voisinage des fermes du grand et du petit Thuit, des restes d'une motte et d'une enceinte de terre limitée par des fossés, qu'il considère comme les vestiges d'un ancien poste d'observation gallo-romain.

Il signale en outre un cimetière mérovingien qui entourait une chapelle de Saint-Martin démolie en 1572. On y a recueilli des fers de lances, une pointe de flèche, une hache à deux tranchants, de petits couteaux, un scramasaxe, une plaque et une boucle de ceinturon, etc. Il appelle spécialement l'attention sur un angon. Tous ces objets sont des objets de fer. Comme objets de bronze, on a trouvé une rouelle et deux boucles. L'une des boucles est ornée de petits cercles à point central ; au centre de la plaque de l'autre boucle est gravée une croix légèrement gammée, cantonnée de quatre petits cercles à point central. La céramique est représentée par des vases de terre noire.

Les sarcophages ont été brisés et dispersés.

M. Minouflet, de Château-Thierry, donne lecture d'un rapport sur la découverte d'un cimetière antique à Azy (Aisne). Il donne la description des monnaies gauloises et romaines recueillies dans les sépultures.

M. le secrétaire rend compte au Congrès des mémoires de M. Bombart sur la question d'*Hermoniacum*, de M. Paul Rouchette, sur quelques découvertes préhistoriques au camp de César, près Bagnols (Gard), de M. J. Viatte, sur des mosaïques découvertes à Champvert (Nièvre) et à Vienne (Isère).

M. le docteur Capitan, en son nom et au nom de M. Peyrony, fait une communication sur la station préhistorique, moustérienne et magdalénienne, de la Ferrassie, près des Eyzies (Dordogne).

La séance est levée.

Séance du jeudi 16 avril

Présidence de M. de Mensignac.

M. Barrière-Flavy, donne lecture d'un mémoire sur les portails des églises de Caiyac et de Gailhac-Toulza (Haute-Garonne), qui présentent de rares spécimens de l'art du XIIIe siècle dans le midi.

M. l'abbé *Arnaud d'Agnel*, correspondant des Antiquaires

de France, a découvert, sur le terroir d'Oppedette, petite localité des Basses-Alpes, quatre centres préhistoriques que l'absence absolue de poterie et les types d'instruments récoltés lui font ranger dans le paléolithique et dans le solutréen.

Dans l'étroit et profond défilé de Gournié, où coule le torrent du Caulon ou Calavon et à peu de distance d'Oppedette, M. l'abbé Arnaud d'Agnel a découvert, dans un abri sous roche, une sépulture protohistorique formée de larges dalles calcaires qui recouvraient le squelette de tout côté. Le crâne, mis au jour, est dolichocéphale, d'un indice compris entre 75 et 80 ; le maxillaire inférieur est très proéminent, la symphise est très marquée.

Mêlés aux ossements se trouvaient deux anneaux de bronze sans dessin, ainsi qu'une pièce de bronze trop mince pour être le fragment d'une arme ou d'un objet utile. Sa forme, unie à sa délicatesse, ne laisse guère de doute sur sa destination d'ornement ; les deux appendices lenticulaires du sommet se trouvent sur certains bijoux archaïques égyptiens et étrusques.

Toujours dans la tombe de pierre se trouvaient des instruments de serpentine, dont le plus curieux atteint 26 centimètres de long sur 4 ou 6 centimètres de large. Cet instrument, par sa forme singulière, tient à la fois de la hache, de la masse et de l'épée.

Un autre type intéressant est un polissoir qui affecte plutôt la forme d'un marteau. Parmi les fragments de poterie, un a une décoration qui rappelle celle de certains vases découverts en 1900-1901 en Thrace, dans la vallée du Taurus, et porte des trous tubulaires comme les vases de Nimroud, d'Issarlick et quelques stations lacustres d'Italie et de Suisse.

M. le docteur Capitan insiste sur l'intérêt de la communication de M. l'abbé Arnaud d'Agnel et fait ressortir les particularités des objets dont il a soumis les photographies au Congrès.

M. Chavanon rend compte d'un mémoire de M. Maurice Raimbault, sous-archiviste du département des Bouches-du-Rhône, sur les médailles des États de Provence.

M. Caron déclare posséder une des médailles qui a été frappée pour célébrer le retour du bailli de Suffren, et qui présente cette particularité d'être en biscuit.

M. Jules Beaupré, de la Société d'archéologie lorraine, répondant à la 1re question du programme, présente un relevé des

sépultures préromaines dans le département de Meurthe-et-Moselle. Il a dressé des tableaux analogues à ceux que M. Chauvet a publié dans le *Bulletin archéologique* pour l'ouest de la Gaule. Le classement des sépultures en deux catégories, inhumation et incinération, n'a pu être conservé, car en Lorraine ces deux modes de sépultures ont été souvent constatés sur les mêmes gisements. Les sépultures préromaines peuvent se répartir en trois groupes : 1° les grottes, très rares, et probablement de l'époque néolithique ; 2° les tumulus avec inhumations ou incinérations, quelquefois l'une et l'autre ; 3° les sépultures sans signes extérieurs, placés le plus souvent dans les vallées, et qui se rapportent à l'époque marnienne.

M. Chauvet établit quelques comparaisons entre les tumulus de la Charente et ceux de la Lorraine.

M. Chauvet présente ensuite une monnaie celtibérienne trouvée dans l'arrondissement de Ruffec. C'est une monnaie que les numismates attribuent à Ilerda et Cose (Lerida et Taragone).

MM. Caron et *Jullian* rappellent, à ce propos, la trouvaille de monnaies celtibériennes d'argent faite dans l'arrondissement de Mauléon, il y a vingt ans, et sur laquelle M. Taillebois a publié une étude dans le Bulletin de la Société de Borda.

M. Nicolaï rappelle qu'une monnaie celtibérienne a été trouvée au mas d'Agenais. Il y aurait intérêt à dresser le catalogue des monnaies celtibériennes trouvées en France.

M. Chauvet décrit deux statuettes gallo-romaines trouvées dans l'arrondissement d'Angoulême, représentant une divinité assise, avec la main repliée sur le ventre, et tenant un objet rond.

Il signale ce symbole sur divers monuments anciens. Il offre un moulage de la statuette au musée de Bordeaux.

M. Emile Bonnet de la Société archéologique de Montpellier, présente au Congrès une étude sur les variations de la valeur de la monnaie melgorienne.

M. le Secrétaire rend compte d'une note de M. Maury, instituteur à Fontaine, près Bar-sur-Aube, relative à un denier, au nom de Charles le Chauve, frappé à Bar, et qui a figuré à la vente de la collection de M. Henry Meyer sous le numéro 238.

M. Alexandre Nicolaï donne lecture d'une note sur « quelques noms de particuliers appartenant à la langue euskarienne don-

nés par des inscriptions romaines de la *Civitas Lugdunum Convenarum* et du territoire des *Onesii*.

Au nom de M. l'abbé Angot, curé de Sainte-Gemme-le-Robert (Mayenne), *M. Brutails* signale la découverte de bains antiques. La description minutieuse de ces constructions est suivie d'un essai d'identification dont le résultat serait de déplacer la citation *Rubrica* de la table de Peutinger.

M. de Lasteyrie donne communication, de la part de M. Rivière, sous-directeur du laboratoire du Collège de France, du résultat de fouilles récentes faites devant lui, à Paris, à la sablière du Hameau. Le résultat principal de ces fouilles est la découverte de quatre sépultures à incinération de l'époque romaine, contenant, en outre des vases que l'on est habitué à trouver dans les tombes de cette époque, des fragments d'or sur lesquels sont gravés des chiffres romains. M. Rivière annonce l'intention de continuer ses recherches.

M. de Lasteyrie communique, au nom de M. l'abbé Chaillan, de l'académie d'Aix, les photographies de trois autels de l'époque mérovingienne ; l'un sert de piédestal à une croix dans le vieux cimetière de Rognes ; le second est l'autel de la Gavolle orné d'un aigle et du monogramme du Christ ; le troisième est l'autel de Favaric.

M. Viatte, de la Société des architectes de Seine-et-Marne, présente la reproduction en couleur d'une mosaïque trouvée à Champvert (Nièvre). La mosaïque représente des poissons nageant en sens alternés au milieu d'un encadrement formé de coquillages naturels.

La séance est levée.

Séance du vendredi 17 avril.

Présidence de MM. Guiffrey et Pierre Paris.

M. Brutails fait passer sous les yeux de l'assemblée une série de photographies des objets les plus remarquables conservés dans les églises du sud-ouest de la France.

Il est urgent d'assurer la conservation de ces vestiges de notre art français.

Les objets présentant un intérêt archéologique sont peu nombreux.

M. le président exprime le regret que l'inventaire des richesses d'art ait été interrompu.

La section, sur la proposition de M. Paris, émet le vœu que chaque société archéologique se préoccupe de cataloguer, de décrire et de reproduire les objets d'art des églises de la région où elle exerce son activité, et d'assurer leur conservation.

M. Macary, archiviste-adjoint du département de la Haute-Garonne, lit un mémoire sur l'orfèvrerie toulousaine aux xvᵉ et xviᵉ siècles (1460-1550), d'après des documents conservés aux archives notariales de Toulouse.

M. Pilloy lit une étude sur une fibule du moyen âge, encore munie de son épingle, et dont la plaque est ornée d'un émail représentant une tête. Cette fibule a été trouvée à Chalandry (Aisne).

M. le chanoine Pottier, après avoir établi la rareté des cloches du xiiiᵉ siècle et en avoir cité un certain nombre, décrit celle de l'ancien prieuré de Dégagnazès (Lot).

M. Louis Demaison signale une cloche de l'église de Tessy, près de Reims, qui peut être attribuée au xiiiᵉ siècle.

M. de Fayolle rappelle qu'il existait dans l'église de Plainpied, près de Bourges, une inscription à lettres fleuries analogue à celle de la cloche de Dégagnazès.

M. le chanoine Pottier communique un sac brodé, conservé dans le trésor de Montpezat-de-Quercy. La broderie, exécutée à la main sur voile, représente les travaux des douze mois de l'année. C'est un ouvrage du xivᵉ siècle. Sous des arcs trilobés figurent les personnages symbolisant les mois ; Janvier mange et boit ; Février se chauffe ; Mars taille la vigne ; Avril tient des fleurs ; Mai chasse au faucon ; Juin fauche : Juillet coupe le blé ; Août le bat ; Septembre presse le raisin ; Octobre sème le blé ; Novembre fait tomber le gland pour engraisser le porc tué en Décembre.

M. Villepelet, secrétaire général de la Société historique et archéologique du Périgord, communique un acte notarié qui est l'inventaire du trésor de l'église collégiale Saint-Front de Périgueux, dressé le 15 mai 1552.

M. de Sarrau, membre de la Société archéologique de Bordeaux, explique qu'il a découvert, après de longues recherches, deux stations préhistoriques à Andernos, l'une de la période paléolithique en pleine forêt et près d'une source, l'autre lacustre, de la période néolithique, dans le bassin

même d'Arcachon. Cette station lacustre est la première découverte dans le département de la Gironde. Elle tendrait à prouver que le bassin d'Arcachon fut à l'origine un lac fermé d'eau douce.

L'auteur de la communication fait circuler des plans et croquis donnant, outre la reproduction des différents silex trouvés, la configuration des stations et, parmi ces plans, un essai de reconstitution de la station lacustre. Par un calcul analogue à celui qui fut fait pour les stations lacustres de la Suisse, M. de Sarrau établit la population probable de la cité lacustre d'Andernos, qu'il estime à un millier d'habitants.

M. de Sarrau annonce la découverte qu'il a faite dans l'ancien cimetière d'Andernos de substructions anciennes.

M. l'abbé Labrie, de la Société archéologique de Bordeaux, lit une étude sur la caverne préhistorique d'Haurets, découverte il y a trois ans près de Ladaux (Gironde).

M. de Saint-Venant annonce la découverte d'une muraille d'oppidum gaulois à la Machine (Nièvre).

Le docteur Capitan rend compte d'une excursion sous la conduite de M. Daleau à la grotte de Pair-Non-Pair, où les congressistes ont pu étudier les gravures des parois et constater la méthode scientifique suivie par M. Daleau dans ses fouilles.

La séance est levée et la session close.

NOUVELLES

Mission Scientifique Sud-Américaine

M. le Ministre de l'Instruction publique vient de charger MM. G. de Créqui-Montfort et Eugène Sénéchal de la Grange, d'une mission scientifique dans l'Amérique du Sud. Nos amis MM. Adrien de Mortillet, Courty, Dr Neveu-Lemaire et J. Guillaume, ont accepté de faire partie de cette importante mission, qui a quitté la France le 3 avril dernier, à bord de l'*Amazone*, faisant la traversée de Bordeaux à Buenos-Ayres; leur absence durera six mois, environ.

Ajoutons que quelques autres personnes retenues à Paris par leurs occupations personnelles ont donné des instructions pour la récolte de documents les intéressant particulièrement.

Une dépêche vient de nous annoncer l'heureuse arrivée dans la capitale de l'Argentine du personnel de la mission.

Après un court séjour à Buenos-Ayres, la mission traversera l'Amérique de l'est à l'ouest, franchira les Cordillères pour se rendre à Valparaiso. De là, elle s'embarquera à nouveau pour Antofagasta, d'où elle atteindra les hauts plateaux de la Bolivie (de 4 à 5000 mètres d'altitude) et le lac Titicaca.

Ce qui caractérise cette mission, c'est la compétence et l'autorité scientifique de tous ceux qui en font partie ; chacun de ses membres est véritablement à sa place. Il eût été difficile de trouver un personnel scientifique plus qualifié. Nous attendons donc de cette expédition de grands résultats pour la connaissance de ces régions encore bien mal étudiées au point de vue des sciences naturelles et anthropologiques.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant des étapes de la Mission.

A. C.

Découverte d'un dolmen

M. C. Quénel, dans un article publié par le *Progrès de l'Oise* du 29 mars, annonce la découverte qu'il vient de faire d'un dolmen dans la plaine de Royallieu-les-Compiègne (Oise). Ce monument mesurait 6 mètres environ de longueur, 2m50 de largeur et 0m60 de profondeur. Il était formé de murs en grosses pierres plates. Les tables qui le recouvraient ont été enlevées, à une époque indéterminée, pour faciliter la culture du sol.

Le dolmen renfermait les ossements d'une quinzaine d'individus des deux sexes et de tout âge, placés en couches superposées.

Le mobilier funéraire se composait : d'une hache en silex de dix centimètres de longueur sur trois et demi de largeur; une hache en jadéite emmanchée dans une gaîne à talon en bois de cerf, deux retouchoirs, un ciseau et plusieurs petits tranchets en silex ; un long poinçon en os ; quelques fragments de poterie.

LES MUSÉES DU DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

Nice. — Musée des Alpes-Maritimes, 1, rue Sainte-Clotilde (Conservateur : M. Aimé Martin). Collections géologique, zoologique et préhistorique exclusivement locales.

— Musée d'histoire naturelle et d'archéologie, 28, place Garibaldi, fondé en 1846 (Conservateur : M. le docteur Sauvaigo). Série zoologique très intéressante, surtout les oiseaux, les poissons et les céphalopodes. Magnifique collection de modèles de champignons de Barla. Collection géologique de M. Perez. Série d'archéologie de diverses provenances.

Cannes. — Musée de la ville, à l'Hôtel-de-Ville, fondé en 1865 (Conservateur : MM. Pinatel et Limard). Histoire naturelle locale. Ethnographie et archéologie orientale. Séries très importantes provenant de la collection Lycklama.

Menton. — Musée de la ville, place Nationale (Conservateur : M. Bonfils). Histoire naturelle locale. Préhistorique : fouilles des grottes de Baoussé-Roussé. Archéologie.

Antibes. — Musée d'antiquités à la Mairie, fondé en 1890 (Conservateur : M. le docteur Mougins de Roquefort).

LES MUSÉES DU DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

Privas. — Musée de la ville, à l'Ecole normale, fondé en 1885. Collections locales d'histoire naturelle et d'archéologie.

Annonay. — Musée de la ville. Antiquités et tableaux.

Le gérant : Paul Bousrez

TOURS, IMP. PAUL BOUSREZ.

1re ANNÉE. N° 6 JUIN 1903.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

POINTES DE FLÈCHES

PROVENANT DE LA BAIE D'ANTOFAGASTA (CHILI)

Par M. E. SÉNÉCHAL DE LA GRANGE

J'ai recueilli, l'année dernière, dans des sépultures situées sur les falaises sablonneuses qui dominent la baie d'Antofagasta (exactement dans l'anse de Chimba, en face de l'île de Guaman) une série d'objets intéressants : crânes, harpons de pêche, pointes de flèches, etc., qui ont été présentés, en mon nom, à la Société d'Anthropologie de Paris par mon ami M. le Dr Chervin (V. la séance du 17 juillet 1902).

Je me propose de parler ici des pointes de flèches qui sont aussi variées comme formes que comme roches, ainsi que l'indiquentles chromo-photographies ci-jointes et qui sont très exactes, non seulement comme dessin, mais encore comme coloris.

La plupart de ces pièces appartiennent à des types généraux que l'on rencontre pour ainsi dire partout. Seules les pièces 1, 37, 44 et 47, avec un long et large pédoncule, représentent une forme américaine, que l'on trouve depuis la Terre de Feu jusqu'au Groënland.

La plus grande partie de ces flèches sont de forme triangulaire. Les unes (numéros 5, 9, 15, 19, 35, 36, 41 et 55) ont leur base droite, mais un plus grand nombre ont leur base concave. Chez ces dernières, la base décrit parfois, comme

dans les numéros 2, 3, 4, 6, 7, 30, 12, 13, 20, 34, 42 et 50, une courbe assez régulière ; mais elle présente plus souvent encore une partie rentrante à fond plus ou moins anguleux, comme dans les numéros 8, 14, 17, 18, 24, 25, 27, 28, 32, 40, 51, 52, 53, 54 et 56. Il existe aussi deux pièces, les numéros 11 et 16, dont la base est convexe.

Les bords latéraux, dont les extrémités inférieures forment barbelures, sont tantôt droits, tantôt plus ou moins arqués, comme dans les figures 4, 10, 12, 13, 17, 18, 19, 20, 24, 27, 28, 31, 34, 36, 42 et 52. Ces bords sont quelquefois, mais rarement, dentelés, ainsi qu'on le voit sur les pièces 14, 20 et 51. La pointe 29 affecte à peu près la forme d'un triangle équilatéral. La pointe numéro 3, qui présente un trou naturel, est trop grande pour avoir servi à armer une flèche; on peut la considérer comme une pointe de javelot.

La forme à pédoncule et barbelures est représentée par 8 pointes, presque toutes taillées avec un très grand soin. Cinq d'entre elles, les numéros 21, 22, 23, 38 et 46 ont les bords latéraux finement dentelés. Les numéros 21, 22, 23, 43, 46 et 49 sont à barbelures pointues. Deux autres ont des barbelures équarries. Tandis que chez l'une d'elles, le numéro 30, la partie équarrie est dirigée de bas en haut; chez l'autre, le numero 38, elle l'est de haut en bas.

Il faut encore signaler quelques formes exceptionnelles; une pointe ovale, n° 33 et deux pointes en forme d'amandes, étroites et allongées, n°s 26 et 48.

Au point de vue minéralogique, l'ensemble de ces pointes de flèches est composé de silex impurs diversement colorés par la présence du fer combiné et soumis à des degrés différents d'hydratation. Il convient tout d'abord de citer en première ligne les n°s 7, 21, 49 et 50 comme particulièrement remarquables par leur aspect chatoyant ; ce sont de véritables opales nobles. La composition zonaire du n° 21 contribue à jeter un certain jour sur son mode gradué de formation ; le n° 49 n'a pas entièrement subi l'influence de l'hydratation; une partie ne s'est pas opalinisée.

Il est également intéressant de faire une place à part au n° 46; celui-ci reproduit par son rubannement le détail des con- ons de la production des stalactites. Les parties zonées sont semblablement dues à des variations d'eau incrustantes.



Ceci dit, nous pouvons reprendre au fur et à mesure l'examen de chacune de ces flèches : le n° 1 est un silex analogue au silex pyromaque, le n° 2 est un quartz jaspé calcédonien, le n° 3 semble bien être de formation chimique, les cavités caractéristiques qu'il présente le laisseraient au moins supposer.

Les nos 4, 5, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 16, 17, 18, 19, 20, 23, 24, 26, 27, 29, 31, 33, 34, 35, 37, 38, 39, 41, 42, 44, 45, 47, 48, 51, 52, 53 et 56 sont des silex plus ou moins calcédoniens, colorés par des oxydes métalliques.

Les nos 15, 22, 28 et 43 forment les termes de passage entre le jaspe et l'opale (silice hydratée avec quantité variable d'oxyde ferrique, de magnésie, etc.).

L'opale perdant son eau redevient du jaspe.

Les nos 6, 25, 35 et 55 représentent des silex blancs laiteux plus ou moins hydratés.

Le n° 30 est un silex creux jaunâtre et jaspoïde.

Quant aux nos 33, 40 et 54, ils ont manifestement l'aspect de jaspe et se rapprochent du n° 2.

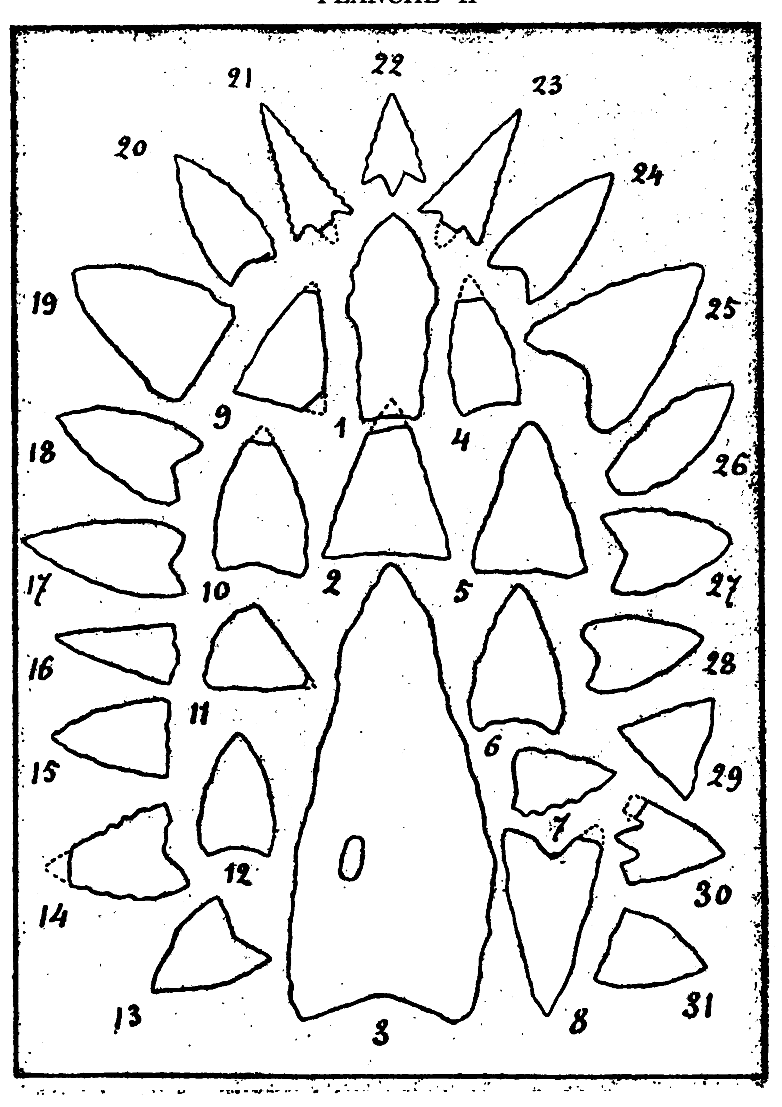
En somme, en dehors des opales, il ne peut y avoir de catégories bien tranchées entre les matières composant ces différentes pointes de flèche, car on entrevoit nettement le mélange des quartz à divers états.

Je me propose de fouiller de nouveau les falaises de la baie d'Antofagasta, et je compte y faire encore ample moisson de documents scientifiques.

PLANCHE 2.

1. Pointe de flèche à long et large pédoncule (forme américaine).
2. — triangulaire, à base légèrement concave.
3. — grande, avec trou naturel, à base concave.
4. — à base concave et côtés légèrement arqués (pointe cassée).
5. — triangulaire.
6 et 7. — triangulaire à base concave.
8. — triangulaire à base concave (anguleuse au fond).
9. — triangulaire (pointe et base droite cassées).
10. — triangulaire à côtés arqués, base concave légèrement (pointe cassée).
11. — triangulaire à base légèrement convexe.
12 et 13. — triangulaire à base concave et côtés arqués.
14. — triangulaire à base concave et côtés arqués, dentelures sur les côtés (pointe cassée).
15. — triangulaire à base droite.
16. — triangulaire à base convexe.
17. — triangulaire, côtés arqués, base concave.
18. — triangulaire côtés arqués légèrement, base concave.
19. — triangulaire à base droite, côtés légèrement arqués.
20. — triangulaire à côtés arqués, plus ou moins dentelés, base concave.
21. — à pédoncule et barbelures, pointe très fine, bords finement dentelés (pédoncule cassé).
22. — à pédoncule et barbelures, légèrement dentelée sur les bords.
23. — à pédoncule et barbelures, légèrement dentelée
— sur les bords (pédoncule cassé).
24. — triangulaire à base concave, bords arqués.
25. — triangulaire très large, base profondément concave (anguleuse).
26. — lancéolée.
27 et 28. — en triangle, base concave, bords arqués.
29. — en triangle équilatéral.
30. — à barbelures équarries et pédoncule (barbelure de gauche cassée).
31. — en triangle à côtés légèrement arqués.

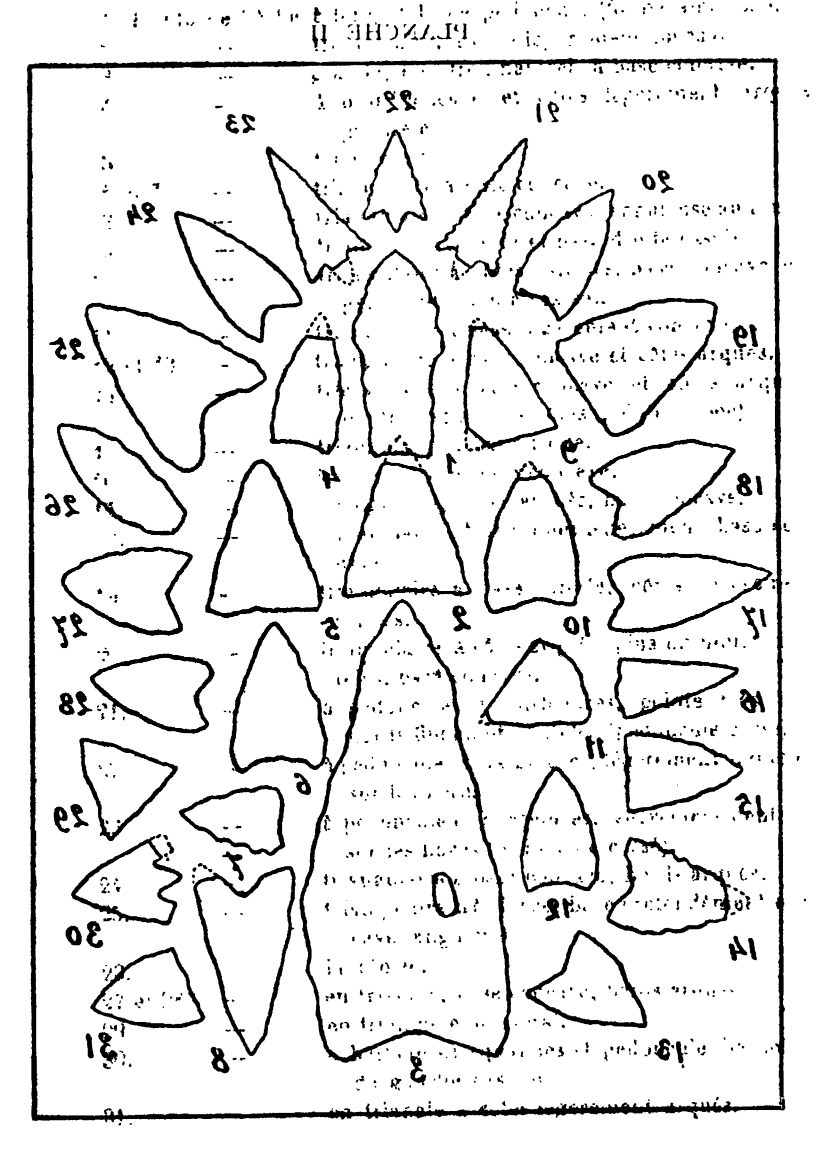
PLANCHE II



21
22
23
20
24
19
25
9
1
4
18
26
17
10
2
5
27
16
28
11
6
15
29
7
0
12
30
14
13
3
8
31

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

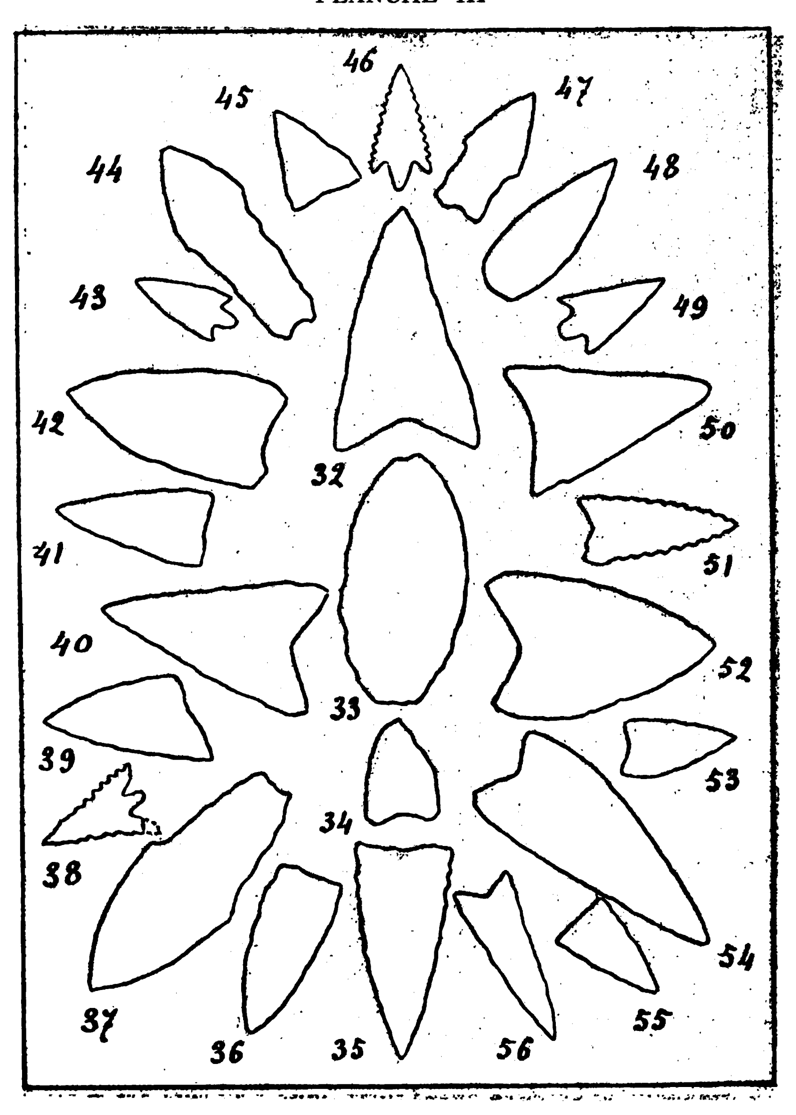
PLANCHE II





L'HOMME PRÉHISTORIQUE

PLANCHE III



L'HOMME PRÉHISTORIQUE

PLANCHE III

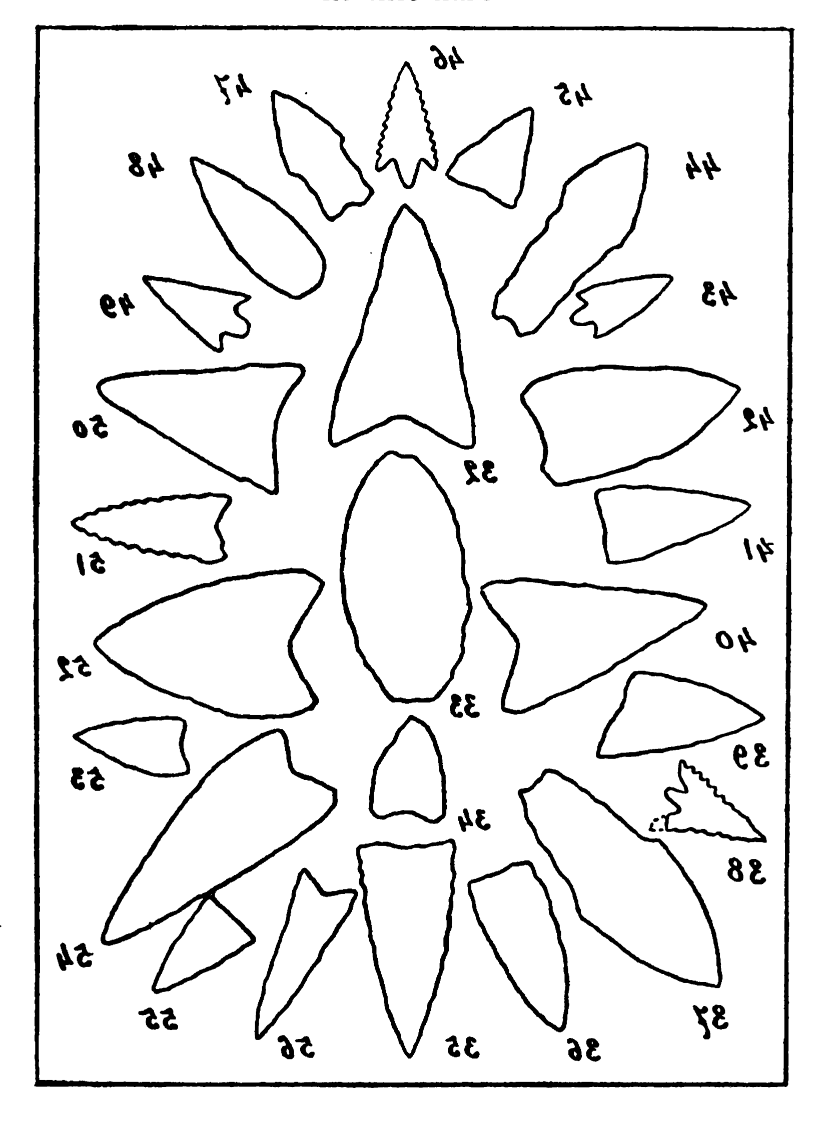




PLANCHE 3.

32. Pointe de flèche en triangle, à base concave (anguleuse).
33. — ovale.
34. — en triangle, base concave légèrement, bords arqués.
35. — en triangle, longue et régulière.
36. — en triangle.
37. — à long et large pédoncule (forme américaine).
38. — à barbelures et pédoncule, bords dentelés.
39. — en triangle à base concave et côtés arqués (angle de la base à droite cassé).
40. — en triangle, base concave (anguleuse).
41. — en triangle,
42. — en triangle, base concave, bords arqués.
43. — à pédoncule et barbelures.
44. — à long et large pédoncule (forme américaine).
45. — en triangle, épaisse.
46. — belle, à pédoncule et barbelures, bords finement dentelés.
47. — à long et large pédoncule (trouvée jusqu'au Groënland).
48. — lancéolée, en amande, à base arrondie.
49. — à pédoncule et barbelures (épaisse).
50. — triangulaire, à base concave, grande et plate.
51. — triangulaire à base concave, côtés légèrement arqués et dentelés.
52 — large triangulaire, à base concave un peu anguleuse et bords arqués.
53. — en triangle, à base concave.
54. — longue, à base concave (anguleuse).
55. — en triangle.
56 — mince et étroite, allongée, triangulaire, à base concave (anguleuse).

NOTE [1]

SUR LA

STATION MÉGALITHIQUE DE DJELFA (Algérie)

Par **H. de MONTEIL**

Au cours d'un récent séjour dans le Sud Algérien, j'ai eu l'occasion d'étudier une station mégalithique importante à la fois par son étendue et ses nombreux monuments.

Je veux parler de la nécropole de Djelfa, située à 320 kilomètres au sud d'Alger, sur la route même qui met en communication nos divers postes du Sud à 1167 mètres d'altitude sur les contreforts du Djebel Senalba.

Les connaissances acquises sur ce sujet ont été résumées dans l'ouvrage récent de M. Stephane Gsell, correspondant de l'Institut, « Monuments antiques de l'Algérie ». La lecture des passages de cet ouvrage consacrés à Djelfa m'a montré que tout n'avait pas été dit sur cette station, et comme en cette matière il est permis de noter les détails, j'ai cru devoir faire la présente communication.

A trois kilomètres au nord de Djelfa, l'Oued-Djelfa s'ouvre un passage dans un défilé réservé, entre plusieurs éperons rocheux. L'un d'eux attire l'attention du voyageur par le profil particulier de sa ligne de crête, qui rappelle un peu celui de nos mottes féodales. Et au sortir du défilé, il est aisé d'apercevoir, de la route même, un amoncellement de blocs de grès rouge que domine un monument semblable à nos dolmens (2).

(1) Note communiquée à la Société historique et Archéologique du Périgord, à sa séance du 5 février 1903.

(2) Gaston Boissier, l'*Histoire en Tunisie* : « Les dolmens sont fort nombreux en Afrique... le professeur suédois Montélius... nous disait qu'ils ressemblaient parfaitement aux monuments mégalithiques de l'Europe. »

C'en est assez pour éveiller l'attention et faire de ce lieu le but d'excursions qui offrent un intérêt considérable.

En effet, si on aborde la première colline qui ferme le défilé au Nord, par sa pente la plus douce, du Nord-Est au Sud-Ouest, on remarque d'abord quelques dolmens isolés, de petites dimensions mais d'une conservation parfaite, en grès rouge, composés de 2 ou 4 pierres levées, de 0m80 de hauteur environ, recouvertes de dalles de même nature, dépassant largement leurs supports. Puis, lorsque l'on atteint la crête, ce sont deux vastes allées parallèles, d'autant plus remarquables qu'elles ont été obtenues par le dérochement du calcaire sur cette colline où le rocher affleure partout le sol au point de ne laisser prise à aucune végétation, sauf quelques rares touffes d'alfa ou de chardons.

En suivant ces allées sur leur longueur de 150 mètres environ, et dans leur direction perpendiculaire à l'Oued-Djelfa, on aboutit à la croupe de cette colline, à la partie même dont le plan, comme je le disais plus haut, ressemble à celui d'une motte féodale. Cette ressemblance a été encore accentuée par un amoncellement de blocs, en forme de cône de 40 mètres environ à la base, occupant l'emplacement de la motte.

Sur le pourtour de ce cône, de cette motte artificielle qui recouvre peut-être quelque sépulture, règne un terre-plein circulaire sur lequel se remarquent, très nettes, des divisions du sol, constituées par des lignes, ou des doubles lignes de pierres plates, placées de champ, solidement enfoncées dans le sol, rayonnant vers la motte centrale, comme les alvéoles d'une ruche, et s'arrondissant en abside du côté aboutissant à la déclivité de la colline.

Il paraît à peu près certain que les emplacements aussi régulièrement délimités doivent être ceux d'habitations anciennes, ou tout au moins de lieux de stationnement, car il suffit de remuer le sol, plus meuble en cet endroit, pour y rencontrer des couches de cendres, des charbons intacts, des os et des dents d'animaux, des poteries brisées, à profusion, et çà et là de petits blocs de minerai grossièrement traité et paraissant le résidu de creusets primitifs.

Ce sont ces mêmes emplacements qui ont livré à un observateur attentif, M. de Martignat, greffier-notaire à Djelfa, au cours d'explorations faites en 1902, des *silex taillés* et des

pointes de flèches d'un travail primitif, mais suffisamment caractérisés pour que l'on puisse affirmer, contrairement à l'opinion reçue (1), que les stations mégalithiques d'Algérie fournissent le même type de silex taillés que nos stations mégalithiques d'Europe. En outre, c'est encore à cette même place et sur le sol, que M. de Martignat a recueilli : 1° un prisme octogonal en pierre polie d'un travail achevé et d'une régularité remarquable, percé suivant son axe d'un trou d'un millimètre de diamètre, ce qui permet de supposer qu'il était l'une des pièces d'un collier ; 2° un objet en bronze, mince lamelle aux bords repliés, au centre de laquelle est encore engagé un rivet qui devait relier cette pièce à l'ensemble plus important dont elle faisait partie.

Si maintenant, quittant cette première colline, en conservant la ligne de faîte, nous cherchons, en cheminant vers l'Est, à gagner le mamelon voisin, nous sommes frappés de ce que les abords du terre-plein entourant la motte ont été, au Sud, rendus à peu près inaccessibles par une énorme accumulation de blocs provenant probablement du dérochement des allées : il y a là une véritable fortification rendant l'escalade fort difficile. — Puis ce sont, sur le plateau, de grandes divisions du sol, indiquées par des alignements de blocs énormes se dressant à 1 ou 2 mètres de hauteur, et reposant pour la plupart sur leur base la plus étroite, irrégulièrement distants, mais reliés entre eux par une double rangée de dalles enfoncées dans le sol ; les nombreuses enceintes ainsi déterminées n'ont rien de semblable, ni pour leur forme, ni pour leur surface.

Une nouvelle allée, d'aussi vaste proportion que les deux premières, part du sommet du plateau et se dirige vers la seconde colline, dont le faîte et les flancs sont absolument couverts de sépultures en forme de dolmens et de cromlechs. Le spectacle que présente cette immense nécropole, dont beaucoup de monuments sont encore intacts, est véritablement saisissant.

(1) « Les quelques sépultures qui ont été explorées à Djelfa n'ont donné que des ossements ; plusieurs même ne contenaient rien : il est possible qu'elles aient été déjà visitées, à moins que les os ne soient complètement pourris sous terre. *On n'a donc aucun moyen de dater cette nécropole.* » Stéphane Gsell. *Monuments antiques de l'Algérie*, t. Ier, p. 15.

Le type le plus fréquent est celui du dolmen représenté par les figures n° 30 et n° 31.



Fig. 30. — Dolmen de Djelfa.

Dans une faille du rocher a été établie une cavité rectangulaire de 1 mètre de longueur sur 0ᵐ70 environ, avec une profondeur de 0ᵐ50. — Une dalle polie occupe le fond qu'encadrent quatre autres dalles placées de champ, formant caisse. Sur la dalle de fond a été déposé le corps replié sur lui-même et recouvert de terre. Enfin le tout est surmonté de la table, dalle plate, irrégulière de forme. Ce n'est là qu'un type, variant à l'infini : tantôt le monument est plus simple, la table reposant sur deux supports seulement ; tantôt plus important, la cavité plus profonde, la table plus vaste et atteignant parfois des dimensions et des poids énormes ; ou bien la longueur du sépulcre est telle que le corps a pu y être enseveli sans être replié, ou bien sa largeur a permis d'en déposer plusieurs côte à côte, si large et si profond que des pasteurs arabes peuvent actuellement y trouver un abri. Tantôt ces monuments se dressent sans aucune ornementation ; tantôt ils occupent le sommet de petites mottes de 15 à 20 mètres de rayon, dont la circonférence extérieure est délimitée par une rangée ou une double rangée de pierres de champ, et l'espace compris entre cette circonférence et le dolmen comblé de blocs roulés. C'est le cromlech. Aucune règle d'orientation n'a présidé à l'établissement de ces sépultures.

M. Stephane Gsell donne à cette nécropole une étendue beaucoup trop restreinte (1).

En effet, si on prend l'Oued-Djelfa comme base, à son passage au défilé, on trouvera encore des sépultures, et des plus importantes, à 600 mètres dans la direction de l'Est, et si on suit la direction Nord-Est, on en rencontre encore à une distance qui n'est pas inférieure à 800 mètres.



Fig. 31. — Dolmen de Djelfa.

Beaucoup de ces sépultures ont déjà été fouillées, à une époque indéterminée, et malheureusement les dalles de couverture ont été renversées, quelques-unes brisées ; les pierres formant caisse autour des corps ont été rarement déplacées, tant elles sont solidement établies dans le roc.

Mais il reste encore un grand nombre de ces dolmens et cromlechs intacts.

Frappés de l'importance de ces monuments. M. dé Martignat et M. de Fonlonque, lieutenant au 1[er] spahis, y pratiquèrent avec le plus grand soin, au cours de l'été dernier, des fouilles dont les résultats valent, je crois, d'être signalés :

Les sépultures visitées ont livré des squelettes très incomplets ; mais ces Messieurs ont dû à leur méthode prudente de

(1) «... Les dolmens s'alignent sur un espace rectangulaire mesurant 300 mètres de long sur 200 mètres de large... » — Stephane Gsell. *Monuments antiques de l'Algérie.*

recueillir des poteries intactes, de formes variées (fig. 32 et 33) mais de fabrication identique et qui semblent n'avoir pas été destinées uniquement au mobilier funéraire des sépultures. — Elles sont frustes, sans anses, en terre grossièrement préparée et simplement séchée au soleil, semble-t-il. Au surplus,

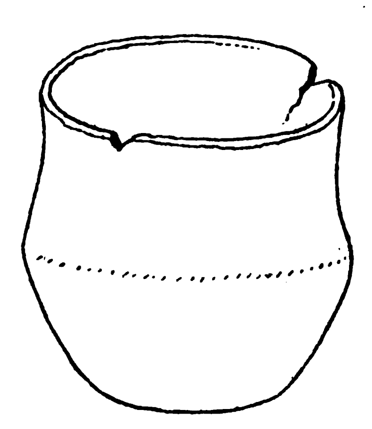


Fig 32. — Poterie trouvée dans un dolmen de Djelfa : Diamètre 0m13; Profondeur 0m08.

je puis, grâce à la complaisance de ces Messieurs, en offrir une au musée de Périgueux, où elle pourra servir de type de comparaison avec les poteries des stations mégalithiques de notre contrée.

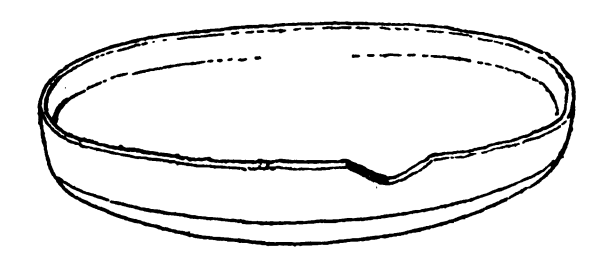


Fig. 33. — Poterie trouvée dans un dolmen de Djelfa : Diamètre 0m19; Profondeur 0m06.

Ainsi tombe encore cette opinion que les dolmens d'*Afrique* n'ont livré que des ossements, opinion qui a dû être abandon-

née, car il y a en Tunisie, au musée Aldoui, des poteries très semblables à celles de Djelfa et fournies par la station mégalithique de Magraoua.

A noter que sur le pourtour de la motte, où ils sont très nombreux, ainsi que sur les sentiers conduisant à l'Oued, des débris de poteries, paraissant dues aux mêmes procédés de fabrication, sont moins frustes ; un de ces fragments montre notamment un essai d'ornementation par de légères stries d'undessin régulier et relativement compliqué.

Il me reste un point de détail à signaler. Au cours de ses fouilles, M. de Martignat a remarqué que certains ossements, mieux conservés que les autres, étaient isolés de la couche de terre argileuse qui les recouvrait par une sorte d'enveloppe de végétaux désséchés, pulvérulents, ayant l'apparence de mousse très ancienne. Rien ne lui a permis d'identifier ces végétaux, qui ne paraissent point, en tous cas, provenir des variétés croissant dans le pays de Djelfa.

La meilleure conservation des ossements qui en étaient entourés, nous a amenés à nous demander s'il n'y avait pas là une sorte d'embaumement pratiqué au moyen de plantes apportées de loin. C'est ce que préciserait peut-être une analyse des végétaux en question, dont il m'est possible d'offrir un échantillon à notre musée.

En somme et pour me résumer, j'ai voulu, aux études déjà faites sur la station de Djelfa, ajouter quelques observations portant sur le nombre plus considérable des monuments, et la richesse de cette station qui, à des recherches sommaires, a livré, contrairement à l'opinion reçue, tous les types d'objets de nos mêmes stations européennes, silex taillés, pointes de flèches, pierre polie, poteries, bronze. Jusqu'ici aucune gravure ni inscription n'ont pu être relevées : je pourrai cependant signaler, mais sans attribution possible, sur une dalle de grande dimension placée à l'angle d'une vaste enceinte, près d'un bloc debout, trois lignes de points gravés en creux, placés 10-9, et 10, les lignes parallèles et distantes entre elles de 0^{m}10, les points d'un diamètre de 0^{m}02, environ.

Si les monuments de Djelfa proviennent de sépultures berbères, comme beaucoup le pensent, et sont d'une époque relativement récente, n'est-il pas curieux de rapprocher les objets qu'ils fournissent des objets de même nature, de même faç-

ture, d'une industrie semblable, auxquels nous attribuons chez nous une antiquité bien autrement reculée ?

Qu'il me soit permis, en terminant, de parler d'un des cimetières arabes *actuels* de Bou-Saâda (1). Dans ce cimetière les corps ensevelis dans des excavations de 40 à 50 centimètres de profondeur seulement, avec, aux extrémités, une pierre plate placée de champ, dépassant le sol d'un pied ou deux, sont rangés suivant des lignes circulaires sur le flanc d'une petite motte de 50 à 60 mètres de rayon, et dont le sommet est occupé par une immense table de grès, reposant par ses bords sur le sol légèrement excavé.

N'y a-t-il pas là une analogie bien frappante, surtout en des pays de coutumes et de traditions immuables ?

(1) Bou-Saâda ; cercle militaire de la subdivision de Médéa (Alger).

STATUE-MENHIR

DE PETRA PINZUTA (CORSE)

Par Louis GIRAUX

Lors du Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences qui eut lieu à Ajaccio au mois de septembre 1901, M. E. Michon fit connaître que deux menhirs sculptés existaient en Corse, l'un à Santa Maria entre San Lorenzo et Cambia et l'autre à Capocastinco, entre San Pietro di Tenda et Casta; il en donna la description exacte, ainsi que les dimensions.

Après le Congrès, au cours de recherches préhistoriques que je fis dans le sud-ouest de la Corse, j'ai eu la bonne fortune de relever et d'étudier plusieurs autres menhirs sculptés qui n'avaient pas encore été signalés. Celui de Petra Pinzuta me fut indiqué par M. A. d'Ortoli.

Sur le territoire de Guinchetto, au lieu dit Petra Pinzuta, dans un enclos appartenant à M. Susini Antoine, dit Vinciguerre, de Sartène, se trouve une très belle statue-menhir. Ce menhir était autrefois encastré dans le mur de l'enclos et y était placé horizontalement. A sa partie inférieure, le propriétaire y fit un trou circulaire dans lequel il plaça le montant de la porte de l'enclos, et c'est dans ce trou que pivotait la porte lorsqu'on l'ouvrait et la fermait Depuis quelque temps ce mur s'est trouvé démoli; c'est ce qui m'a permis de voir ce monument bien intéressant, qui gît actuellement sur le sol, au pied même du mur en pierres sèches dans lequel il se trouvait.

Cette statue-menhir, qui est taillée dans un beau bloc de granit à assez gros grains, figure grossièrement un homme; sa hauteur est de 1m,95, sa largeur est de 0m,45 et son épais-

seur de 12 à 15 centimètres. La hauteur de la tête est de 0m50 et sa largeur de 0m38. Les yeux, le nez et la bouche, sont fort bien indiqués et occupent assez exactement leurs places respectives; les yeux placés sur la même ligne, sont à 0m20 du sommet de la tête. Cette dernière est parfaitement arrondie; sa partie inférieure est formée par un ovale assez régulier. Le cou est bien marqué et un renflement de 12 centimètres forme les épaules. Plus bas, il n'y a plus rien d'indiqué et les deux côtés du menhir descendent jusqu'à la base en conservant une largeur régulière de 0m45.

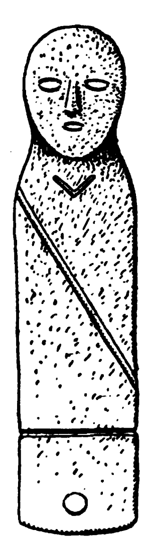


Fig. 34. — Statue-menhir de Petra Pinzula (Corse).

A 1m50 de la partie supérieure du menhir se trouve une bande creusée en travers, formant une ceinture qui a environ 2 centimètres de largeur et autant de profondeur. A hauteur de l'épaule droite et traversant transversalement la face du menhir pour aboutir du côté gauche, à environ 15 centimètres au-dessus de cette ceinture, existe un cordon en relief d'environ 2 centimètres, formant baudrier. Au-dessous du cou, se trouvent également deux parties en relief qui se rejoignent en formant un accent circonflexe ayant la pointe en bas. Cela semble indiquer un collier qui aurait été placé

autour du cou du personnage. Ces parties, tant en relief qu'en creux, ont été travaillées d'une façon soignée. Cette statue-menhir étant couchée sur le dos, je n'ai pas pu, de ce côté, voir si quelques ornements y figuraient également, car, malgré les efforts de trois hommes, il a été impossible de la soulever.

Sur cette statue-menhir, ni les bras, ni les jambes ne sont figurés. En dehors de la ceinture, du baudrier et du collier, aucune représentation n'indique ni le sexe, ni le costume ; la pierre est absolument unie.

Dans les statues-menhirs que l'abbé Hermet a signalées et décrites dans les départements de l'Aveyron et du Tarn, il indique nettement des différences qui permettent de les classer en plusieurs catégories :

1° — Statues masculines, caractérisées par l'absence des seins, par un baudrier placé transversalement sur la poitrine.

2° — Statues féminines, ayant pour traits distinctifs les seins bien marqués, une série de colliers et l'absence du baudrier.

La statue menhir de Petra Pinzuta doit être, à mon avis, classée dans les statues masculines, en raison de l'absence de seins et de la présence du baudrier et de la ceinture. Le collier qui est indiqué par deux traits formant accent circonflexe, ne peut laisser croire à une représentation féminine. Du reste, ce collier est absolument différent comme forme de ceux qui existent sur les statues-menhirs de l'abbé Hermet, car sur ces dernières, il est formé de 5 ou 6 traits concentriques.

Il y a lieu également de remarquer que cette statue-menhir est bien différente de celles signalées par l'abbé Hermet. La plupart des monuments qu'il a décris, sauf un, sont de taille beaucoup plus petite et leur largeur est, en général, plus de moitié de leur hauteur. Au contraire, la statue-menhir de Petra Pinzuta a une forme allongée qui se rapproche beaucoup plus de la réalité.

Cette statue-menhir et celles de l'Aveyron et du Tarn, appartiennent-elles à une même époque et à une même civilisation ? A mon avis, je le crois, quoique la facture du monument indique une plus grande précision dans les proportions que lui a données l'artiste et surtout dans le soin apporté à la confection des traits du visage. En revanche, les statues-menhirs de l'abbé Hermet sont agrémentées de sculptures

très apparentes généralement à la ceinture ; on y remarque, chez certaines, même des représentations de la chevelure.

Cette statue-menhir était-elle placée sur un tombeau? Je l'ignore absolument. Mais ce qui est certain, c'est que dans toute cette région il devait exister beaucoup de dolmens, car le grand nombre qu'il en reste le prouve suffisamment. Il serait fort heureux pour la science que cette belle statue-menhir soit conservée par son propriétaire et qu'il puisse la mettre à l'abri de toute destruction.

AIGUILLES EN SILEX

TROUVÉES A VITRY-LES-PARAY

(SAÔNE-ET-LOIRE)

Par **FRANCIS PÉROT**

En examinant la splendide collection de flèches à ailerons formée depuis quatre ans par M. Faustin Dumont, de Paray-le Monial, et essentiellement formée par lui, par ses recherches dans les terrains d'alluvion de la vallée de la Loire, nous avons été surpris, comme nous l'avions été déjà par la beauté des pièces qu'il a recueillies, en voyant cinq aiguilles en silex de 45 milimètres de longueur, ayant quatre faces retouchées avec une incomparable habileté ; les enlevages microscopiques ont été obtenus avec un instrument délicat, leur extrémité inférieure est à peine de 2 milimètres, de côtés, tandis que la partie supérieure n'accuse même pas 4 millimètres ; elles sont intactes, car toutes sont de la même taille, donc aucune n'a été brisée, leur grosseur est également identique.

La pièce, une fois obtenue comme telle, a été ensuite façonnée à l'aide de retouches transversales sur chacune des faces de l'aiguille ; ces enlevages sont d'une régularité mathématique et toutes ont un caractère et une uniformité qui feraient supposer que c'est la même main qui les a façonnées ; il n'en est rien, car elles ont été trouvées isolément à des intervalles de temps différents. La figure 35 représente ces cinq pièces :

A. Sorte d'alène en silex blond, légèrement courbée, renforcée à la partie opposée à la pointe, et rappelant, par sa forme et sa tenuité, les larmes bataviques des verreries à bouteilles ; elle est habilement retouchée sur toutes les faces, elle provient, ainsi que les pièces C, D, E, de la terre de Versouvres, non loin de Paray-le-Monial (Saône-et-Loire).

B. Aiguille en silex fin, de couleur grisâtre et translucide, ayant les quatre côtés égaux, et retouchés avec une délicatesse ou plutôt un tour de main dont les plus belles pointes solutréennes ne donnent même pas une idée : elle provient de la Motte-Saint-Jean, près Digoin, localité qui a fourni déjà de nombreuses et remarquables pièces (notre Collection).

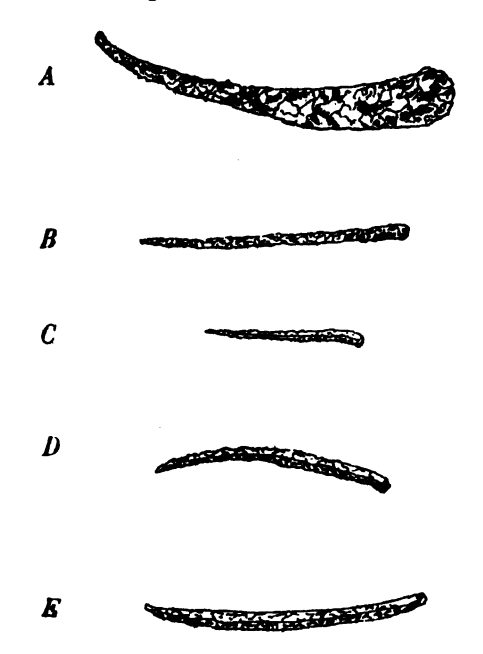


Fig. 35. — *A*, Lame de silex blond retouchée sur toutes les faces ; près Paray-le-Monial. — *B*, Aiguille quadrangulaire, silex gris translucide ; Saint-Jean, près Paray-le-Monial. — *C*, Alène, silex rosé, quadrangulaire ; Versouvres. — *D*, Alène, silex gris, quadrangulaire ; Versouvres. — *E*, Alène, silex blond, quadrangulaire ; Versouvres.

C. Petite aiguille, complète, offrant les quatre faces rectilignes, et parfaitement retouchées ; elle est en silex gris jaunâtre.

D. Alène courbe en silex offrant une certaine analogie avec le précédent, et du même travail.

E. Alène en beau silex blond et de pâte excessivement fine, présentant les quatre côtés finement retouchés, et de forme légèrement courbe.

Plusieurs instruments analogues ont été trouvés il y a un an environ.

Ces remarquables instruments, qui dénotent un degré de civilisation avancé, sont inédits, et cela n'a rien d'étonnant, on ne pouvait découvrir des instruments si délicats que dans un centre où l'art de façonner les flèches était parvenu à un si haut degré de perfection ; il n'est pas étonnant non plus que ces instruments si fragiles aient pu être détruits. Nous en concluons que la découverte de ces aiguilles si remarquables, confirme bien ce que nous disions des flèches au sujet de la belle conservation de ces dernières ; il a fallu, en effet, qu'elles aient été, comme ces aiguilles, placées dans un milieu et emmagasinées de telle sorte, qu'elles nous sont parvenues en partie intactes.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 24 avril 1903.

PRÉSIDENCE DE M. GEORGES PERROT

M. Hamy communique une lettre de M. Chevalier, chef de la mission scientifique du Chari-lac Tchad, entreprise sous les auspices de l'Académie, qui a mis à sa disposition les crédits de la fondation Garnier. M. Chevalier a rencontré, à 80 kilomètres d'Udellé, par 827 mètres d'altitude, le point de convergence des trois grands bassins de l'Afrique centrale : Chari, Congo et Nil. Conduit par le fils du sultan Snoussi, il allait partir à la découverte d'un grand lac situé sur les confins du Darfour, du Dar Rouzza et du Wadaï et que les Arabes appellent Mamoun. D'intéressantes collections ont été recueillies.

M. Perrot annonce que M. le duc de Loubat, correspondant de l'Académie, qui avait déjà mis généreusement à sa disposition 30,000 fr. pour les recherches d'archéologie classique, vient de consacrer une nouvelle somme de 20,000 fr. pour assurer le déblaiement du sol de l'île de Délos, entrepris il y a longtemps par l'école française d'Athènes et qui a donné de brillants résultats.

M. Ch. Joret lit une note curieuse de M. le Dr Bonnet, attaché au Muséum d'histoire naturelle, sur les figures peintes dans un manuscrit de Dioscoride (grec n° 2179), conservé à la Bibliothèque nationale.

M. Héron de Villefosse présente à l'Académie une aquarelle d'une parfaite exactitude, due au talent de M. Pinchart, représentant la prêtresse carthaginoise découverte au mois de décembre dernier par le P. Delattre. Cette statue, couchée sur un couvercle de sarcophage, est rehaussée de peintures très vives exécutées avec la plus grande délicatesse. Sous l'étoffe transparente on devine encore la couleur de la chair; les ailes qui recouvrent les jambes et les protègent en se croisant sont peintes en bleu clair et rehaussées de filets d'or ; une bande de pourpre bordée de filets d'or traverse le haut de la poitrine.

L'aquarelle de M. Pinchart permet maintenant d'apprécier, comme elle le mérite, la découverte du P. Delattre. Renan, dans sa *Mission de Phénicie*, dit, en rappelant les sarcophages anthropoïdes de Palerme et Solonte, dont les peintures ont disparu : « Il serait capital

de trouver un sarcophage du genre de ceux dont nous parlons avec toutes ses peintures ». Le vœu de Renan est aujourd'hui réalisé et on peut dire que le nouveau sarcophage de Carthage tient la tête de la série à laquelle il appartient.

Séance du 1er mai

M. Ph. Berger annonce que le P. Delattre lui a adressé, pour être communiquée à l'Académie, la photographie d'un objet qu'il a trouvé dans ses fouilles de la colline de Sainte-Monique. C'est une coupe en plomb, couverte d'ornementations, qui porte une inscription bilingue, phénicienne et grecque.

La partie phénicienne doit se lire : *Le Filim aux dieux* ou *au dieu.* La partie grecque est plus mutilée. On y distingue cependant des lettres qui paraissent désigner soit celui qui a fait l'offrande, soit le dieu auquel elle était faite.

M. Sénart fait hommage du compte rendu analytique du congrès international des études d'Extrême-Orient tenu à Hanoï en décembre 1902.

Cet hommage revient de droit à l'Académie, car on peut dire que c'est l'école qu'elle patronne et sur laquelle elle exerce sa haute direction qui en a été l'âme. Rien ne saurait faire plus d'honneur à l'œuvre que ces rapides procès-verbaux. M. Finot, directeur de l'école, nommé président du congrès, l'a dirigé avec un talent remarquable. Tous les pensionnaires de l'école et les attachés ont pris aux travaux la part la plus active Or, ces travaux qui s'étendent à toutes les études d'Extrême-Orient et où l'égyptologie même a eu parfois sa place, par leur intérêt, leur variété et leur solidité, sont à la hauteur des prévisions les plus optimistes.

M. Babelon offre à l'Académie, de la part de M. Ridder, la seconde partie du *Catalogue des vases peints de la Bibliothèque nationale* et loue le soin, le zèle, la science et la rapidité avec lesquels l'auteur a achevé ce catalogue considérable, qui sera si utile aux archéologues.

Séance du 8 mai

M. Salomon Reinach communique, au nom de M. Clerc, directeur du musée de Marseille, un fragment de sculpture, découvert à Montsalier (Basses-Alpes), et appartenant à M. l'abbé Arnaud d'Aguel. Il représente un groupe de trois personnages et une tête humaine de grandes dimensions posée sur une sorte de socle. Sur ce socle sont gravées des lettres grecques qui ne donnent pas de sens. M. Clerc suppose qu'on est en présence d'une sculpture et d'une inscription ligures.

Sur le rapport de M. Hamy, au nom de la commission de la fondation Garnier, l'Académie alloue : 6,000 fr. à M. Dufour, architecte, pour terminer des recherches archéologiques commencées en 1901 ; 1,500 fr. à M. le lieutenant Desplagnes pour reprendre et continuer ses fouilles dans les *tumuli* de la région de Tombouctou.

M. Ph. Berger présente la photographie du disque de plomb avec inscription phénicienne bilingue dont il a précédemment annoncé la découverte. Les palmettes qui le décorent sont très élégantes. L'inscription, tant grecque que phénicienne, est de très bonne époque, presque archaïque. Elle parait devoir se lire : « Au dieu Phéamios... » Le reste de ce petit texte est presque entièrement effacé.

M. Ph. Berger présente ensuite une nouvelle épitaphe de prêtresse, trouvée par le P. Delattre. Elle se lit ainsi : « Tombeau d'Ummastoret, fille d'Esmounamas, la prêtresse ». L'inscription a été trouvée en place, encastrée dans la pierre formant l'entrée du sépulcre.

Séance du 15 mai

M. Babelon communique, au nom de M. Clermont-Ganneau, une lettre de M. Veber, ingénieur, datée de Tripoli, et contenant un dessin et un estampage d'une colonnette de pierre calcaire trouvée à Leptis Magna. Le fût est surmonte d'un chapiteau sculpté dans le même bloc. Sur la face antérieure de l'abaque est gravée une ligne de caractères romains. L'inscription se poursuit en deux autres lignes dans un cartouche formant la partie inférieure du chapiteau.

M. Clermont-Ganneau lit ainsi l'inscription :

Merc (urio) et Minervæ
Animos !
Summa fide.

Dans la face supérieure de l'abaque est pratiqué un encastrement rectangulaire qui devait servir de socle à quelque motif de sculpture disparu peut-être, des statuettes ou un groupe représentant les deux divinités, Mercure et Minerve, auxquelles est faite la consécration. Le tout devait être appliqué, par sa face postérieure, contre quelque édifice de forme et de dimensions indéterminées.

Séance du 22 mai

Communications diverses qui n'intéressent pas l'archéologie.

M. Maurice Croiset, professeur au Collège de France, est élu membre de l'Académie en remplacement de M. G. Pâris, décédé.

LES MUSÉES DU DÉPARTEMENT DES ARDENNES (1)

SEDAN. — Musée scientifique et archéologique, place Alsace Lorraine, fondé en 1879 (Conservateur : M. Thiriet). Histoire naturelle régionale. Archéologie surtout locale ; quelques pièces étrangères.

CHARLEVILLE. — Musée de la Société d'histoire naturelle des Ardennes. Collections régionales.

LES MUSÉES DU DÉPARTEMENT DE L'ARIÈGE

FOIX. — Musée départemental, au Palais-de Justice, fondé en 1882 (Directeur, M. le Dr Garrigou ; Conservateur, M. R. Lafayette). Ce musée, avant tout départemental, est dû à l'initiative du Dr Garrigou, qui a abandonné en sa faveur ses riches collections. Histoire naturelle locale. Préhistorique : fouilles de la grotte de l'Herm et des autres cavernes de la région. Nombreux spécimens de l'industrie humaine ; faune : l'ours des cavernes est bien représenté par un squelette monté et une trentaine de crânes, provenant pour la plupart de la grotte de l'Herm. Archéologie locale.

(1) Aux musées du département des Alpes-Maritimes, indiqués dans e précédent numéro, faire les rectifications suivantes :

CANNES. — Musée de la Ville (Conservateurs : MM. le Colonel de Ville d'Avray et Marie Bertrand.)

ANTIBES. — M. le docteur Mougins de Roquefort, conservateur du Musée d'antiquités à la Mairie, est décédé.

NOUVELLES

Au moment de mettre sous presse, on nous câble de Valparaiso l'arrivée, en parfaite santé, sur les hauts plateaux de la Bolivie, de nos amis de la mission Sud-Américaine.

M. ADRIEN de MORTILLET est à TARIJA.

M. COURTY est à CARACOLÈS.

M. le Dr NEVEU-LEMAIRE et M. GUILLAUME sont à PULACAYO.

Missions archéologiques subventionnées

Le Conseil d'administration de l'Association française pour l'avancement des sciences a voté, sur les propositions de la Commission, les subsides suivants pour des recherches archéologiques en 1902 :

MM.	fr.	
Société des Amis des sciences de Rochechouart, pour des fouilles dans les grottes des Fadets.	200	»
Muller, pour continuer ses expériences sur les silex taillés.	250	»
Sicard, pour des fouilles dans des grottes de l'Aude. . . .	100	»
Rivière (Emile), pour des recherches sur les dessins et gravures dans une nouvelle grotte.	300	»
Regnault, pour la continuation de ses fouilles dans la grotte de Marsoulas.	200	»
Chanoine Pottier, pour des fouilles archéologiques dans l'église de Moissac.	500	»
Dr Baudouin (Marcel), pour des recherches archéologiques en Vendée.	300	»

Importantes découvertes archéologiques

Tunis, 8 mai.

Les recherches archéologiques, que le service des antiquités de Tunisie exécute actuellement aux abords du port militaire de Carthage, ont amené la découverte de deux énormes amas de projectiles antiques, plus de 1,500 boulets de pierre et près de 20,000 balles de frondes, en terre cuite. Il semble évident que de tels dépôts de munitions, marquent l'emplacement de l'arsenal, et cet arsenal doit

être celui de la cité punique, que détruisirent, en 146, les troupes de Scipion Emilien, prenant d'assaut ce quartier de Carthage.

M. Gauckler, directeur des antiquités, vient de le démontrer, en relevant, sur une soixantaine de boulets, diverses lettres présentant toutes les formes typiques de l'alphabet punique au deuxième siècle avant notre ère. Cette découverte donne un intérêt inattendu à la collection de boulets analogues, depuis longtemps conservés au musée Saint-Louis, qu'on attribuait à la période turque et aux combats livrés dans les parages de la Goulette, par l'armée de Charles-Quint.

Legs à la Société d'Anthropologie de Paris

M. Edouard Louët a légué la somme de 155,131 fr. à la *Société d'Anthropologie* et laissé d'autre part, pour couvrir les frais de succession, 27,552 fr. 45.

Mais nous croyons savoir que la Société n'entrera en possession de ce don généreux qu'au décès des héritières naturelles de M. Louët.

Société normande d'Études préhistoriques

La troisième session des Assises de Caumont se tenant, cette année, à Caen, du 4 au 7 juin, la Société normande d'Études préhistoriques a décidé de tenir sa première réunion de l'année à Caen, le dimanche 7 juin.

La grotte des Buissières (Gard)

Vers le milieu du mois d'avril dernier, M. Clément Thomas, propriétaire à Meyrannes, canton de Saint-Ambroix, département du Gard, découvrait dans l'une de ses propriétés, sur les bords de la Cèze, et au quartier de la ferme *de Clet*, une grotte de l'âge de bronze, que les savants ont désignée sous le nom *des Buissières*.

C'est une trouvaille importante dont l'intérêt scientifique peut être considérable.

On a trouvé, dans cette nécropole antique, de nombreux squelettes qui n'ont pu être recueillis en entier, une quarantaine de bracelets de plusieurs dimensions et de divers modèles, tous ouverts, et des bagues en spirale, dont deux seulement fermées. Tous ces objets étaient en bronze. Des poteries gisaient çà et là sur le sol et ont été emportées.

M. Ulysse Dumas, de Baron, et le frère Sallustien, d'Uzès, qui se sont rendus les premiers sur les lieux, y ont fait une ample moisson d'objets préhistoriques.

Ayant appris cette découverte, MM. Maruéjol, Mongaud et Mazauric, archéologues de Nîmes, ont visité, le 30 avril, la grotte des Buissières, mais ils n'ont pu y trouver aucun débris méritant d'être recueilli. Dans une seconde visite ces messieurs ont été plus heureux, et, après quelques fouilles, ils ont trouvé dix bracelets en bronze, plusieurs pendeloques, de nombreux fragments de crânes humains, deux petits vases, l'un de forme tulipe, l'autre de forme bol, et un gros bloc de stalagmites dans lequel deux mâchoires sont incrustées. Tous ces débris iront enrichir le musée de Nîmes.

Comme les objets cités plus haut servaient aux hommes de l'âge de bronze pour leur sépulture ou leur ornement, il est fort probable que l'on découvrirait d'autres ustensiles et poteries qui étaient nécessaires à leur alimentation, si l'on pratiquait des fouilles dans la grotte ou dans les environs.

Il est regrettable, cependant, que les premiers vestiges métalliques recueillis ne soient pas centralisés au *Musée de Nîmes*, où les spéléologues pourraient les étudier, et agrandir ainsi le domaine si intéressant de la science préhistorique.

PROSPER FALGAIROLLE,
archiviste de la ville de Vauvert.

Monument G. de Mortillet

Nous recevons la lettre suivante :

« Sur l'initiative de la Société d'Excursions scientifiques, un Comité s'est constitué dans le but de recueillir les fonds nécessaires à l'érection d'un monument destiné à honorer la mémoire du savant regretté Gabriel de MORTILLET.

« Ce Comité se fait un devoir de vous informer que, grâce à l'empressement apporté à cette souscription, le montant s'élève aujourd'hui à plus de 4,000 francs. Nous avons donc à nous féliciter de ce premier résultat, acquis avec le seul concours des admirateurs du savant que nous voulons glorifier.

« La somme déjà reçue nous a permis de faire exécuter la partie principale du monument. Il nous reste à recueillir les fonds nécessaires à son édification et à son inauguration.

« Nous venons donc faire un nouvel appel à votre concours pour nous permettre de terminer l'œuvre de reconnaissance et de justice que nous avons tous à cœur de mener à bonne fin le plus tôt possible.

« Le Comité d'initiative :

« Charles Blin. — André Bonnet. — Clément Rubbens. — Emile Collin. — Gustave Fouju. — Louis Giraux. — Martial Imbert. — Edm. Lhotte. — Lucien Raulet. — Oscar Schmidt. — E. Taté. — Th. Volkov.

« M. Louis Giraux, Trésorier du Comité, 22, rue Saint-Blaise, à Paris (XXe), recevra avec reconnaissance les souscriptions qui lui seront adressées. »

LIVRES ET REVUES

Klaatch (Dr H.) — **Entstehung und Entwickelung des Menschengeschlechtes** (Origines et développement du genre humain) [*Weltall und Menschheit* (Univers et Humanité), publié par H. Kraemer. II, Bd. Berlin-Leipzig].

Cet ouvrage de notre savant collègue M. H. Klaatch forme la première partie du second volume de la magnifique publication de M. Kraemer, œuvre de vulgarisation, destinée au grand public. Le distingué professeur de Heidelberg était donc obligé de donner un tableau général de notre science, tableau autant que possible simple et instructif, mais pouvant en même temps mettre le lecteur au courant de l'état actuel de nos connaissances. M. Klaatch, il faut le reconnaître, a été à la hauteur de sa tâche. Grâce aux voyages en France et dans quelques autres pays, qu'il entreprit l'année passée, il a pu s'enrichir des matériaux les plus nouveaux et les plus intéressants, ce qui lui permit de documenter son ouvrage d'un nombre très considérable de belles photogravures exécutées avec luxe, représentant de nombreuses pièces inédites.

Le plan adopté par M. Klaatch pour son travail est très large et très pédagogique. Après avoir donné dans son premier chapitre un abrégé historique de l'Anthropologie générale et de notre science en particulier, il aborde dans le second l'appartenance de l'homme au règne animal en général, où il expose les premières notions d'embryologie et d'histologie des ossements, en indiquant en même temps ce qui reste en état rudimentaire chez l'homme, de ses ancêtres lointains. Dans le troisième chapitre, M. Klaatch étudie « ce que l'homme a perdu et acquis pendant la période la plus ancienne de sa préexistence animale » ou, en autres termes, s'occupe de la paléontologie des temps primaires. Les chapitres quatrième et cinquième sont consacrés à la paléontologie des époques suivantes et, à partir du sixième chapitre, le savant auteur donne la comparaison très détaillée des singes et de l'homme, ce qui l'amène dans le septième chapitre aux « singes-hommes » et « homme-singe », où la place d'honneur

appartient naturellement au Pithécanthrope. Le problème de la transformation d'un singe en homme est l'objet du huitième chapitre, dans lequel nous trouvons un exposé assez détaillé de la théorie de M. Schoctensack concernant les Australiens. Dans les chapitres suivants, M. Klaatch aborde le préhistorique proprement dit, s'arrête assez longuement sur la question de l'homme tertiaire, donne les photogravures des silex taillés qu'il a recueillis lui-même dans les célèbres gisements de Puy-Courny, et passe ensuite dans le dixième chapitre aux « temps des glaciers », c'est-à-dire à l'époque paléolithique. Dans cette partie de son ouvrage, le savant auteur donne beaucoup de détails sur la faune, reproduisant les meilleurs échantillons de la nouvelle Galerie du Muséum de Paris, sans oublier même les sculptures plus ou moins réussies qui ornent son extérieur. Il offre aussi à ses lecteurs les primeurs des photographies prises par par M. Herz l'année passée au bord de Kolyma, où on a trouvé encore un mammouth en chair et en peau, passe en revue toutes les principales stations quaternaires de la France, qu'il a visitées lui-même, et s'occupe beaucoup de l'art de l'époque magdalénienne en particulier. Dans le douzième chapitre sont exposés les faits concernant les restes fossiles de l'homme quaternaire ; l'auteur consacre beaucoup d'attention aux nouvelles découvertes de Krapina faites par M. le professeur Gorjanovic-Kramberger, en Croatie. Enfin le treizième et dernier chapitre est consacré aux races contemporaines, c'est-à-dire néolithiques.

Tel est le contenu du remarquable ouvrage de M. Klaatch. On peut lui reprocher peut-être quelque inégalité entre les figures et leurs explications; on peut se demander pourquoi il a préféré reproduire les dessins des célèbres pièces de l'art magdalénien d'après les vieilles planches de Lartet et Christy, au lieu de photographier les originaux comme il l'a fait pour des pièces beaucoup moins importantes; on peut, peut-être, trouver un peu exagérée l'importance qu'il donne aux dessins si peu étudiés encore des grottes des Eyzies, et on peut trouver enfin un peu trop lourdes quelques chromotypies, etc... Mais il ne faut pas oublier que l'œuvre de M. Klaatch, au point de vue de la richesse de documentation et de la publication, est absolument hors de comparaison avec tout ce qui était fait jusqu'à présent dans les ouvrages de vulgarisation. M. Klaatch a parfaitement réussi à donner au public un livre très scientifique et tout pénétré des idées transformistes qui ne sont pas, jusqu'à présent, tout à fait en odeur de sainteté dans sa patrie.

TH. VOLKOV.

Gabriel et Adrien de Mortillet. — **Musée préhistorique.** Album de 105 planches, 2ᵉ édition revue et complétée. — Schleicher frères, Paris 1903.

Cet album de 105 planches, fort bien gravées, contenant 1429 figures presque toutes dessinées d'après les originaux ou des moulages, est un véritable musée de poche et un musée complet. Il a sur son aîné, paru en 1881 et actuellement épuisé, l'avantage d'avoir été mis au courant des derniers progrès de la science préhistorique. Des figures ont été supprimées et remplacées par d'autres représentant des objets plus typiques, provenant de fouilles plus récentes. Enfin son format plus petit, tout en permettant de se rendre compte exactement des pièces figurées, est très pratique, très commode. Ajoutons enfin qu'il a été édité par MM. Schleicher frères avec le soin éclairé qu'ils apportent dans toutes leurs publications.

Cet album comprend l'âge de la pierre, l'âge du bronze et le premier âge du fer. Les instruments représentés vont de l'époque Thenaysienne à l'époque Hallstattienne. Ils ont été choisis avec soin parmi les plus caractéristiques ; c'est ce qui rend cet important ouvrage utile, je dirai même essentiel, à tous ceux qui ont des collections à classer ou qui s'occupent de Palethnologie. Il est le complément du livre *Le Préhistorique*, publié par les mêmes auteurs.

Le Musée Préhistorique a fait faire un grand pas à cette science nouvelle. Il a permis aux palethnologues de décrire d'une manière plus claire, plus précise, les objets qu'ils ont à publier. C'est une œuvre des plus importantes, qui fait le plus grand honneur à la science française, dont les auteurs comptent parmi les plus éminents représentants.

Dʳ Chervin.

Cimetière gaulois de Chelles (premières fouilles), par E. Chambroux. — Louviers, 1902, in-16.

Dans une carrière à sable, au lieu dit la Chapelle-Souffrance, près Chelles, M. E. Chambroux a trouvé par hasard une sépulture gauloise, qui lui a fait découvrir en ce point un cimetière de cette époque. L'auteur a pu sauver plusieurs poteries, dont quelques vases entiers figurés, et d'assez nombreux objets de fer. Les deux premiers tombeaux appartenaient à des hommes, le troisième à un enfant. Dans le quatrième, mis au jour, on a découvert une hache de bronze et deux monnaies gauloises en potin. Le tout est situé à un mètre de profondeur. M. Chambroux pense que ce cimetière donnera, lors de fouilles approfondies, des sépultures des époques gauloise, gallo-romaine et franque.

Marcel B.

Sur les antiquités découvertes dans la partie belge de la plaine maritime, et notamment sur celles recueillies à l'occasion du creusement du nouveau canal de Bruges à la mer, par A. Rutot (de Bruxelles). — Bruxelles, Hayez, 1903, in 8, fig.

Ce très important et très intéressant mémoire du conservateur du Musée royal d'Histoire naturelle de Bruxelles, communiqué à la Soc. d'Anthrop. belge, le 27 oct. 1902, débute par une étude géologique de ce qu'on appelle la plaine maritime de la Flandre occidentale. Cette partie, quoique indispensable à connaître pour bien comprendre les résultats exposés par l'auteur, ne saurait être résumée ici : elle montre, en tous cas, les changements survenus dans la côte belge depuis l'époque préhistorique, et fait toucher du doigt ce qui s'est produit en ces parages pendant le quaternaire ancien et l'époque moderne. Là, comme en France, il y a eu *affaissement du sel* au début, puis une période de relèvement.

Il y a 4,000 ans (soit 2,000 av. J.-C.), c'est-à-dire à la fin du néolithique, les peuplades habitaient la plaine maritime, où se déposait la tourbe, c'est-à-dire dans les marécages, en même temps que dans les terres ; notons les stations de la Parme, de Deuterzhem (traces d'habitations sur pilotis), de Zeebrugge, de Ravesyde, etc.

A l'époque gallo-romaine, ces localités ont été aussi occupées et l'auteur pense que les poteries trouvées peuvent permettre d'y reconnaître la tribu des Ménapiens, habitant, d'après Jules César, le littoral de la *Gallea belgica* : la poterie des Ménapiens est très bien faite et de forme élégante, quoiqu'à ornementation barbare. Jusqu'au IIIe siècle, la Flandre resta telle qu'elle était depuis 8,000 ans, ainsi que le démontrent les trouvailles faites (villa importante, etc.).

A ce moment et à l'époque des premières invasions des Francs, un événement important se produisit : l'envahissement des flots de la mer, qui se fit lentement, de manière continue. Jusqu'à Charlemagne, la côte continue à s'affaisser ; mais à cette époque la mer se mit à rétrograder. Mais, à partir de l'an 1000, nouvel affaissement et envahissement de la mer. A partir du XIIIe siècle, la mer ne gagne plus, se retire même en déposant ce qu'on appelle l'alluvion marine supérieure (trouvaille d'un bateau du XIIe siècle) (1).

Marcel Baudouin.

(1) Les conclusions de ce mémoire concordent absolument avec nos recherches personnelles sur les côtes de France, dont nous avons ici même donné une idée [*Les Mégalithes submergés*].

Carte de l'âge de la pierre dans l'arrondissement de Mâcon, par G. Lafay et L. Lex. — Mâcon, 1902, in-8, 1 carte.

La brochure explicative qui accompagne cette carte comprend un aperçu de l'arrondissement de Mâcon, la liste des musées, collections et trouvailles, nécessaires à connaître, et la bibliographie relative à cette contrée et aux découvertes préhistoriques qui y ont été faites. Enfin on y trouve un index des stations et ateliers, avec un classement spécial et le répertoire des communes signalées pour des ateliers, stations, sépultures, instruments, mégalithes, etc. — C'est un document précieux.

Quant à la carte, sa confection nous paraît un peu primitive. Il nous semble qu'il y aurait intérêt à dresser toutes ces cartes locales de façon identique, car c'est la seule manière de simplifier. Il est regrettable qu'on ne veuille pas s'astreindre à l'emploi des mêmes si nes conventionnels pour le préhistorique : cela faciliterait beaucoup les études générales.

Marcel Baudouin.

Le Gérant : Paul Bousrez.

TOURS IMPRIMERIE PAUL BOUSREZ

1re ANNÉE. N° 7 JUILLET 1903.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

ENTRÉES DES ALLÉES COUVERTES
DES ENVIRONS DE PARIS

Par **Paul de MORTILLET**

Les dolmens des environs de Paris sont du type connu sous le nom d'allée couverte. Ils ont la forme d'un rectangle très allongé. Ce sont pour la plupart des monuments très importants, autant par leur longueur qui atteint quelquefois 17 mètres, mais qui varie généralement de 9 à 12 mètres sur une largeur de 1m50 à 2 mètres, que par la grosseur des blocs de pierre qui ont servi à les édifier.

On distingue trois modes de construction. Dans le premier, le plus répandu, les supports, le fond du monument et les tables de recouvrement sont formés de fortes dalles, généralement en grès ou en calcaire. Pour le second, on s'est servi d'une excavation, soit naturelle, soit creusée par l'homme dans la roche en place, et en avant pour augmenter l'importance de la chambre, on a construit avec des dalles une allée couverte. Dans le troisième type, les supports ne sont plus formés par des dalles, mais par un mur en pierres sèches qui supporte les grandes tables qui forment couverture.

Le savant palethnologue Louis Leguay avait, en 1882, émis l'opinion que les allées couvertes qui étaient mises à jour, dépourvues de tables de pierre, comme celles de Vauréal et de la Justice, à Presle, devaient être primitivement recouvertes de planches et de troncs d'arbre, qui, avec le temps, s'étaient

décomposés. Si le fait peut être vrai pour la sépulture néolithique de construction tout à fait particulière, découverte en 1854, au Grand-Compant, près de Luzarches, il est impossible de l'admettre pour des monuments de l'importance de ceux cités plus haut.

Les allées couvertes étaient enterrées dans le sol, presque toujours sur les pentes des côteaux. L'entrée, précédée d'un vestibule très court, était tournée du côté de la déclivité du terrain. Cette disposition a même été la cause de la destruction de la partie antérieure de plusieurs monuments ; partie entraînée par le glissement ou l'éboulement des terres.

Les dolmens des environs de Paris ont cependant fourni une série d'entrées de formes les plus variées, formes qui se retrouvent dans d'autres départements et même dans des pays très éloignés.

DOLMEN DE CONFLANS-SAINTE-HONORINE. — Découvert en 1872, sur la colline qui domine la rive droite de la Seine, au-dessus du village de Conflans, non loin du confluent de l'Oise, cette allée couverte a 10 mètres environ de longueur sur 2 mètres de largeur et 1m25 de hauteur. Elle était recouverte de larges tables de grès, qui furent cassées avant que l'on eût pu prendre des mesures de conservation. Achetée par le Musée de Saint-Germain, elle a été reconstruite dans les fossés du château, malheureusement avec des modifications que rien ne peut justifier. Ainsi un des supports de droite a été employé comme table et remplacé par un escalier en briques. La figure 36 représente le monument après sa reconstruction.

L'entrée est formée d'une forte dalle en calcaire, percée au centre d'une ouverture à peu près circulaire, bien travaillée, ayant horizontalement 61 centimètres de diamètre et 55 centimètres verticalement. Je dois ces mesures à l'obligeance de mon ami Emile Deschastres. Un bloc de calcaire grossièrement taillé en forme de bouchon, s'adaptant dans l'ouverture, fermait la chambre.

DOLMEN DE LA BELLÉE. — Ce monument, signalé dès 1826, est situé dans les bois de la Bellée, commune de Boury (Oise.) Il a une longueur totale de 10 mètres environ. Son orientation est Est-Ouest.

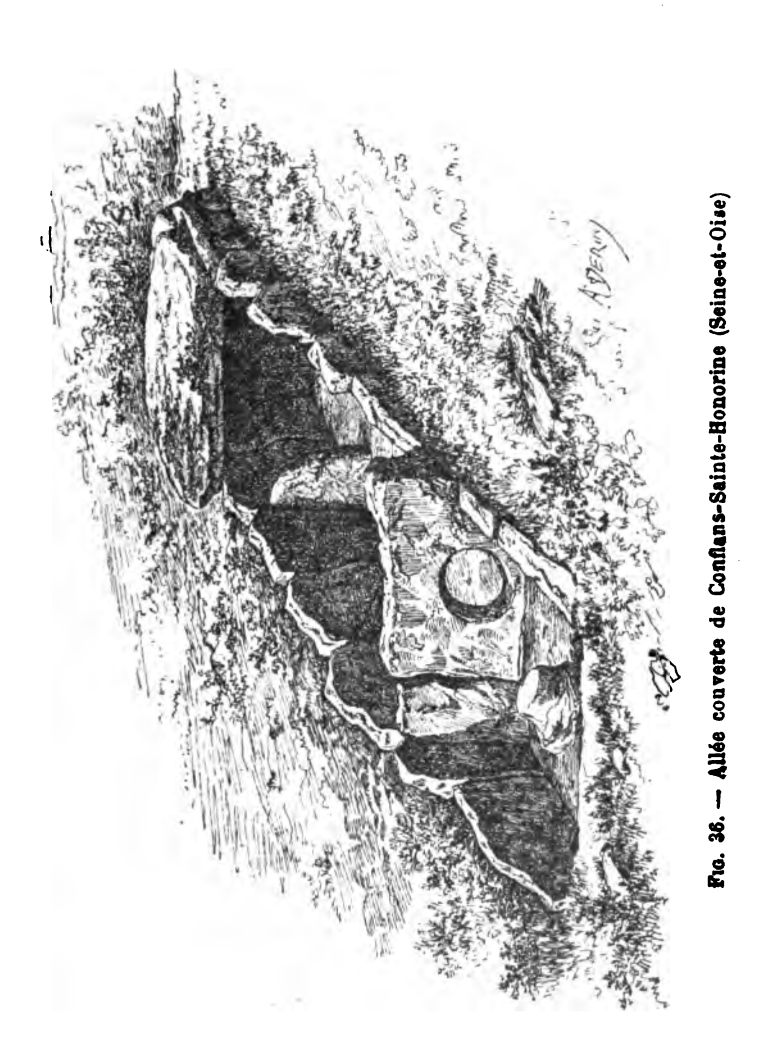


Fig. 36. — Allée couverte de Conflans-Sainte-Honorine (Seine-et-Oise)

La chambre est séparée du vestibule par une dalle en calcaire de 2m40 de large, 1m95 de haut et 42 centimètres d'épaisseur. Un trou circulaire de 53 centimètres de diamètre a été percé vers la partie inférieure de cette pierre. Une feuillure de 1 à 2 centimètres de profondeur sur 7 à 9 centimètres de largeur a été taillée tout autour de l'ouverture, permettant d'ajuster plus exactement la porte.

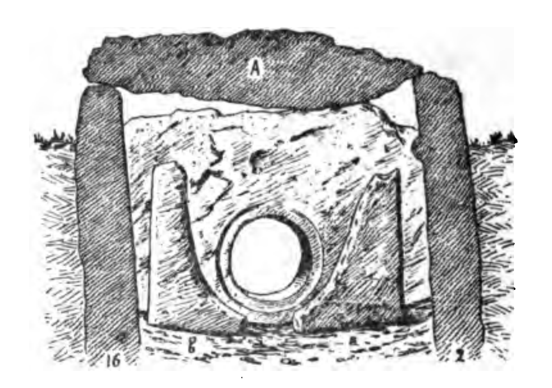


Fig. 37. — Entrée de l'allée couverte de la Bellée (Oise). Vue du côté du vestibule.

Deux pierres ayant à peu près la forme d'un triangle rectangle de 1m20 et 1m10 de hauteur (*a* et *b*, fig. 37) ont été retouchées de manière à arrondir le plus grand côté. Elles ont servi à maintenir la fermeture.

DOLMEN DE TRYE-CHATEAU. — Située au milieu du bois de la Garenne, commune de Trye Château (Oise), cette allée couverte, en partie en ruines, est depuis longtemps très connue sous le nom des Trois-Pierres. Sa longueur est d'environ 8 mètres. Un vestibule, formé de deux gros supports recouverts d'une table de très forte dimension, précède la dalle qui sert d'entrée. Dans cette dalle de calcaire, de 2 mètres de large, 1m60 de hauteur et 40 centimètres d'épaisseur, a été creusé un trou circulaire de 50 centimètres de diamètre du côté du vestibule et de 42 centimètres seulement du côté de la chambre. Un large éclat s'est détaché, de nos jours, sur le

côté gauche vers le bas de l'ouverture, qui se trouve ainsi agrandie et déformée.

DOLMEN DE DAMPSMESNIL (EURE). — Ce dolmen a été décrit, par M. Martial Imbert, dans le premier numéro de l'*Homme préhistorique*. La partie supérieure de la pierre qui formait l'entrée a été brisée ; cependant on peut encore se rendre compte de ce qu'elle était. L'ouverture est ronde, elle a 60 centimètres de diamètre. Une feuillure, de 7 centimètres et demi de profondeur sur 7 centimètres de largeur, l'entoure.

A peu de distance de ce monument, à Cahaignes, canton d'Ecos, le vicomte de Pulligny a indiqué un dolmen dont la dalle d'entrée, percée d'un trou circulaire, existait encore en 1860. M. Léon Coutil, dans son excellent *Inventaire des dolmens et menhirs de l'Eure*, cite ce dolmen d'après le même auteur et ajoute : « Ce récit est-il bien exact ? »

DOLMEN DE VILLERS-SAINT-SÉPULCRE. — Cette importante allée couverte a 16 mètres environ de longueur sur 2 mètres de large. Elle est située dans le canton de Noailles, arrondissement de Beauvais (Oise), elle est donc assez éloignée de Paris ; je ne fais que la citer. La cloison transversale, qui sépare la chambre du vestibule, est percée d'une ouverture circulaire.

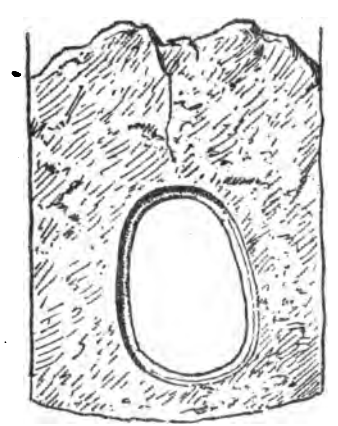


FIG. 38. — Entrée de l'allée couverte de la Justice à Presle (Seine-et-Oise). Vue de côté du vestibule.

DOLMEN DE LA JUSTICE. — Dans les dolmens dont nous ve-

nons de nous occuper, l'entrée est de forme ronde. La pierre qui fermait l'allée couverte de la Justice, à Presle (Seine-et-Oise), allée qui mesurait près de 20 mètres de longueur, avait une ouverture ovale de 86 centimètres de hauteur, 64 centimètres à sa plus grande largeur, vers le milieu, et 50 centimètres vers le sommet et vers la base (fig. 38). Cette ouverture était entourée d'une feuillure, de 3 centimètres de largeur su 6 centimètres de profondeur, dans laquelle la porte venait s'ajuster. Deux trous ovales, creusés à droite et à gauche de la paroi de la feuillure, permettent de fixer la fermeture au moyen d'une pièce de bois.

DOLMEN D'ARRONVILLE. — Ce monument, qui mesure 14 mètres environ de longueur sur 2 mètres de largeur, a été découvert en 1884. Il est situé à droite et sur le bord même de la route de Vallangoujard à Amblainville, sur le territoire de la commune d'Arronville (Seine-et-Oise). Il est orienté Sud-Ouest Nord-Ouest.

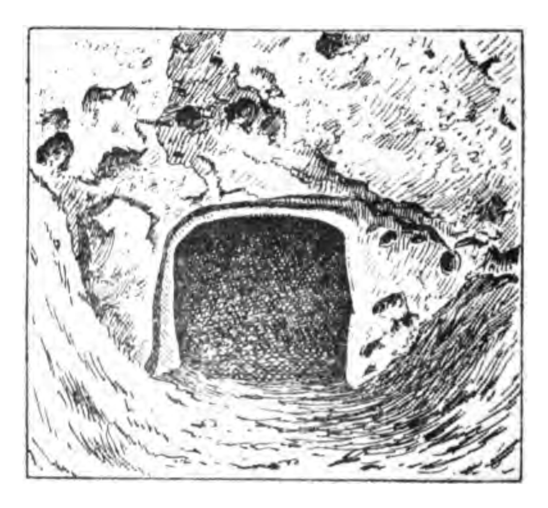
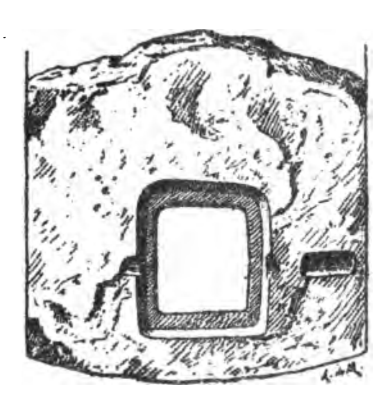


Fig. 39. — Entrée de l'allée couverte d'Arronville (Seine-et-Oise). Vue du côté du vestibule.

L'entrée, précédée d'un vestibule de 2 mètres en longueur et en largeur, est formée d'une dalle en calcaire de 2ᵐ35 de large, 1ᵐ88 de haut du sommet à la base de l'ouverture et

50 centimètres environ d'épaisseur. Une ouverture rectangulaire, aux angles légèrement arrondis, en forme de bouche de four, de 56 centimètres de hauteur, 58 centimètres de largeur à l'intérieur et 52 centimètres du côté du vestibule, a été taillée dans cette dalle (fig 39). Une feuillure, de 28 centimètres de large, encadre l'ouverture. Un morceau de grès de forme ovale, de 50 centimètres de haut sur 60 centimètres de large, en partie brisé, servait de porte au dolmen. Il était encore en place au moment où les fouilles furent faites. Il a été déposé au presbytère d'Amblainville.

DOLMEN DE DAMPONT. — Au lieu dit la Remise-des Galeries, au nord-ouest du hameau de Dampont commune d'Us (Seine-et-Oise), on découvrit, en 1885, une allée couverte, orientée



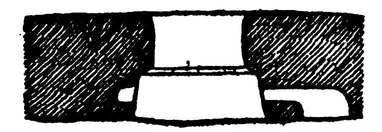


FIG. 40. — Entrée de l'allée couverte de Dampont (Seine-et-Oise). Vue du côté du vestibule. (Coupe de l'ouverture).

Nord-Ouest Sud-Ouest, de 9 mètres de long sur 1m80 de large. Un vestibule, de 1m70 de longueur sur 1m50 de largeur moyenne, était séparé du reste du monument par une dalle en calcaire de 2 mètres de largeur, 1m60 de hauteur et 40 à 50

centimètres d'épaisseur (1). Dans cette dalle a été habilement percée une ouverture quadrangulaire ayant les dimensions suivantes : largeur, 46 centimètres ; hauteur, à droite, 48 centimètres ; à gauche, 52 centimètres. Elle est entourée d'une feuillure de 6 centimètres de large et 10 centimètres de profondeur, destinée à recevoir la pierre qui servait de fermeture. Cette pierre était maintenue par une poutrelle de bois qui venait se fixer dans les deux cavités creusées à droite et à gauche de la feuillure vers le milieu de la hauteur (fig. 40).

Cet intéressant monument, qui était privé de sa couverture au moment de la découverte, se trouve actuellement dans le jardin du Musée de Pontoise où il a été transporté et reconstruit.

DOLMEN DE MENOUVILLE. — Cette allée couverte présente une entrée de forme différente et surtout d'un travail beaucoup moins soigné, comme l'a fait justement remarquer l'excellent palethnologue, M. Gustave Fouju (2). Là, en effet, la dalle fermant la chambre a été grossièrement échancrée jusqu'à la base, formant ainsi une ouverture à peu près en forme de V renversé. A 78 centimètres du sommet de l'ouverture, une pierre rectangulaire de 56 centimètres de long sur 73 centimètres de large, a été placée horizontalement, touchant des deux côtés les bords de l'échancrure de la dalle et formant la base de l'ouverture qui se trouve avoir comme dimensions : 78 centimètres de hauteur, 31 centimètres de largeur au sommet, 46 centimètres au milieu et 56 centimètres à la base.

Un dessin de cette entrée a paru dans le n° 3 de l'*Homme préhistorique*, fig. 16.

La dalle dans laquelle l'entrée a été creusée est en calcaire, elle mesure 2m40 de large, 1m45 de hauteur et 25 à 30 centimètres d'épaisseur.

Le monument a environ 8 mètres de longueur sur 1m50 de largeur ; il est situé à quelques mètres de la route de Vallangoujard à Amblainville, près du village de Ménouville, mais sur la commune de Labbeville (Seine et-Oise).

(1) Adrien de Mortillet, l'Allée couverte de Dampont, Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris, 2 Mai 1889.

(2) Fouilles au dolmen de Menouville, *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1902.

DOLMEN DU TROU-AUX-ANGLAIS. — Découvert en 1880, dans les bois de la Garenne, commune d'Épone (Seine-et-Oise), le dolmen, connu sous le nom de Trou-aux-Anglais, est aujourd'hui reconstruit, grâce à une souscription due à l'initiative de la Société normande d'études préhistoriques, dans les fossés du château de Saint-Germain à côté de celui de Conflans. Sa longueur totale est de 11 mètres sur 1m65 de large.

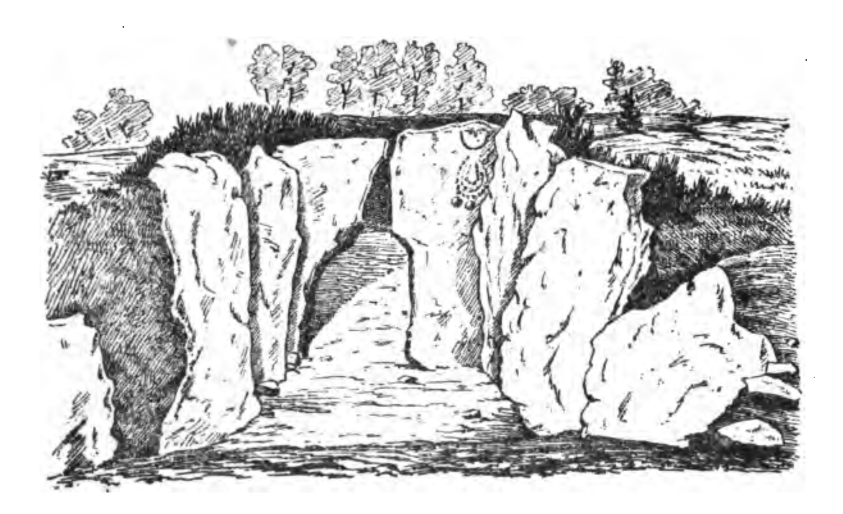


FIG. 41. — Entrée de l'allée couverte du Trou-aux-Anglais (Seine-et-Oise). Vue du côté du vestibule

L'entrée est formée par deux dalles de 1m50 de hauteur se touchant à leur partie supérieure, au milieu du monument. La partie inférieure a été taillée de manière à ménager un vide permettant de pénétrer dans la chambre (fig. 41). La dalle de droite est ornée sur la face extérieure d'une sculpture représentant une femme, et, sur la face tournée à l'intérieur du dolmen, d'une gravure figurant une hache polie.

DOLMEN DES MAUDHUITS. — On a peu de renseignements précis sur l'allée couverte, de 9 mètres environ de longueur, découverte en 1868 au sommet de la colline des Maudhuits, sur le versant regardant la Seine, commune de Guerville-Senneville (Seine-et-Oise).

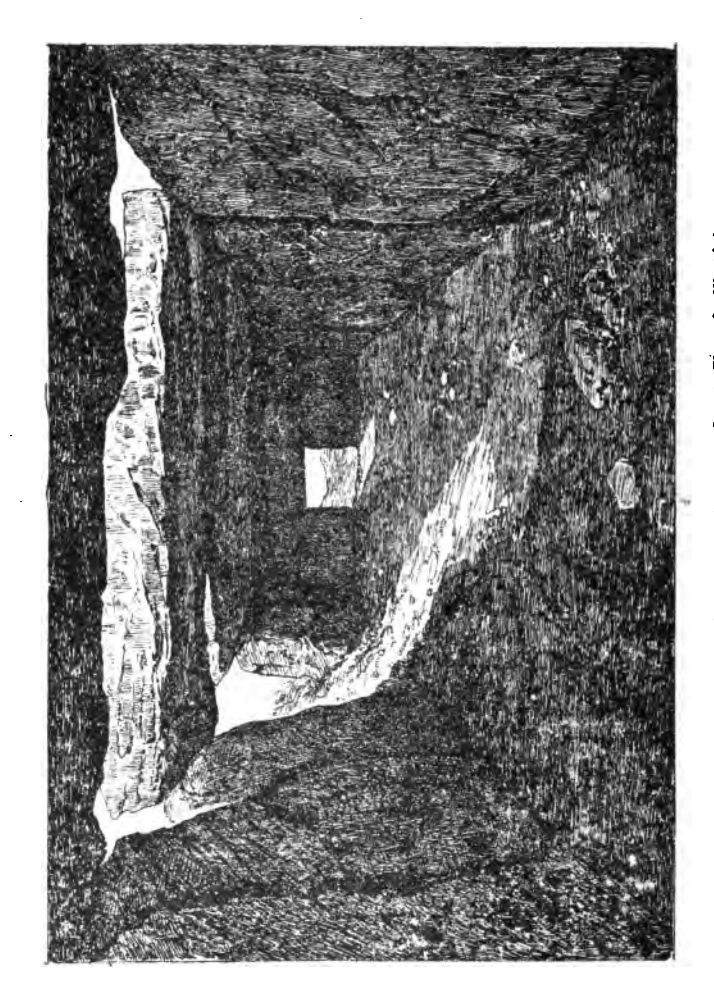


Fig. 12. — La pierre Turquaise (Seine-et-Oise). Vue de l'intérieure

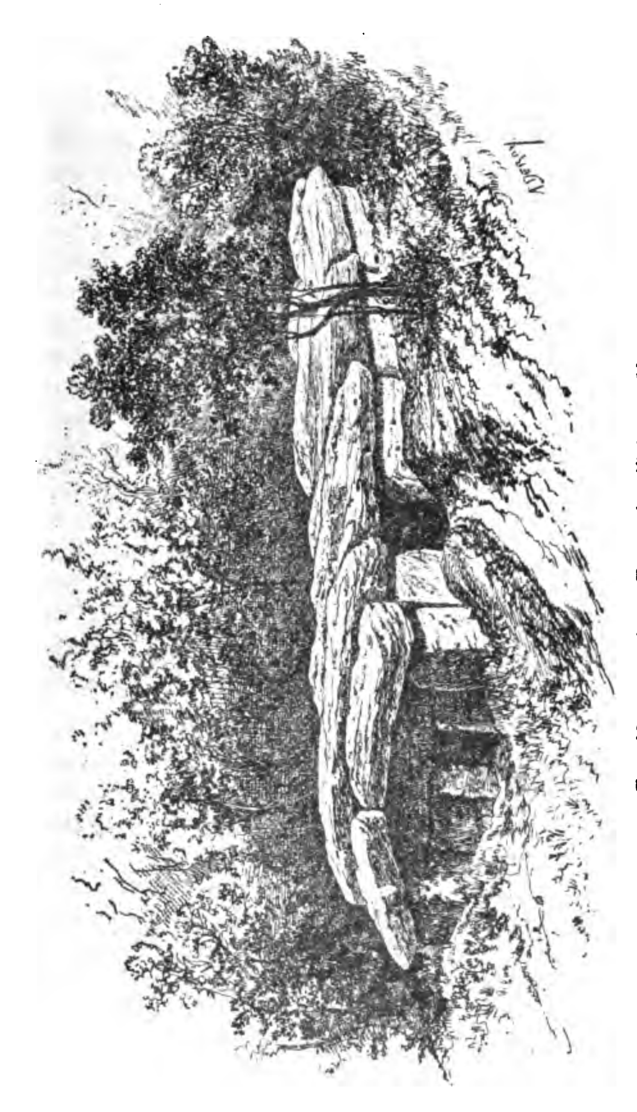


Fig. 48. — La pierre Turquaise (Seine-et-Oise).

M[me] de Maule visita ce monument lorsqu'il était en ruines ou plutôt en partie détruit. D'après elle, l'entrée, située au nord, était formée de deux dalles en calcaire dont les bords étaient échancrés vers le milieu de la hauteur, dans l'axe de l'allée, de façon à former une ouverture ovale (1).

DOLMEN DES MUREAUX. — En octobre 1889 la découverte d'une allée couverte fut signalée aux Mureaux (Seine-et-Oise).

Ce monument a 10 mètres environ de longueur sur 2 mètres de largeur, il est formé de supports et de tables en grès et en calcaire.

La chambre était séparée du vestibule par un mur en pierres sèches, sans aucune ouverture. La dalle recouvrant le vestibule avait été détruite au moment de la construction d'une voie romaine se dirigeant vers Meulan (2).

L'entrée formée par deux dalles, de hauteur moins considérable que les supports, laissant entre elles un espace de 70 centimètres environ, est placée, contrairement aux autres dolmens, au commencement du vestibule. Elle devait avoir primitivement à peu près la forme de la Pierre Turquaise, elle est située au Sud-Est.

M. Louis Deglatigny, le savant trésorier de la Société normande d'études préhistoriques, s'est rendu acquéreur du monument pour en assurer la conservation.

DOLMEN DE LA PIERRE-TURQUAISE. — La Pierre-Turquaise est le plus complet, le mieux conservé et par cela même le plus beau monument mégalithique des environs de Paris. Il est situé dans la forêt de Carnelle, à mi-côte et sur le versant de la colline, commune de Saint-Martin-du-Tertre (Seine-et-Oise). Il parait connu depuis fort longtemps (fig. 42 et 43).

La longueur totale de l'allée couverte est de 14 mètres, sa largeur de 2m80 et sa hauteur moyenne de 2m25. Elle est orientée Sud-Ouest Nord-Est.

Son entrée est particulièrement remarquable. C'est une

(1) L. de Maule, *Nouveaux documents archéologiques*, 1874. Paris. fig. 1, p. 16.
(2) Hamy, *Académie des inscriptions et belles-lettres*, séance du 3 octobre 1890.

véritable porte. Elle diffère complètement, comme construction, de toutes celles trouvées jusqu'à présent en Seine-et-Oise et dans les départements limitrophes.

Elle se compose de deux pierres posées verticalement, qui s'appuient l'une au support de droite, l'autre à celui de gauche, et qui laissent entre elles, au milieu du monument, un passage de 75 centimètres. Une troisième pierre, de 2m80 de long, formant linteau, est posée sur les deux premières à 90 centimètres du sol.

DOLMEN D'ERMENONVILLE. — Pendant l'été de 1898, une sépulture mégalithique fut découverte dans le domaine d'Ermenonville (Oise), appartenant à M. le prince de Radziwill. Je n'ai pas eu le temps de visiter cette allée couverte qui diffère surtout par la disposition de son entrée et de son vestibule, des autres monuments dont je viens de parler. Je le décris donc d'après divers renseignements, entre autres ceux donnés par M. le docteur Verneau (1) qui a fouillé ce dolmen.

Toutes les parois de la chambre sont formées de murs en pierres sèches de 60 centimètres de largeur, soutenant les blocs de grès formant couverture. La chambre à 3m90 de longueur sur 2 mètres de largeur au fond et 1m30 environ du côté de l'entrée. Elle est précédée d'un couloir, allant en se rétrécissant, formé d'un mur en pierres sèches dont chaque pierre du dessus dépasse un peu celle du dessous, formant une entrée de forme ogivale de 75 centimètres de hauteur sur 1 mètre de largeur à la base.

De l'étude que nous venons de faire des dolmens des environs de Paris dont les entrées se sont conservées jusqu'à nos jours, nous constatons les formes les plus variées et même des dispositions de construction très différentes pour les entrées de ces monuments qui appartiennent cependant à la même époque, la période néolithique. On ne peut se prononcer sur l'âge du dolmen de la Pierre-Turquaise, qui a été vidé et non fouillé, il y a fort longtemps probablement.

Il est à remarquer que les dalles qui ont été percées pour former l'entrée, sont toutes, dans les dolmens que j'ai cités, en calcaire, même lorsque le monument était composé presque

(1) *Bulletins* de la Société d'Anthropologie de Paris, 6 octobre 1898.

exclusivement de dalles de grès comme à Conflans et à Dampont.

Leguay pensait que les portes des dolmens devaient être souvent formées de pièces de bois. Le contraire me semble prouvé. Les dolmens de Conflans et d'Arronville sont les seuls qui avaient encore leur fermeture en place au moment de leur découverte ; or, cette fermeture était formée d'un bloc de pierre taillée. Les deux pierres taillées du dolmen de la Bellée me paraissent également mieux faites pour soutenir une petite dalle de pierre qu'une porte en bois.

LE MARAIS DE BRESLES

SQUELETTE DE L'AGE DU BRONZE

Par **G. STALIN**

TOPOGRAPHIE

A environ huit cents mètres de la route nationale de Rouen à Reims, à mi-chemin entre Beauvais et Clermont, existe sur le territoire de Bresles, et par extension sur celui de Rue-Saint-Pierre, un vaste marais où la tourbe est exploitée depuis un temps immémorial.

Ce marais (1), peut-être considéré, à cause de son voisinage, comme une annexe de ceux du Thérain, quoiqu'il en soit séparé par une bande assez large de sables glauconieux et de terrain de transport. Ce dépôt, le plus vaste du département, s'avance au sud et à l'est jusqu'à l'origine des rampes par lesquelles commencent les coteaux de la forêt de Hez ; il s'arrête juste de ce côté à la ligne où les sables et argiles à lignites forment une légère terrasse à l'entrée des bois. Il se continue sur la lisière de la forêt jusqu'aux approches de la Neuville-en-Hez, d'où sa limite revient vers Bresles en passant sous Rue Saint-Pierre, se poursuit à l'ouest, jusqu'au pied de la butte du Quesnoy, contourne le mont César, et descend vers le sud, à peu près jusqu'au chemin de grande communication n° 12. L'enceinte comprend une superficie qui n'est pas moindre de dix-huit cents hectares (2). Elle paraît représenter le fond d'un lac dont la berge méridionale qui unissait les côteaux de Hermes à la butte du mont César, aura disparu, en grande partie, à la fin de l'époque où cette butte, maintenant

(1) Graves, essai de topographie geognostique du département de l'Oise.
(3) Réduite maintenant de près des deux tiers par la mise en culture.

isolée,était reliée sans interruption au plateau calcaire de la forêt de Hez.

STRATIGRAPHIE

Le marais de Bresles repose en partie sur les sables de Bracheux, couvrant eux-mêmes le terrain cretacé. La coupe de la masse tourbeuse épaisse de dix mètres vers le centre, y donne superposées,de haut en bas, les assises suivantes :

1° Limon terreux pétri de coquilles terrestres mêlé de particules calcaires;

2° Tourbe blanchâtre ou grise, légère, friable, souillée de sable avec racines d'herbes non décomposées ;

3° Tourbe grisâtre semi-compacte avec coquilles fluviatiles ou lacustres, planorbes, cyclades, lymnées, etc. ;

4° Tourbe brune, noirâtre, chanvreuse, avec racines demi-décomposées;

5° Tourbe noire,compacte,homogène,lourde et bitumineuse;

6° Tourbe brune avec végétaux ligneux, feuilles, fruits, branches et troncs de noisettier, bouleau, orme et pin, bois de cervidés et capridés,ossements de bovidés, suidés, équidés,ovidés et canidés, rarement de castor, carapaces d'Emys ou tortues de marais.

7° Tourbe grise mêlée de sable en grande proportion.

INDUSTRIE

Age de pierre.— L'âge de la pierre y est assez bien représenté : des pièces paléolithiques de belle facture, coups de poing acheuléens, scies, grattoirs, pointes et lames moustériennes se rencontrent en petit nombre ; par contre les instruments néolithiques n'y sont pas rares.On y a récolté, en effet, des retouchoirs, pointes de flèches barbelées à ailerons et pédoncule, haches éclatées, préparées pour le polissage (1), haches polies en silex, pierre de touche, éclogite et jadeite dont les chercheurs peuvent retrouver les traces dans les collections Jules Lejeune, Octave Boulie, de Bresles ; Stalin, de Beauvais, Houbigant (musée de Beauvais).

(1) Une en silex du Pressigny (?) remarquée à la vitrine du sieur Darly, brocanteur, aujourd'hui à Paris, mesurait environ 0 m. 25 de long sur 0 m. 11 de largeur, une autre en silex blanc recueillie par M. Aimable Boulie atteignait près de 0 m. 40 de longueur.

Age de bronze.— L'âge de bronze, notamment section D., dite du Gorguet n[os] 671 et 678, a fourni par l'intermédiaire de MM. Aimable Boulie déjà cité, Octave Boulie, Ernest Morlaix et d'autres personnes dont les noms ne nous sont point parvenus : deux haches à bords droits (1), une hache à talon, une lame de poignard (2), une pointe de lance (3), une hache à *douille coudée* (4), se rapprochant du type figuré par Capitan (5), page 199, numéro de juin 1902 de la *Revue de l'Ecole d'Anthropologie*, deux grandes haches à douille de facies courant et enfin un casque, un éperon et une marmite à trois pieds probablement d'une date plus récente.

Vers 1850, M. Costier et ses ouvriers, tirant de la tourbe le long de la voirie du parc, dans une pièce appartenant aujourdhui à Mme veuve Léonidas Floury, section D, n[os] 1116 et 1117, tombèrent, — près d'une source, — sur une grande dalle que, malgré l'apport d'une chèvre ils ne purent enlever ; à quelques mètres gisait une barque grossièrement équarrie et revêtue de bronze en plaques. Ces plaques arrachées et vendues pour la fonte produisirent la somme de quinze francs, ce qui semblerait impliquer la présence d'un minimum de trente kilos de métal.

SQUELETTES

En 1899, les ouvriers du sieur Arondel-Deméru, travaillant dans la ramée blanche (biens communaux, section D, n° 1093) à environ quatre-vingts centimètres de profondeur, découvrirent un squelette portant, en guise de collier, un fil de laiton torsadé, large d'environ quatre millimètres.

Deux ans après, M. Vandesend, à environ six mètres du précédent et deux mètres de profondeur, mettait, à son tour, au jour un nouveau squelette près de la tête duquel se trouvaient des pierres percées naturellement, mais n'ayant pu rem-

(1) Une au Musée de Beauvais.

(2-3) Musée de Beauvais. Le n° 3 figure par erreur, avec étiquette Mont-César.

(4) Sur Rue Saint-Pierre.

(5) Capitan. *L'Histoire de l'Elam* d'après les derniers travaux de la mission de Morgan.

Je n'ignore pas qu'en signalant cette forme je m'expose aux critiques de collègues qui ne l'ont pas encore rencontrée, mais je ne puis que m'en tenir aux déclarations formelles et réitérées de l'inventeur.

plir l'office de perles ou d'amulettes à cause de leurs dimensions.

Le premier squelette échoua chez M. Octave Boulie, la tête du second fut donnée à M. le docteur Lamotte (1), à Beauvais.

L'étude de la structure humaine formant la base du préhistorique, il était bon de saisir l'occasion rare qui se présentait de comparer ces squelettes avec ceux provenant des cavernes et dolmens. Sur notre demande, M. Boulie a consenti à se dessaisir du sien en notre faveur, et comme l'insuffisance de nos connaissances ostéologiques ne nous permettait pas un examen sérieux, nous avons prié M. le docteur Manouvrier de l'accepter pour le Musée Broca et de vouloir bien nous transmettre le résultat de ses observations.

Nous sommes particulièrement heureux, en communiquant celles-ci à nos confrères, d'adresser ici nos plus sincères remerciements au sympathique et dévoué professeur de l'Ecole d'Anthropologie, à la compétence duquel il n'est jamais en vain fait appel.

NOTE DE M. MANOUVRIER

« Ce squelette est celui d'une femme. Les sutures du crâne sont largement ouvertes et très dentelées, mais l'usure des dents, qui est assez avancée, indiquerait au moins l'âge de 45 ans chez une femme française moderne. J'admettrais cependant un âge plus jeune, l'usure des dents pouvant tenir à d'autres causes.

« Cette femme était de petite taille, mais bien constituée. La dentition était belle et encore au complet. Il y avait 16 dents à chaque mâchoire.

« Il existe un prognathisme sensible du maxillaire supérieur, mais ne dépassant pas celui des Européennes actuelles de petite taille. L'ensemble des caractères du crâne est très féminin.

Dimensions des os longs	Longueur	Circonférence
Fémur: longueur en position. .	390 m/m	88 m/m
— — au grand trochanter . .	371	—

(1) C'est par erreur que nous avons désigné notre collègue comme détenteur de ce crâne. M. Lamotte n'a en sa possession qu'un crâne incomplet, des bois de cervidés et des os de bovidés, remis par un sieur Sauru habitant actuellement la Neuville-en-Hez (ajouté pendant l'impression).

Dimensions des os longs	Longueur	Circonférence
Fémur : longueur maximum . .	393	—
Tibia	329	71 m/m
Péroné	321	—
Cubitus	238	—
Radius	214	

« Les humerus manquent.

« La taille probable serait :

D'après la longueur du fémur.	1m47
— — tibia	1m52

en somme 1m50 environ.

« Le tibia est un peu long relativement au fémur puisqu'il correspond à une taille moins petite.

« Le col du fémur est assez dressé (130°) mais court.

Largeur bicoudylienne maximum du fémur.	65 m/m
— de la diaphyse vers le milieu . .	29
Epaisseur.	24
Largeur sous-trochanterienne	33
Epaisseur.	23
Diamètre de la tête fémorale	42.5
Diamètre tibial antéro-postérieur	30
— — transverse.	24

« L'indice pilastrique du fémur est faible et n'indique pas un grand travail musculaire.

« Au tibia pas de platycnémie.

Omoplate : largeur	89 m/m
— longueur sous-épineuse . .	114
— indice sous épineux	78.0
Crâne : Diamètre antéro-postérieur max.	172
— — — métopique	173
— — transverse maximum .	136
— — basio-bregmatique . .	128
— Longueur naso-basilaire. . . .	92
— Capacité d'après l'indice cubique.	1385 c/c
— indice céphalique	79.1

« L'occipital est assez fortement projeté en arrière, avec de

nombreux petits os wormiens dans la suture lambdoïde, sans quoi l'indice céphalique dépasserait 80.0.

« Le type céphalique me paraît appartenir à la sous-brachycéphalie.

Nez : hauteur 43mm — largeur 21	indice nasal 48.8
Orbite : largeur 33 — hauteur 31	indice orbitaire 93.9

Largeur frontale minimum	86.5
— bizygomatique	116
Hauteur ophryo-alvéolaire	73
Indice facial.	62.9
Mandibule : projection totale	92 m/m
— angle symphysien.	78°
— — mandibulaire	111°
— hauteur symphysienne	25 m/m
— — molaire	27
— longueur de la branche. . . .	58
— largeur	34

« Le crâne porte sur la base pariétale droite la trace d'une blessure cicatrisée qui a entamé l'os superficiellement sur une étendue à peu près circulaire de deux à trois centimètres de diamètre. Il n'y a pas eu de fracture, mais seulement une éraflure.

« La blessure du cuir chevelu peut avoir été plus considérable. »

Il va sans dire, ajoutait l'aimable rédacteur de cette note, que l'on ne saurait émettre d'après ce seul squelette une appréciation quelconque sur l'ensemble d'une population ; nous ne la publions du reste qu'à titre purement documentaire.

LES

MEGALITHES DU SUD-OUEST DE LA CORSE

ET LES STATIONS NÉOLITHIQUES DE GROSSA

(CANTON DE SARTÈNE)

Par **P. TOMASI**

L'époque néolithique, à Grossa, est caractérisée par quatre grandes stations avec ateliers à ciel ouvert, aux lieux dits : La Piana, Bizzico-Roso, La Speranzato et Campo-Fiorello, ainsi que par de nombreux mégalithes.

Partis de l'anse de Tivella, ces préhistoriques ont remonté le cours du ruisseau Tivella, jusqu'au lieu dit : Les Lora, point de jonction avec le ruisseau de Caghina, avec celui de Canale. Le premier de ces ruisseaux a sa source à Bisoygene et le second au Poggio.

Aux Lora, ils se sont séparés en deux fractions, dont l'une a remonté le cours de la Guadina (ruisseau) de Canale et a établi son dolmen sur le haut plateau de la Serra de Campo-Moro, lieu dit : Capo di Luogo, où elle a également élevé trois menhirs, dont un encore debout et les deux autres transportés dans le mur du clos, appelé les Stanteri, déjà mentionné par M. Adrien de Mortillet, dans son ouvrage de 1893, sur les monuments mégalithiques de la Corse.

Entre le dolmen et les menhirs, elle a élevé un alignement de cinq menhirs en ligne droite.

Une autre portion de cette tribu de Canale s'est répandue au Speranzato, où elle a stationné longtemps, en y établissant un atelier à ciel ouvert, puis une autre station à Campo-Fiorello (Champ-Fleuri) avec dolmen et alignement.

Avant d'arriver à Capo di Luogo, elle a élevé trois menhirs à San-Partello, dont un debout et incliné, et deux transportés dans le mur de clôture. A environ 40 mètres de là, elle a élevé deux menhirs, dont un mesurant 2 mètres de hauteur et l'autre tout petit, au bas de la ruine du château de Ranfone, est renversé il y a quelques années.

La deuxième tribu, partie des Lora, où, comme je l'ai dit, elle s'est séparée de celle de Canale, a remonté le cours de la Guadina de Caghina et a élevé son dolmen au lieu dit : Pero-Rancico (Poirier Rance), puis elle a continué sa marche et a élevé deux menhirs à Tilazza, dont un debout et l'autre couché, et ensuite les menhirs de Vacil-Vechio, ces derniers décrits par M. Adrien de Mortillet (1893).

Arrivée à la Piana, cette tribu, la plus puissante, d'après ses stations et ses mégalithes, a élevé le dolmen de Bizzico-Roso (Bec Rongé), construit et élevé le menhir de ce nom, récemment brisé. Au bas du Timozzolo (Tumulus), elle a élevé le menhir de ce nom, qui est couché.

Tout à fait au fond de la Piana, elle a construit un grand dolmen qui a été démoli il y a peu d'années.

Les deux dolmens de la Piana et de Bizzico-Roso sont entourés d'un alignement en arc de cercle, du N.-N.-Ouest au S.-S.-Ouest, sur un parcours de 500 mètres. Ce n'est pas une clôture ni une division, car les pierres sont faufilées, ne pouvant remplir cet objet. La forme de leur alignement est une exception aux murs de toutes les propriétés, comme largeur et comme symétrie. J'ai compté jusqu'à 180 menhirs de diverses dimensions, variant de 1 mètre de hauteur jusqu'à 0 m. 20 c.

Elle a ensuite élevé un alignement à Salavone en forme de V, précédé d'un tout petit menhir debout. Huit de ces menhirs sont brisés et leurs débris sont encore auprès de leurs bases. Le dixième, debout et incliné, ferme l'alignement.

J'ai mentionné déjà les produits que j'ai recueillis près des dolmens de la Piana et de Bizzico-Roso.

Dans l'atelier de Campo-Fiorello, j'ai recueilli des obsidiennes taillées en forme de fer de rabot, que j'ai appelées des rasoirs? Leur taillant est si mince, si effilé et si fragile, qu'ils ne sauraient servir de tranchets ni de ciseaux.

Les produits de jaspe et d'obsidienne sont répandus un peu partout, depuis le bourg jusqu'à la mer, sur une étendue de 12 kilomètres (fig. 44).

J'ai recueilli un tranchet en silex, des flèches, des fusaïoles et deux haches en serpentine, sur la montagne appelée la Pointe de la Grossa, qui domine le pays, et au sommet de laquelle se trouve la ruine du château fort de Guido-Rosso, petit fils du comte de la Corse, Hugues Colonna, qui éteignit



FIG. 44. — Petit tranchet et pointes de flèches en jasps et en obsidienne (Corse).

en Corse le règne des Maures. C'est le père de Guido-Rosso, le comte Bianco, qui tua, en guerre, le dernier roi sarrasin, appelé Nugolone, et donna à Guido-Rosso le château de ce monarque (817). Au moyen âge, ce château était devenu la résidence de Jean de la Grosso (1378-1464).

La tribu de Caghina s'est pliée vers la Pazza Nile (la Folle-Blanche), où elle a construit le dolmen et le menhir de ce nom, ainsi que le dolmen de la Saparella (Petite-Grotte), à près de 100 mètres de là.

HABITAT

Dans une grotte, au lieu dit : la Maestraccio (la Mauvaise Maîtresse), appartenant à M. Jacques-Pierre Abbatucci de Grossa, et à 300 mètres du bourg, j'ai recueilli deux grosses obsidiennes, et j'ai fouillé le sol composé d'une couche de terre végétale de 0 m. 30 c., reposant sur la roche même, qui présentait des traces de foyer.

On ne pourra pas objecter que les dites obsidiennes auraient pu être transportées là par les eaux, car le couloir d'accès est situé au sud, tandis que la déclivité du terrain,

allant de l'ouest à l'est, aucune infiltration n'est possible. Le côté accessible à l'alluvion, est formé d'énormes roches en granit, non fissurées.

Inventaire et récapitulation générale des mégalithes à Grossa, en septembre 1901.

DOLMENS

1° Dolmen de Bizzico-Roso, décrit par M. A. de Mortillet (1893);
2° Dolmen de la Piana (de la Plaine), démoli;
3° Dolmen de Pero Rancico (Poirier-Rance), démoli;
4° Dolmen de l'Ajola (de la Petite-Aire), démoli;
5° Dolmen de la Pazza-Nile (de la Folle-Blanche), démoli;
6° Dolmen de la Saparella (de la Petite-Grotte), démoli;
7° Dolmen de Campo-Fiorello (de Champ-Fleuri), démoli.

MENHIRS

1° Menhirs de Vacil-Vechio (Vieilles-Vacheries), décrits par M. A. de Mortillet (1893);
2° Menhirs de la Piana, debout;
3° Menhir de Bizzico-Roso, près du dolmen de ce nom, brisé;
4° Menhir de Timozzolo della Piana (Tumulus de la Plaine) couché;
5° Menhirs de Tilazza, dont un par terre;
6° Menhirs de San-Partello, dont un seul debout et incliné;
7° Menhirs de Ranfone, tous les deux par terre;
8° Menhir de Pantanelle, par terre;
9° Menhir de la Pazza-Nile, debout.

ALIGNEMENTS

1° Alignement de la Salavone, dix menhirs formant un V, dont huit brisés et un debout incliné, et un tout petit en tête;
2° Alignement de Campo-Fiorello, 16 menhirs brisés;

CROMLECHS

1° Cromlech de la Piana, 180 menhirs visibles, debout.

GROTTES AYANT SERVI D'HABITAT

1° La Grotte de la Maestraccio (Mauvaise Maîtresse), à 300 mètres du bourg de Grossa. A 40 mètres de cette grotte se trouve une source d'eau potable qui ne tarit jamais.

STATIONS AVEC ATELIERS A CIEL OUVERT

1° Station de la Piana avec trois ateliers;
2° Station de Bizzico-Roso;
3° Station de Speranzato;
4° Station de Campo-Fiorello.

Le village de Grossa occupe en partie une autre station que je n'ai pu déterminer exactement, à cause des jardins et des maisons. J'y ai recueilli des fusaïoles en serpentine, ainsi que de nombreuses obsidiennes, des jaspes portant la marque caractéristique de la taille intentionnelle, de tout petits brunissoirs en jaspe marron, et une flèche en obsidienne dans mon jardin.

LÉGENDES

Une légende, qui s'est perpétuée jusqu'ici, fait des Tozze della Pazza Nile (roches de la Folle-Blanche), avec son dolmen et son menhir, un lieu hanté, avec une foule de croyances inspirées par l'enchevêtrement des roches prodigieuses, avec deux grottes très spacieuses, dont le plafond atteint 4 mètres de hauteur, en forme de guérites. C'est au pied de ces grottes que se trouvent le dolmen et le menhir de la Pazza-Nile. On dit que la Folle-Blanche se montrait la nuit venue et qu'elle prédisait des choses concernant les personnes et les populations. Ces prédictions extraordinaires la firent appeler la Folle-Blanche, ce qui n'empêchait pas qu'on allait entendre ses oracles et assister à certaines cérémonies dont on a perdu le souvenir. L'oubli de ces présages est une preuve que la tradition a dû les abandonner à cause de leur trop grande invraisemblance.

A l'est du village et à 200 mètres de la fontaine, se trouve un abreuvoir avec lavoir public, appelé le Pozzo della Piatto-Mona (le Puits de la Cachette de la Sorcière). La légende fait, de cet endroit, un lieu d'exécution des personnes qui s'attardent le soir pour rentrer au village. On dit que la Mona attend les passants pour les *occire* (acciaccare). Sa grotte, très spacieuse et très belle, est située un peu à gauche, au lieu dit : la Piatta Mona. Ces légendes en rappellent une troisième : Entre l'anse de Tivella et le lieu de jonction des rivières de Caghina et de Canale, les Lora, comme je l'ai mentionné d'autre part, se trouve le Laco dell'Anima dannata (le Lac de l'Ame damnée), et encore : Laci di Tetta-Vacca (Lac de Tête-Vache) Ce lac est à moitié de distance de Tivella aux Lora, et servait de repaire à une âme damnée qui s'annonçait par des cris et des lamentations, répandant la terreur et l'épouvante dans ces endroits sombres et rocheux. Malheur à quiconque ne s'en éloignait pas assez précipitamment !

Le bassin de la rivière de Navara, qui se jette dans le golfe Tizzano, et celui de l'Ortolo, ont été les points les plus habités à l'époque néolithique, mais ces deux bassins dépendant de Sartène, leur étude appartient à un autre cadre.

Après M. Adrien de Mortillet, M. Louis Giraux a entrepris un second inventaire des monuments mégalithiques de la Corse, et ceux de ces deux derniers bassins figureront dans son travail.

Si j'ai suivi le cours des ruaux des Lora, de Canale et de Caghina, ce n'est pas dans le but d'étayer une théorie des stations établies le long des cours d'eau, mais parce que la répartition des mégalithes et des stations à Grossa, présente cet ensemble et ces particularités à *quelques exceptions près*.

Le dolmen de Capo di Luogo, ses menhirs et son alignement sur le *haut plateau* de la Serra de Campo-Moro, suffiraient à eux seuls pour démolir une pareille théorie.

En terminant je m'empresse de combler une lacune : je me demandais où se trouvaient les anciens volcans de la Corse, je suis en mesure, aujourd'hui, de répondre à cette question. D'abord, j'ai *trouvé* des obsidiennes *très grosses, enfouies en terre*, à l'atelier du *Speranzato*. Ces grosses obsidiennes ont leur *croûte* ou leur gangue *d'émission*. Ensuite le Dictionnaire

Géographique de la France, par Adolphe Joanne, 2e édition, Paris, librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, n° 79, 1872, page 621, s'est chargé de répondre à mon interrogation. — Corse... Topographie. Constitution géologique... *Traces volcaniques et Laves*, près de Portovechio, d'Aleria et de la *Pointe de Balistro*, dans le golfe de *Santa-Manza*.

Il faut douze heures pour se rendre, à pied, de Grossa à Santa-Manza.

Tout près de Porto-Polo, à gauche du fleuve de Taravo, se trouve le Cap Negro, dont les eaux ainsi que les roches sont noires. J'ai pensé que là aussi a existé un petit volcan; mais l'approche de cet endroit étant très dangereuse par mer, et les rochers se trouvant assez en avant, je n'ai pu étudier la cause de la *noirceur* des *eaux* et des *rochers*.

Il faut six heures, à un homme à pied, pour faire le trajet de Grossa à Porto-Polo.

J'ai, à ce jour, 72 pointes de flèches en collections, provenant des stations de Grossa, ainsi qu'un beau grattoir patiné, silex marin, trouvé sur la plage de Campo-Moro, et un grattoir ou obsidienne, atelier de la Piana.

SOCIÉTÉES ET ACADÉMIES

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS

Séance du 22 mai

Sur une formation marine d'âge tertiaire au Soudan français : Entretien de M. A. de Lapparent, membre de l'Institut. — Dès l'ouverture de la séance, M. le président donne la parole à M. de Lapparent, dont la science, l'esprit et l'éloquence sont bien connus et appréciés des auditeurs. Le savant géologue appelle aussitôt leur attention sur les résultats scientifiques des recherches que, à l'instigation du commandant Gouraud, nos officiers ont poursuivies dans le Soudan français.

Entre le Niger et le Damergou, à Tamaské, M. le capitaine Gaden a trouvé, dans un calcaire en bancs horizontaux, des fossiles bien caractéristiques, qui indiquent avec certitude la présence de l'étage *lutétien* des géologues. Cette découverte, combinée avec ce qu'indiquait l'oursin crétacé recueilli dans l'oasis de Bilma par le colonel Monteil, modifie complètement les idées autrefois admises sur l'histoire ancienne de l'Afrique. Elle permet, en effet, d'affirmer qu'à l'époque où achevait de se déposer, sur l'emplacement de Paris, la craie de Meudon, la mer occupait la région voisine du Tchad.

Mais d'où venait et jusqu'où allait cette mer soudanienne ? Comme des fossiles analogues à ceux rapportés par M. le capitaine Gaden existent dans le pays qui s'étend de Zinder jusqu'à l'Aïr, et que, de là au Tchad, le terrain est absolument plat, on ne peut douter que la mer lutétienne n'ait atteint le Tchad et probablement aussi Bilma, qu'aucun relief ne sépare du lac. Du côté opposé, les puits du Baol rencontrent, auprès de Dakar, des sédiments à fossiles du même âge. Il y avait donc alors un bras de mer venant de l'Atlantique qui, passant sur la Sénégambie, gagnait le Sahara oriental. D'autre part, l'oursin de Bilma et un autre trouvé à Tamaské, par leurs affinités indiennes et égyptiennes, permettent de supposer que la mer s'étendait même de l'Inde, par la Syrie et la Lybie, jusqu'au Soudan.

Ainsi, au moment où, sur les bords parisiens de la mer lutétienne croissaient des palmiers-éventails, dont plusieurs fouilles ont mis à découvert les restes, alors que, sur l'emplacement des futures Pyrénées, la même mer édifiait les puissantes assises du calcaire à num-

mulites, l'Afrique du Nord ne formait plus guère qu'une île, comprenant les massifs actuels de l'Aïr, des Tassili, de l'Ahaggar et du Touat. Une autre île ou presqu'île surgissait en Ethiopie, entourée à l'ouest par la mer du Tibesti et de Bilma, à l'est par une autre mer dont les traces se retrouvent dans le pays somali; sur les bords de l'Afrique orientale et à Madagascar. On comprend l'influence qu'une telle disposition pouvait alors exercer sur le climat de l'Europe. Et il faut savoir gré aux vaillants officiers qui explorent le Soudan de couronner leur œuvre civilisatrice par de véritables conquêtes scientifiques. Quelques jours après, le Capitaine Goder a remis à M. de Lapparent une ammonite provenant de Damerghou, entre Zinder et l'Aïr. Cette ammonite, la première qui ait été rapportée de l'Afrique centrale, indique la présence du crétacé supérieur et spécialement de l'étage turonien.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 29 mai

M. Cagnat fait connaître, de la part de M. le docteur Carton, que les fouilles de Sousse, subventionnées par l'Académie, ont amené la découverte de lampes, de petits autels, de stèles puniques ainsi que de l'orchestre d'un théâtre.

M. Pottier présente un fragment de vase grec, figurant un cheval modelé en ronde bosse, qui a été récemment acquis par le musée du Louvre. C'est un vase identique à celui dont des fragments ont été retrouvés par M. de Morgan à Suse. Grâce à ce nouveau fragment, qui porte une signature d'artiste, nous savons maintenant que l'auteur de ces intéressantes œuvres ceramiques, dont la technique est remarquable, s'appelle Sotadès, déjà connu par une série importante, en particulier par de très jolies coupes à fond blanc.

MM. Capitan, Breuil et Peyrony signalent à l'Académie de nouvelles gravures préhistoriques qu'ils ont découvertes sur les parois de de la grotte de Bernifal aux environs des Eyzies (Dordogne).

C'est la huitième grotte connue à parois gravées, la quatrième signalée aux environs des Eyzies. Elle est formée de trois grandes salles d'une longueur totale de 72 mètres à parois couvertes de stalagmites épaisses. Les figures ne sont visibles que dans la salle du milieu, qui est plus sèche. Elles sont au nombre de 26, réparties en 12 groupes, dont les calques ou les dessins sont placés sous les yeux de l'Académie.

On y remarque : une tête de renne, une de caprin, une d'antilope à gros museau; un bison est fort bien figuré ; un petit cheval courant a les caractères du cheval sauvage actuel des steppes de Mongolie. Deux figurations de mammouths recouvertes de stalagmites montrent

les caractères de l'espèce : longues défenses recourbées, front haut et bombé, toison épaisse.

Mais ce qui caractérise surtout cette grotte, c'est le nombre élevé, douze, des signes triangulaires où l'on peut voir la figuration de la hutte. L'un d'eux, jusqu'ici unique, semble représenter une hutte couverte de terre ou de peaux jetées sur la charpente. Plusieurs de ces figures sont gravées sur le corps des mammouths. Elles semblent ainsi légitimer l'hypothèse que les préhistoriques, en figurant dans le fond des grottes les animaux qui pouvaient leur être utiles, croyaient prendre sur eux un pouvoir magique. Ils les enfermaient en effigie au fond de la grotte et les marquaient de ces signes comme s'ils leur appartenaient.

Séance du 12 juin

M. Homolle, directeur de l'école française d'Athènes, informe l'Académie qu'un congrès international d'archéologie se tiendra à Athènes en 1905, pendant les vacances de Pâques.

M. Héron de Villefosse communique, au nom du P. Delattre, un fragment d'inscription récemment découvert à Djebba, l'antique Thigiba, qui donne le nom antique de cette localité : *Thigiba Bure*.

M. E Revillout fait une communication sur de nouveaux évangiles apocryphes.

Sur le rapport de M. Senart, le prix du budget (Un épisode de l'histoire de l'Indo-Chine) est décerné au P. Cadière, des Missions étrangères, *Histoire et archéologie sur l'établissement des Nguyen en Cochinchine*). Le prix est de 2,000 fr.

Le prix Stanislas Julien (1,500 fr.) est attribué à MM. Courant, t. 1er du *Catalogue des ouvrages chinois et coréens* de la Bibliothèque nationale.

Sur le rapport de M. Berger, le prix Bordin (3,000 fr.) est ainsi réparti :

1,200 fr. à M. Guidi, *Dictionnaire amharique*; 1,000 fr. à M. Dussaud, *Histoire et religion des Nosairis*, et à MM. Dussaud et Macler, *Voyage au Sofa*; 800 fr. aux missionnaires catholiques du Thibet, *Dictionnaire thibétain*.

Le prix Saintour, sur le rapport de M. Berger, est ainsi réparti :

1,200 fr. à M. Fossey, *Magie assyrienne*; 800 fr. à M. Gosset, *Bâratîya Nâtya Sâstra*; 500 fr. à M. Noret, *Rituel du culte non journalier en Egypte*; 500 fr. à M. Toscanne, *Cylindres de Gudra*.

Sur le rapport de M. Bouché-Leclercq, le prix Bordin de 3,000 fr. (Sur les sentiments des Romains à l'égard des Grecs) est attribué à M. Colin, ancien membre de l'école française de Rome.

M. Foucart continue la lecture de son mémoire sur le culte de Bacchus en Grèce.

LIVRES ET REVUES

LÉON COUTIL. — **Inventaire des monuments mégalithiques du département du Calvados**, in-8°, 84 p., Caen, 1902.

Ce travail est le complément du *Dictionnaire palethnologique du Calvados*, publié en 1895.

Les dolmens sont rares dans le Calvados, il n'en reste actuellement qu'un seul. La Loge-aux-Sarrazins, commune de Saint-Germain-de-Tallevende, canton de Vire. Les menhirs, encore en place, sont au nombre de onze.

Chaque monument est le sujet d'une savante notice, pleine de renseignements, suivie d'une bibliographie. Des inventaires faits de façon aussi consciencieuse, sont du plus grand intérêt pour l'étude des monuments mégalithiques de France. M. Coutil avait déjà publié ceux des départements de l'Eure, de la Manche, de l'Orne et de la Seine-Inférieure.

Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques, tome IX, 1901. Louviers.

Le Bulletin de cette active Société forme un fort volume in-8° de 180 pages, contenant d'importants et savants travaux, accompagnés de belles planches. En voici le sommaire : G Romain, *Stations néolithiques dans les environs de Fécamp*. L'auteur signale les trouvailles de silex néolithiques faites dans cette région et indique d'une façon très précise les stations qui en ont fourni. G. Rouxel, *La station préhistorique de Biville-Vasteville (Manche)*. Dr Dufour, *Différentes manifestations du passage de l'homme à Fécamp*. L. Quenouille, *Sur les récentes découvertes d'objets préhistoriques dans les départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure*. A. Dubus, *Sur les stations préhistoriques de Bléville et de la Mare-aux-Clercs, près le Havre*. Très intéressante description de ces deux stations. L. Coutil, L'*époque gauloise dans le Sud-Ouest de la Belgique et le Nord-Ouest de la Celtique*. Travai très considérable, dont la publication sera terminée dans le volume suivant de la Société. Il est orné de 8 planches représentant des casques, ornements, armes, mors de bride et vases funéraires. Gaston Morel, *Sur la préhension des silex taillés de l'époque néolithique*. Communication accompagnée de quatre planches figurant des silex.

MUSÉES DU DÉPARTEMENT DE L'AUBE

TROYES. — Musée des sciences naturelles, ancienne abbaye de Saint-Loup, rue Saint-Loup (Conservateurs : MM. Adrien de Mauroy, minéralogie; Ballet, botanique; l'abbé d'Antessanty, zoologie; Louis Le Clert, ethnographie), fondé en 1831, par la Société académique de l'Aube. Minéralogie, série générale assez riche. Géologie et Botanique, générale et locale. Belle série zoologique comprenant deux échantillons d'un oiseau éteint, le *Fregilupus varius* de la Réunion. Ethnographie assez riche de diverses provenances.

— Musée d'archéologie, même bâtiment (Conservateur : M. Louis Le Clert), fondé en 1831.

Monuments mégalithiques dans la cour : dolmens de Frécul, menhir. Bonne collection préhistorique. Bronze gallo-romain (remarquable statue d'Apollon). Antiquités franques : armes et bijoux en or trouvés à Pouan.

MUSÉES DU DÉPARTEMENT DE L'AUDE

CARCASSONNE. — Musée de la ville, Grande-Rue, 1 (Conservateur : M. Maure). Histoire naturelle locale. Archéologie. Belle série préhistorique. Magdalénien : Grottes de la Crouzade (bâton de commandement, coquilles percées, galets peints); de Bize, de Sallèles-Cabardès, de Limousis, de Buffens, de Padern. Haches en pierre polie de Limoux. Belle série d'objets de l'âge du bronze (collection P. Raynaud). Archéologie locale.

— Musée de la Société d'études scientifiques de l'Aude. Collections régionales.

NARBONNE. — Musée de la ville, ancien palais archiépiscopal et église de Lamourguié (Conservateur : M. Léonce Berthomieu), fondé en 1833. Histoire naturelle locale; belles séries des empreintes fossiles de Meximieux. Ethnographie générale.

Le Gérant : PAUL BOUSREZ.

TOURS IMPRIMERIE PAUL BOUSREZ

1re ANNÉE. N° 8 AOUT 1903.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

DÉCOUVERTE DE NOMBREUX OUTILS ET ARMES PRÉHISTORIQUES

AU FANUM DES ESSARTS, forêt de Rouvray (Seine-Inférieure)

Par **Léon de VESLY**

Depuis plusieurs années je parcours et j'explore la forêt de Rouvray. En 1901, le ministère de l'Instruction publique ayant mis à ma disposition une somme de 300 francs, j'ai pu reconnaître un camp retranché à la *Tête de Cheval*, à Orival; fouiller un petit Fanum situé dans cette enceinte et explorer le canton de la *Mare du Puits*, où j'ai découvert un petit balnéaire avec hypocauste.

Pour l'année 1902, une nouvelle subvention m'ayant été allouée et aidé de MM. Deglatigny et du Dr Brunon, j'ai pu entreprendre de nouvelles fouilles et j'ai choisi pour champ de mon exploration le hameau des Essarts. Ce choix n'a pas été fait sans de sérieuses études : il suffit de jeter les yeux sur la carte de l'Etat-major pour se rendre compte de l'importance que présentait la presqu'île de Grand-Couronne à l'époque gallo-romaine, lorsqu'on sait que la route de Rouen à Paris traversait cette boucle de la Seine.

Une loi qui peut être figurée par un schéma et s'exprimer géométriquement se dégage de la lecture de la carte :

Si on considère la presqu'île où se trouve la forêt de Rou-

vray comme un cône oblique, on observe : que le fleuve forme la base du solide entre Orival et Moulineaux et que le sommet se trouve aux Essarts (altitude 115). Les génératrices joignant les Essarts à Moulineaux, au Nouveau-Monde et à Orival sont les plus courtes, c'est-à-dire qu'elles présentent les plus grandes pentes ; tandis que la plus longue génératrice, celle qui relie le sommet du cône à Rouen offre la plus petite pente et sera choisie ou occupée par les Romains, pour le tracé de la voie conduisant de Rotômagus à Lutèce.

La Seine, aux premiers âges de l'époque quaternaire, a déformé le cône théorique. Elle a marqué le niveau de ses ondes sur les rochers d'Orival, qu'elle a dénudés et taillés à pic. Puis, les eaux descendant des plateaux, ont creusé les cavées aux chemins pierreux que nos aïeux ont suivis pour mener leurs troupeaux aux paturages ou transporter sur les sommets les récoltes de la plaine (1).

Je l'ai souvent regardé le promontoire des Essarts lorsque le soleil, après les chaudes journées de l'été, transformait le ciel en une nappe d'or fondu, sur laquelle les lignes des crètes prenaient les teintes de l'iris, les frondaisons et les ravins celles du lapis le plus sombre... Je me suis enchanté à l'évocation d'une époque ancienne, sur cette terre dénudée par les moissonneurs et que la race gauloise avait fécondée avant que ne retentissent les buccins des légions romaines et les cris des pirates normands.

C'est cette étude, cette contemplation, devrais-je dire, qui m'a enseigné la *cavée* où courrait le sentier conduisant au temple ou menant à la villa.

Observez la carte et vous y verrez que tous les FANA sont situés à la naissance d'un vallon que sillonne encore une « grimpette ». Cherchez l'emplacement de l'antique métairie et vous y trouverez la VILLA au bord du plateau, entre les branches de vallées qui forment l'i grec.

L'étude du terrain jointe à celle des monnaies m'a encore permis de constater qu'après les premières invasions, les villæ gallo-romaines qui avaient été incendiées furent, pour la plu-

(1) Cavées des Essarts, d'Oissel, de Saint-Etienne, du Grand et du Petit Couronne, etc., etc. Vidal de la Blache. — Discours prononcé à la réunion des Sociétés Savantes à la Sorbonne en 1901.

part, réparées et habitées de nouveau. Enfin, que ce sont les incursions des Normands qui ont chassé les habitants de nos

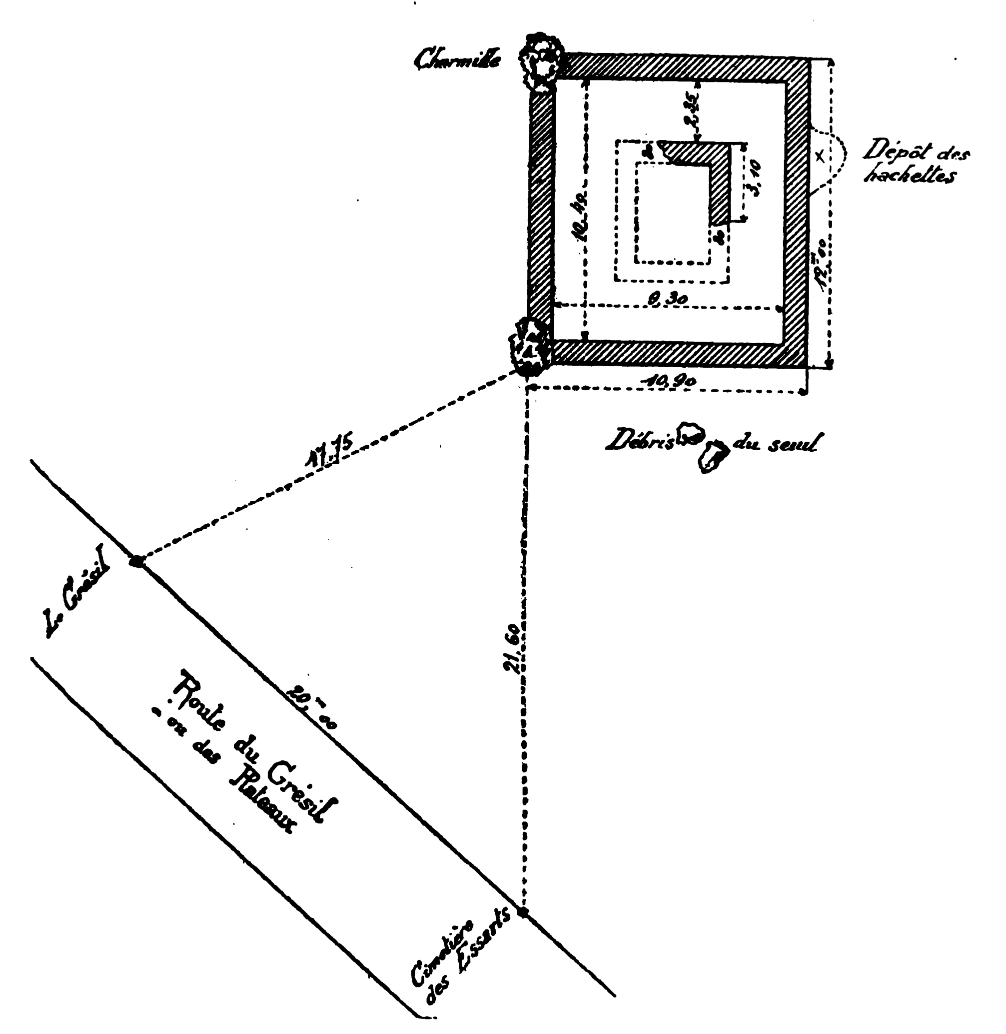
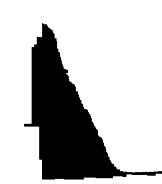


Fig. 45. — Plan du Fanum des Essarts.

contrées et laissé croître, ainsi que le disent les historiens, les forêts entre la Seine et la Loire.

Les Essarts. — Il faut arrriver jusqu'au XIIe siècle pour voir



Cette découverte ne me surprit pas puisque j'avais déjà obtenu un semblable résultat au Fanum des Buis (1), et au Fanum du Catelier (2). Cependant mon étonnement fut grand lorsque, le jeudi 7 août, je recueillis un dépôt de soixante-dix pièces paléolithiques ou néolithiques, en divers états. Toutes les haches avaient servi, car la plupart étaient ébréchées ou portaient des retouches faites après le polissage. Les roches les plus variées avaient été mises à contribution pour leur confection. Il y avait, là, des haches en diorite, en serpentine, en chloromélanite, en granit, en silex rubanné, en silex noir, etc.

L'inventaire comporte :

3 haches de l'époque paléolithique (type des Essarts).

47 hachettes (pierre polie) de diverses roches et provenances.

35 fragments de hachettes.

2 nucléi, 2 lames néolithiques, 2 ciseaux (pierre polie) et un à l'état d'ébauche.

2 pierres de fronde.

1 flèche sans pédoncule, 1 fragment d'ammonite, une *échinide*, 2 galets roulés.

Des fibules de fer et de bronze, des fragments de miroir en métal blanc, une perle et une attache de collier, etc. Enfin, 32 monnaies allant de Hadrien à Constantin II, et parmi une très belle médaille de Faustine.

Un fond de vase a donné la marque ALBVCIANI, déjà rencontrée sur des vases à Vienne (Isère), et en Savoie (*Corpus insc.*, t. XII, p. 717). Un vase portant la même marque figure déjà au Musée de Rouen.

Fait très curieux et à noter : *Trois haches paléolithiques* figurent dans l'inventaire, et il n'y a que quelques années que les silex taillés du diluvium des Essarts ont été signalés par M. Lancelevée d'Elbeuf. Ces armes de pierre avaient donc été remarquées des Gallo-Romains du IIe siècle ? Enfin, les armes faites de roches cristallines sont de provenances étrangères : Cotentin, Bretagne, Suisse et Dauphiné.

D'ailleurs dans le « DÉPOT DE HACHETTES » ont été également

(1) *Bulletin* de la Soc. d'Emulat. de la Seine-Inférieure, années 1894-1895.
(2) *Id.*, années 1897-1898, et *Bulletin archéologique*, 1898.

trouvés des oiseaux, des pierres de fronde, des fossiles (AMMONITE, ECHINIDE), et des pierres de terrains secondaires, ainsi qu'une figurine de l'Anadyomène, en terre blanche de l'Allier.

Notre opinion fut vite établie : Les *Pierres de foudre*, outils de pierre et objets divers, ne pouvaient être que des « ex-voto » déposés dans un de ces petits temples que nous connaissons déjà (1).

Les fouilles ont confirmé cette opinion, en montrant les substructions d'un édicule périptère de forme à peu près *carrée*, à *cella centrale*.

Les murailles extérieures mesuraient $\frac{10,90}{12,90}$; elles avaient 0m80 d'épaisseur, et étaient établies en une maçonnerie de blocage. Les murs de la cella étaient construits en *grosses pierres* ou libages des carrières d'Orival. Malheureusement cette partie de l'édicule avait beaucoup souffert, et je n'ai pu retrouver que l'angle N. O. et 3 mètres de longueur de murailles.

En traçant à 2m35 de distance et parallèlement aux murailles extérieures une figure semblable, j'ai obtenu un carré un peu plus petit et plus oblong que ceux déjà relevés dans des édicules similaires.

L'orientation de l'entrée au Levant n'a pu être établie que par les grosses pierres des marches d'accès, et par les nombreux objets trouvés là, et notamment les clanches de la serrure et les ferrures de la porte.

La découverte d'objets préhistoriques trouvés dans un milieu romain bien caractérisé, et en aussi grande abondance qu'au *FANUM DES ESSARTS*, m'a valu l'envoi d'une note de M. A. de Mortillet, que je crois devoir reproduire ici :

« Il n'est pas rare de rencontrer des haches en pierre polie associées à des objets d'industrie de l'époque romaine.

« En voici quelques exemples :

« A la fin du XVIIIe siècle, au lieu dit « Paul Croix », dans la commune d'Haudiomont (Meuse), sur le passage de la voie romaine de Reims à Metz, on découvrit un autel en pierre dédié à Minerve, sous lequel gisaient plusieurs haches polies, ainsi que vingt-cinq petits vases en poterie et des monnaies d'Antonin, Marc-Aurèle, Claude le Gothique et Tétricus père.

(1) La Londe, Les Buis, Le Catelier, Orival, etc.

« En 1867, en construisant une maison à Vienne (Isère), on trouva une cachette composée de : deux grandes statues de Dispater, deux petites statues de Mercure, une statue de panthère, des coupes, des lampes et des charnières le tout en bronze, avec des lampes en terre, des objets en fer, et une monnaie de Julia Mammœc. Deux grandes haches polies étaient mêlées à ces objets, et la rouille qui les recouvraient prouvait qu'elles faisaient bien partie de la cachette.

« Des haches polies ont été également signalées dans des sépultures romaines, notamment par l'abbé Cochet à Luneray (Seine-Inférieure), par Woillez à Bray (Oise), et par M. de Pibrac, dans les puits funéraires de Beaugency (Loiret).

« Il arrive enfin assez fréquemment qu'on rencontre des haches néolithiques dans les ruines antiques. On a signalé de ces découvertes en France, en Suisse et en Angleterre.

« Parmi les localités françaises, on peut citer : la ville de Bapteste (Lot-et-Garonne), celle de la Touratte (Cher), et celle des Bossenos à Carnac (Morbihan). »

AMULETTE

Dans les diverses recherches faites pour amasser des docu-

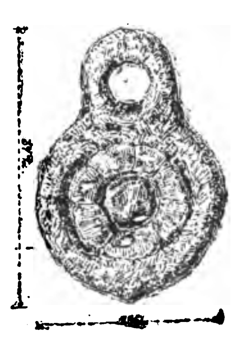


Fig. 46. — Amulette.

ments sur les Essarts, un ami de l'archéologie est venu m'offrir une petite amulette qu'il venait de trouver. C'est un petit fossile Echinoderme, enchâssé dans une bague de bronze avec trou de suspension. Cet objet mesure 0m25 de largeur

sur 0m35 de hauteur (fig. 46). Le dessin ci-contre fera mieux comprendre qu'une longue description, l'amulette que nous rapprocherons de l'*Ovum auguinum*, cité par Pline (1), et dont il est possible de retrouver des traces sur les autels de Movilez et de Paris, la stèle de Beauvais, le vase d'argent de Gundestrup, etc.

M. Salomon Reinach, qui a fait, dans la *Revue archéologique*, p. 216 (n° d'octobre 1899), une analyse de la Légende sacrée sur le serpent Zagrens, le serpent cornu, a résumé ainsi son étude :

« Dans l'orphisme en Thrace, comme dans la religion celtique, nous trouvons associés trois éléments : Des serpents qui s'enlacent, un œuf divin, un serpent cornu qui est un dieu. »

Nous sommes en présence de conceptions préhistoriques qui, tant en Grèce qu'en Gaule, ne subsistent plus qu'à l'état de *survivances mutilées*, à l'époque où nous pouvons les saisir ». Mais elles semblent indiquer un contact, une parenté entre l'Orphisme de Thrace et la religion celtique, et il est utile de recueillir ces survivances déformées des religions antiques.

M. Chauvet, qui a lancé cet appel (2), a consigné une observation sur le « Tertre du Poiron », situé dans le département des Deux-Sèvres, au fond d'une prairie et sur le bord d'un ruisseau.

Ce tumulus ayant été fouillé, a donné une sorte de *boîte* formée par des pierres et préservant un OURSIN reposant sur une plaque de schiste.

M. Chauvet signale aussi la superstition populaire en Saintonge, relative à l'accouplement de la poule et du serpent, d'où proviennent de petits œufs auxquels les vieilles paysannes donnent le nom de *coquatrix*.

Le même archéologue m'écrit que, sous un tumulus de Bretagne, absolument vide, on a trouvé un *oursin* étranger à la région, protégé par trois petites pierres. Enfin il me rappelle qu'au premier siècle de notre ère, un chevalier de la Narbonnaise fut mis à mort, parce que, au tribunal où il plaidait pour un procès, on trouva sur lui le talisman *druidique* de l'œuf de serpent qui faisait, croyait-on, gagner toutes les causes.

La curieuse amulette des Essarts devait donc être bien précieuse en notre Normandie.

(1) Cf. B. de Montfaucon. *L'antiquité expliquée*, t. II, 2e partie, p. 437.
(2) *Revue archéologique*, 1900, t. Ier, pp. 281-285.

FOUILLES D'ANCIENNES SÉPULTURES

LE VIVRAY (ISLE-ADAM) (Seine et-Oise)

par **A. LE MAIRE**

A l'extrémité sud de la ville de l'Isle-Adam, sur la route de Beaumont à Paris en passant par Méry, se trouve un endroit dit : « Le Vivray », qui par sa position et sa situation auprès de nombreuses petites sources alimentant un étang, et non loin de l'Oise, a dû dès le début attirer l'attention des peuples primitifs et les décider à y établir leurs campements et probablement leurs habitations fixes.

Le sous-sol dans cette région est essentiellement formé de sable et de gravier. Pour cette raison, l'un des propriétaires, M. Eugène Jollivet décida d'y ouvrir une sablière, facilité par le peu de terre à décombrer, deux mètres au plus.

En 1900 l'extraction du sable commença ; l'ouvrier chargé de faire les déblais mit à jour une certaine quantité d'éclats de silex et même quelques échantillons entiers caractéristiques de la période du Moustier.

A cette époque fut trouvé un squelette et un peu plus loin un four construit en pierres meulières, renfermant une petite quantité de fragments de poteries grises et noires.

A partir de ce moment, à chaque déblai entrepris, un squelette était exhumé, ce qui attira l'attention des chercheurs de la contrée, entre autres de MM. Renet Tener et Denise, bien connus par leurs recherches préhistoriques, qui examinèrent attentivement tous les déblais et même fouillèrent. Je me joignis à eux

Les squelettes découverts étaient accroupis et recouverts de grosses pierres calcaires sans taille aucune.

Comme mobilier funéraire, des fragments de poteries très grossières et un petit nombre d'éclats de silex.

Peu de temps après, cinq squelettes étaient trouvés enterrés dans des conditions autres que celles des précédents ; ils étaient accroupis les uns à la file des autres dans une sorte de fossé de 0m,60 de largeur, recouverts eux aussi de grosses pierres.

Pour les squelettes suivants, le mode d'inhumation change encore une fois ; ils sont couchés de toute leur longueur, les pierres existent toujours et sont en plus grand nombre et plus grosses à l'endroit de la tête.

Ces sépultures offrent des superpositions d'ossements, nous en avons remarqué jusqu'à trois.

Dans une, un ouvrier trouva un bracelet en bronze et des fragments de poteries. Une autre, fouillée par moi, à la même époque, en 1901, me fournit un petit morceau de bronze de 0m,05 de long rectangulaire à l'une de ses extrémités, et affectant la forme d'un losange à l'autre, qui provient sans doute d'une pointe de flèche, dont il formait le pédoncule.

Ces jours derniers, les sépultures devenant de plus en plus nombreuses, de nouvelles fouilles furent entreprises.

Dans une tombe M. Renet-Tener dégagea un petit vase de la forme d'une coupe ou plutôt d'un vide poche; la pâte en est très grossière et presque pas cuite, elle renferme en outre de nombreux petit cailloux qui atteignent jusqu'à la grosseur d'un pois. Cette pièce qui dénote une certaine habileté de la part du potier ou mieux du modeleur, est pétrie au pouce, d'après ce qu'on peut en juger par les empreintes.

La tombe suivante, remuée par des enfants s'amusant à sortir les os, me fournit l'extrémité d'une hache polie et un fond de vase.

M. Denise, dans celle qu'il fouilla le mercredi 17 juin, eut la chance de trouver un squelette portant un bracelet en bronze au bras gauche et semblable à celui trouvé antérieurement, et un fragment de poterie ; la tête ainsi que tous les os longs furent sortis intacts.

Au-dessus de ce squelette était celui d'un enfant entre les jambes duquel se trouvait un tesson de pot. Le lendemain, je trouvais un autre corps, mais cette tombe ne contenait

qu'un tout petit fragment de poterie. Dans les suivantes rien comme mobilier.

Des cimetières analogues existent à l'autre extrémité de l'Isle-Adam, au Ru du Bois, à Jouy-le-Comte, et tout près de la Pierre Turquaise, à Courcelles.

En résumé, d'après les trouvailles, on peut établir que ces sépultures datent de l'époque de transition entre la pierre polie et l'Age du Bronze, époque que notre regretté maître Gabriel de Mortillet, dans sa classification, a qualifié de Morgienne.

Les recherches devant continuer, je tiendrai les lecteurs au courant des nouvelles découvertes qui pourraient survenir.

HACHES NÉOLITHIQUES

DE L'ARRONDISSEMENT DE CHARTRES

(EURE-ET-LOIR)

par AUGUSTE MALLET

La hache fut certainement un des instruments les plus employés dans la région chartraine durant le néolithique. Son abondance nous est une preuve que toute la région était, alors, boisée.

Les seules roches en usage dans cette région étaient le silex si abondant de la craie, le grès siliceux, la meulière, et le calcaire siliceux. Comme le silex affleure sur la plupart des pentes, il fut le plus employé. Le grès siliceux, ou grès ladère, sans être aussi commun, se localise en plusieurs endroits. Le calcaire siliceux passe au troisième rang. Il est assez commun, mais de moindre dureté. La meulière servit aussi, parfois, mais rarement, parce qu'elle est souvent caverneuse.

25 haches, préparées pour le polissage, nous donnent les proportions suivantes :

Silex de la craie.	16
Grès siliceux.	4
Calcaire siliceux.	4
Meulière	1

La hache polie, instrument de bucheron, de charpentier, de menuisier, et arme de défense, tout à la fois, a, depuis longtemps attiré l'attention des cultivateurs par la régularité de sa forme et par sa surface polie. Les Chartrains lui accordaient une vertu surnaturelle ; et c'est pour cette raison que plusieurs mares en fournirent en abondance, il y a quelques années.

Les cultivateurs les y jetaient pour préserver les bestiaux des maladies. La valeur vénale des haches, bien plus que l'instruction, a détruit la croyance superstitieuse à l'action préservatrice des pierres de tonnerre.

Comme partout, les haches en roches locales sont de beaucoup les plus nombreuses. Toutefois, le nombre des haches importées de la presqu'île armoricaine est relativement élevé.

Je présente, dans le tableau ci-après, la classification des haches et fragments de haches que j'ai récoltés dans la partie nord-est de l'arrondissement de Chartres. J'ai adopté le classement des roches établi par G. de Mortillet dans son Préhistorique.

Nature des Roches	Haches	Herminettes	Observations
Silex	145	»	
Meulière	7	»	
Roches quartzeuses	»	»	
Grès	71	1	
Calcaire siliceux	23	»	
Roches dioritiques	51	8	
Roches granitiques	16	5	
Roches porphyriques	2	»	
Fibrolite	4	»	
Jade et Jadéite	5	4	
Roches serpentineuses	2	4	
Roches jaspoïdes	»	»	
Roches diverses	62	4	De provenance étrangère : beaucoup appartiennent aux terrains métamorphiques.
	388	26	

Sur 388 haches, ou fragments de haches, les roches locales en comprennent 246. Les haches d'importation s'élèvent à 142, soit à un peu plus du tiers ; chiffre énorme, et qui prouve bien l'activité du trafic qui se faisait, alors, entre le pays chartrain et la presqu'île armoricaine. Autant qu'il est permis d'en juger par la nature des roches, un certain nombre de nos haches importées proviennent de l'Orne et de la Sarthe. Quelques-unes, en chiste ardoisier, paraissent provenir de Maine-et-Loire. Le reste proviendrait de l'ensemble de la presqu'île armoricaine. C'est surtout entre voisins que les relations commerciales auraient été les plus actives : la chose est très naturelle.

Nous remarquerons qu'à l'exception d'une seule en grès,

toutes les herminettes sont d'importation. Leur usage ne s'est donc pas généralisé. Notre plus grande herminette de la région est en diorite et mesure 18 centimètres. C'est une belle pièce, qui tient à la fois de la hache et de l'herminette. Notre plus petite herminette, aussi large que longue, mesure 37mm, soit 4 millimètres de moins que notre hache la plus petite de même provenance.

Parmi nos instruments d'importation, nous n'avons récolté qu'une hache à bouton; et nous n'avons jamais rencontré cette forme parmi nos haches en roches régionales.

Les haches en roches locales varient, nécessairement, de forme et de longueur. Notre plus grande mesure 22 centimètres. Les haches en grès ladère acquièrent, par leur séjour à l'air, un vernis blanc, porcelainé, très joli. La partie supérieure a été piquetée avec soin pour obtenir une adhérence plus grande lors de l'emmanchure. Ces haches en grès présentent généralement la forme ordinaire des haches en silex; quelques-unes, cependant, sont plates, et, plus rarement, ronde ou en boudin.

Nous n'avons pas découvert d'atelier de haches ; et tout nous porte à croire que chacun taillait ses instruments. Mais, comme la hache était d'usage courant, chacun acquérait une certaine habileté dans cette taille.

Notre ancêtre retaillait, volontiers, la hache en roche locale, lorsqu'elle se trouvait ébréchée. J'en ai récolté un certain nombre ayant subi cette retouche. De ces haches, les unes sont polies de nouveau, et les autres sont simplement retouchées, n'ayant pas subi le polissage pour une cause quelconque. Il est à remarquer qu'aucune de nos haches en roche étrangère n'a subi cette préparation. La hache importée, en roche généralement plus dure, s'ébréchait moins facilement. Notre ancêtre se contentait de l'affûter; et lorsqu'il lui arrivait de l'ébrécher fortement, il devait la rejeter. Il est probable que le silex régional, bien que durci, n'était pas une roche assez dure pour lui permettre la retaille, à coups sûrs tout au moins.

Nous avons également récolté, dans toute la région chartraine, tantôt la partie supérieure, tantôt la partie inférieure d'un certain nombre de haches, que l'on croirait, volontiers, avoir été brisées intentionnellement par le milieu. Certains

palethnologues estiment que cette cassure est l'indice d'une coutume funéraire, d'une certaine religiosité. Cette hypothèse, bien que nullement prouvée, n'a rien d'anormal, puisque l'usage de la hache de pierre a continué de persister, dans notre région chartraine tout au moins, malgré l'introduction du bronze.

SOCIÉTÉS ET ACADÉMIES

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

PRÉSIDENCE DE M. GEORGES PERROT

Séance du 19 juin

M. Clermont-Ganneau présente trois inscriptions grecques, gravées sur des plaques de marbre, découvertes par lui, à Gaza, en 1870.

Ce sont trois épitaphes datées, dont l'une présente un intérêt considérable pour la chronologie antique. En effet, elle permet de déterminer avec la plus entière précision le point de départ de l'ère de Gaza, qui, ainsi que l'avait déjà établi M. Clermont-Ganneau, doit être fixée au 28 octobre de l'an 61 avant J.-C. Ces monuments nous font en outre connaître, dans tous ses détails, le calendrier de Gaza, qui était modelé sur le calendrier égyptien avec l'intercalation des cinq jours épagomènes ou complémentaires entre le 23 et le 29 août.

Séance du 26 juin

M. Victor Bérard communique, au nom de M. le professeur Halberr, l'empreinte d'un sceau égyptien trouvé dans les fouilles d'Hagia-Triada, près de Phaistos, en Crète.

Ce sceau provient des ruines d'un tombeau à coupole. Il semble avoir fait partie d'un collier d'or dont les pendeloques (lions accroupis, têtes de taureau) sont semblables ou même identiques à celle d'un collier trouvé à Mycènes (VI[e] tombeau). Ce sceau porte le nom de la reine Tû, femme d'Aménophis III.

On sait que les fouilles de Mycènes avaient déjà livré un scarabée de la même reine et des cartouches du même Aménophis III. Voilà donc une date de concordance entre les civilisations de la Crète et de Mycènes ; elle nous reporte au quinzième siècle avant J.-C. C'est exactement la date que nous donne la chronique de Paros pour l'arrivée en Grèce de Kekrops, Danaos, Kadmos et autres colons égypto-phéniciens.

M. Cartailhac, correspondant de l'Académie, en son nom et en

celui M. l'abbé Breuil, communique d'intéressants détails sur les peintures de la grotte d'Altamira, près de Santander (Espagne).

En 1881, ces peintures, si belles et si remarquables à tous égards, ont passé pendant quelque temps pour modernes. Elles sont quaternaires, comme dans les fameuses grottes françaises explorées par M. Rivière, par MM. le docteur Capitan et l'abbé Breuil, etc. Découverte en 1880 par M. de Santuolo, cette grotte offre des ornementations dans toutes ses parties, c'est-à-dire sur 280 mètres de profondeur. A l'entrée, large salle de 40 mètres dont tous les plafonds sont peints ; on peut noter trois plafonds successifs, le plus ancien peint en noir, un second en teintes plates rouges, et le dernier, très supérieur par la valeur des animaux représentés : bison, cheval, sanglier, biche, etc. Ces belles peintures sont localisées à l'entrée, mais dans toute la grotte se trouvent des signes noirs inintelligibles, et des gravures au trait d'hommes et de huttes.

M. Cartailhac place sous les yeux de l'Académie de très beaux spécimens de ces peintures, reproduites au cinquième avec un grand talent par M. l'abbé Breuil.

M. Salomon Reinach, fait observer que les animaux représentés dans les peintures de l'âge de renne sont tous comestibles, et que dans le nombre, on ne voit pas de carnassiers. C'étaient donc, pour les troglodytes chasseurs et pêcheurs, des animaux désirables. Le fait qu'ils ont tous été figurés, autorise à croire que l'objet des artistes primitifs a été d'exercer une attraction magique sur les animaux de même espèce. Les indigènes de l'Australie centrale peignent aussi sur les rochers ou sur le sol des figures d'animaux dans le but avéré d'en favoriser la multiplication. On ne représente pas de carnassiers par la même raison qui, dans certaines campagnes, fait que l'on évite de prononcer le nom du loup. Ces peintures ne sont pas les amusements de chasseurs oisifs, mais les talismans de chasseurs qui craignent de manquer de gibier. A cette phase très ancienne de l'évolution humaine, la religion (au sens moderne de ce mot) n'existe pas encore, mais la magie joue un rôle considérable et s'associe à toutes les formes de l'activité.

Séance du 3 juillet

M. Cagnat donne lecture d'une lettre de M. le docteur Carton sur les fouilles qu'il a exécutées à El-Kenissia, près de Sousse, pour le compte de l'Académie, avec le concours de M. le capitaine Ordioni.

Le dégagement du théâtre est poursuivi méthodiquement. On y a découvert presque entièrement les *parascenia*, le mur du fond de la scène et une partie de l'orchestre.

Les découvertes les plus intéressantes sont faites dans un sanctuaire orienté à l'est et qui renferme des autels en maçonnerie

entourés de stèles votives à emblèmes puniques, au pied de ces dernières, plus de deux cents lampes puniques, des ossuaires renfermant les restes de petits animaux sacrifiés ont été découverts à côté de brûle-parfums, de statuettes en terre cuite, etc.

Au fond de l'aire sacrée, on découvre en ce moment un grand escalier dont les marches, en partie seulement mises à jour, peuvent être suivies déjà sur 20 mètres de longueur.

M. Clermont-Ganneau fait hommage, au nom des auteurs, M. le docteur Lortet et M. Gaillard, d'un ouvrage intitulé *la Faune momifiée de l'ancienne Egypte.*

M. Babelon présente une brochure de M. le docteur Jules Rouvier, *les Rois phéniciens de Sidon, d'après leurs monnaies, sous la dynastie des Achéménides.*

M Pottier présente une *Note sur l'industrie ligure au temps de la colonie grecque*, par M. Vasseur, professeur de géologie à l'université d'Aix-Marseille.

M. S. Reinach offre un travail de MM. Louis Chassaigne et Chauvet, *Analyse de bronzes anciens du département de la Charente.*

Séance du 10 juillet

Sur le rapport de M. de Barthélemy, l'Académie décerne le prix Prost (ouvrages sur la Lorraine) de la façon suivante : 1° une récompense de 900 fr. à M. Pfister, professeur à l'université de Nancy, pour le tome 1er de l'*Histoire de Nancy*; 2° une récompense de 300 fr. à M. Paul Maréchal, archiviste aux Archives nationales, pour son ouvrage : *Remarques chronologiques et topographiques sur le cartulaire de Gorze.*

Sur le rapport de M. Emile Picot, le prix de La Grange est attribué à M. Guesnon pour l'ensemble de ses travaux sur les trouvères artésiens.

M. Foucart achève la lecture de son mémoire sur le culte de Dionysos en Attique. »

M. G. Schlumberger présente un volume de feu Auguste Brachet qui a pour titre *Pathologie mentale des rois de France : Louis IX et ses ascendants.* Ce livre, plein de science, est un des plus curieux qu'on ait écrit depuis longtemps; l'auteur a tenté d'expliquer Louis XI par l'étude de phénomènes ataviques.

M. Maurice Croiset lit un mémoire sur le sens du mot *dikè* dans la langue d'Homère et l'idée de justice chez les Grecs.

ACADÉMIE DES SCIENCES

Séance du 6 juillet

M. de Lapparent transmet une note de M. Paul Bois sur les variations de la Meuse à l'époque quaternaire. Le bassin de la Meuse française a éprouvé des variations considérables qui ont laissé de profondes empreintes dans la physionomie actuelle du pays. Ce bassin englobait à l'est les hautes vallées de l'Orne, du Rupt de Madt, du Terrouin et celle de la Moselle en amont de Toul ; à l'ouest, la Voire, la Marne avec ses affluents dans la région du Perthois, l'Aisne en amont d'Attigny et l'Aire. Il était limité à l'ouest par la falaise crétacée, et à l'est par l'ancienne falaise corallienne du Jarnisy et du pays de Haye. Les transformations successives du pays offrent un véritable intérêt.

Séance du 13 juillet

M. Edm. Perrier analyse au nom de M. Guillaume Grandidier une note sur la « reconstitution de la partie inférieure du squelette de l'*Æpyornis ingens* de Madagascar.

L'*Æpyornis ingens* est aujourd'hui le plusgrand des oiseaux connus. C'est un brévipenne (oiseau coureur), voisin des apteryx et des dinornis de la Nouvelle-Zélande et du casoar de la Nouvelle-Hollande.

La partie du squelette reconstituée avec des documents en partie nouveaux rapportés par M. Guillaume Grandidier de la côte occidentale de l'île de Madagascar, permet de supposer que l'æpyornis avait une hauteur de trois mètres. Il est remarquable par la « massivité » de ses jambes et par sa puissance musculaire.

L'aspect de l'æpyornis, tel que cette pièce paléontologique peut le faire prévoir, devait être celui d'un Apteryx de dimensions colossales. C'est à cet oiseau qu'il faut attribuer les œufs énormes d'une contenance de huit à dix litres, dont Geoffroy Saint-Hilaire a présenté deux exemplaires à l'Académie en 1851.

M. Perrier place sous les yeux de l'Académie des photographies transmises par M. Grandidier, et qui montrent bien l'étonnante ossature de ce puissant oiseau.

NOUVELLES

Mission française Sud-Américaine

Les nouvelles de la Mission française continuent à être excellentes sous tous les rapports. La santé de nos amis est parfaite malgré le froid rigoureux qu'ils ont eu à subir sur les hauts plateaux boliviens. Ils ont également très bien supporté l'altitude sans éprouver le mal de montagne.

A l'heure actuelle, ils doivent être tous réunis autour du lac Titicaca, qu'ils étudient chacun à son point de vue. Ils se sont adjoints un topographe de profession pour relever exactement le plan du lac et permettre des reports certains des monuments.

Nos lecteurs apprendront avec plaisir que M. Adrien de Mortillet va rapporter de Tarija une magnifique collection paléontologique. M. Courty, de son côté, a fait à Calama, Chuquicamata et dans la région du volcan de San Pedro, une ample moisson de fossiles dont beaucoup sont, paraît-il, inconnus.

Le Dr Neveu-Lemaire et M. Guillaume, sont également sur la brèche sans perdre une minute.

*
* *

John Lubbock

Le grand naturaliste anglais John Lubbock (qui a été récemment élevé à la Pairie sous le titre de Lord Avebury) vient d'être nommé commandeur de la Légion d'Honneur à l'occasion du voyage du Président de la République à Londres. Le célèbre auteur de l'*Homme préhistorique* est âgé de 69 ans.

Au nom de la direction et des nombreux lecteurs de cette Revue, consacrée à l'étude d'une question qui lui est particulièrement chère, nous adressons respectueusement nos plus cordiales félicitations au nouveau légionnaire.

*
* *

Afas

Le prochain congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences aura lieu à Angers du 4 au 11 août.

La section d'Anthropologie a pour président M. Zaborowski.

Le Conseil d'administration de l'Association française, auquel l'assemblée générale avait délégué le soin de choisir la ville où se tiendrait le Congrès en 1904, a décidé d'accepter les propositions faites par la ville de Grenoble.

*
* *

Congrès de Worms

La 34e Assemblée des anthropologistes allemands aura lieu à Worms du 10 au 13 août. Le bureau est ainsi composé : *Président*, Professeur Waldeyer, — *Vice-Président*, le Baron d'Andrian ; — *Secrétaire-général*, Professeur Johannes Ranke.

Voici le programme de cette importante Réunion :

I. — ANTHROPOLOGIE SOMATIQUE.

1° *Généralités.*

Prof. Dr G. Schwalbe.
Projet d'une enquête complète sur la nature physico-anthropologique de la population actuelle de l'empire allemand.

Prof. Dr Tilmann.
A propos de l'histoire de la médecine et de l'anthropologie.

Prof. Dr R. Martin.
De quelques moyens auxiliaires nouveaux pour l'enseignement de l'anthropologie.

2° *Recherches Somatiques*

Prof. Dr Waldeyer, conseiller privé.
Sujet de la conférence réservé.

Dr B. Hagen, conseiller aulique.
Sur deux nouveau-nés Papou-Tagal et un Malai-Tagal.

Prof. Dr J. Ranke.
Sur l'horizontale du cerveau et sur les mesures de cet organe.

Prof. Dr Ferd. Birkner.
Contribution à l'anatomie anthropologique des parties molles du visage.

Dr Franz Weidenreich, privat-docent.
Sur les lignes antiques du bassin.

Dr E. Fischer, privat-docent.
De l'ostéologie comparée des os de l'avant-bras humain.

Prof. Dr E. Gaupp.
Du crâne des animaux vertébrés avec modèles explicatifs.

II. — ETHNOLOGIE.

Prof. Dr K. von den Steinen.
Les ficelles à nœuds généalogiques des protozoaires dans la mer du Sud.

Prof. Dr G. Thilenius.
L'ornementation d'Agomes.
Dr P. Ehrenreich, privat-docent.
Examen et appréciation d'analogies ethnographiques.
Prof. Dr E. Seler.
Etudes sur les ruines du Yucatan.
Dr A. Vierkandt, privat-docent.
Sur les bases psychologiques des religions primitives.
M. H. Nieboer.
La question de la population chez les peuples primitifs.
Dr A. Krämer.
La signification des échantillons de nattes et de tatouage provenant des îles Marschall, d'après mes recherches personnelles.
Dr S. R. Steinmetz.
Sur les problèmes de l'ethnologie sociale.
Prof. Dr A. Bässler, conseiller privé.
Sur des motifs d'ornementation chez les anciens Péruviens.
Prof. Dr E. Grosse.
Sur les théories du développement de l'ornementation.
M. le Directeur Dr W. Foy.
Sujet de la conférence réservée.
Dr May Schmidt.
Du tressage et du tissage dans l'Amérique du sud.
Dr Richard Karutz.
Changements ethnographiques dans le Turkestan.
Prof. Ant. Hermann.
L'Ethnologie en Hongrie.
Dr W. Hein.
Le tatouage dans l'Arabie du sud.

III. — PRÉHISTORIQUE.

Dr Koehl, conseiller de médecine.
Worms pendant l'époque romaine. (Les questions de l'âge de la pierre seront discutées pendant les visites au Musée et au cours des fouilles.)
Dr Alsberg, conseiller de médecine.
Maladie et descendance, communication sur l'apparition des hommes en Australie, avec démonstration.
Dr L. Wilser.
Les races de l'âge de la pierre.
Le Directeur Prof. Dr Schumacher.
Sur les dépôts de l'âge du bronze dans l'Allemagne du sud-ouest.

M. Soldan, conseiller de gouvernement.

Habitations de l'époque d'Hallstadt dans la région moyenne du Rhin et les fouilles faites récemment dans le pays de Hesse.

Dr Kofler, conseiller aulique.

Tombes et forteresses de l'époque de Hallstadt près Darmstadt.

Prof. Dr H. Klaatsch.

Le problème des instruments primitifs en silex.

Dr H. Seger.

La protection des monuments préhistoriques.

Dr Ed. Blind.

Population de l'âge de la pierre en Alsace.

Dr Jac. Nüesch.

Fouilles récentes dans le Kesslerloch.



Musée du Louvre

Le conseil des musées a voté l'acquisition des objets d'art suivants : Pour le département des antiquités orientales et de la céramique antique : un canthare très archaïque, un char chypriote, un vase égament chypriote, un autre vase italiote, un fragment d'inscription (ces trois derniers objets provenant de la vente Sambon). Pour le département des antiquités grecques et romaines : une petite tête d'Apollon en bronze (même vente).

La conservation des objets d'art du moyen âge au même musée, vient d'acquérir un objet important dans la série des émaux champlevés de Limoges, la plus fameuse de nos industries nationales du moyen âge. C'est une petite châsse à figures de cuivre doré en relief, rapportées sur un fond d'émail à fins rinceaux gravés, dit vermiculé, appartenant à des ateliers bien particuliers du Limousin aux douzième et treizième siècles.

Mme Brenot, en souvenir de son mari, vient d'offrir au musée du Louvre un plateau de laque japonais qui appartint à M. Ph. Burty et qui représente des pêcheurs au bords de la mer.

Mme Adolphe de Rothschild abandonne au musée du Louvre le reliquat de la somme de 250,000 fr., qui avait été mise à la disposition de ce musée pour l'installation de la collection d'objets d'art du moyen âge léguée par son mari. Ce reliquat, d'une quarantaine de mille francs, sera employé, selon le désir de la donatrice, à l'acquisition d'objets d'art destinés à accroître la collection Rothschild.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Découvertes préhistoriques dans le Gard

LA GROTTE DES BUISSIÈRES

Le propriétaire du terrain sur lequel est située la grotte *des Buissières*, dite aussi *de Meyrannes*, — et dont nous avons entretenu nos lecteurs dans la livraison de juin dernier, ayant entrepris de nouvelles fouilles, a découvert les objets suivants :

Trois instruments en silex aux arêtes aiguës et au tranchant d'une grande finesse ; quelques petits fragments de poteries et un vase brun d'assez belle taille ; un lot de petits os destinés à servir de poinçons, de racloirs ; d'autres osselets préparés pour l'ornementation de l'homme, ou bien comme amulettes.

Cette nouvelle moisson d'objets préhistoriques prouverait, peut-être, que les habitants de la grotte se servaient en même temps du silex et du bronze, ou bien, ce qui est plus croyable, que ce lieu préhistorique a été occupé avant l'âge du bronze.

Tous les objets recueillis ont été envoyés au musée de Nîmes, ainsi qu'une bague et des bracelets trouvés lors de la première exploration de la grotte.

M. Mingaud, le distingué directeur du Musée, va classer dans une vitrine spéciale tous les fragments trouvés dans la grotte des Buissières.

LA GROTTE DU FIGUIER

Cette grotte se trouve sur les bords du Gardon, à 300 mètres en amont et à droite du Pont-Saint-Nicolas de Campagnac ; elle a une hauteur de 60 mètres au-dessus du lit de la rivière.

Le groupe spéléo-archéologique d'Uzès l'a explorée dans les premiers jours de ce mois et a été heureux d'y recueillir les objets que nous énumérons : une lampe en grès ; plusieurs vases entiers (époque robenhausienne) burins quaternaires ; couteaux, flèches, grattoirs, perçoirs en silex ; haches, amulettes, poinçons en os (époque néolithique) ; dents et ursus à l'état fossile ; ossements humains ; quartz lustré et autres menus objets.

PROSPER FALGAIROLLE.

*
* *

Découvertes gallo-romaines

M. Ledeuil d'Enqnin de Bonnelles vient de découvrir dans une carrière, à Bullion (Seine-et-Oise), commune voisine, une sépulture



gallo-romaine renfermant des vases en verre et poteries en terre rouge cire, hache et lance en fer, bague, etc.

M. Ledeuil d'Enquin prétend, au simple examen du terrain, qu'il doit se trouver d'autres sépultures sur le même emplacement.

***

Le dolmen du Trou-aux-Anglais

Dans l'article que j'ai publié, dans le précédent numéro, sur les *Entrées des allées couvertes des environs de Paris*, j'ai signalé la reconstruction du dolmen du Trou-aux-Anglais dans les fossés du château de Saint-Germain. Je tiens, dans l'intérêt de la vérité, à ajouter aujourd'hui quelques détails.

L'initiative du déplacement est due à M. Louis Deglatigny, qui avait obtenu du propriétaire, M. Bertin, le généreux don du monument. La moitié environ des frais de transport fut couverte par une subvention de l'Association française et les souscriptions de la Société normande d'études préhistoriques et de MM. A. Montier, L. Coutil, Quenouille, V. Quesné, A. Dobigny, R. Fortin, Ternisien. L'autre moitié de la dépense fut soldée par M. Louis Deglatigny. Le musée de Saint-Germain prit à sa charge les frais de reconstruction.

Paul de Mortillet.

***

Les restes d'un mammouth gigantesque ont été découvert à Houter, en Hongrie.

Un comité d'experts s'est rendu sur les lieux et, après un examen des ossements, a déclaré que ce sont les restes de l' « elephas primogenus », le seul spécimen qui ait été découvert en Europe.

***

On écrit de Massaouah au *Rappel :*

Sur la rive droite du Barca, l'archéologue Conti-Rossini a découvert dans un rocher des incisions taillées dans la roche et représentant des figures de girafes, de chameaux, de chevaux et de serpents. Il y a là aussi une inscription en caractères vieil-éthiopien sans voyelles et qui fait allusion à la tribu des Kasous du temps du royaume de Meroc.

On a découvert aussi sur le plateau, près du fleuve, plusieurs tombes du quinzième siècle appartenant aux Fœings, peuple qui avait fondé un royaume dans le Senaar.

LIVRES ET REVUES

Ernest Chantre. — **L'homme quaternaire dans le bassin du Rhône.** — Étude géologique et anthropologique. Paris et Lyon, 1901, in-8°, 74 fig.

M. Ernest Chantre, un des maîtres de la paléœthnologie française, a depuis longtemps tout particulièrement étudié le bassin du Rhône, tant au point de vue géologique — publiant entre autres, avec le regretté et savant géologue A. Falsan, la *Monographie des anciens glaciers et du terrain erratique du bassin du Rhône* — qu'au point de vue paléontologique et préhistorique. C'est en revoyant tout ce qui avait été écrit sur les découvertes concernant l'homme quaternaire dans cette région qu'il a compris le besoin de publier l'important travail dont nous rendons compte aujourd'hui.



Fig. 47. — *Elephas intermedius*, 6e molaire inférieure gauche (1/3 g. n.). Argiles de Villevert.

L'auteur, dans l'exposé géologique du bassin du Rhône, démontre que la partie inférieure des alluvions anciennes appartient au Pliocène supérieur et est antérieure au dépôt des alluvions proprement dites ou de la progression des glaciers. Il donne la faune du Pliocène supérieur et cite les gisements où elle a été trouvée.

Le premier chapitre est consacré au quaternaire inférieur, époque chelléenne, qui est représenté dans le bassin du Rhône par des dépôts contemporains de l'époque de la progression des glaciers. Les alluvions et les argiles de la vallée de la Saône, dites de Saint-Cosme, ont donné une faune analogue à celle de Chelles, où l'on

trouve, entre autres, l'*Elephas intermedius* dont les molaires relativement larges ont des lamelles espacées et volumineuses qui le rapprochent de l'*Elephas antiquus* (fig. 47). Elles ont donné aussi des coups de poing en silex et en quartzite de la forme typique de cette époque.

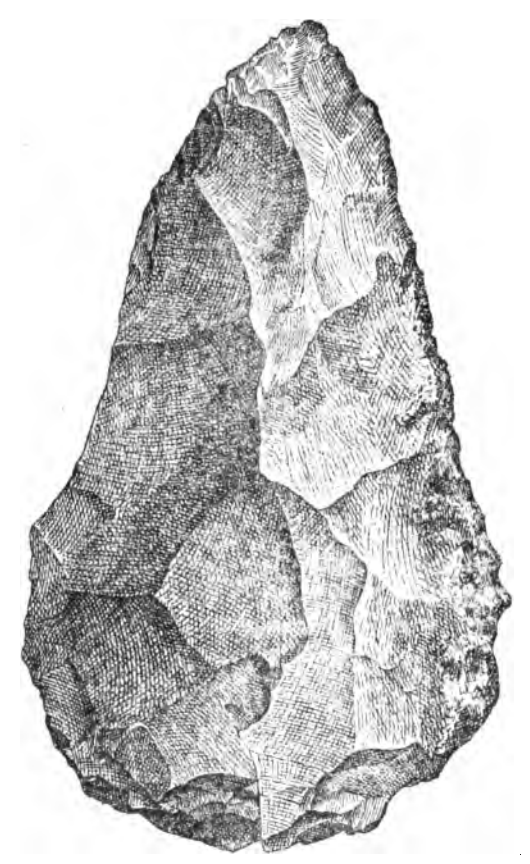


Fig. 48. — Hache amygdaloïde en silex (2/3 gr. n.). Nety (Rhône).

M. Chantre décrit et fait une savante critique des gisements où ont été découverts des instruments chelléens. Nous reproduisons (fig. 48) un coup de poing trouvé à la station de Nety, commune de Saint-Etienne-des-Ouillières. Cette station est située à 290 mètres d'altitude et repose sur des alluvions anciennes avec poudingue siliceux. Aucune faune ne permet de déterminer exactement son âge.

Les sablières du hameau de Veyrat, commune de Curson, signalée

par l'auteur dès 1885, ont donné un crâne entier d'*Elephas intermedius* et de nombreux cailloux de quartzite très grossièrement taillés à grands éclats (fig. 49). Ce gisement est préglaciaire.

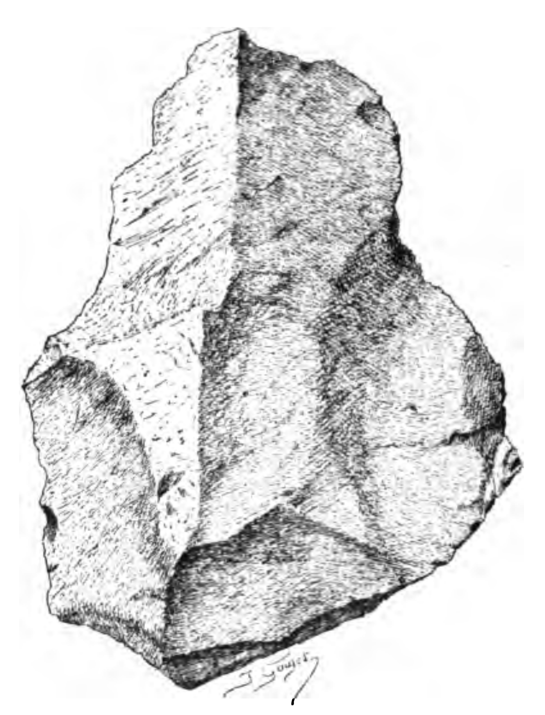


Fig. 49. — Quartzite taillé de la sablière de Curson (Drôme) (2/3 gr. n.).

Le quaternaire moyen, époques Acheuléenne et Moustérienne, est décrit dans le deuxième chapitre. D'après l'étude de la période glaciaire alpine, M. Chantre conclut qu'une seule période glaciaire s'est développée pendant le quaternaire, et que cette période a pu se diviser en plusieurs phases, plus ou moins longues de progression et de recul. Sur les plateaux de la Bresse, du Lyonnais et du Dauphiné, le terrain glaciaire forme un manteau à peu près continu, mais accidenté.

La faune du quaternaire moyen est ensuite étudiée. Un très intéressant tableau signale les découvertes de débris d'*Elephas intermedius* et d'*Elephas primigenius*, avec le nom des localités et l'altitude où ils ont été trouvés.

Parmi les différents gisements décrits, l'auteur résume les impor-

tants débats auxquels ont donnés lieu les sablières de Villefranche-sur-Saône (Rhône). Il considère ces sables comme appartenant au quaternaire moyen, à la première période de recul des glaciers lors de leur plus grande extension. Quant aux silex taillés trouvés dans ce gisement, ils sont nettement du type moustérien (fig. 50 et 51).



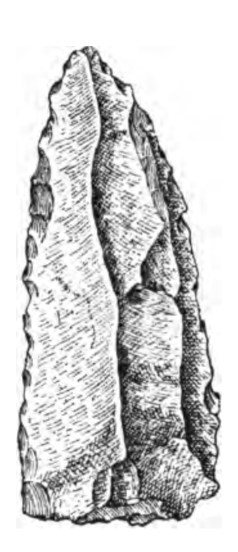


Fig. 50 et 51. — Silex moustériens des Sablières de Villefranche (Rhône). (gr. n.).

De nombreuses grottes du bassin du Rhône ont servi de repaire aux ours et aux hyènes, mais ne paraissent pas avoir été habitées par l'homme. Elles ont fourni un grand nombre d'ossements fossiles, entre autres des débris d'*Elephas primigenius* et de *Rhinoceros tichorhinus*. Les Balmes de Villereversure (Ain) ont donné un maxillaire inférieur complet de glouton, dont la présence a été rarement constatée dans les gisements quaternaires. Peu d'objets d'industrie ont été trouvés dans ces repaires.

Plus riches en silex taillés moustériens ont été les grottes de Rully, de Vergisson, de Germolles (Saône-et-Loire); de Soyons, du Figuier (Ardèche), et de la Masque (Vaucluse). On a aussi trouvé de nombreux instruments moustériens dans les stations en plein air d'Alix (Rhône), de Meyriat et de Noblens (Ain).

Le quaternaire supérieur, époque postglaciaire ou du recul des glaciers, forme le troisième chapitre. Après l'étude de la faune solutréenne et magdalénienne et des quelques crânes humains préhistoriques trouvés dans la région rhodanienne, M. Chantre donne une

savante description de la station classique de Solutré et des grottes et abris-sous-roche des départements de l'Ain, de l'Isère, du Gard et de la Haute-Savoie.

Cet excellent ouvrage se termine par des conclusions très nettes, résumées dans un tableau de classification des temps paléolithiques.

L'homme a vécu dans le bassin du Rhône pendant le quaternaire inférieur (préglaciaire), époque chelléenne, sous un climat tempéré. Il a été contemporain de l'*Elephas intermedius*.

Pendant le quaternaire moyen, il a été témoin de l'extension des glaciers. Il a vécu, aux époques Acheuléenne et Moustérienne, sous un climat froid et humide, chassant une faune boréale parmi laquelle se trouve le *Cervus tarandus* et les *Elephas intermedius* et *primigenius*.

L'homme a aussi occupé la région pendant le quaternaire supérieur, période du recul des glaciers, époques solutréenne et magdalénienne. Le climat était froid et sec, la faune renfermait l'*Elephas primigenius* et le *Cervus tarandus*.

PAUL DE MORTILLET.

J. DE SAINT-VENANT. — **Anciens fers de chevaux à double traverse**. Bourges, 1902, 42 p., 5 pl.

Excellente monographie de fers de chevaux qui, par leur forme, ne paraissent pas être d'un usage bien pratique en gênant l'aplomb du cheval. Ils étaient cependant destinés, probablement, à protéger les parties sensibles du pied, fourchette et sole, comme nos fers à planche actuels. Cet excellent travail aidera certainement à fixer l'époque où ces fers étaient en usage.

S. ZABOROWSKI. — **L'Homme préhistorique.**
Paris, 1902 (in-12, 188 p., 9 fig.)

Ce livre, fort bien édité par la librairie Félix Alcan, malgré son petit format, contient beaucoup de documents. Il est appelé au succès. Mais il est regrettable que l'auteur, dans cette nouvelle édition, au lieu d'aller de l'avant, ait fait au contraire un pas en arrière. Dans le premier chapitre, il ne reconnaît plus comme intentionnelle la taille des silex tertiaires de Thenay. Il émet même des doutes sur les silex incontestablement taillés d'Otta et du Puy-Courny.

Le livre de M. Zaborowski a pour objet la vulgarisation des sciences préhistoriques. Pour faire comprendre cette science, il est essentiel d'adopter une classification. Or l'auteur a négligé de traiter ce sujet et de nous dire celle qu'il suit dans son livre. Il a pris, il est vrai,

comme grande division de ses chapitres, les époques de la classification G. de Mortillet. Mais il se sert aussi de plusieurs noms d'époque, proposés par divers savants, sans les adopter ou les combattre. L'ouvrage n'y gagne pas en clarté.

Malgré ces critiques, *L'Homme préhistorique* est un bon ouvrage, très utile à la paléœthnologie. Grâce à son prix modique, il sera certainement très lu. P. DE M.

PEYRONY. — **Les Eyzies et les environs**, Guide du savant et du touriste, 1903, 36 p., fig., 4 photo-gravures. Dépôt aux Eyzies.

Les grottes et abris des environs des Eyzies sont célèbres par les nombreux et importants instruments de l'industrie humaine qu'ils ont fournis. Les découvertes faites ces dernières années de gravures et sculptures sur les parois de quelques-unes de ces grottes, les ont de nouveau mises à l'ordre du jour. Un voyage aux rives de la Vezère est très pittoresque et surtout d'un puissant intérêt pour le palethnologue.

M. Peyrony, instituteur aux Eyzies, auquel on doit la découverte des peintures et gravures de la grotte de Font-de-Gaume, vient, en publiant le guide de cette région, de faire une œuvre utile. Ses indications sont très claires, très précises et accompagnées de plans et de gravures. Elles permettront aux palethnologues qui peuvent faire le voyage, de visiter en peu de temps les stations classiques des Eyzies, de Cro-Magnon, de Laugerie, du Moustier, de la Micoque, les grottes de Font-de-Gaume, de la Mouthe, etc.

MUSÉES DU DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON

Rodez. — Musée de la Société des lettres, sciences et arts, au Palais de Justice, fondé en 1837 (Conservateurs : MM. Brunet, Jalbert et Andrieu ; conservateur-adjoint : M. Masson). Histoire naturelle locale : Faune des cavernes. — Préhistorique : Série de silex néolithiques ; belles haches polies avec emmanchures en bois de cerf, provenant des dolmens. Intéressante collection de l'abbé Cérès. Flèches et haches en bronze de l'Inde. — Archéologie : Jolies statuettes, bijoux et armes gallo-romains. Belle collection du moyen âge et de la Renaissance. Importante série de monnaies de diverses époques. — Ethnographie.

Conques. — Musée de Sainte-Foy, ancienne Abbaye (Conservateur : M. Florent et l'architecte des monuments historiques). Très belle collection d'orfèvrerie (de l'époque mérovingienne au temps moderne). Tapisserie. Bois sculpté.

MUSÉES DU TERRITOIRE DE BELFORT

Belfort. — Musée scientifique et archéologique à l'hôtel de ville, fondé en 1872 par la Société d'émulation (Conservateur : M. Pierre Merle). Collection d'histoire naturelle générale et locale. Série de crânes humains préhistoriques et modernes. — Préhistorique : Très belles séries d'objets provenant des fouilles de Cravanche, du Mont Vaudois, du Gramont, du fort de Roppe. — Archéologie : Collection gallo-romaine et franque.

Le Gérant : Paul Bousrez.

TOURS IMPRIMERIE PAUL BOUSREZ



1re année. N° 9 Septembre 1903

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

FOND DE CABANE DE SAINT-AQUILIN DE PACY ET FOYERS GAULOIS D'ORGEVILLE (EURE)

par Léon COUTIL

1° *Fond de cabane.* — Au commencement de l'année 1903, M. l'abbé Philippe, de Boisset-les-Prévanches (Eure), auquel on doit déjà l'exploration d'une intéressante station paléolithique, située au niveau du sol, aux environs de Rugles (Eure), remarquait au sommet de la côte de Saint Aquilin de Pacy, en face le château du Buisson-de-Mai, au lieu dit *les Poteries* (section C, n° 304, du cadastre de cette commune), dans la tranchée d'une marnière, une cavité circulaire de 1^{m}40 de diamètre au sommet, s'élargissant un peu vers la base, où elle mesure 2 mètres ; sa profondeur totale est de 1^{m}65. La couleur noire de la terre qui remplissait les deux tiers de cette cavité frappèrent l'attention de M. l'abbé Philippe.

La partie supérieure était composée de terre végétale et de blocs de calcaire grossier également noircis. En dessous, et sur une épaisseur de 0^{m}70, la terre était très noire ; enfin, dans les 75 centimètres formant le remplissage inférieur, on remarquait sur les parois allant en s'évasant un revêtement d'argile cuite mélangée de sables granitiques tapissant les parois de la craie (fig. 52).

Cette dernière couche renfermait, en outre, de très nombreux fragments de poteries rousses, grises et noires, se rapportant à vingt-deux formes différentes, dont quatre en poteries grossières, simplement ornées de pressions faites au doigt sur le pourtour du vase ; et dix-huit autres formes différentes, avec pâte plus fine, offrant la forme tronc-conique, de 0^{m}20 de hauteur et d'ouverture en moyenne, de coupes très

évasées ayant environ 0m40 de plus grand diamètre ou 0m35, avec motifs quadrangulaires accolés sur la partie saillante de la panse. Une fusaïole en terre cuite, plate en dessous, bombée en dessus, et perforée, mesure 0,025 millimètres de diamètre et 12 millimètres de hauteur à son centre. Avec ces débris, il trouva des os et maxillaires de porcs adultes, de cochon de lait, de mouton, de chèvre et un fragment de maxillaire humain. Comme aucun autre ossement humain n'a été recueilli, il est à croire que c'était plutôt un fond de cabane qu'une sépulture.

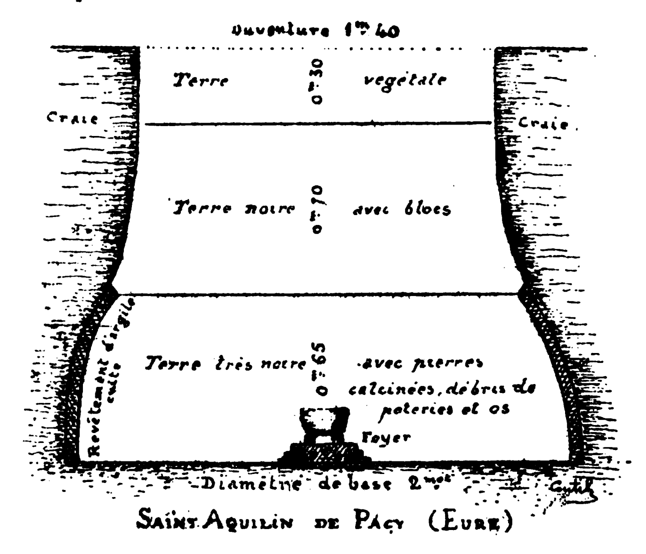


Fig. 52.

Il est à remarquer cependant qu'il n'y a pas eu remplissages successifs, mais un seul remplissage de terre noire.

Au centre et au fond de cette cavité se trouvait un amas de pierres plates sur environ 0m40 centimètres de largeur et, au-dessus, un second rang disposé en rond, contenant des charbons, sorte de foyer sur lequel on a pu poser les grands vases. Ces pierres étaient calcinées et recouvertes d'une sorte d'émail ou laitier.

Aucun instrument en silex n'a été trouvé, mais la fusaïole et les poteries paraissent bien néolithiques.

Nous ne croyons pas pouvoir désigner cette simple cavité de

1m65 de profondeur sous le nom de *puits funéraire* ; ceux de San-Polo d'Enza (1) mesuraient 16 mètres de profondeur. Ils renfermaient en outre du bronze ; ceux du Bernard (Vendée) étaient incontestablement gallo-romains.

Une découverte offre une certaine analogie avec celle de Saint-Aquilin, c'est le puits néolithique de Cumières (2), près Verdun, découvert le 12 mai 1873, en faisant la tranchée pour la ligne de Lérouville-Sedan. Deux mètres de la partie supérieure du puits avaient déjà disparu, lorsque M. Liénard arriva; 40 centimètres seulement de la partie inférieure restaient, dont il retira sept crânes, en assez bon état, et quelques os généralement brisés ; les squelettes y étaient enchevêtrés, la tête des uns dans les pieds des autres et recouverts d'environ 1 mètre 10 de gravier. Avec eux, on trouva une quarantaine d'éclats de silex, un poignard long de 0m15 centimètres, taillé dans un radius de cheval et deux petites haches polies, dont l'une emmanchée dans un morceau d'humérus de cheval, long de 0m20 centimètres, arrondi aux extrémités et percé au centre d'un trou ovale régulier, destiné à recevoir le manche, constituant un emmanchement assez rare.

2° *Foyers gaulois d'Orgeville.* — En plantant des pommiers dans les sables granitiques, dont plusieurs affleurements existent dans cette commune, au lieu dit *la Côte du Large*, à 150 mètres de l'église, on découvrit, à 0m80 ou un mètre de profondeur, des pierres plates sur lesquelles se trouvaient des os longs, ainsi que des maxillaires de porcs et de veaux.

Cette découverte ayant été signalée par M. Chédeville à M. l'abbé Philippe, qui explore toute cette région des environs de Pacy-sur-Eure, il fouilla successivement une dizaine de mètres carrés et put voir que ces pierres plates, groupées par 6. 8 et 10, formaient des sortes de foyers, sur lesquels il trouva quelques fragments de poteries d'un aspect grossier, en forme de bols ou de coupes basses, quelquefois de grande dimension, de couleur brun jaunâtre, rouge au centre, par suite de l'action

(1) *Matériaux p. l'hist. de l'homme*, 1877, p. 258 à 261.

(2) F. Liénard, *L'homme de Cumières, pendant la période néolithique* (Mém. Soc. philomath. de Verdun t. VIII). — Dr Lagarde, *Sur les crânes préhistoriques de la station de Cumières, près Verdun* (Bul. Soc. d'anthrop., Paris, 1874, p. 478). — Dr René Collignon, *Sur les crânes de Cumières* (Meuse) (Bul. Soc. autroph., Paris, 1882, p. 578).

du feu ; elles portent comme décor des empreintes d'ongles, de doigts formant pastillages, ou des points creux.

Quelques morceaux d'un dolium gallo-romain ont été recueillis parmi ces débris de vases. Une amulette ou pendeloque en schiste, équarrie sur trois faces et mesurant 0m041 de longueur, accompagnait ces fragments, ainsi que divers instruments en silex, un ciseau, un grattoir, des nucleus, un polissoir et un broyeur en grès, recueillis dans le sol et dans le voisinage, à la surface.

Mais ce qui permet de croire que ces foyers furent installés par des Gaulois contemporains de la conquête, sur un emplacement néolithique (de peu d'importance, du reste, puisque les instruments en silex recueillis sont peu nombreux), ce sont deux objets en fer trouvés, eux aussi, avec les ossements et les poteries :



Fig. 53. — Couteau en fer.

1° Un couteau à douille ouverte d'un côté, mesurant 0m23 centimètres de longueur totale, dont 75 millimètres pour la douille, 16 centimètres pour la lame, dont le dos mesure un centimètre d'épaisseur à la naissance de la douille, et la lame trois centimètres de largeur (fig. 53). On peut se demander, à cause de la douille, si cette arme n'est pas une lance, plutôt qu'un couteau à manche.

Elle ressemble complètement à celle que l'abbé Cochet à reproduit dans sa *Notice sur une sépulture gauloise trouvée dans la basse forêt d'Eu, en juin* 1865, au triage du Varimpré, canton de Blangy, arrondissement de Neuchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure), et qui a paru dans les *Mémoires lus à la Sorbonne*, en 1867 : le couteau en fer était un peu plus long et mesurait 31 centimètres ; la céramique, bien qu'elle ne fût pas ornée, se rapprochait de celle d'Orgeville.

2° L'autre arme en fer découverte sur un autre foyer est



une petite hache droite ou ciseau, à douille ouverte, mesurant 9 centimètres de longueur, sur 5 centimètres de largeur au tranchant, qui est évasé (fig. 54).

Cette forme a été recueillie parmi les objets gaulois de la Tène, canton de Neuchâtel (Suisse).

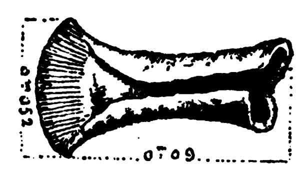


Fig. 54. — Hache droite ou ciseau en fer. Orgeville (Eure).

M. E. Vouga, dans ses *Helvètes à la Tène*, en a reproduit d'analogues (pl. XIII, fig. 1, 2, 7, 17; le n° 4 a la douille légèrement fermée). Nous devons féliciter M. l'abbé Philippe de ses intéressantes découvertes, qui seront reprises à Orgeville à l'automne ; elles permettront, sans doute, de bien préciser les dispositions et le mobilier de ces foyers et constitueront des documents originaux sur divers points encore peu étudiés en Normandie.

LES
MONUMENTS MÉGALITHIQUES
DE CAPO-DI-LUOGO (*Corse*)

Par Louis GIRAUX

Le golfe de Valinco, au fond duquel se trouve le joli petit port de Propriano, se termine à sa partie sud par la Pointe de Campo-Moro, qui dépend de la commune de Belvedère Campo-Moro. La localité de Campo-Moro est située au bord de la mer, au fond d'une petite anse qui porte son nom. Belvedère est à environ quatre kilomètres à vol d'oiseau à l'est, sur le flanc de la Serra di Campo-Moro.

La montagne appelée « Serra di Campo-Moro » est orientée de l'est à l'ouest; elle regarde au nord Campo-Moro et, au sud, toute la partie maritime jusqu'à la pointe de Sennetoso, le nord de la Sardaigne et l'île de l'Asinara. Le plateau qui couronne la Serra di Campo-Moro est à l'altitude de 434 mètres et occupe une superficie de 300 hectares environ qui sont en partie cultivables. C'est une vaste assiette s'inclinant légèrement vers le nord, aux trois quarts de sa surface. Trois fontaines sont situées sur ce plateau, aux lieux dits : Capo-di-Luogo, Vestoli-la-Foce. Ce chaînon commence un peu au-dessus et à gauche de Belvedère, et occupe les lieux dits : Rapaggiolo, Li Santi, La Croca, Li Chiapparella, *Capo-di-Luogo* (point culminant), *La Tola*, *Li Stantari*, Vestoli, Barba-Rossa, Gerba-Sottana, Li Fratini. Le côté sud, qui fait face à Grossa, occupe : La Poggio, Canale, où se trouve la source du ruisseau de ce nom qui va se jeter dans l'anse de Tivella, La Figa, La Minutella, La Muscaja. L'arête s'incurse à La Capi-Rossa jusqu'à la pointe de Cugari, pour arriver à

La Padulaccia et, de là, se perdre dans la mer, au lieu dit Arana (fig 55).

A partir de sa formation, à gauche et au-dessus de Belvedère jusqu'à sa limite à Arana, ce chaînon a 10 kilomètres de longueur. Sa formation appartient aux terrains primitifs. Les granits bordent ses flancs ; les roches ont des aspects très variés et fantastiques. Au centre, les grottes sont nombreuses et forment de véritables abris, dans lesquels l'homme primitif



Carte de la région de Capo-di-Luogo

Fig. 53.

a dû se réfugier. Sur le versant sud, la masse granitique est prodigieuse ; elle s'est fracturée en plusieurs endroits et a semé tout le long de la côte d'énormes blocs qui semblent des forteresses gardant ce plateau.

Les matériaux, et des meilleurs, étaient là à profusion à la disposition des constructeurs de dolmens et de menhirs. Le grand nombre de ces monuments qui existent dans toute cette région, témoignent que les habitants y furent nombreux à cette époque.

Diverses causes rendent fort difficile la recherche de ces monuments ; les deux principales sont les suivantes : d'abord,

le manque absolu de chemins pour parcourir ces endroits : il faut traverser les enclos, escalader les murailles en pierres sèches qui les entourent, redescendre dans l'enclos voisin et et ensuite recommencer. Sur la longueur d'un kilomètre, il faut faire quelquefois une dizaine de ces escalades. Le second point, c'est que la plupart du temps ces monuments sont situés au milieu de maquis plus ou moins faciles à pénétrer, et il faut souvent saper et faire l'office de bûcherons pour dégager le monument couvert de végétation.

Le paysan corse a une façon toute spéciale de cultiver ses terres. Lorsqu'il veut ensemencer une partie de terrain, il met le feu au maquis et le brûle; les cendres qui résultent de la combustion servent d'engrais ; il laboure légèrement et fait des semences pendant deux années consécutives. Ensuite, il laisse repousser le maquis pendant cinq ou six ans, et après ce délai il recommence la même opération. Lorsque l'on a la chance de se trouver là pendant les années de culture, il est facile de reconnaître les monuments, de les visiter et de les mesurer; mais ensuite, pendant plusieurs années, il n'y a plus moyen de les approcher. Je tiens à signaler cela, car même connaissant exactement la place où se trouve un monument, il peut être impossible de le voir pendant un certain temps, surtout, par exemple, lorsqu'il s'agit d'alignements de petits menhirs.

M. Ad. de Mortillet fut chargé, il y a une douzaine d'années, d'une mission dont le but était de visiter et de relever les monuments mégalithiques existant en Corse. Il en releva un certain nombre, sur lesquels il publia un rapport en 1893. Depuis, d'autres furent découverts, et j'ai eu l'avantage d'en relever, d'en mesurer et d'en photographier un certain nombre. J'indiquerai dans cet article seulement ceux qui se trouvent sur le plateau de la Serra di Campo-Moro. Les lieux où ils sont situés sont *Capo-di-Luogo*, dans les enclos appelés *La Tola* et *Li Stantari*.

Les menhirs sont appelés en Corse *Stantari* et quelquefois aussi *Colonne*. Les dolmens sont dénommés *Stazzona*, qui signifie *Farge*, ou bien *Tola*, table. Les deux enclos indiqués ci-dessus ont donc pris leur nom des mégalithes qui s'y trouvent.

M. Ad. de Mortillet a signalé à Capo-di-Luogo un menhir et un dolmen.

M. P. Tomasi, depuis son retour à Grossa, son pays natal, s'est occupé de rechercher dans cette région tout ce qui peut intéresser l'histoire de l'homme préhistorique. Il a trouvé de nombreuses stations et ateliers, les a explorés et les explore toujours avec beaucoup de soin; il a pu de cette façon, recueillir de nombreux échantillons de l'industrie de ces populations. M. P. Tomasi a découvert à Capo-di-Luogo d'autres monuments que nous avons visités ensemble et desquels j'ai fait le relevé.

Pour aller à Capo-di-Luogo, il faut partir soit de Propriano, soit de Grossa; il n'y a qu'une seule route, c'est celle qui rejoint ces deux villages en passant par Belvedère. En partant de Grossa, on suit cette route pendant environ cinq à six kilomètres jusqu'à environ la cote 262 qui est indiquée sur la carte. Ensuite, on escalade le versant est de la Serra di Campo-Moro pour arriver sur une largeur de moins d'un kilomètre, à la cote 434. Il y a là, sur le bord du plateau, une bergerie abandonnée appelée « la Cabane enchantée », que les bergers ont quittée parce que, d'après la légende, ils étaient incommodés par des plaintes nocturnes poussées par des âmes damnées qui troublaient leur repos.

MENHIRS

Après avoir parcouru quelques centaines de mètres, on aperçoit le *Stantari di Capo-di-Luogo*, que M. Ad. de Mortillet a signalé. Ce menhir est placé à environ trois mètres en avant d'un mur en pierres sèches qui sépare cet enclos de son voisin.

Au bas de ce mur, et exactement derrière le menhir indiqué, se trouvent deux autres très beaux menhirs qui sont couchés sur le sol et qui constituent la base du mur (fig. 56). Celui qui est à droite a 2m50 de longueur et 30 centimètres de largeur; il est légèrement arrondi; lorsque l'on regarde de face, son extrémité de gauche se trouve cachée par le menhir qui est debout.

Le menhir qui est à gauche a 2m70 de longueur, sur 45 centimètres de largeur. A son extrémité, il se rétrécit et se termine par une partie arrondie ressemblant à une tête. Comme il est fortement engagé dans le mur, je n'ai pu m'en

rendre compte d'une façon absolument certaine. Il faudrait que le propriétaire autorise que l'on démolisse le mur pour pouvoir en sortir ce menhir. Mon opinion est que ce doit être une statue-menhir du genre de celle de Petra-Punzuta.

Le menhir signalé par M. Ad. de Mortillet a une hauteur de 2m50. A quelques centimètres près, ces trois menhirs sont semblables ; ils devaient probablement être placés l'un près de l'autre.

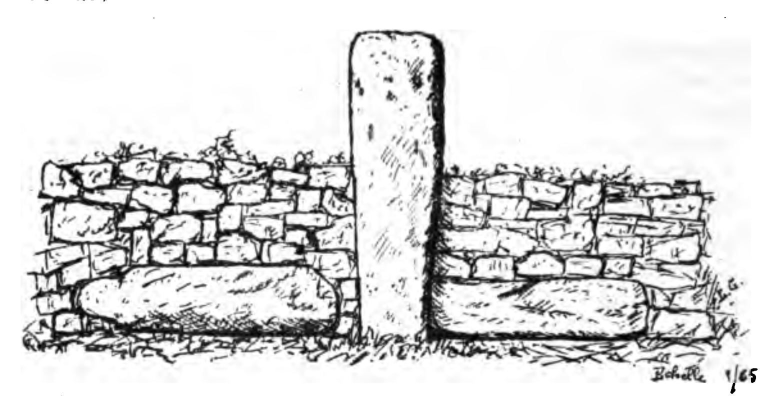


Fig. 56. — Les trois menhirs de Capo-di-Luogo.

Lorsque M. Ad. de Mortillet est allé à Capo-di-Luogo, l'espace compris entre le menhir debout et le mur était rempli de broussailles, ainsi que je l'ai remarqué sur une photographie qu'il avait prise à ce moment : c'est pour ce motif qu'il n'avait pu voir les deux autres menhirs.

DOLMENS

Le Dolmen de Capo-di-Luogo qui a été décrit par M. Ad. de Mortillet est situé au lieu dit *La Tola*, à quelques centaines de mètres au nord des menhirs dont il vient d'être question. Ce dolmen est en très mauvais état. Bien qu'il soit appelé du nom de *La Tola*, la table, il est totalement dépourvu de ses dalles de recouvrement. Les supports, qui sont au nombre de quatre ,restent seuls en place et forment une chambre rectangulaire ouverte du côté de la baie de Campo-Moro. Autour du monument se trouvent des fragments de dalles qui doivent

être des morceaux de la table. Le plan ci-dessous est celui qui en a été dressé par M. Ad. de Mortillet (fig. 57).

Avec M. P. Tomasi, nous avons constaté qu'un second dolmen existe dans ce même enclos et à peu de distance du premier, une centaine de mètres environ. Comme le précédent, ce monument est ruiné ; les supports sont brisés jusqu'au ras du sol et, contrairement à l'autre dolmen qui n'a plus que ses supports, il ne reste de celui-ci qu'une très belle dalle de recouvrement ; cette dalle a glissé de ses supports, elle est

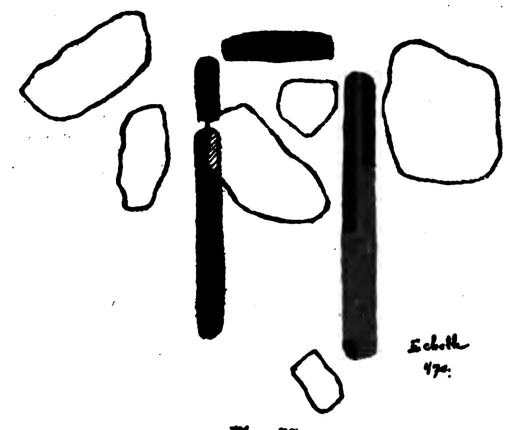


Fig. 57.
Plan du dolmen de Capo-di-Lugo, décrit par M. Adrien de Mortillet

tombée du côté droit du dolmen ; elle s'est fichée dans le sol et elle occupe actuellement une position verticale. Cette magnifique table de granit mesure :

Longueur.	$2^{m}85$
Largeur	$1^{m}30$
Epaisseur.	$0^{m}35$

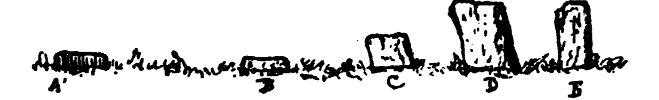
C'est assurément une des plus belles dalles de recouvrement que j'aie eu l'occasion de voir. Autour, on remarque sur le sol un certain nombre de fragments provenant des supports.

ALIGNEMENT

Dans ce même enclos de la Stantari di Capo-di-Luogo,

M. P. Tomasi avait constaté l'existence d'un petit alignement. J'ai pu en faire le relevé et le mesurer.

Cet alignement se trouve à environ 60 mètres, direction EES du dolmen signalé par M. Ad. de Mortillet; il se compose de cinq menhirs (fig. 58). A l'extrémité gauche de cet alignement, se trouve un menhir de 1^m70 de hauteur qui a été brisé presqu'au ras du sol et qui se trouve à terre, à environ un mètre de l'endroit où il était élevé. Le plan ci-joint indique la place qu'il occupait lorsqu'il était debout et celle qu'il occupe actuellement. Le menhir B qui n'a plus que 15 centimètres de haut a été brisé, mais je n'ai pu le retrouver près de l'alignement.



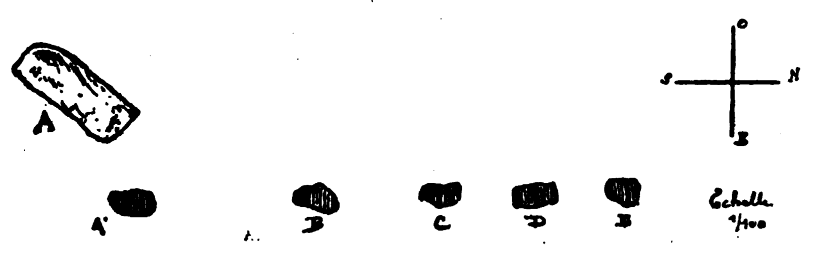


Fig. 58. — Profil et plan de l'alignement de Capo-di-Luogo.

Voici les dimensions des cinq menhirs qui composent cet alignement.

A, hauteur.	1^m70	*C*, hauteur.	0^m40
largeur.	0^m35	largeur	0^m45
épaisseur	0^m28	épaisseur	0^m18
A' est la base du menhir *A*		*D*, hauteur.	0^m90
B, hauteur.	0^m15	largeur	0^m40
largeur	0^m45	épaisseur	0^m25
épaisseur	0^m40	*E*, hauteur.	0^m80
		largeur	0^m25
		épaisseur	0^m20

Distance entre	*A* et *B*. . .	1^m80
—	*B* et *C*. . .	0^m80
—	*C* et *D*. . .	0^m70
—	*D* et *E*. . .	0^m60

Cet alignement a une longueur totale de 6 mètres. En résumé, on connait actuellement à Capo-di-Luogo deux dolmens, trois menhirs, dont un debout et deux renversés, et un alignement de cinq menhirs. Je suis absolument persuadé que d'autres mégalithes existent encore sur le plateau de la Serra-di-Campo-Moro, et j'espère que de prochaines recherches me permettront d'en signaler de nouveaux.

Les lieux dits Capo-di-Luogo, La Tola et Li Stantari, où sont situés tous ces monuments, appartiennent à M. Don Jacques Durazzo, propriétaire et maire de la commune de Belvedère Campo Moro.

TRENTE-QUATRIÈME RÉUNION ANNUELLE
DE LA
SOCIÉTÉ ALLEMANDE D'ANTHROPOLOGIE

(*De notre Correspondant spécial.*)

Section préhistorique

La Société allemande d'anthropologie, ethnographie et préhistoire, vient de tenir à Worms (du 10 au 13 août) sa trente-quatrième réunion annuelle.

Fondée en 1870 par R. Virchow, c'est pour la première fois qu'elle ne jouit plus du concours et des lumières de son illustre fondateur. La présidence de la réunion qui était l'apanage constant de Virchow tant qu'il vivait, passa cette fois entre les mains du savant professeur Waldeyer, de Berlin.

Après l'allocution de ce dernier, allocution, consacrée surtout à la glorification de la mémoire de Virchow, le Congrès a commencé ses travaux. Nous ne nous occuperons ici que des travaux de préhistoire.

*
* *

Le Dr *Koehl* a traité de *Worms préhistorique*.

Jules César, le premier, nous fait connaître le nom d'une tribu germaine établie à l'endroit où se trouve aujourd'hui la ville de Worms. Ce sont les Vangiones, qui eux-mêmes ont pris la place des Gaulois. Ces derniers y avaient, avant César, une communauté portant le nom de Borbetomagnus. Les Vangiones sont mentionnés aussi par le géographe Ptolomée.

Ces notions puisées dans les écrivains anciens n'ont pu être complétées par des fouilles que dans ces derniers temps ; le Dr Koehl surtout s'est signalé à cet égard. Il a donc pu retracer un tableau complet de l'état de la ville de Worms à l'époque des Vangiones, de ses fortifications, de ses routes, etc. Les inscriptions qu'il a retrouvées se rapportent surtout à la vie militaire et municipale.

*
* *

Le Dr *Schumacher* entretient le Congrès des « *Dépôts de bronze dans l'Allemagne du sud-ouest* ».

On en compte en tout 90, dont 30 douteux. Ils se trouvent le plus souvent dans de grands vases en argile ; plus rarement ils sont cousus dans des peaux ou empilés dans des cadres en bois. Au-dessus ou à côté de ces vases, peaux ou caisses, repose une grande pierre.

Les objets cachés de cette façon consistent en armes, ornements et outils, tantôt neufs, tantôt usés et défectueux. Ces derniers possédaient pourtant quelque valeur aux yeux de leurs propriétaires, qui probablement (d'après M. Schumacher), étaient le plus souvent des marchands.

Ces trouvailles sont importantes non seulement en elles-mêmes, mais aussi parce qu'elles nous montrent quelles étaient les voies de commerce au deuxième et au premier siècle avant Jésus-Christ. Elles ont permis de conclure que, dans la période la plus ancienne de l'époque du bronze (commencement du IIe siècle), l'Allemagne du sud-ouest subissait l'influence d'une culture qui remontait le Danube et le Rhône. Au contraire, dans la période moyenne et récente, les formes de bronze de ce pays, sont identiques à celles de la France, de la Suisse et de l'Italie du Nord. M. Schumacher a constaté que toutes ces trouvailles sont disposées à proximité de cette ancienne route commerciale qui passe le long des Vosges et du Hardt par Neustadt et Mannheim à Mayence d'un côté, et par Alrey à Bingen de l'autre côté. De Mayence, une route conduisait le long du Rhin vers son embouchure; une autre, plus importante, passait par Wetteran dans la région de la Vezère et de l'Elbe. Elle aboutissait au pays de l'ambre.

*
* *

Le Dr *Mehlis* rend compte de ses *fouilles dans les tumuli du Palatinat inférieur et du Palatinat nord-est.*

Ces tumuli sont au nombre de 350. Grâce au secours de l'Etat, le Dr Mehlis a pu en explorer à peu près 70. Le diamètre de ces tumuli varie entre 8 et 35 mètres, la hauteur entre 50 et 250 centimètres. Le contenu provient de toutes les époques, en commençant par l'époque plus récente du bronze et en terminant par l'ère romaine. Les trouvailles Hallstatiennes sont les plus fréquentes. Le Dr Mehlis a rencontré rarement des armes; les ornements en bronze et ambre étaient plus fréquents dans les tombes des femmes.

*
* *

La communication du professeur Dr *Klaatsch*, de Heidelberg, sur *le problème des outils les plus primitifs en silex*, a été d'un grand intérêt.

On sait que ce n'est que dans les derniers temps que Rutot, de Bruxelles, et, indépendamment de lui, E. Krause, de Berlin, ont modifié sensiblement l'opinion relative aux outils les plus primitifs en silex. Jusque-là, les savants français les plus compétents considéraient comme tels seulement les instruments qui montraient déjà une certaine perfection dans l'exécution. Rutot et Krause fournissent des preuves comme quoi non seulement le bulbe de percussion, mais aussi les *incisions* et *rayures* observées sur le silex (appelées aussi retouches) constituent le signe du travail humain. Krause prouva

que ni les variations de la température, ni la pression mécanique de l'eau ou de la glace, ne peuvent les produire.

De plus, aussi bien Rutot et Krause que nombre d'autres savants français, belges et anglais, sont arrivés à la conclusion que tous les fragments d'instruments en silex qu'on trouve parfois (comme par exemple à Chelles) en abondance, méritent d'attirer l'attention. Ils sont à considérer non comme degré initial de l'industrie humaine, mais au contraire comme produit terminal d'une longue période de développement. En se plaçant à ce point de vue, la préhistoire peut faire reculer de beaucoup les dates assignées jusque-là à l'apparition de l'homme sur notre planète.

M. Klaatsch, intéressé par cette question, entreprit une série de voyages en France, Belgique et Angleterre. Les trouvailles de Mons et de Chelles lui parurent surtout concluantes. Rentré en Allemagne, il se mit en quête des mêmes objets dans son pays. Et il en trouva des quantités considérables dans les environs de Magdeburg et de Britz et dans les sables fluvio glaciaires de Rüdersdorf.

Il conclut de ces recherches que, lors de l époque glacisire, l'homme se trouvait non seulement aux environs de Taubach près de Weimar, mais dans une grande partie de l'Allemagne du Nord. Klaatsch cite, à l'appui de son opinion, le fruit des recherches de Schweinfurth, qui démontra l'existence diluviale de l'homme en Angleterre, en France et dans d'autres pays situés plus au sud. « S'il en fut ainsi, l'Allemagne du Nord a pu être habitée aussi à une époque bien plus antérieure à celle qu'on admet de nos jours. »

L'homme tertiaire est — de l'avis de Klaatsch — « un postulat paléolithique que justifie aussi la géologie. »

La discussion provoquée par cette communication a été des plus intéressantes. M. Nüesch (de Schaffhouse), le professeur Ranke et d'autres acceptèrent les conclusions de Klaatsch ; seul le professeur Fritsch, de Berlin, fit quelques restrictions, et encore se rapportèrent-elles seulement à l'Egypte.

*
* *

Le Dr *Blind*, de Strasbourg, rend compte de ses *recherches sur la population alsacienne à l'âge de pierre.*

Les trouvailles paléolithiques sont, en Alsace, tantôt isolées (crâne d'Egisheim), tantôt multiples. La période néolithique a laissé beaucoup plus de traces : des recherches préhistoriques, complétées surtout entre 1890 et 1900, ont révélé une grande culture qui s'étendait, à cette époque, dans tout le pays longeant les Vosges.

Aussi bien à l'époque paléolithique qu'à l'époque néolithique, les crânes alsaciens sont exclusivement dolichocéphales.

La partie supérieure de la face est fortement développée, les arcades sourcilières sont basses, bref ces crânes réunissent les caractères de la race de Cro Magnon.

Avec la première apparition des métaux, apparaissent en Alsace les crânes brachycéphales. Ce type devient bientôt prépondérant, de sorte que, malgré toute l'immigration germanique postérieure, le pourcentage des brachycéphales en Alsace,est au moyen âge de 85, et dans les temps modernes de 81-82.

Voici donc un exemple très curieux du remplacement d'une race par une autre dans un pays qui fut habité sans aucune interruption.

*
* *

La dernière communication concernant la préhistoire, fut celle de M. *Nüesch*, de Schaffhouse, sur *les nouvelles fouilles à Kesslerloch*, en Suisse.

Kesslerloch a deux orifices. Celui du nord a été exploré déjà vers 1870, celui du sud ne le fut que dans ces derniers temps.On y trouva plus de 2,000 produits de la main humaine.Ce sont tantôt des outils, tantôt de charmantes gravures sur des os de renne. Ces dernières représentent tantôt la figure humaine, tantôt des motifs d'ornementation.

Quant à la faune, on n'y trouva que des représentants de la faune des tundres et des steppes (mammifères, reptiles, oiseaux). Les animaux de forêt et les animaux domestiques manquent.

Ce qui est très intéressant, c'est qu'on découvrit les restes d'un foyer avec des os calcinés d'un mammouth. Ainsi on a acquis les preuves de l'existence en Suisse des chasseurs de mammouth. Les os humains qu'on a trouvés à Kesslerloch prouvent, en outre, qu'à la période glaciaire il y avait en Suisse une race pygméenne.

M. Nüesch a ainsi formulé ses conclusions :

1° Kesslerloch a fourni des preuves certaines de la coéxistence de l'homme et du mammouth ;

2° Par conséquent la période néolithique a dû être excessivement longue ;

3° Kesslerloch et Schweirersbild sont post-glaciaux, Kesslerloch est plus ancien ;

4° Ces deux stations forment un anneau rattachant les stations paléolithiques de la France et de la Belgique aux stations de la Moravie et à celle de Schussenried ;

5° A l'époque de la pierre vivait en Europe une race pygméenne ;

6° Les gravures de Kesslerloch devront occuper une place prédominante dans l'art préhistorique.

La réunion prochaine de la Société allemande d'anthropologie, ethnographie et préhistoire, aura lieu en 1904 à Greifswald.

CONGRÈS DE L'AFAS

Le congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, s'est tenu à Angers du 4 au 11 août, sous la présidence de M. Levasseur, administrateur du Collège de France.

La section d'anthropologie a été présidée par M. Zaborowski.

Nous donnons, ci-après, les résumés des principales communications sur le préhistorique :

***

M. Emile Rivière, Sous-directeur de laboratoire au Collège de France, a fait plusieurs communications :

1° A la section de *Géologie*, où il a fait connaître les résultats de ses recherches dans les sablières de la banlieue parisienne, notamment à Boulogne, Billancourt, les Moulineaux, qui lui ont fourni de nombreux et importants documents relatifs à la faune quaternaire et à l'industrie de divers âges préhistoriques.

2° A la section d'*Anthropologie* :

a. Sur un nouveau godet de pierre (roche volcanique) ou lampe préhistorique, trouvée dans la Corrèze.

b. Par un abri-sous-roche, dont il a montré le dessin de gravures tracées sur la paroi rocheuse, abri de l'époque magdalénienne.

c. Sur ses plus récentes études dans la grotte de La Mouthe (1), où il a, dans sa dernière campagne, mis à découvert et relevé par estampage de nouvelles gravures représentant divers animaux (Mammouth, Equidé, Ruminant etc.). Nous rappellerons que les gravures de La Mouthe ont été *les premières signalées* dans la Dordogne, par M. Emile Rivière, *les premières* aussi dont l'antiquité ait été absolument reconnue.

Les sections de Géologie, de Zoologie et d'Archéologie s'étaient jointes à celle d'Anthropologie, pour entendre l'auteur de ces découvertes.

3° Enfin, une cinquième et dernière communication de notre Collègue, qui a réuni aussi plusieurs sections, est celle relative à la Sablière du Hameau, située à Paris, au quartier Saint-Lambert, où il a découvert, à la fin du mois de février dernier, une *Nécropole gallo-romaine* par incinération. M. Rivière annonce qu'il y poursuit

(1) Nous avons publié au mois de mars dernier, dans notre Revue, un important travail de M. Emile Rivière, accompagné de planches, sur la grotte de La Mouthe.

et y poursuivra activement ses recherches jusqu'à la terminaison des fouilles, malgré les entraves qui, depuis plus de deux mois, sont mises à chaque instant à ses travaux, bien décidé à ne se laisser en rien spolier d'une étude qui est sienne et exclusivement sienne, ainsi qu'en témoigne, notamment, sa lecture du mois de mars dernier à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

L'importance de cette nécropole réside surtout dans les trouvailles que l'auteur y a faites d'ossements d'animaux, de morceaux de briques et de tegulas gravés de chiffres romains.

***

Découverte et fouille d'une station néolithique (?) dans les gorges d'Engin (Isère), massif du Veroor nord, par **M. Muller,** bibliothécaire de l'Ecole de médecine de Grenoble.

La gorge sauvage au fond de laquelle serpente la route d'Engin à Laus possède de nombreuses grottes et abris. Après de nombreux sondages, un abri sous roche a donné à l'auteur des instruments en silex et des os de marmottes.

La caractéristique de cette station est dans l'absence de pointes de flèche, de haches, d'os travaillés et surtout de poteries ; les rares tessons exhumés sont probablement pré et post-romains.

Les lames de silex sont nombreuses mais médiocres, et portent peu de traces d'usage ; quelques grattoirs ou racloirs sont bien caractérisés. On y remarque aussi de nombreux éclats de taille, les percuteurs sont pourtant rares.

Les os et les dents de marmottes sont nombreux, les os de gros animaux sont en petit nombre et en miettes. Les traces de foyers sont faibles.

En somme, station probablement néolithique avec mobilier très pauvre, dans une région qui n'a encore donné aucun débris de l'industrie de cette époque.

***

Analyses de bronzes anciens du département de la Charente, par M. Gustave Chauvet.

L'auteur rend compte des analyses de trente-six objets préhistoriques en bronze de sa collection, faites avec grand soin par le Dr Chassaigne pour sa thèse de docteur en pharmacie à la Faculté de Bordeaux. Durant l'âge du bronze, l'évolution métallurgique est parallèle à l'évolution industrielle ; la composition chimique devient plus complexe à mesure que la forme se perfectionne :

Les haches plates sont généralement en cuivre (G. Chauvet : Haches plates. La cachette de Mondouzel, congrès de Montauban

1901. Afas., p. 757) et la teneur en étain augmente en passant aux formes plus récentes. Le plomb apparaît avec les haches à ailerons et sa proportion augmente considérablement dans les haches à douille. Le zinc apparaît nettement à l'époque gauloise.

En outre, les objets de même forme ont une composition différente suivant les pays. L'antimoine, notamment, ne se trouve presque jamais dans nos bronzes de l'ouest de la Gaule (cachette de Vénat) tandis qu'il entre en assez fortes proportions dans ceux de Schleswig-Holstein et de l'Europe centrale.

M. G. Chauvet montre tout l'intérêt qu'aurait pour l'étude de la métallurgie primitive l'examen des bronzes préhistoriques, au point de vue de la composition chimique et de la constitution moléculaire.

***

A signaler encore les communications suivantes :

MM. Babeau et Dubus. — *Etudes sur les limons des plateaux aux environs du Havre par rapport aux industries préhistoriques qu'on y rencontre.*

MM. le Dr Baudouin et Lacouloumère (G). — *Découverte et fouilles de trois nouvelles fosses funéraires gallo-romaines au Bernard (Vendée).*

M. Bigot, professeur à la Faculté des sciences de Caen. — *Assèchement des vallées dans les régions calcaires du Calvados. — La faune des sables jurassiques inférieurs du Calvados. — Sélacien jurassique du Calvados.*

M. Drioton. — *Les tumulus et alignements du bois de la Chagnole, Haute-Roche (Côte-d'Or). — Contribution à l'étude de la fortification antique dans l'arrondissement des Destu. — L'enceinte de Château-Renard, Genay (Côte-d'Or).*

MM. Drioton et Galimard. — *Note sur les fouilles exécutées dans la caverne de Roy-de-Roche à Barbirey-sur-Ouche et au cachot Mirhel, Fixey (Côte-d'Or).*

M. Lennier, directeur du Muséum du Havre. — *Les ossements de mammifères rencontrés dans les dépôts argilo-tourbeux de l'embouchure de la Seine.*

M. Fortin. — *Sur la structure géologique de la vallée de Maromme.*

M. Fourdrignier. — *Inscriptions et monogrammes, symboles alphabétiformes des mobiliers francs et mérovingiens.*

M. Ramond. — *Etude géologique de Paris et sa banlieue.*

MM. Ruggieri et Giuffriedo. — *Etat actuel d'une question de paletnologie russe.*

M. Desmazières. — *Note sur une statuette préhistorique en grès, trouvée en Anjou.*



*
* *

La prochaine réunion de l'Afas aura lieu en 1904, à Grenoble, sous la présidence de M. Laisant, examinateur à l'Ecole polytechnique.

Le bureau est complété par l'élection de M. Alfred Giard, membre de l'Académie des Sciences, comme vice-président.

M. le professeur Paul Sabatier (Université de Toulouse) devient secrétaire. M. G. Saugrain, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris, vice-secrétaire.

La Session de 1905, aura lieu à Cherbourg.

Un mémoire de M le Dr Papillon, membre du Conseil d'administration, a mis à l'ordre du jour de la session de Grenoble, d'importantes réformes administratives, dont la plupart, en dehors de toutes questions de personnes, ont paru, à nombre de membres de l'Afas, absolument nécessaires à la bonne marche des services et à la prospérité de l'Association.

Le Président de la section d'anthropologie en 1904 sera notre excellent ami, le Dr A. Bordier, Directeur de l'Ecole de médecine de Grenoble. On peut être assuré qu'il mettra tout en œuvre pour le succès de notre Section.

M. Emile Rivière a été nommé délégué de la section d'Antropologie au Conseil d'administration, et M. Zaborowski, membre de la Commission des subventions.

A ce propos, nous rappelons à nos lecteurs les conditions dans lesquelles les subventions doivent être demandées.

« Les demandes de subventions doivent être adressées au Président de l'Association ; mentionner le chiffre nécessaire et le but (fouilles, recherches, etc.), auquel il est applicable.

« Ces demandes doivent être adressées au Secrétariat, 28, rue Serpente, avant le 30 novembre. La date primitive de délai extrême du 31 décembre a été avancée d'un mois par décision du Conseil d'administration (séance du 13 juin) pour faciliter la distribution plus hâtive des subventions.

« Les demandes reçues après la date du 30 novembre ne seront pas soumises à l'examen de la Commission. »

Ajoutons que, cette année, seront distribuées les arrérages du legs Girard, dont le montant est de 18,000 francs.

SOCIÉTÉS ET ACADÉMIES

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 17 juillet

M. Cagnat écrit qu'une découverte a été faite à Soukharas par M. Rouquette, médecin-major. Une lampe de bronze a été trouvée avec une partie de son candélabre dans les ruines d'un édifice de l'époque chrétienne.

M. Philippe Berger écrit également que le P. Delattre vient de découvrir deux nouvelles urnes à inscriptions, ou amphores à queue. Chacune d'elles porte ces mots écrit au charbon : *Tombeau de Bodastoreth*, avec le nom du Carthaginois, suivi de quelques lettres dont M. Berger propose une explication.

M. Hamy adresse à l'Académie les dernières nouvelles qu'il a reçues de la mission Chevalier.

M. Collignon lit un mémoire sur une tête en marbre provenant d'Egypte, acquise par le musée du Louvre en 1901. Plus grande que nature, elle représente un athlète aux oreilles tuméfiées. Le style, l'expression du regard dirigé vers le haut paraissent indiquer l'école de Scopas et un original grec. La provenance égyptienne ajoute encore à l'intérêt du monument, car elle est une contribution à l'étude des rapports entre l'Egypte de Ptolémée et les écoles de la Grèce proprement dite, dont l'influence s'est exercée à Alexandrie au début de la période gréco-égyptienne.

Séance du 24 juillet

M. Clermont-Ganneau dépose sur le bureau, de la part du général Palma di Cesnola, directeur du musée métropolitain de New-York, deux belles photographies d'un char très artistique acquis récemment par ce musée, et provenant de l'antique Nursia, dans le pays sabin.

M. Salomon Reinach communique les photographies de huit têtes de pierres qui décorent les angles des croisées d'ogives dans la chapelle du château de Saint-Germain, construite en 1240 et récem-

ment affectée à un musée des monuments chrétiens de la Gaule. M. S. Reinach s'efforce d'établir que ces huit têtes constituent les portraits de saint Louis, de sa mère Blanche de Castille, ou de sa femme Marguerite de Provence, de sa sœur Isabelle de France, de ses trois frères : Robert, Alphonse et Charles, encore vivants en 1240, et ses deux autres frères morts en bas âge : Philippe et Jean.

Il estime que l'iconographie de saint Louis et de sa famille, jusqu'ici très pauvre ou même nulle, se trouve ainsi constituée par des documents dont la valeur est incontestable.

M. Abel Lefranc, secrétaire du Collège de France, communique un mémoire sur un prétendu cinquième livre original du *Pantagruel* de Rabelais, imprimé en 1549 et demeuré complètement inconnu jusqu'en 1900, date à laquelle un exemplaire unique en fut découvert à Prague.

Ce cinquième livre est le résultat d'une combinaison d'un certain nombre de chapitres : 1° une traduction française anonyme de la célèbre Nef des fous, publiée en 1494 par Sébastien Porant; 2° d'un ouvrage de Jean Bouchet, de Poitiers, ami de Rabelais.

La substance du volume de 1549 est totalement empruntée à ces deux textes antérieurs de 50 ans environ. L'auteur s'est contenté d'entremêler ou de juxtaposer une série de chapitres copiés servilement dans l'un ou dans l'autre.

Séance du 31 juillet

M. Philippe Berger, dans une lettre adressée au secrétaire perpétuel, décrit une grotte fort curieuse, récemment découverte dans la région du Donon (Vosges), très riche, comme on sait, en antiquités préhistoriques et gallo-romaines.

Cette grotte est située au lieu dit la Roche de Trupt ; elle se compose d'une grande chambre et de deux autres plus petites situées au-dessus de la première, dont le faîte et les parois sont formés de dalles de pierre. L'une d'elles, la plus grande, protégeait l'entrée de la grotte. L'auteur de la découverte, M. Frœlich, a publié la description de ce monument dans le dernier numéro du *Bulletin de la Société de géographie de l'Est*. Sur le banc qui occupe le fond de la grotte et sur les parois, sont gravés des caractères d'écritures et des signes divers, dans lesquels M. Berger voit une certaine analogie avec ceux que M. Cartailhac a relevés au cours de sa mission en Espagne ; il en envoie le dessin à l'Académie.

M. d'Arbois de Jubainville communique un mémoire sur le *candetum* gaulois rural, mesure dont le côté était long de 150 pieds romains, et sur le *candetum* romain urbain, dont le côté était égal à 100 pieds romains.

SOCIÉTÉS ET ACADÉMIES

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 17 juillet

M. Cagnat écrit qu'une découverte a été faite à Soukharas par M. Rouquette, médecin-major. Une lampe de bronze a été trouvée avec une partie de son candélabre dans les ruines d'un édifice de l'époque chrétienne.

M. Philippe Berger écrit également que le P. Delattre vient de découvrir deux nouvelles urnes à inscriptions, ou amphores à queue. Chacune d'elles porte ces mots écrit au charbon : *Tombeau de Bodastoreth*, avec le nom du Carthaginois, suivi de quelques lettres dont M. Berger propose une explication.

M. Hamy adresse à l'Académie les dernières nouvelles qu'il a reçues de la mission Chevalier.

M. Collignon lit un mémoire sur une tête en marbre provenant d'Egypte, acquise par le musée du Louvre en 1901. Plus grande que nature, elle représente un athlète aux oreilles tuméfiées. Le style, l'expression du regard dirigé vers le haut paraissent indiquer l'école de Scopas et un original grec. La provenance égyptienne ajoute encore à l'intérêt du monument, car elle est une contribution à l'étude des rapports entre l'Egypte de Ptolémée et les écoles de la Grèce proprement dite, dont l'influence s'est exercée à Alexandrie au début de la période gréco-égyptienne.

Séance du 24 juillet

M. Clermont-Ganneau dépose sur le bureau, de la part du général Palma di Cesnola, directeur du musée métropolitain de New-York, deux belles photographies d'un char très artistique acquis récemment par ce musée, et provenant de l'antique Nursia, dans le pays sabin.

M. Salomon Reinach communique les photographies de huit têtes de pierres qui décorent les angles des croisées d'ogives dans la chapelle du château de Saint-Germain, construite en 1240 et récem-



ment affectée à un musée des monuments chrétiens de la Gaule. M. S. Reinach s'efforce d'établir que ces huit têtes constituent les portraits de saint Louis, de sa mère Blanche de Castille, ou de sa femme Marguerite de Provence, de sa sœur Isabelle de France, de ses trois frères : Robert, Alphonse et Charles, encore vivants en 1240, et ses deux autres frères morts en bas âge : Philippe et Jean.

Il estime que l'iconographie de saint Louis et de sa famille, jusqu'ici très pauvre ou même nulle, se trouve ainsi constituée par des documents dont la valeur est incontestable.

M. Abel Lefranc, secrétaire du Collège de France, communique un mémoire sur un prétendu cinquième livre original du *Pantagruel* de Rabelais, imprimé en 1549 et demeuré complètement inconnu jusqu'en 1900, date à laquelle un exemplaire unique en fut découvert à Prague.

Ce cinquième livre est le résultat d'une combinaison d'un certain nombre de chapitres : 1° une traduction française anonyme de la célèbre Nef des fous, publiée en 1494 par Sébastien Porant ; 2° d'un ouvrage de Jean Bouchet, de Poitiers, ami de Rabelais.

La substance du volume de 1549 est totalement empruntée à ces deux textes antérieurs de 50 ans environ. L'auteur s'est contenté d'entremêler ou de juxtaposer une série de chapitres copiés servilement dans l'un ou dans l'autre.

Séance du 31 juillet

M. Philippe Berger, dans une lettre adressée au secrétaire perpétuel, décrit une grotte fort curieuse, récemment découverte dans la région du Donon (Vosges), très riche, comme on sait, en antiquités préhistoriques et gallo-romaines.

Cette grotte est située au lieu dit la Roche de Trupt ; elle se compose d'une grande chambre et de deux autres plus petites situées au-dessus de la première, dont le faîte et les parois sont formés de dalles de pierre. L'une d'elles, la plus grande, protégeait l'entrée de la grotte. L'auteur de la découverte, M. Frœlich, a publié la description de ce monument dans le dernier numéro du *Bulletin de la Société de géographie de l'Est*. Sur le banc qui occupe le fond de la grotte et sur les parois, sont gravés des caractères d'écritures et des signes divers, dans lesquels M. Berger voit une certaine analogie avec ceux que M. Cartailhac a relevés au cours de sa mission en Espagne ; il en envoie le dessin à l'Académie.

M. d'Arbois de Jubainville communique un mémoire sur le *candetum* gaulois rural, mesure dont le côté était long de 150 pieds romains, et sur le *candetum* romain urbain, dont le côté était égal à 100 pieds romains.

M. Léon Dorez, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, fait connaître qu'il a eu la bonne fortune de découvrir cinq actes de vente, datés de 1315 à 1345, qui permettraient d'établir que la famille paternelle de Jeanne d'Arc était d'origine lorraine. Jusqu'ici on a prétendu, sans en fournir la preuve, que le père de Jeanne d'Arc était originaire de Ceffonds, non loin de Montiérender (Haute-Marne).

Séance du 7 août

M. Collignon donne lecture d'une note dans laquelle M. Naville émet une hypothèse nouvelle au sujet du fronton oriental du temple de Zeus à Olympie. Il s'appuie sur un texte de Pausanias pour montrer qu'un des personnages représentés est un devin, chargé de transmettre les ordres de Zeus.

M. Pottier communique un mémoire de M. Degrand, consul de France à Philippopoli, sur une sculpture rupestre des environs de Schumla. Elle représente un cavalier, accompagné d'un chien, combattant une bête fauve. On y voit aussi une longue inscription restée indéchiffrable, car elle est placée à 30 mètres de haut sur une falaise à pic.

M. Salomon Reinach communique une note de M E. Bourguet, maître de conférences à la faculté des lettres de Montpellier, sur le système métrologique de Pheidon, d'Argos. Il résulte d'une inscription de Delphes que, dans ce système, le médiurne contenait 45 litres 46. La table à mesures trouvée à Gythéion est conforme à ce système et prouve en outre que Pheidon avait adopté une seule échelle pour les mesures des solides et des liquides.

Séance du 14 août

M. Clermont-Ganneau fait une communication sur un papyrus récemment découvert et publié par M. J. Euting.

Ce document, qui est daté en toutes lettres, de l'an XIV de Darius et mentionne un satrape d'Egypte nommé Arsamès, a trait à une requête adressée au satrape gouverneur d'Egypte pour dénoncer les agissements criminels des prêtres égyptiens du Sérapéum, qui, après avoir gagné à prix d'argent le sous-gouverneur du lieu, avaient profité des travaux de réparation à la forteresse d'Eléphantine pour boucher un puits servant à la garnison de cette place frontière.

Après avoir rappelé qu'ils ont toujours été de fidèles sujets du grand roi, les pétitionnaires invitent le satrape à faire ouvrir, par l'intermédiaire des autorités perses de la région, une enquête qui, disent-ils, démontrera le bien-fondé de l'accusation articulée par eux.

Il est probable que le puits dont il est question n'est autre que celui du fameux *nilomètre*, qu'on voit encore aujourd'hui dans l'île d'Eléphantine, laquelle est désignée dans le document araméen sous son nom égyptien de Yeb ou Yebou.

Séance du 21 août

M. Bouché-Leclercq communique un Mémoire sur la personnalité de deux Ptolémées (Lagides), inconnus des historiens anciens. Il est amené à établir que Ptolémée Eupator était un fils de Ptolémée VI, Philométor, et identifie Memphitès avec Néos Philopator, fils de Ptolémée Evergète II. Dans la dynastie des Ptolémées, M. Bouché-Leclercq se rallie au système attribuant le n° 7 au premier de ces deux personnages et le n° 9 au second.

M. Héron de Villefosse offre, au nom de M. le Dr Carton, médecin militaire, président de la Société archéologique de Sousse, un travail intéressant sur l'hypogée du labyrinthe de la nécropole d'Hadrumète, type qui, paraît-il, est jusqu'ici unique en Afrique.

ACADÉMIE DES SCIENCES

Séance du 27 juillet

M. de Lapparent analyse une note de M. Gustave Dollfus sur les entonnoirs d'effondrement de la plaine de Sevran. Il s'est formé dernièrement, entre Sevran et Aulnay, à l'altitude de 56 mètres, un effondrement de forme elliptique ayant 12 mètres sur 15 mètres et d'environ 15 mètres de profondeur. Le fond est recouvert d'une eau séléniteuse. Ce n'est pas la première fois que surviennent ces effondrements. M. Dollfus en donne la raison d'être. Il les attribue à un cours d'eau souterrain prolongeant en profondeur l'ancien cours sud-ouest que devait avoir la Beuvronne avant d'être décapitée à Gressy par un affluent de la Marne, empruntant le défilé de Claye. Ce cours d'eau souterrain, circulant dans les sables dits bartoniens, provoquerait l'effondrement de la nappe calcaire de Saint-Ouen qui forme sous le limon la surface du plateau.

Séance du 3 août

M. Albert Gaudry analyse une note de M. Tournouër sur la disposition des terrains tertiaires de la Patagonie. L'Amérique du Sud était autrefois séparée de l'Amérique du Nord ; il en est résulté que

ses habitants ont été pendant les temps tertiaires absolument différents de tous ceux qui ont vécu dans l'hémisphère boréal. Aussi, malgré la multitude et l'excellente conservation des restes de mammifères fossiles, rapportés au Muséum de Paris, par M. Tournouër, on s'est trouvé bien embarrassé pour fixer leur âge et pour décider la place à leur assigner dans la galerie de paléontologie qui est classée chronologiquement.

Heureusement, il y a en Patagonie un étage de formation marine, l'étage qu'on a appelé Patagonien, dont les animaux ont pu communiquer avec ceux des autres pays et auquel, par conséquent, on peut fixer un âge. Il paraît que ces fossiles indiquent le milieu de l'époque tertiaire. M. Tournouër a relevé avec une grande exactitude la superposition des terrains. Ceux qui sont au-dessous du Patagonien marin peuvent être du tertiaire inférieur, mais nécessairement ceux qui sont au-dessus ne sont pas plus anciens que le milieu du tertiaire. Or cela semble très nouveau, très extraordinaire aux paléontologistes, parce que ces terrains renferment des restes de quadrupèdes beaucoup moins avancés dans leur évolution que nos animaux du tertiaire moyen. C'est la première fois, dit M. Gaudry, que l'on trouve une pareille inégalité dans le développement d'animaux du même âge.

NOUVELLES

Mission française sud-américaine

Nous commençons à recevoir les premiers rapports de la Mission. Hâtons-nous de dire que la santé de tous continue à être parfaite, malgré un froid rigoureux.

De très nombreux et très intéressants documents nous sont annoncés et, sans vouloir déflorer ici les travaux de la Mission, nous dirons que nous pouvons être fiers de nos amis.

Après des fouilles remarquablement intéressantes à Tarija et dans les environs, M. Adrien de Mortillet s'est dirigé sur Jujuy, qu'il a atteint au bout de douze longues journées à mulet. Un séjour de plus de quinze jours dans les régions calchaqui, lui a permis de recueillir de nouvelles et importantes moissons paléontologiques. Le 14 juillet, par 8 degrés de froid, il reprenait la route du nord pour se rendre au Titicaca, où il a dû rejoindre le gros de la mission dans les premiers jours d'août.

M. Courty a surtout opéré, jusqu'ici, dans la Cordillère bolivienne. Le 16 juin, au prix des plus grandes fatigues et des plus grands dangers (son guide a eu les pieds gelés), il a fait l'ascension du volcan San Pedro, dont l'altitude est de 5,635 mètres. C'est la première fois que cette ascension était réalisée. M. Courty continue ses recherches géologiques dans la région sud de Pulacayo.

Le Dr Neveu-Lemaire a fait de nombreux dragages et sondages dans les lacs et recueilli de belles collections d'histoire naturelle. D'heureuses chasses ont permis de capturer des échantillons très rares de la faune des hauts-plateaux. Les collections anatomiques sont également très nombreuses. Enfin M. Guillaume rencontre toutes les facilités désirables pour ses mensurations anthropométriques. On ne saurait trop féliciter M. de Créquy de la façon dont il a dirigé l'activité de ses missionnaires.

Congrès des Sociétés savantes de Franche-Comté

Ces jours derniers a eu lieu, à Lons-le-Saulnier, le quatrième congrès de l'Association des Sociétés savantes de Franche-Comté, sous la présidence de M. Philippe Berger, de l'Institut.

Quatre-vingts membres de diverses associations comtoises ont pris part aux travaux du congrès, apportant en grand nombre une riche contribution de découvertes archéologiques ou de communications historiques et scientifiques.

*
* *

Congrès des Sociétés savantes en 1904. — Programme de la Section d'archéologie.

Le 42e Congrès des Sociétés savantes s'ouvrira à la Sorbonne, le mardi 5 avril 1904.

Sur le désir exprimé par nombre de nos amis qui suivent assidûment ces intéressantes réunions, nous publions, ci-après, le programme des questions proposées par le Comité des travaux historiques et scientifiques pour la section d'archéologie :

I. — ARCHÉOLOGIE PRÉROMAINE.

1° Faire, pour chaque département, un relevé des sépultures préromaines en les divisant en deux catégories : sépultures par inhumation, sépultures par incinération.

(Etudier particulièrement cette question, en se référant, comme point de comparaison, aux ouvrages de M. le général Pothier : *Les populations primitives : essai d'interprétation de documents archéologiques par la géologie et les textes*; *Les Tumulus du plateau du Ger*. Cf. aussi l'étude de M. G. Chauvet, publiée dans le *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques*, 1899, p. 491 et suiv., sous le titre de *Statistique et bibliographie des sépultures préromaines du département de la Charente*.)

2° Signaler dans chaque arrondissement les monnaies gauloises que l'on y recueille habituellement dispersées sur le sol.

(Cette question a pour but de préciser l'attribution des monnaies recueillies à tels ou tels peuples gaulois. Se référer, pour la traiter, à l'*Atlas des monnaies gauloises*, publié par M. H. de La Tour.)

3° Signaler les stations préhistoriques nouvellement découvertes, en décrivant systématiquement les outils et les armes qu'on y a trouvés.

(Se référer à la publication intitulée : *La société, l'école et le laboratoire d'anthropologie à l'Exposition universelle de* 1889.)

II. — ARCHÉOLOGIE ROMAINE.

4° Etudier les divinités indigètes d'après les monuments figurés et les monuments épigraphiques. Signaler ceux de ces monuments qui seraient encore inédits ou imparfaitement publiés. (Signaler en par-

ticulier les autels portant les images de plusieurs divinités et étudier leur groupement.) Pour l'épigraphie, se référer à la liste donnée par M. Allmer dans la *Revue épigraphique du midi de la France* (III, p. 298 et suiv.), sous le titre de *Les dieux de la Gaule*). 5° Etudier les monuments figurés votifs ou funéraires relatifs à l'armée romaine ; 6° Faire connaître ce que les textes et les monuments antiques de tout genre peuvent apprendre sur l'industrie et le commerce des différentes régions de la Gaule à l'époque romaine. 7° Décrire les mosaïques antiques non relevées jusqu'à présent en France et dans l'Afrique française et dont on possède les originaux. Relever aussi et étudier les anciens dessins conservés dans les collections publiques ou particulières, et qui reproduisent des mosaïques aujourd'hui détruites. 8° Rechercher les centres de fabrication de la céramique dans la Gaule et dans l'Afrique ancienne ; voir si les anciens établissements de potiers n'ont pas survécu à l'époque antique et persisté à travers le moyen âge. (Dresser la liste des noms de potiers inscrits sur les vases ou fragments de vases, lampes et statuettes, conservés soit dans les musées, soit dans les collections privées.) 9° Décrire les pièces de verrerie antique les plus importantes conservées dans les musées ou les collections particulières et en indiquer la provenance ; relever les inscriptions qu'elles portent. 10° Etudier les pierres gravées qui sont enchâssées dans les pièces d'orfèvrerie anciennes ; en faire connaître les sujets, les inscriptions, les dimensions et la matière. (Cette étude devra être accompagnée des empreintes des pierres gravées, de préférence à des dessins ou à des images quelconques.) 11° Décrire et classer les plombs monétiformes portant des sujets figurés ou des inscriptions ; en indiquer la provenance.

12° Signaler les documents d'archives, les manuscrits anciens ou la correspondance des antiquaires des derniers siècles qui relatent une trouvaille ou peuvent servir à établir l'âge ou l'histoire d'un monument archéologique déterminé ; 13° Décrire les monuments grecs qui se trouvent dans les musées de province et en préciser la provenance. Un grand nombre de nos musées provinciaux renferment des inscriptions, des bas-reliefs, des vases peints, des terres cuites que des voyageurs ont rapportés des pays helléniques : il serait très utile de faire connaître ces monuments. 14° Rechercher le tracé des voies romaines, étudier leur construction ; signaler les bornes militaires.

III. — ARCHÉOLOGIE DU MOYEN AGE

15° Donner avec plans et dessins à l'appui, la description des édifices chrétiens, réputés antérieurs à la période romane. 16° Signaler les monuments chrétiens antérieurs au XIe siècle ; rechercher en particulier les inscriptions, les sculptures, les verres gravés, les objets d'orfèvrerie et les pierres gravées. 17° Étudier les monnaies féodales

de la France, surtout à l'aide des documents d'archives ; faire connaître ceux de ces documents qui seraient inédits et les commenter. 18° Relever les noms des chapitres, abbayes et prieurés ayant eu sur la fabrication de la monnaie des droits complets ou restreints ; déterminer la date de ces droits et leur origine. 19° Étudier les jetons des corporations et des États provinciaux. 20° Décrire les sceaux conservés dans les archives publiques ou privées; accompagner cette description de moulages ou au moins de photographies. 21° Étudier les caractères qui distinguent les diverses écoles d'architecture religieuse à l'époque romane, en s'attachant à mettre en relief les éléments constitutifs des monuments (plans, voûtes, etc.). 22° Rechercher, dans une contrée déterminée, les monuments de l'architecture militaire en France aux diverses époques du moyen âge ; signaler les documents historiques qui peuvent servir à en déterminer la date ; accompagner les communications de dessins et de plans. 23° Signaler, dans chaque région de la France, les centres de fabrication de l'orfèvrerie pendant le moyen âge ; indiquer les caractères et tout spécialement les marques et poinçons qui permettent d'en distinguer les produits. 24° Décrire et photographier les anciens tissus, quelle que soit leur origine, conservés dans les églises, les musées ou les collections particulières.

25° Recueillir les documents écrits ou figurés intéressant l'histoire du costume pour les diverses classes de la société dans une région déterminée. 26° Signaler les carrelages de terre vernissée, les documents relatifs à leur fabrication, et fournir des calques des sujets représentés et de leurs inscriptions. 27° Faire par région, par ville, ou par édifice, le recueil des pierres tombales et inscriptions diverses, publiées ou non; accompagner ce recueil, autant que possible, d'estampages ou de dessins (Consulter, à titre comparatif : F. de Guilhermy et R. de Lasteyrie, *Inscriptions de la France du* V° *au* XVIII° *siècle; ancien diocèse de Paris;* — Quesvers et Stein, *Catalogue des inscriptions de l'ancien diocèse de Sens*).

IV. — ARCHÉOLOGIE ORIENTALE.

28° Signaler, dans les collections particulières et les musées de France, les monuments de provenance africaine qui pourraient être rattachés à la civilisation punique. 29° Signaler dans les collections publiques ou privées de la France les monnaies arabes inédites, les objets d'art musulmans et, en particulier, les monuments céramiques provenant de nos possessions africaines.

Nous appelons l'attention particulière de nos lecteurs sur ce point, que les manuscrits destinés à être lus en séance doivent être adressés *avant le* 20 *janvier* 1904 au 5° bureau de la Direction de l'enseignement supérieur, car il ne sera tenu nul compte des envois adressés postérieurement à cette date.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Le préfet de la Vendée, accompagné de la Commission du Conseil général du département, a visité en août les chantiers des fouilles archéologiques exécutées au Bernard par MM. Lacouloumère et le Dr Marcel Baudouin, et l'exposition des objets trouvés, organisée à ce propos dans l'école communale.

A la nécropole de Troussepoil, MM. Lacouloumère et Marcel Baudouin viennent, en effet, de découvrir un nouveau *puits funéraire* et plusieurs fosses sépulcrales. Le puits renfermait de véritables trésors gallo-romains; et, parmi les trouvailles, il faut noter surtout une série de grands vases gaulois et romains, très bien conservés, des restes de chaussures, des instruments agricoles, et un très grand nombre d'ossements d'animaux domestiques de l'époque, dont plusieurs sont gravés. Au tènement de Savatole, plusieurs dolmens ont été fouillés avec succès.

A l'école, devant le préfet et la haute administration des chemins de fer de l'Etat, M. le Dr Marcel Baudouin a fait une conférence très documentée sur les *nécropoles à puits funéraires* et sur la *technique*, tout à fait *scientifique*, qui a été employée pour la première fois à cette occasion. M. le préfet a vivement félicité les explorateurs de leurs découvertes, et surtout de la façon dont ils ont conduit, avec sûreté et méthode, ces travaux très délicats.

*
* *

M. Graindor, élève de l'Ecole d'Athènes, a découvert à Carthaca, dans l'île de Céos (qui est comme on sait la plus voisine de l'Attique), à 3 mètres de profondeur, un temple dorique assez bien conservé, qui paraît remonter au cinquième siècle avant notre ère ; il a aussi retrouvé certains vestiges d'une nécropole grecque, paraissant dater de 1,500 ans avant l'ère chrétienne ; trois statues, dont deux d'Athéna, plusieurs objets en bronze et des monnaies.

LIVRES ET REVUES

(Tous les ouvrages dont il sera adressé *deux exemplaires* seront annoncés et analysés, s'il y a lieu.)

GEORGES LACOULOUMÈRE et Docteur MARCEL BAUDOUIN. — **Découverte et mise au jour du château fort de Saint-Nicolas-de-Brem**, 1902, in-8, 70 p. 17 fig

Chargés de mission archéologique en Vendée, les auteurs ont découvert les ruines d'un château fort du début du moyen âge au cours des importantes fouilles qu'ils ont faites sur la côte vendéenne. Ils donnent une description très détaillée des ruines mises au jour et des objets d'époques très diverses qu'ils ont recueillis. Parmi eux, une hache polie en grès a été trouvée sur la butte de Saint-Nicolas-de-Brem. Ce lieu semble donc avoir été habité aux temps préhistoriques.

*
* *

L. RÉMOND. — **Douze cent mille ans d'humanité et l'âge de la terre.** Expliquant l'évolution périodique des climats, des glaciers et des cours d'eau, par la variation continue de l'inclinaison de l'axe. — 2e édition chez Lucien BODIN, librairie, 5, rue Christine, Paris (6e arr.). — Un volume in-8 broché, 2 fr. 50.

Les extensions glaciaires et celles des grands cours d'eau ne sont pas des accidents, mais des oscillations périodiques et ces grandes oscillations sont produites par la variation continue de l'inclinaison de l'axe terrestre. Les astronomes contemporains s'appuyant sur l'autorité de Laplace, disent que ce mouvement astronomique doit être limité à une faible amplitude; mais l'auteur pense qu'elle repose sur une fausse interprétation. En effet, Laplace a explicitement limité un déplacement de l'écliptique, tandis qu'il s'agit, d'après l'auteur, d'une variation de l'inclinaison de l'axe.

Le Gérant : PAUL BOUSREZ.



TOURS IMPRIMERIE PAUL BOUSREZ



1re ANNÉE. N° 10 OCTOBRE 1903.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

LES SILEX DU VALOIS
ET
LES HACHES NÉOLITHIQUES
AU POINT DE VUE
DE LEUR DENSITÉ ET DE LEURS COULEURS

Par **Paul de GIVENCHY**

Tout le département de l'Oise est connu pour renfermer de nombreux vestiges de l'époque Néolithique. Mais nous signalerons particulièrement, cette fois, la partie Est de ce département. Nous voulons parler du Valois proprement dit, c'est-à-dire des cantons de Crépy, Betz, Nanteuil-le-Haudouin et aussi Acy-en-Multien. Ce pays, très boisé, est un immense plateau, entrecoupé de vallées fort étroites, limité au Sud par les collines de Dammartin, à l'Est par la dépression de la vallée de l'Ourcq, et au Nord, par les forêts de Villers-Cotterets et de Compiègne. Il est voisin de celui du Tardenois, dans l'Aisne, où M. Moreau fit de si remarquables fouilles et découvertes. Il n'est donc pas étonnant que les chercheurs d'outils préhistoriques y aient fait aussi d'abondantes moissons.

Nous avons eu maintes fois l'occasion de faire des recherches personnelles sur les plateaux du Valois, et le long de la forêt de Villers-Cotterets, et nombreux sont les *champs à silex* taillés que nous y avons trouvés.

Quant aux haches polies, on en a trouvé beaucoup. Pour ne citer que le canton de Betz, par exemple, nous n'y connaissons que deux communes, sur vingt-cinq, sur le territoire desquelles on n'ait pas trouvé de haches néolithiques (1). Nous

(1) Les villages qui en ont le plus fourni sont ceux de Bargny, Cuvergnon, Thury, Boullarre et Ognes.

en possédons nous-mêmes une centaine (polies ou ébauchées), trouvées dans les régions que nous venons de citer, et nous y connaissons deux personnes qui en ont 4 à 500 à elles deux. La plupart de ces haches sont en silex très cacholonisé, et présentent sur leurs surfaces de fréquentes taches de rouille. Nous n'en avons pas vu en d'autres roches. Tout au plus pouvons-nous signaler une personne du pays qui en possède 2 en quartzite et jadéite, et nous-même en avons une à l'état d'ébauche qui est en grès siliceux.

Mais les *Haches Gauloises*, comme l'appellent les gens du pays, se font rares. Les *ceraunia gemma* ou *pierres de tonnerre* du moyen âge tendent à disparaître. On n'en trouve plus maintenant dans ce pays que de loin en loin. Les habitants du Valois connaissent bien cet outil, et savent qu'il est recherché. Par contre, ils ne connaissent pas encore les outils secondaires, qui sont en effet moins facilement reconnaissables pour eux. Aussi y trouve t-on assez facilement, outre les éclats travaillés, de nombreux débris de couteaux, grattoirs, perçoirs... etc. Le percuteur en boule (maleus) y est un peu plus rare, mais, d'autre part, les morceaux nucléiformes y sont nombreux.

Ce pays, dont le sol, depuis 50 ans, a donné si généreusement une grande quantité de haches polies, doit également posséder des polissoirs, d'autant plus que les gros blocs de grès de Beauchamps y sont très nombreux, et affleurent en bien des points. Nous n'en avons jamais trouvé, bien qu'ils soient l'objet constant de nos recherches. Ils doivent être ensevelis sous la forêt de Villers-Cotterets.

A ce propos, nous ne saurions trop recommander aux chercheurs de visiter surtout les champs à silex, nouvellement défrichés ou qui avoisinent les bois et forêts, et d'y bien regarder tout ce qui gît à la surface. Dans le Valois (comme partout ailleurs, du reste), les nombreux silex et autres pierres qui sortent de terre après les labours, sont souvent ramassés pour l'entretien des routes. Mais les années suivantes il en reparaît d'autres, car, d'après une loi physique, ils tendent à remonter à la surface. Secouez un récipient contenant du sable ou de la terre mélangés de petites pierres, et vous verrez finalement les objets lourds gagner le dessus C'est un peu le même phénomène qui se passe dans le sol, où la terre remuée, labou-

rée, depuis plusieurs siècles peut-être, finit par faire apparaître les objets cachés dans son sein.

Un berger du Valois, qui passe, non plus pour être sorcier, comme autrefois, mais pour être au moins un beau parleur, quelque peu *clerc* en science ! nous tenait le propos suivant dans son langage imagé : « Tenez! voilà une douzaine d'hectares de champs, dans lesquels, il y a une trentaine d'années, on a trouvé beaucoup de haches en pierre. Eh bien, maintenant c'est fini, elles ne veulent plus sortir ! *La terre a fait son effort !* » Cela signifie bien que les campagnards se rendent compte de cette poussée qui fait affleurer les objets mobiles, non adhérents au sous-sol. Mais, comme ce berger, ils se trompent et interprètent mal le phénomène. Si les silex ne paraissent plus, c'est que la terre, tout simplement, n'en contient plus ; quant au sol, il.... travaille toujours.

Nous parlons évidemment ici de la terre végétale, de la terre arable, et non du sous-sol géologique, où doivent se produire quelquefois des phénomènes de compression et de poussée, qu'il serait peut-être bien intéressant d'étudier, mais qui sortiraient ici du cadre de notre sujet.

Quelques-unes de nos haches en silex ont été trouvées dans les maisons, cachées dans quelque recoin de la cave, ce qui semble confirmer de nouveau la légende qui attribue aux haches polies un pouvoir surnaturel de protection.

Quant au paléolithique, nous n'en connaissons pas dans le Valois (du moins dans les régions qui avoisinent Betz, Nanteuil et Acy), soit que le pays fut inhabité à cette époque si reculée, soit que, d'après M. de Lapparent, ce qui nous paraît plus vraisemblable, les vestiges de l'époque paléolithique dans ces contrées aient été entraînés par les eaux. On trouve en effet dans le diluvium de Chelles (Seine-et-Marne) par conséquent au sud du Valois, des silex et des grès qui paraissent provenir de cette partie de l'Oise, ainsi que du département de l'Aisne (1).

Quittons maintenant les saines hauteurs du Valois, descendons dans les villes, et examinons les vitrines des musées et

(1) Nous avons vu cependant dernièrement à Nanteuil-le-Haudouin une Langue de chat en silex, et du type Chelleo-Moustiérien, et une Hache amygdaloïde, qui auraient été trouvées sur le territoire de cette commune. Mais cette provenance nous paraît bien douteuse.

des collectionneurs. Nous y remarquerons bien des haches en roche différente. Un des derniers numéros de cette *Revue* donnait justement un état très intéressant des différentes roches qui ont servi à nos ancêtres préhistoriques. Nous insisterons donc particulièrement aujourd'hui sur la *densité* de ces roches et sur leurs *couleurs*. C'est dans ce but que nous présentons à nos lecteurs deux planches en *photo-gravure*, IV et V.

PLANCHE IV

1.	Hache	en euphotide,	trouvée dans les marais de Boves (Somme).
2.	—	en silex cacholonisé,	Antilly, canton de Betz (Oise).
3.	—	en fibrolite,	Bretagne.
4.	—	en fibrolite,	Bretagne.
5.	—	en jadéite,	Bretagne. D.
6.	—	en silex rubanné,	Le Pecq (Seine-et-Oise).
7.	—	en éclogite.	provenance inconnue.
8.	—	en jadéite,	Boves (Somme).
9.	—	en quartzite rouge,	Espagne. D.
10.	—	en jade-néphrite,	Charente. D.
11.	—	en jade,	Amérique. D.
12.	—	en jadéite,	Lac de Morat (Suisse).
13.	—	en jadéite,	Cantal. D.

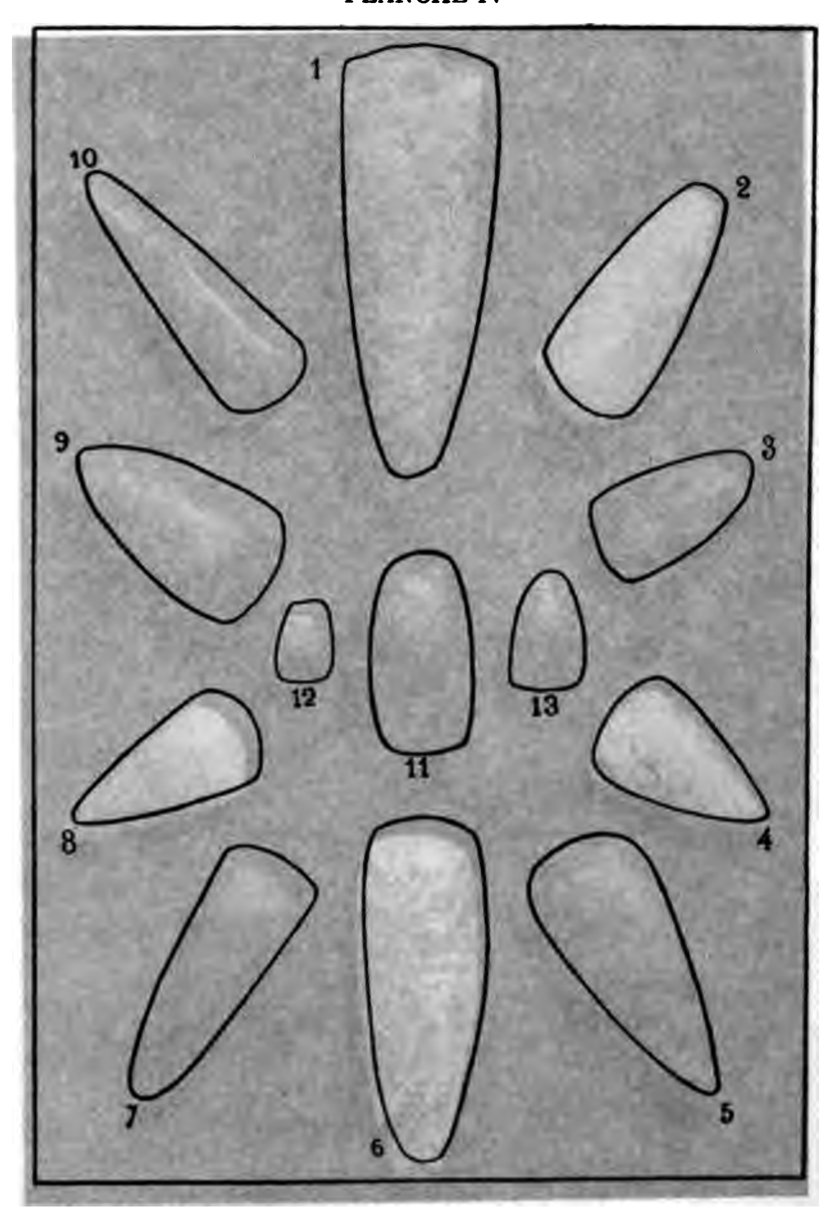
PLANCHE V.

14.	Hache	en grès quartzite blanc,	environs de Chartres.
15.	Hache	en aphanite,	Bretagne, D.
16.	—	en chloromélanite,	trouvée dans un tombeau près Bienne (Suisse).
17.	—	en chloromélanite,	probablement une amulette. Provenance inconnue. D.
18.	—	en silex cacholonisé,	trouvée près de la forêt de Villers-Cotterets, canton de Betz (Oise).
19.	Ebauche	de hache en silex,	Breteuil (Oise).
20.	Hache	en éclogite,	environs de Laon (Aisne).
21.	—	en diorite,	provenance inconnue.
22.	—	en diorite,	Nucourt, canton de Marines (Seine-et-Oise).
23.	—	en silex,	Lévignen, canton de Betz (Oise).
24.	—	en silex,	environs d'Abbeville (Somme).

Nota. — Les haches marquées d'un D proviennent de la collection de M. Damour.

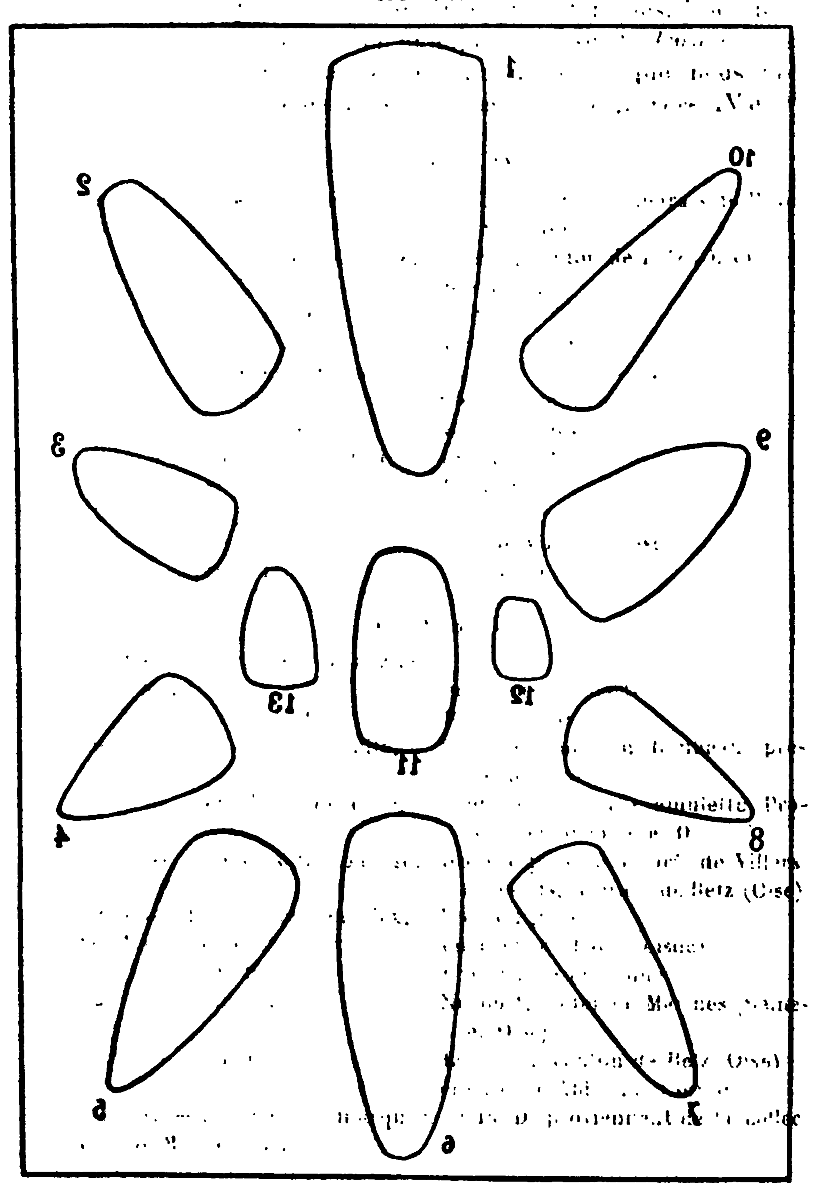


PLANCHE IV



Collection de M. Paul de Givenchy.

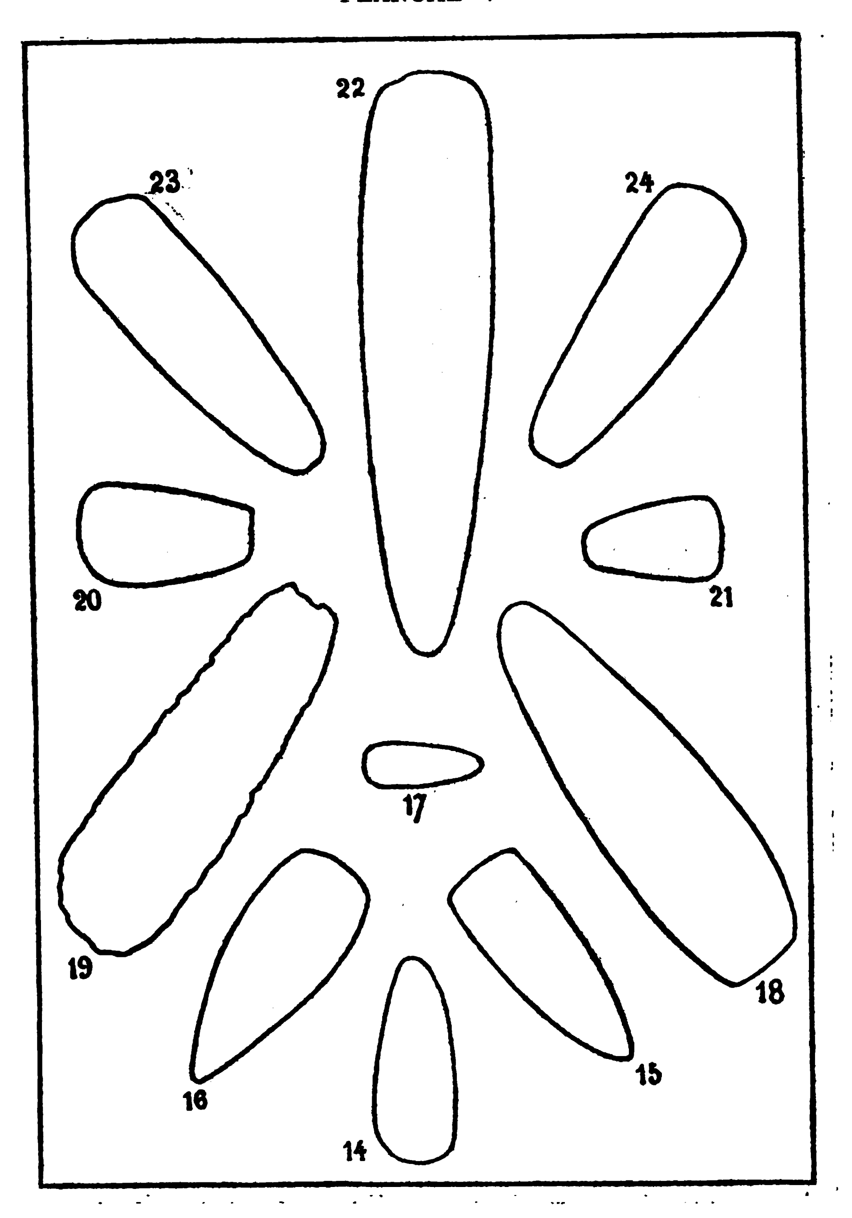
PLANCHE IV



Collection de M. Paul de Givenchy.

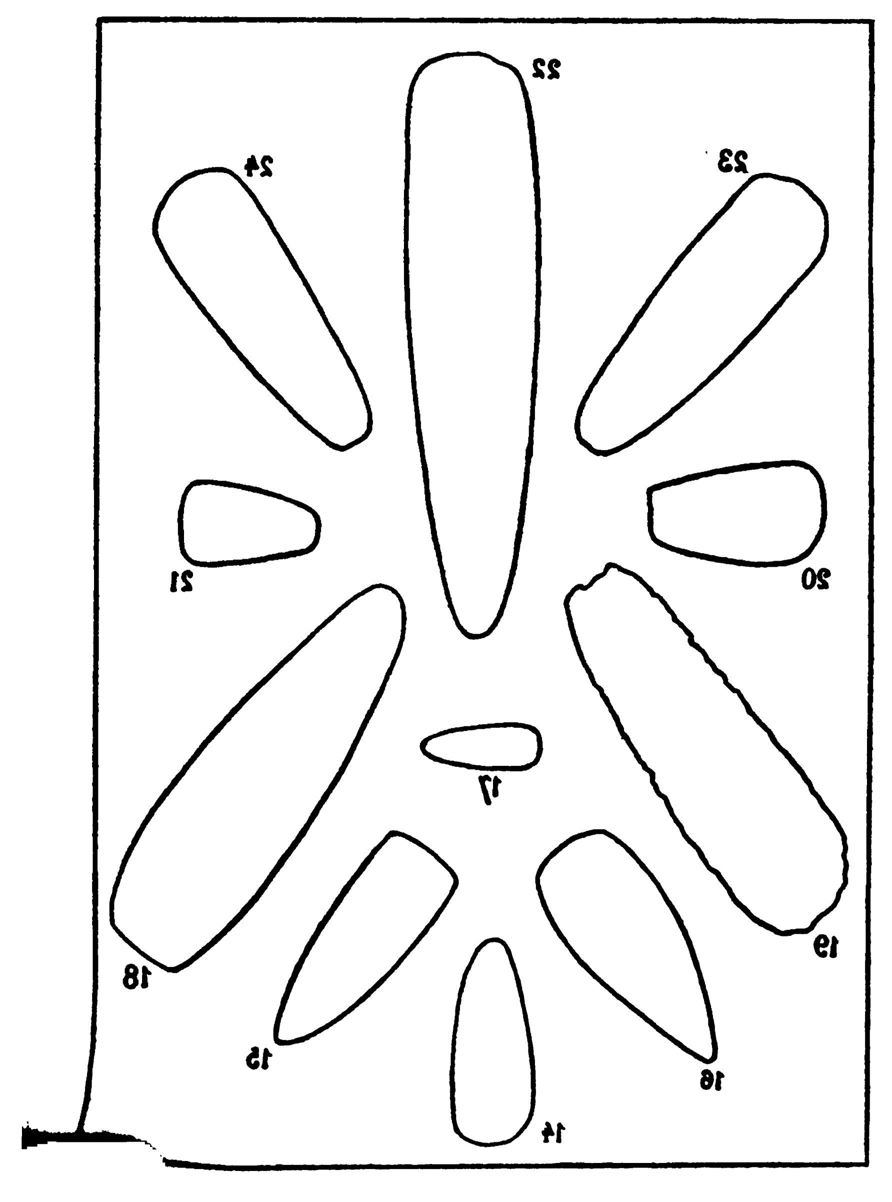


PLANCHE V



Collection de M. Paul de Givenchy.

PLANCHE V



Collection de M. Paul de Givenchy.



PLANCHE IV

Fig. 1. — Hache en euphotide de couleur vert mat foncé, avec nombreuses taches blanchâtres, surtout d'un côté. Longueur 205 millimètres. Elle a été trouvée dans les marais de Boves (Somme).

Fig. 2. — Petite hache de 116 millimètres de long, en silex ordinaire très cacholonisé. Nous la faisons figurer comme type du silex blanc. Sa teinte exacte est blanc jaune sale. Elle provient d'Antilly, canton de Betz (Oise). On en a trouvé une grande quantité de cette forme et de ce silex dans tout le Valois.

Fig. 3. – Hache en fibrolite, de 78 millimètres de long ; on remarque sur cette pièce de nombreuses plaques rougeâtres entremêlées de taches gris ardoise. Elle a été trouvée en Bretagne.

Fig. 4. — Très belle hache triangulaire, sans cassures, en fibrolite de couleur blanc grisâtre avec nombreuses veinules rouges et quelques taches brunes. Elle provient également de Bretagne. Sa longueur est de 85 millimètres. La fibrolite est une pierre très dure (Dureté = 6 à 7). Sa densité varie de 3,18 à 3,21.

Fig. 5. — Hache en jadéite. vert épinard un peu clair, à aspect granuleux. Longueur 136 millimètres. Trouvée en Bretagne (Collection Damour.) Densité = 3,34.

Fig. 6 — Hache en silex rubanné, à fond bleuâtre, marbré de blanc. Trouvée au Pecq (Seine-et-Oise). Longueur 155 millimètres.

Fig. 7. — Hache en éclogite, de couleur vert un peu foncé. A la loupe, on distingue quelques petits points rouges. Elle mesure 116 millimètres de long. Sa provenance nous est inconnue.

Fig. 8. — Hache en jadéite, d'un vert tendre très clair, parsemée de nombreuses taches blanchâtres. Longueur 88 millimètres. A été trouvée à Boves (Somme).

Fig. 9. – Hache en quartzite, couleur rouge brique, de 105 millimètres de longueur (Collection Damour). Elle est marquée comme provenant d'Espagne.

Fig. 10. — Belle hache plate, triangulaire, en jade-néphrite d'un vert très uni et limpide. Elle a été trouvée dans le dépar-

tement de la Charente (Collection Damour). Longueur 136 millimètres. Densité = 3,01. Les bords sont transparents à la lumière.

Fig. 11. — Hache très épaisse en jade d'un vert plus pâle que la précédente, de provenance américaine (Collection Damour). Longueur 88 millimètres. Densité = 2.5.

Fig. 12. — Très petite hache verte en jadéite ne mesurant que 35 millimètres de longueur. Trouvée dans le lac de Morat (Suisse).

Fig. 13. — Petite hache en jadéite, vert très compact et uniforme comme teinte. A été récoltée dans le Cantal (Collection Damour). Longueur 54 millimètres. Densité = 3,36.

PLANCHE V

Fig. 14. — Hache en grès quartzite, d'un blanc jaunâtre, avec quelques rubans de taches de rouille, aspect granulé. Cette pièce est formée d'un galet roulé dont le tranchant seul a été poli. Trouvée aux environs de Chartres. Longueur 113 millimètres.

Fig. 15. — Hache en aphanite de couleur noir mat. Densité = 3,04. Longueur 137 millimètres. Belle pièce parfaitement intacte (Collection Damour). Elle provient de la Bretagne.

Fig. 16. — Belle hache en chloromélanite, sans aucune cassure, très pointue à son extrémité. Sa couleur est un peu moins noire que la précédente, mais plus brillante. Elle a été trouvée dans un tombeau, près de Bienne (Suisse). Sa longueur est de 146 millimètres.

Fig. 17. — Très petite hache mesurant 65 millimètres, en chloromélanite. Très noire et très brillante, d'un aspect verni et métallique (Collection Damour). De provenance inconnue. Cette pièce est si petite qu'elle nous paraît plutôt avoir servi d'amulette.

Fig. 18. — Très belle hache en silex blanc jaune sale, cacholonisé. La longue ligne sinueuse centrale est une tache de rouille provenant sans doute de terrains ferrugineux. On trouve, en effet, dans tout le Valois, beaucoup de morceaux de *limonite*. Cette pièce mesure 255 millimètres de long. Elle fut trouvée en mai 1898, près de la forêt de Villers-Cotterets, par un bouvier dont la charrue l'a mise à jour en labourant la bordure d'un talus, non loin du monument mégalithique appelé *la Pierre Saint-Vaast*, commune de Cuvergnon, canton de Betz (Oise).

Fig. 19. — Ebauche de hache en silex, de 223 millimètres de long, trouvée à Breteuil (Oise). Nous avons tenu à faire figurer cette pièce, qui est du même silex que la précédente, mais dont elle représente la forme à l'état d'ébauche.

Fig. 20. — Hache en éclogite, vert mat, avec plusieurs taches et filaments noirâtres; nombreuses petites taches ou pigments rouges dus à la présence du grenat. Longueur 93 millimètres. Elle vient des environs de Laon (Aisne).

*Fig.*21. — Petite hache en diorite, de teinte gris sale, décomposée en surface. Provenance inconnue. Longueur 77 millimètres.

Fig. 22. — Très belle et forte hache en diorite, qui nous paraît aussi décomposée en surface; une éraflure au tranchant laissant voir une roche à grains beaucoup plus noir à l'intérieur. Cette pièce de 325 millimètres de long, 210 millimètres de tour au milieu et du poids de 2 kil. 35, a été trouvée le 15 novembre 1893, au lieu dit *les Vieux-Hêtres*, le long du chemin de Chars à Nucourt, dit chemin de *la Pierre qui tourne*, commune de Nucourt, canton de Marines (Seine-et-Oise). Elle était enfouie à deux mètres de profondeur, dans de la terre que l'on enlevait pour ouvrir une sablière.

Fig. 23. — Hache en silex du Valois. Longueur 182 millimètres. Provient de Lévignen, canton de Betz (Oise).

Fig. 24. — Hache en silex jaunâtre des environs d'Abbeville (Somme). Longueur 170 millimètres.

Nous possédons en outre dix-huit pièces provenant de la célèbre collection A. Damour. Ce savant, dès 1865 (1), s'était occupé de l'étude des roches employées à la fabrication des haches polies. Nous donnons la liste des haches qui ne figurent pas dans les planches IV et V et dont la roche et la densité ont été déterminées par Damour lui-même :

Hache en fibrolite, Bretagne. Densité = 3,19.
Hache en bauxite, Asie-Mineure. Densité = 3.40.
Hache en petrosilex, Eure-et-Loir. Densité = 2,83.
Hache en saussurite, Suisse. Densité = 3,37.
Hache en idocrase, Suisse. Densité = 3,30.
Hache en porphyre, île de Milo. Densité = 2,95.
Hache en basalte, Irlande (Densité non mentionnée).

(1) A. Damour. — Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences, t. LXI. Séances des 21 et 28 août 1865.

Hache en émeri ou émeril, Suisse. Densité = 3,79.

Hache en serpentine magnétique. Provenance inconnue. Densité = 2,69.

Hache en jadéite, Provins. Densité = 3,28.

Hache en jade océanien, Espagne (n'est peut-être pas préhistorique). Densité = 3.15.

En somme, ces haches polies sont-elles des armes de luxe, des insignes d'honneur, des amulettes, ou simplement des armes ordinaires, voir même des instruments aratoires ? Nous pensons que tout cela peut être admis, et que c'était même au besôin un outil à fins multiples. La petite hache n°17 par exemple, réellement un peu petite (six centimètres 1/2) pour être utilisée, restera pour nous une amulette. La hache n° 16, qui a été trouvée en Suisse dans un tombeau, est une hache votive; pour celle-là, qui n'a pas servi, la question est donc toute tranchée. Quant aux grandes pièces comme celles qui portent les n°s 18 et 22, qui nous paraissent bien grandes et lourdes pour être manipulées comme armes, nous pourrons les considérer comme des outils à remuer le sol, des *houes* ou des *socs de* charrue. Cependant le problème, de ce côté, n'est pas résolu, et les avis sont encore trop partagés pour ne point laisser subsister un point d'interrogation. En attendant mieux, nous pensons donc que les haches moyennes étaient seules propres à être emmanchées pour servir comme armes ou pour fendre du bois ; les très grandes étaient emmanchées pour travailler la terre, et les très petites servaient d'amulettes, ou se portaient suspendues au cou. Enfin celles en roches rares (jade, jadéite, etc.) étaient des insignes de chefs, ou des armes d'honneur : c'est l'objet de luxe.

En terminant, il ne nous reste plus, dans l'intérêt de la science préhistorique, qu'à souhaiter aux personnes qui s'occupent de ce genre de recherches de faire, comme nous, tous leurs efforts pour amener de nombreux adeptes à cette étude si nouvelle encore, mais si passionnante. La seule trouvaille d'une hache ou d'un objet préhistorique, bien emmanché, peut faire faire, d'un jour à l'autre, un pas immense à cette belle science, dont les racines les plus profondes plongent jusque dans les origines les plus lointaines de notre humanité.

LE MÉGALITHE DÉTRUIT DE CROIX-DE-VIE

(ILE DE SION)

PREUVE DE LA RÉUNION DE L'ILE D'YEU AU CONTINENT A L'ÉPOQUE NÉOLITHIQUE.

Par le Dr **Marcel BAUDOUIN** (de Paris),
Chargé de missions en Vendée.

HISTORIQUE. — Il y a quelque temps, causant des antiquités vendéennes avec M. Primet, entrepreneur de travaux publics et ancien collègue de mon père à Croix de-Vie, j'ai par hasard appris qu'il y a une quinzaine d'années, il avait eu l'occasion d'utiliser une pierre très volumineuse trouvée dans l'une de ses propriétés.

Il me fit *spontanément* remarquer que ce bloc lui avait toujours paru « extraordinaire », en raison de sa nature pétrographique (1) et de la constitution du sous-sol où il le trouva.

Immédiatement j'eus l'attention attirée sur ce souvenir très précis, car, depuis de longues années, je recherchais la présence d'un mégalithe au point signalé, comme je le dirai tout à l'heure.

Je demandais alors à M. Primet à quel usage il avait destiné les morceaux de ce bloc ; et, de suite, ce dernier me conduisit à une marche de l'escalier de sa propre demeure. « Voici, me dit-il, une grande partie de la pierre dont je vous parle. Avec elle j'ai fait encore plusieurs autres marches d'escalier analogues ; et il est, en outre, resté des débris de débitage importants. »

DÉCOUVERTE. — En examinant avec soin la marche en question. je n'eus pas de peine à retrouver dans la pierre qu'il me montrait. et qu'il avait considérée jusqu'ici comme un « granit spécial à gros grains et à feuillets noirs parallèles » (2), un

(1) Je dois ajouter que M. Primet, entrepreneur expérimenté, connaît très bien les diverses espèces de pierres utilisées pour les constructions en Vendée maritime.

(2) Les entrepreneurs désignent sous le nom de « granit » tous les matériaux de construction où il y a du *mica* (granulite, granite, gneiss, micaschistes, etc.).

gneiss granulitique, rouge, feuilleté (1), tout à fait comparable à celui qui constitue le menhir de la Conche-Verte dans la Forêt d'Olonne, c'est-à-dire le mégalithe de l'Ile Vertime que nous avons restauré en 1901 (2).

Or, dans le lieu dont il s'agit, qui est une ancienne île, l'île de Sion, encore isolée à l'époque *historique*, il n'y a que des schistes à séricite et des talcschistes, comme roches des terrains anciens. Il est donc certain qu'il s'agit bien d'une pierre *étrangère au sol*, d'après M. Primet lui-même, qui connaît bien toutes les carrières des environs (3).

Continuant alors notre enquête, nous avons appris de notre compatriote la façon dont la pierre était faite ; la situation exacte qu'elle occupait ; ses dimensions approximatives ; la manière dont elle était tombée, etc. : si bien qu'aujourd'hui, à l'aide de ces données rétrospectives, nous pouvons assez facilement établir la description du mégalithe détruit (4).

I. — Le mégalithe détruit de Croix-de-Vie.

Situation. — M. Primet nous a conduit au point précis où il avait trouvé le bloc ; et, au cadastre de la commune de Croix-de-Vie, nous avons retrouvé assez facilement le champ en question (5).

(1) On appelle de ce nom (Voir : G. Vasseur. *Carte géologique de la France* [feuille des Sables-d'Olonne au 80/1000] les gneiss situés au nord des Sables-d'Olonne, à l'île d'Yeu, etc.

(2) M. Baudouin et L. Lacouloumère. — *Le Menhir de la Conche-Verte dans les dunes de la forêt d'Olonne. Ann. Soc. Emul. Vendée*, 1901. — Tiré à part, 1902. -- La roche de ce menhir est d'ailleurs plutôt un *micaschiste* qu'un gneiss granulitique.

(3) Le *granit* du Ligneron (Apremont) est différent.

(4) Jusqu'à présent, personne n'avait remarqué l'intérêt de ce bloc, pas même les archéologues locaux. Il n'en est nullement question dans les travaux de l'abbé F. Baudry, ni dans les Guides du pays (Renaud, etc), ni dans les monographies relatives à la contrée (H. Boutin, etc.). — C'est moi-même qui ai provoqué les confidences de M. Primet, en lui parlant, à chaque instant, des pierres antiques que je recherchais sur la butte de Bois-Vinet (Ile de Sion).

(5) Non loin de là, à la la limite des champs qui portent au cadastre les nos 147 et 149 du tènement du *chêne*, il y avait jadis un autre gros bloc de pierre, que j'ai vu dans mon enfance, nombre de fois, et qui a été détruit dans ces dernières années.

Autant que je puis l'affirmer, il s'agissait là d'un bloc de *gneiss granulitique* volumineux (près d'un mètre cube) ; j'en ai retrouvé, en effet, dans mes collections, un échantillon étiqueté de 1886 !

Jusqu'à nouvel ordre, je vois là aussi un débris de mégalithe, car le sous-



Il y est indiqué sous le nom : Le Patureau, et représente le n° 96.

Cette pièce de terre est située à environ 100^{m} de la falaise rocheuse de Croix-de Vie, qui regarde au sud, limite au nord l'embouchure de la Vie, et correspond à la partie de la côte de Vendée connue des marins sous le nom de « Boisvinet » (1).

La pierre se trouvait à l'extrémité Est de la pièce, à sa limite avec le champ n° 91 (le Quai), à l'est, et le champ n° 97, au sud.

Le nom de la pièce ne dit rien, il est vrai ; mais il n'en est pas de même d'un champ voisin au sud, qui porte le n° 83, et qui s'appelle la *Jarrie*.

Cette dénomination, comme je l'ai signalée déjà (2), est, en effet, probablement d'origine *phénicienne ;* et tout le monde sait, dans l'ouest, quels rapports il y a entre les mégalithes et l'arrivée des Phéniciens sur les côtes de Bretagne et Vendée (Travaux de Zambacho-Pacha, Royalski, Marcel Baudouin) (3), etc. (4).

Les *coordonnées géographiques* du lieu sont les suivantes :

Longitude Ouest : 4° 16′ 30″ (4^{g} 75′).

Latitude Nord : 66° 42′ (51^{g} 89′).

L'*altitude* est d'environ 10^{m}, d'après la carte d'état-major. Mais tout près se trouve un sommet de 19^{m} (1 k.500 au nord),

sol est formé de schistes à séricite, où il n'y a que de nombreux filons de quartz.

C'est d'ailleurs la connaissance de ce bloc qui a été le point de départ de mes recherches sur ce sujet dans la commune de Croix-de-Vie ; et c'est ce fait qui a provoqué mon interrogatoire de M. Primet, habitant sur les lieux mêmes.

(1) Il y avait, sans doute, sur cette côte, un bois important, à l'entour du mégalithe (Bois-Vinet, le Chêne, etc).

(2) Baudouin (Marcel). *Les Côtes de Vendée de l'époque néolithique au moyen âge.* Congrès de Montauban, AFAS, 1902. — Tiré à part, 1903.

(3) Baudouin (Marcel). *La Lèpre en Vendée et son origine phénicienne Gaz. méd. de Paris*, 1902.

(4) Je dois mentionner aussi que, tout près, se trouve le village de *Sion*, très ancien, où ont été trouvées autrefois des haches de bronze (M. Baudouin et G. Lacouloumère. *L'âge de bronze dans la Vendée maritime. Bull. Soc. d'Anthrop. de Paris*, 1903. Tiré à part), et qui pourrait bien être une colonie phénicienne.

C'est l'ancien *Sidunum* des Romains, qui fut probablement un port. — Entre la Jarrie et Sion, il y a « Villeneuve » (c'est-à-dire *Villa nova*), sans doute une station d'origine gallo-romaine (commune de Saint-Hilaire de Riez).

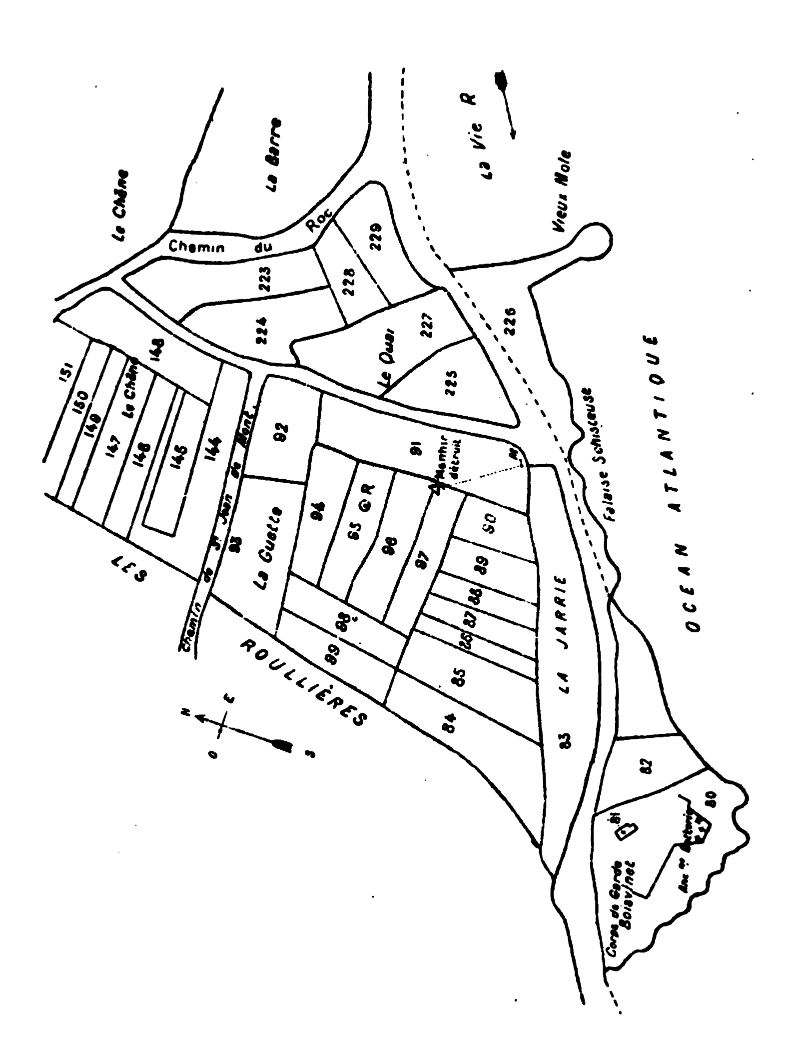


Fig. 59. — Décalque du cadastre de la commune de Croix-de-Vie, au voisinage des mégalithes détruits. (Réduction de moitié à la gravure).

Légende : *M*, Maison de M. Primet (point où se voit encore actuellement une partie du mégalithe décrit). — *R*, terrain où il y avait des tuiles à rebord gallo-romaines (Découverte de 1902). — Les nos 144 à 150 font partie du *Chêne* ; et 80 à 82, de *Boisvinet* ; — 84 à 90 et 92 à 99, tènement du *Patureau* ; — 91 et 92, le *Quai*. — Le *Roc* est un tènement situé plus au Nord. — *La Barre* correspond à la barre actuelle de la Vie, rivière.

et à l'ouest était autrefois le moulin de Sion, repère maritime. Le Pé du moulin persiste.

Formes. — D'après M. Primet, cette pierre était un bloc « *brut* », assez régulier, de forme allongée, ayant deux faces plus grandes que les deux autres. Une extrémité était toutefois plus lisse que l'autre. Sans doute la base, comme d'habitude.

Sur l'une des faces, il y avait une partie profonde, une sorte de dépression, ayant un aspect particulier, si bien que dans le pays on lui donnait le nom de ***Patte du Diable.***

Folklore. — Cette désignation (1), à elle seule, est caractéristique ; elle indique certainement un rocher intéressant et probablement mégalithique, et en fait regretter la destruction.

On racontait, bien entendu, que c'était l'empreinte du pied du démon, car, comme chacun sait, tous les mégalithes en Vendée maritime ont été transportés par le Diable pour la construction du fameux Pont d'Yeu, entre l'île de Mont et l'île d'Yeu. C'est, comme on le voit, la même légende que pour le dolmen de Pierre-levée de Soubise à Bretignolles (2), le menhir de la Crulière (3), etc. etc.

D'après la propre expression de M. Primet, cette dépression ressemblait plutôt au « fer d'un cheval » ; à son dire, elle n'était certainement pas spontanée ; elle avait dû être faite, après coup, une fois la pierre extraite du sol. Il est bien difficile, aujourd'hui que tout est détruit, de se prononcer (4) !

Dimensions. — La pierre avait au moins ***deux mètres cinquante***, et peut-être plus, de longueur, ce qui correspond à peu près aux mégalithes de Saint-Martin-de-Brem (la Crulière) et au menhir de la Conche-Verte.

(1) Ce nom exclut l'idée d'une cupule de polissoir et indique une marque à contours très irréguliers.

(2) G. Lacouloumère et M. Baudouin. *Le Dolmen de la Pierre-levée de Soubise à Bretignolles* (Vendée) [Sous presse].

(3) G. Lacouloumère et M. Baudouin. *Les Mégalithes de Saint-Martin de Brem* (Vendée) [Sous presse].

(4) On notera aux environs certains lieux dits : *le Chêne*, qui ne peut s'expliquer que par l'existence d'un ancien bois de cette essence, car le chêne est inconnu aujourd'hui à Croix-de-Vie ; la *Barre* (de *Barren* ou *Bar*, terme celtique), qui se comprend aisément ; la *Guette*, en rapport soit avec le *gui* du chêne(?), soit plutôt avec une butte pouvant servir de point pour guetter l'arrivée des bateaux, etc.

Elle avait deux faces, ayant au moins un mètre de large chacune ; les deux autres étaient un peu plus petites (0,60 cm environ).

D'après M. Primet, le bloc devait atteindre bien près de 2 mètres cubes ; il accepte 1 mc 500 (2,50 × 1,00 × 0,60), pour ne rien exagérer : ce qui donne un poids de 4,000 kilog. environ, en raison de la densité de la roche (à peu près 2,6).

ORIENTATION. — La pierre n'a été vue que *couchée*. Elle était disposée sur le sol, de façon que son grand axe soit Ouest-Est ; et elle reposait sur l'une des faces les plus larges (1).

A supposer qu'il s'agisse d'un *menhir d'alignement*, on voit donc que, redressé, le bloc aurait eu, à peu près, une face Ouest et une face Est, comme le menhir de la Conche-Verte, tombé exactement de la même façon. Il est probable que les plus *grandes faces* étaient en réalité Nord-Est et Sud-Ouest, comme d'ordinaire.

GÉOLOGIE. — La commune de Croix-de-Vie fait partie de l'ancienne Ile de Sion, aujourd'hui *soudée* au continent par les marais de Mont et de la Vie, c'est-à-dire le marais septentrional de la Vendée. Au moyen âge, elle était absolument isolée ; mais, à l'époque romaine, cet îlot n'était peut-être pas formé encore,ni distinct du massif des îles d'Yeu et de Mont ; toutefois ce n'est pas certain. En tout cas, elle n'est constituée que par deux parties, bien distinctes depuis cette époque : 1° Des schistes à séricite ou talcschistes, étudiés par A. Rivière (2), il y a près de cinquante ans déjà ; 2° un bassin, plus récent, où dominent les sables de dunes *quaternaires* et *modernes* d'une part, et, d'autre part, les alluvions des *marais salants* et *marais mouillés*.

Nous n'avons à nous occuper ici que des terrains anciens. Et d'ailleurs le mégalithe correspond précisément à la portion de l'île qui a pour substratum les schistes à séricite.

Par suite de ces données, il devient évident que le bloc dont je parle est d'*importation étrangère* à l'îlot, puisqu'il n'est pas lui-même un morceau de schiste à séricite.

PÉTROGRAPHIE. - Le mégalithe de Croix-de-Vie, si intéres-

(1) M. Primet ne se souvient plus de quel côté était la *base*, mais il est probable qu'elle était à l'Ouest.

(2) A. Rivière. *Mém. sur les terr. gneissiques de la Vendée. Mém. Soc. Géol. de France*, 1856.

sant par son emplacement, a été détruit il y a une quinzaine d'années par M. Primet ; mais, par une bonne fortune rare, il en reste un volumineux morceau sous la forme d'une marche de la maison de notre vieil ami, marche que nous avons été fort heureux de retrouver intacte, et qui va devenir ainsi un véritable document préhistorique (1).

La roche qui la constitue et que M. Primet appelle un « granit à gros grains et à feuillets horizontaux » est évidemment ce que G. Vasseur a appelé dans la Notice de la feuille des Sables-d'Olonne de la carte géologique de France du *gneiss granulitique* ($\varphi'\gamma'$), c'est-à-dire une « roche *granitoïde*, *grossièrement feuilletée*, *de couleur rose clair*, à mica noir et blanc. »

Il a fait d'ailleurs remarquer, quelques lignes plus bas, que le *gneiss franc*, de cette région, passe invisiblement aux micaschistes, par l'intermédiaire d'un *gneiss feuilleté*, et que « la limite entre les deux formations est d'autant plus difficile à tracer qu'elle correspond à une zone presque entièrement *granulitisée* ».

C'est ce *gneiss feuilleté*, à strates bien nettes, à peine distinct des micaschistes, qui constitue le menhir de la Conche-Verte ; et c'est un gneiss analogue, c'est-à-dire un *gneiss granulitique*, qui constitue le mégalithe détruit (deux blocs) de Croix-de-Vie.

Mais d'où peut provenir cette roche, si inattendue en cette contrée, où il n'y a que des schistes à séricite ? C'est ce que je vais essayer de montrer dans le paragraphe suivant, qui sera presque exclusivement un chapitre de géographie préhistorique, basé sur la géologie !

Conclusions. — Il s'agit bien, pour la Pierre de la Jarrie de Croix-de-Vie, d'un mégalithe pour les raisons suivantes :

1° *Nature de la roche*, différente de celle du sous-sol.

2° *Forme* du bloc, ayant l'aspect et les dimensions des petits mégalithes de cette côte vendéenne, depuis l'Ile d'Yeu jusqu'aux Sables-d'Olonne.

3° Nature du *lieu dit* voisin, dont le nom est probablement d'origine *pré-romaine* et phénicienne.

4° Façon dont la pierre était tombée (orientation probable).

5° Existence d'une *légende*, relative à cette pierre (Légende habituelle).

(1) Quand cela sera possible, je compte me rendre acquéreur de cette « marche ».

6° Enfin une autre preuve, en faveur de la réalité d'un mégalithe, peut être tirée de la *loi de superposition des civilisations*, sur laquelle j'ai insisté dès 1901 (1).

En effet, en 1902, j'ai découvert, au voisinage immédiat du mégalithe et sur la même falaise, des *tuiles à rebords*, gallo-romaines, indiscutables (2) ; et, d'autre part, M. Primet, en enlevant le mégalithe et défrichant la pièce, a trouvé des débris de briques et de tuiles antiques, malheureusement égarés aujourd'hui. Ces objets ont d'ailleurs été trouvés en place, dans le sol, à près d'un mètre de profondeur. Il y a donc eu là un *dépôt* de près d'un mètre de terre végétale depuis l'époque romaine ; et, si des dunes ne s'y sont pas formées et n'ont pas recouvert le bloc, cela tient à la hauteur de la falaise au-dessus du niveau de la mer en cette partie du rivage (presque 10 mètres).

7° Je pense, de plus, qu'il s'agit bien d'un mégalithe, en raison de la *hauteur* de la pierre redressée. En effet, en la supposant enfouie de 0,30 à 0,40 cm., il était difficile qu'elle le fût davantage en ce point, en raison de l'épaisseur de la terre végétale, défalcation faite des dépôts post-romains (presque 1 mètre), elle aurait émergé encore de plus de deux mètres. D'autres raisons (orientation, etc.) plaident en outre, on le soupçonne, en faveur de ce diagnostic rétrospectif; mais je crois inutile de les énumérer à nouveau.

*
* *

II. — Réunion de l'Ile d'Yeu au continent (Ile de Sion), a l'époque néolithique

Pour moi, ce mégalithe détruit, tout à fait comparable à celui de l'Ile Vertime de la forêt d'Olonne, est une preuve matérielle de la réunion de l'Ile d'Yeu au continent à l'époque mégalithique et néolithique, c'est-à-dire à l'île de Sion.

(1) M. Baudouin et G. Lacouloumère. *Les résultats de la mission archéologique de 1901 dans la Vendée maritime. Revue du Bas-Poitou*, 1901 — Tiré à part, Vannes, 1902.

(2) Notre collection personnelle possède de ces tuiles à l'état de morceaux.

Cela n'a rien qui doive surprendre, car, ici même (1), dans un mémoire antérieur, j'ai avancé que cette île devait être probablement encore soudée à l'Ile de Mont et peut être aussi à l'île de Sion (Saint-Hilaire de-Riez), en totalité ou en partie, par le Pont d'Yeu et les roches sous-marines qui vont de Pilours et Sion à la pointe des Corbeaux par la Basse de la Vigie (2), les Rochers du Nord, les Burgaux, et le Trou-Mignon (3).

Mais, pour ne rien présumer, — ce serait d'ailleurs sortir de notre sujet, — je n'insiste pas davantage ici sur l'état de l'îlot de Sion à l'époque romaine, et je reviens à la période mégalithique.

Il est démontré, par ce que j'ai dit précédemment, que le mégalithe s'est trouvé au moyen âge dans une *petite île*, et que cette île n'a pu fournir elle-même cette pierre. Ce qui veut dire qu'elle y a été *importée*.

Comme nous savons très bien que les mégalithiques n'avaient pas de bateaux capables de transporter de pareils blocs, force nous est bien de supposer qu'à leur époque cet îlot, d'ailleurs très petit, était réuni à un continent ou à une autre grande île habitée, possédant dans son sous-sol un gisement susceptible de fournir la roche qui constitue le mégalithe Croix-de-Vie.

Essayons donc de rechercher si, sur le continent ou dans une île voisine, il y a une station de gneiss granulitique ou même de micaschiste, pouvant donner satisfaction au préhistoricien géologue.

Or, en Vendée maritime, on ne trouve du gneiss, du gneiss granulitique et des micaschistes, qu'en trois points du rivage, car on n'en connaît pas du tout (4) à l'*intérieur* des terres, d'après la carte géologique de G. Vasseur et L. Carez (5). Ce

(1) Baudouin (Marcel). *Les mégalithes submergés des côtes de Vendée. L'Homme préhistorique*, Par., 1903, I, n° 5. — Tiré à part, 1903, in-8°, p. 16.

(2) *Carte partic. des côtes de France* (Partie orientale de l'Ile d'Yeu, Pont d'Yeu et environs de Saint-Gille-sur-Vie), levée en 1882. Dépôt gén. de la Marine, 1829.

(3) Dénominations dues aux pêcheurs à la petite drague (Croix-de-Vie).

(4) L. Vasseur et L. Carez. *Carte géologique de la France* au 1/500,000. Feuille de la Vendée.

(5) Pour moi, j'ai trouvé de la microgranulite à Saint-Martin-de Brem et à Vairé, du granite au Ligueron d'Apremont, de la pegmatite à la Haie

sont : 1° la région nord-ouest des Sables-d'Olonne, c'est-à-dire l'ancienne île mégalithique de la Chaume ou Ile Vertime, où se trouve le menhir de la Conche-Verte ; et la côte du Château d'Olonne, riche en mégalithes et en haches polies ; 2° l'île d'Yeu, qui possède encore de nombreux mégalithes ; 3° la pointe nord submergée de l'île de Noirmoutier.

Pour qui connaît la côte vendéenne, il est évident que le gisement de gneiss granulitique et de micaschiste le plus rapproché de l'île de Sion, c'est-à-dire de Croix-de-Vie, est celui de de l'*Ile d'Yeu*, situé à 20 kilomètres au nord-ouest, car celui des Sables est à 30 kilomètres au sud, et celui de Noirmoutier à 60 kilomètres au nord !

Il est donc des plus probables, par suite de cette seule constatation, que notre mégalithe est originaire de l'*ouest*, c'est-à-dire de l'*Ile d'Yeu* actuelle, ou des parties de l'île submergées à l'est depuis l'époque mégalithique. Si le bloc était venu du sud, c'est-à-dire de l'île Vertime, — seule hypothèse qui puisse être raisonnablement placée en face de celle de l'île d'Yeu, — il eût fallu traverser, en effet, au moins plusieurs bras de mer ou fleuves, importants jadis : l'ancien Havre de la Gachère d'abord ; puis la Vie, sans compter le Jaunay. Pour l'île d'Yeu, au contraire, pas le moindre ruisseau à passer; il n'y avait qu'à suivre l'ancienne falaise mégalithique, c'est-à-dire une ligne allant de la pointe des Corbeaux à celle de Pilours (Voir, sur la carte de G. Vasseur et L. Carez, le tracé de la ligne des fonds de 10 mètres).

C'est là, en effet, une preuve des plus palpables et des plus certaines que l'étude des fonds sous-marins dans le détroit qui sépare aujourd'hui l'île d'Yeu du continent ! La ligne des fonds de 10 mètres de profondeur, à basse mer, englobe toute l'île d'Yeu et le détroit, l'île de Noirmoutier, et l'île Vertime aussi d'ailleurs. Et, comme le sol s'affaisse d'*au moins* $0^{m}30$ par siècle en ces contrées (phénomène de subsidence classique, désormais admis par tous), on voit que certainement l'île d'Yeu était réunie à l'île de Monts et à l'île de Sion par une presqu'île, rétrécie au nord du Trou-Mignon, il y a au moins 3,000 ans (mille ans avant Jésus-Christ), c'est-à-dire à une

d'Apremont, etc. ; mais pas trace de gneiss granulitique hors des rivages cités.

époque encore très postérieure à la période néolithique !

Persuadé, au demeurant, que l'étude approfondie de la géologie de l'île d'Yeu et des rochers du Pont d'Yeu et du détroit correspondant (1), de même que celle des mégalithes de cette île, que nous entreprendrons l'année prochaine, car elle n'a jamais été faite avec soin, ne fera que confirmer cette hypothèse, devant laquelle nous croyons inutile toutefois de laisser aujourd'hui le moindre point d'interrogation, tellement tout concorde en faveur de cette théorie si nouvelle de l'union de la plupart des îles bretonnes et vendéennes au continent à l'époque mégalithique : théorie que nous croyons avoir été le premier à établir sur des bases scientifiques en Vendée maritime.

(1) Il y a un intérêt de premier ordre à étudier les rochers sous-marins de l'île d'Yeu, pour plusieurs raisons de géographie préhistorique, et surtout d'économie politique. C'est grâce à cette étude qu'on pourra, en effet, dresser la *carte des fonds de pêche* du quartier de Saint-Gilles-sur-Vie, dont le besoin se fait d'ailleurs absolument sentir. Je suis prêt à entreprendre ce travail, dès que le Ministère de la Marine m'en fournira le moyen.

MONUMENTS D'OMERVILLE (SEINE-ET-OISE)

ET DE MAISOD (JURA)

Par **Paul de MORTILLET**

Le vicomte de Pulligny, dans son ouvrage *l'Art préhistorique dans l'ouest et notamment en Haute-Normandie,* paru en 1880, cite, page 131 : « le dolmen d'Omerville, appelé Croix-quatre pieds, formé d'une pierre plate posée sur quatre supports ».

La carte archéologique de Seine et-Oise, dressée par la Commission départementale des antiquités et des arts pour l'Exposition universelle de 1889, signale à Omerville un menhir actuellement surmonté d'une croix.

M. Perrier du Carne, dans son travail : *l'Arrondissement de Mantes aux temps préhistoriques,* 1894, page 104, s'exprime ainsi : « On avait signalé à Cassan une pierre surmontée d'une croix édifiée sur la place d'Omerville. Quelques personnes croyaient voir dans cette pierre un monument mégalithique. C'est simplement un fût de colonne.»

Ces descriptions si différentes d'un même monument m'ont donné l'idée d'aller le visiter. Je me suis donc rendu à Omerville, commune du canton de Magny, arrondissement de Mantes. Le village est situé sur le haut de la colline qui domine la vallée de l'Aubette.

En venant de Magny-en-Vexin, si l'on gravit cette colline en suivant la grande route, on aperçoit sur le côté droit, tout à fait sur le bord d'un champ qui longe cette route, à 200 mètres environ des premières maisons d'Omerville, la *Croix quatre pieds.*

Ce monument se compose d'une table de calcaire brut de 1m47 de longueur, sur 80 centimètres de largeur et 35 centi-

mètres d'épaisseurdu côté gauche ; 78 centimètres de largeur et 32 centimètres d'épaisseur du côté droit. Cette table, élevée de 42 centimètres au-dessus du sol, est supportée par quatre pieds formés de pierres sculptées, qui pourraient bien provenir des ruines d'un ancien château situé à quelques centaines de mètres de là et où ont été établis les bâtiments d'une ferme. Une croix en pierre de 85 centimètres de hauteur et 27 centimètres de largeur est fixée dans le milieu de la table, face à la route.

La dalle de calcaire formant la table a été cassée en deux, l'autre morceau se trouve à 2 mètres environ à droite du mo-

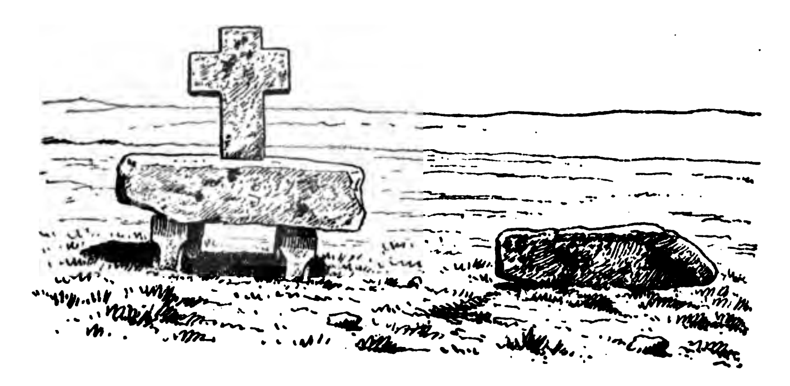


Fig. 60. — Monument d'Omerville. Vue de la route.

nument (fig. 60). Il mesure 1m25 de longueur, 65 centimètres de largeur et 30 centimètres d'épaisseur, du côté droit et 31 centimètres de largeur sur 25 centimètres d'épaisseur du côté gauche. Etant entière elle avait la forme d'un tronc de pyramide quadrangulaire de 2m72 de hauteur.

Comme on le voit, ce monument n'est pas un dolmen ainsi que l'a dit M. de Pulligny. Mais se trouve-t-on en présence d'un menhir qui a été ainsi utilisé ? M. Emile Collin, auquel on doit la découverte de l'allée couverte de Montreuil-sur-Epte située à quelques kilomètres d'Omerville et qui connaît fort bien la région, a retrouvé, non loin de l'endroit où est située la *Croix quatre pieds*, un lieu dit rappelant l'existence d'un menhir.

Sur la grande place d'Omerville, que l'on atteint en pénétrant dans le village par la route de Magny, se trouve une croix surmontant une colonne. Ce monument n'a rien de préhistorique, et je ne le cite que parce qu'il a été une cause de confusion. C'est celui dont parle M. Perrier du Carne.

Il m'a paru intéressant de rapprocher la *Croix quatre pieds* de Seine-et-Oise, de la Croix, de construction à peu près analogue, mais de dimension plus considérable, située à Maisod, canton de Moirans, arrondissement de Saint-Claude (Jura).

Ce monument fut signalé en 1896 par M. Delsériès, inspecteur primaire, à cette époque à Saint-Claude et actuellement à Arras, auquel je tiens à témoigner ici toute ma reconnaissance pour les renseignements qu'il m'a si obligeamment communiqués.

Il est situé au milieu du village de Maisod et se compose d'une large dalle de pierre brut de 2m50 de longueur sur 1m35 de largeur, et une épaisseur moyenne de 16 centimètres. Elle est élevée de 55 centimètres au-dessus du sol et soutenue par quatre piliers, dont deux seulement sont enfouis peu profondément, les deux autres reposant simplement sur le sol. Ces piliers sont des blocs de pierre équarris de dimensions différentes. Ils sont distants de 60 centimètres dans la longueur de la table. Cette table est percée au milieu d'un trou dans lequel a été placée une croix de pierre de 2m46 de hauteur, sur 48 centimètres de largeur et 9 centimètres d'épaisseur. Les bras de la croix ont 48 centimètres (fig. 61). La pierre dans laquelle la croix a été taillée n'est pas du tout de la même nature que celle de la table. Cette dernière a été apportée là il y a environ deux cents ans. La croix porte la date 1710.

Comme pour la croix d'Omerville, on peut se demander si la large table de Maisod provient d'un monument mégalithique.

Les monuments de ce genre se retrouvent sur divers points de la France. A la Valla, canton de Noirétable, arrondissement de Montbrizon (Loire), se trouve la *Croix des quatre jambes* formée de quatre pierres debout, s'élevant à 1m20 au-dessus du sol et légèrement inclinées au nord. Elle supportent une grande dalle en granite longue de 1m55 et large de 1m40. Cette dalle est percée d'un trou dans son milieu pour recevoir la base de l'arbre de la croix.

Le distingué palethnologue M. Léon Coutil, dans une communication sur *les Monuments mégalithiques christianisés de l'Eure et de la Seine-Inférieure*, faite au Congrès de l'Associa-

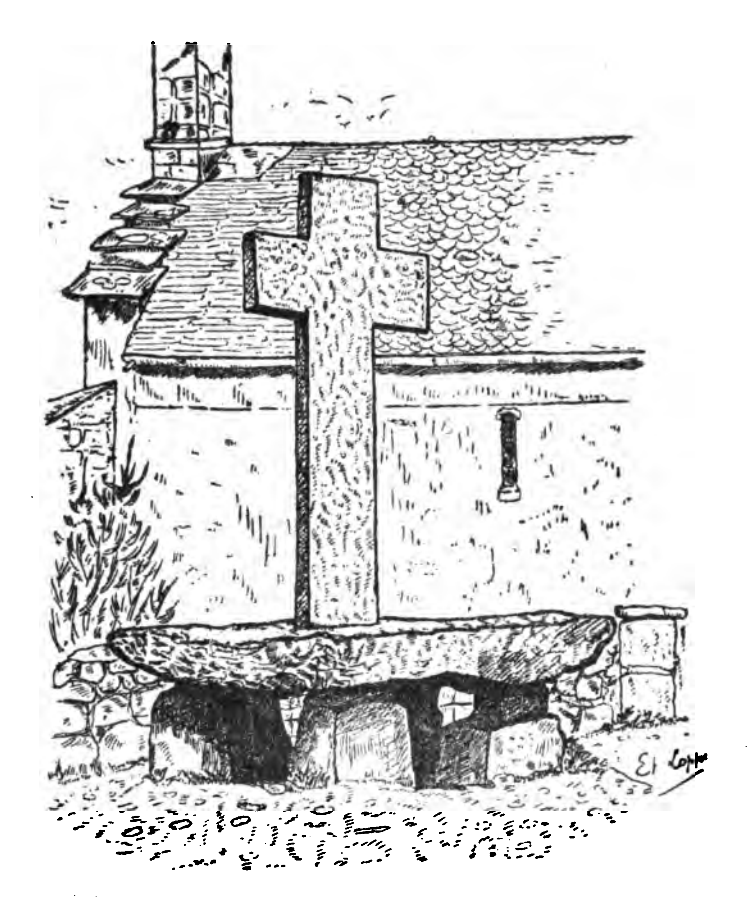


Fig. 61. — Monument de Maisod.

tion française à Nantes, 1898, décrit deux monuments analogues à ceux dont nous venons de parler.

La *Croix-Dame-Luce* ou *Croix-Dame-de-la-Muche*, située à Aubevoie (Eure) est formée de deux pierres supportant une dalle, grossièrement équarrie, au centre de laquelle a été placée une pyramide de pierres surmontée d'une croix en fer.

La *Croix blanche*, de Surville (Eure),monument composé de deux gros supports de 80 centimètres de hauteur soutenant une pierre fruste de 1m90 de longueur sur 90 centimètres de largeur. Au centre de cette pierre une croix a été réédifiée en 1882.

Il est difficile de reconnaître si les dalles qui ont servi à édifier ces monuments ont fait partie de monuments mégalithiques. La chose est bien possible, car passant pour avoir servi au culte druidique, le christianisme a voulu en quelque sorte les désaffecter et a fait élever des croix en se servant des mêmes matériaux et en imitant vaguement la forme primitive. Il paraît en tous cas certain que l'on se trouve en présence d'une survivance des constructions en pierres brutes.

SOCIÉTÉS ET ACADÉMIES

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 4 septembre

M. Clermont-Ganneau rétablit, d'après des textes arabes, l'ordre chronologique des princes d'Antioche à l'époque des croisades et fournit l'explication du mot Demas, sous lequel est connu le mauvais larron dans les anciennes écritures chrétiennes.

M. Babelon donne lecture, au nom de M. Degrand, consul de France à Philippopoli, d'un mémoire relatif à la récente découverte, faite à Isghali, d'un grand nombre de monnaies d'or des empereurs byzantins Alexis Ier, Johannès II et Manuel Ier, en parfait état de conservation. On a découvert en même temps, près de là, beaucoup de monnaies des trois Comnène, une croix en or, un petit vase en argent et dix plats en argent massif. L'auteur du mémoire se demande si ces objets sont d'origine byzantine, arabe ou sarrasine.

Séance du 11 septembre

M. Maspero rend compte des fouilles et des travaux qu'il a exécutés en Egypte, en sa qualité de directeur du services des antiquités, au cours de cette année. Il cite notamment le temple de Karnak et annonce l'entrée prochaine au musée du Louvre de monuments précieux découverts en ce lieu.

M. Clermont-Ganneau signale l'existence, dans une vieille chronique arabe conservée au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, de deux chartes des croisés relatives à des concessions territoriales faites à des émirs du Liban, appartenant à la puissante famille des Bohtor. L'une, émanant de Julien, seigneur de Sagette (Sidon) et de Beaufort, et contresigné par le connétable Jean de La Tour et le bailli Bartholomé Monge, est datée de l'an 1252. L'autre, signée de Houfroy de Montfort, seigneur de Beyrouth, et dressée par l'écrivain sarrasin Georges, fils de Yacoub, appartient à l'année 1280: elle était accompagnée du sceau en cire rouge de Honfroy, et l'auteur arabe donne la description minutieuse de cette pièce. M. Clermont Ganneau montre l'importance de ces deux docu-

ments au point de vue des relations qui existaient, au temps des croisades, entre les seigneurs francs et les émirs musulmans.

MM. le docteur Capitan, Cartaillac, l'abbé Breuil et Peyrony indiquent à l'Académie les résultats que vient de leur fournir un premier examen des parois de la grotte de Teyjat (Dordogne).

Elle est formée d'un couloir large d'environ 4 mètres sur 3 de haut en moyenne, se bifurquant plusieurs fois dans la bifurcation de droite, à 10 mètres de l'entrée ; lors des fouilles remontant à quatorze ans, M. Perrier du Carne avait recueilli dans le sol même de la grotte de belles pièces de l'industrie magdalénienne avec de jolies gravures sur os et ivoire. Or, juste en ce point, il existait une sorte de cascade stalagmitique formant une paroi régulière. Celle-ci a été brisée en plusieurs blocs complètement recouverts d'argile et sur lesquels, après plusieurs lavages, les nouveaux explorateurs ont pu facilement reconnaître et calquer tout d'abord deux gravures de bovidés, l'un mâle, l'autre femelle. Ce sont de gros animaux à cornes dirigées en avant. Deux autres figurations se rapportent aux bisons ; il y en a un assez grand et l'autre plus petit. Le type cervidé est représenté par deux figures. On peut également reconnaître très nettement l'image d'un petit cheval et celle d'un renne.

Les explorateurs pensent qu'une étude minutieuse, après lavage soigneux, leur permettra de reconnaître de nouvelles figures. En tout cas, ces découvertes portent à neuf le nombre des grottes dont les parois sont ornées de gravures ou de peintures exécutées à l'époque préhistorique quaternaire.

NOUVELLES

Société archéologique de Rochechouart

La semaine dernière, la Société archéologique de Rochechouart a fait une intéressante excursion d'étude dans le sud de son arrondissement, partie encore peu explorée archéologiquement.

A Chéronnac, elle a étudié une motte féodale sur laquelle est bâtie l'église de la commune, et sous la conduite de l'abbé Pannetier, le sympathique curé de Chéronnac, elle a visité les souterrains qui serpentent sous l'énorme masse de terre, au centre de laquelle s'étend une profonde nappe d'eau qui est une des sources de la Charente. Cette motte, avec son église de granit dont les piliers ont dû traverser toute l'épaisseur des terres rapportées, avec ses souterrains encore praticables, contournant une nappe aquifère, est certainement une curiosité peu commune. Continuant son voyage, la Société a visité la collection archéologique formée par le docteur Hugonneau du produit de ses fouilles d'une série de tumulus du canton de Saint-Mathieu ; — des types très purs de céramique gauloise, des fibules de bronze et de fer, un bassin de cuivre ovale de 0,26 centimètres dans le grand axe, un coutelas et des perles de verre, sont les objets principaux trouvés dans ces tumulus.

L'incinération était le mode de sépulture ; de nombreux charbons et les ossements imparfaitement brûlés en témoignent.

Après l'examen d'une enceinte fortifiée dite de « chez Béjard » et diverses visites à un autre refuge et à un champ de blocs erratiques, la Société s'est rendue à Marval pour étudier un singulier mégalithe dit « le boisseau du diable ».

Ce rocher, travaillé de main d'homme, se trouve à 2 kilomètres de cette localité, sur la rive droite du Bandiat. Ce bloc de granit a sa face supérieure taillée et du centre se détache un cylindre qui fait saillie de 0,20 centimètres avec 1 mètre de diamètre.

Le cylindre étant évidé, offre une cuvette en forme de boisseau, d'une contenance d'une soixantaine de litres. A la base de la cuvette, une rigole percée dans l'épaisseur du cylindre se prolonge jusqu'au bord du rocher.

La destination de ce singulier monument est inconnue. On en rapporte l'origine aux périodes préhistoriques. Il est situé loin de tout centre et même de toute habitation ; grâce à la nature de la roche, il est admirablement conservé (1).

MARTIAL IMBERT.

Société des Conférences Anthropologiques

Il y a deux ans, une Société des Conférences anthropologiques a été fondée dans le but de répandre dans le public le goût de l'étude de l'histoire naturelle de l'homme et d'en faire connaître les résultats.

Depuis cette époque, la Société a donné, chaque hiver, une série de conférences sur les différentes branches des sciences anthropologiques qui ont eu un succès croissant.

La Société des Conférences anthropologiques, voyant aujourd'hui son œuvre consacrée, veut lui donner tous les développements qu'elle comporte. Elle a donc décidé de passer à l'exécution de la seconde partie de son programme, qui consiste à faire appel aux anthropologistes de la province et de l'étranger.

Toute personne de province qui s'occupe d'Anthropologie se trouve isolée et ne sait à qui s'adresser quand elle vient dans la capitale. La Société des Conférences anthropologiques offre de lui donner tous les renseignements scientifiques et pratiques qu'elle peut désirer et d'être à Paris son correspondant bénévole.

De plus, et c'est là un point important, la Société procure à ses adhérents une salle parfaitement aménagée dans le cas où ils désireraient faire une conférence sur le sujet qui les intéresse. Une tribune leur est assurée, où ils pourront divulguer leurs idées au public parisien.

Il n'est pas besoin d'insister sur l'excellente décentralisation que réalise une telle œuvre. Elle permet aux savants de la province et de l'étranger de se faire entendre et de prendre le rang dû à des travaux qui, aujourd'hui malheureusement, sont trop souvent passés sous silence.

Pour permettre la diffusion de la Société et assurer la participation de tous les savants de la province et de l'étranger, la cotisation a été fixée à cinq francs par an, avec faculté de dépasser ce minimum pour ceux qui le désireraient.

Il suffit, pour faire acte d'adhésion, d'adresser cette modique somme par bon de poste ou mandat au trésorier, le Dr Félix Regnault, 225, rue Saint-Jacques, Paris, 5e, qui répondra également à toute personne désirant des renseignements.

(1) Nous publierons une note sur le résultat des fouilles de M. le Dr Hugonneau.

Reconstitution de Palafitte. (Une maison lacustre en Suisse

M. Henneberg, riche fabricant de soieries à Zurich, a réalisé une fantaisie originale. Il s'est fait construire près de Lindau, sur le lac de Constance, une maison lacustre placée à environ 60 mètres du rivage. Cette maison, posée sur pilotis, domine environ de deux mètres les eaux du lac. Elle est la reproduction fidèle d'une maison lacustre placée au musée de Zurich et qui provient des premiers habitants de la Suisse. Elle ne comporte qu'une seule pièce et est entourée d'une galerie de deux mètres de largeur. Les parois sont faites en un clayonnage d'osier recouvert d'argile. Le sol est de même fait en terre glaise battue et recouvert d'une claie d'osier. La toiture est en paille. Le mobilier est fort primitif et exécuté d'après les rares échantillons trouvés dans les eaux des lacs de la Suisse. Les vitres sont remplacées par de la vessie de porc. Les parois intérieures de l'unique chambre sont ornées de dessins faits au charbon et au sang de bœuf.

(*Gazette médicale de Paris.*)

LIVRES ET REVUES

Emile Bourdaret. — **Note sur les dolmens de la Corée**, extrait des Bulletins de la Société d'Anthropologie de Lyon, 1903, 3 p.

Des dolmens existent en Corée, mais ils sont peu connus. M. Bourdaret a étudié deux de ces monuments ; il en donne la description suivante : « Le premier dolmen, le plus intéressant, est à un kilomètre avant le village de Pabalmaq, soit à 53 kilomètres de Séoul. On le rencontre à gauche de la route, à 25 mètres environ et près d'un petit ruisseau qui vient de la montagne voisine. Il est complet, mais très simple, sans vestibule ni allée, et se trouve sur un tumulus à peine visible, au milieu des champs de maïs environnants. Ce dolmen se compose d'une grande table en granit d'un seul bloc, mesurant 4m10 par 3m50 et 36 centimètres d'épaisseur, dépassant de beaucoup les parois de la chambre. Celle-ci devait être fermée, mais on a dû fouiller ce dolmen, car aujourd'hui la dalle d'entrée est enfouie dans la terre et on ne voit plus qu'un angle dépasser le sol actuel de la chambre. Les deux côtés et le fond sont constitués par de grandes dalles qui émergent du sol, en arrière, de 1m10 et, en avant, de 1 mètre.

« Le deuxième monument mégalithique est à deux kilomètres plus loin, derrière le village d'Arié-Pabalmaq, sur une petite éminence dénudée. Il semble que là aussi il y ait de vagues formes de tumulus, et celui-ci ne paraît pas avoir été fouillé. Mais ce n'est qu'un demi-dolmen. On ne voit qu'une grande table de 5m50 de largeur, 6 mètres de longueur et 40 centimètres d'épaisseur. Cette table repose à gauche sur deux blocs de petites dimensions et à droite sur le sol. Les deux blocs n'ont guère plus de 40 centimètres de hauteur ».

***

Czarnowski (S. J.). **Grodzisko na gorze Okopy (Oppidum sur la montagne Okopy sur Prendnik près de Ojcowo)**. Heft. de Wiadomosci numismatyczno-archeologiczne. Cracovie, 1903.

L'auteur a trouvé dans l'espace entre les remparts et sur les pentes de ceux-ci, une série assez considérable (1,035 pièces) d'objets en pierre taillée : éclats, lames, grattoirs, perçoirs, etc., ainsi que quelques pointes de flèche, pas retouchées d'ailleurs, et une ébauche cassée de hache polie probablement. En outre, il y avait une quantité relativement très restreinte (21 pièces) de tessons de poterie assez

grossière. Les instruments en pierre ont été faits en silex de provenance locale, qu'on trouve même à présent au bord de la rivière Prendnik, sur laquelle est située l'ancienne enceinte fortifiée. En somme l'industrie de cette station, évidemment néolithique, ne diffère pas de celle qui a été découverte par l'auteur au bord de la même rivière. A la fin, l'auteur mentionne quelques traditions populaires concernant ces monuments archéologiques. Th. V.

*
* *

Anoutchine D. — **Russland in archaologischer Beziehung** (La Russie au point de vue archéologique). *Internationales Centralblatt für Anthropologie, etc.* Heft. 2. 1893.

La rédaction de l'Int. Centralblatte a eu une excellente idée de faire traduire un article très intéressant de M. Anoutchin, écrit pour l'encyclopédie russe, où cet éminent savant donne non seulement un abrégé historique de la Palethnologie en Russie, mais encore beaucoup d'idées générales sur les antiquités préhistoriques de ce pays. Ainsi, l'auteur après avoir énuméré toutes les découvertes plus ou moins importantes de l'âge de la pierre et en passant aux métaux, dit que ceux-ci, le cuivre et le bronze, ont pénétré en Russie d'Europe par diverses voies, et notamment de l'ouest (par la Pologne, la Padolie, la Finlande), du sud-ouest (par le Dnieper et la vallée du Danube) et de l'est (par le Caucase et la Sibérie). Tandis que la pénétration du bronze de l'occident n'était que très faible, elle était très importante par la voie de l'orient. L'industrie du bronze était très développée jadis dans le pays de Minoussinsa en Sibérie, où elle était importée probablement par les peuples turcs des montagnes d'Altoï. Un autre centre très important de cette industrie, et surtout celle du cuivre, c'était l'Oural, où, comme on sait, à plusieurs reprises, ont été trouvées d'anciennes mines de ce métal exploitées dans les temps préhistoriques à l'aide d'instruments en pierre. Puis M. Anoutchin donne dans son article les renseignements non moins intéressants sur l'importation, en Russie d'Europe, de l'ornementation avec figures animales par la Sibérie et par le Caucase, et finit par le développement de l'industrie du fer. Th. V.

*
* *

Prochazka (Alois). — **Zpravy o nalezech na Vyskousku** (Rapport sur les trouvailles aux environs de Vychkov (Moravie) *Pravék.* (Temps préhistoriques), n° 3, mai 1903.

Nous sommes très contents de saluer l'apparition d'une nouvelle revue tchèque consacrée au préhistorique. Malgré toute la richesse de la littérature tchèque en publications de ce genre, notre nouveau confrère ne sera jamais de trop, et d'autant qu'on peut juger d'après les trois premiers fascicules que nous avons devant nous, il rendra

un grand service à la science, en y introduisant les documents nouveaux et extrêmement importants pour comprendre et appliquer ce que nous trouvons en Europe occidentale. Ne s'occupant que des faits, ne se lançant pas dans les théories plus ou moins risquées, le *Pravěk* a donné déjà dans ces trois fascicules parus une série d'articles très documentés et très bien illustrés de MM. Cervinka, le rédacteur en chef, Snajdr, Onchtela, Kriz, Matiezka, Kucera et autres, dont nous aurons l'occasion de parler. Pour cette fois, nous voulons attirer l'attention de nos lecteurs sur une suite de notices de M. A Prochazka concernant les trouvailles près de Vychzov et notamment sur une, de ces notices consacrée à la station néolithique « Novych Polich » (dans les champs nouveaux) près de Kobericе en Moravie.

Le champ en question était semé d'éclats et de fragments de lames en silex et en obsidienne, parmi lesquelles l'auteur a pu recueillir environ 70 pièces plus ou moins intactes. Les fouilles ont mis à jour une série de fonds de cabanes qui se faisaient remarquer par la couleur plus foncée de la terre. Dans ces endroits on a trouvé beaucoup de lames, surtout en obsidienne, un nucleus en même matière, quelques haches polies, quelques pointes de flèche en os, etc. Mais ce qui est le plus caractéristique c'est la grande quantité de tessons de poterie peinte et quelques vases tout entiers qui, avec quelques débris de figurines en terre cuite, donne à toute cette trouvaille l'intérêt tout particulier. Nous savons en effet que cette poterie peinte en volutes et en spirales, ainsi que les figurines en terre cuite, caractérisent l'industrie néolithique qu'on a trouvée pour la première fois au fond des ruines de la Troie et de Mycènes, et qu'on appelle prémycénienne. Elle était découverte après en Cappadoce, en Ukraine, en Roumanie et plus loin au sud-est vers la Bosnie. Sa présence en Moravie étend sa distribution géographique encore plus loin au nord-ouest. Dans plusieurs de ces pays, avec la poterie peinte, on a trouvé les imitations locales où la peinture est remplacée par l'ornementation en lignes incisées ou en relief, quoique conservant toujours les mêmes volutes et spirales. Ici en Moravie, nous sommes en présence d'une transition très curieuse : sur les tessons découverts par M. Prochazka, nous voyons les lignes d'ornementation bien incisées, mais l'espace entre ces lignes est enduit quand même avec la matière colorante. Encore plus intéressant est le fait de la présence dans cette trouvaille de lames et même d'un nucleus en obsidienne, ce qui nous rappelle les découvertes récentes de M. de Morgan à la profondeur du Telle de Suse, où la poterie prémycénienne est accompagnée des instruments en silex et en obsidienne également. Nous nous réservons l'appréciation de ces faits dans un autre travail plus spécial, et ici nous ne pouvons seulement que féliciter M. Prochazka à propos de sa découverte si importante.

Th. Volkov.

Le Gérant : Paul Bousrez.

TOURS IMPRIMERIE PAUL BOUSREZ

1re année. N° 11 Novembre 1903.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

LE DOLMEN DE SAINT-ETIENNE (OISE) (1)

Par **Georges STALIN**

Les environs de Compiègne, Compiègne même, si largement pourvus de vestiges gallo-romains, ne sont pas moins riches en souvenirs des périodes de la pierre et du bronze. L'ensemble important des séries d'objets de ces époques, rassemblées par MM. de Marcy, de Remezowski, Le Feron d'Eterpigny, Nanthier, Plepier et Quénel, les pièces uniques détenues par M. Paul Boullet, de Pont Saint-Maxence et Leognani, de Clairoix, renforce, de tout l'intérêt qu'il présente, la valeur archéologique des nombreux monuments mégalithiques qui s'y rencontrent.

Par Graves (2) nous connaissons depuis longtemps les monuments d'Attichy, de Pairoix, Cuise-la-Motte (cromlech), de Jaux, Saint-Pierre-les-Bitry et Séry ; divers auteurs nous ont signalé les trois dolmens de Montigny-l'Engrain fouillés en 1843, 1845, 1887. Ceux, de Courtieux, fouillé en 1846 ; Vic-sur-Aisne, fouillé en 1858 ; Saint-Christophe à Berry, et Ambleny, fouillés en 1879. Notre collègue de Maricourt, dans les *Mémoires* de la Société de Senlis, a cité la sépulture de Feigneux ; enfin le *Progrès de l'Oise* nous a fait part des recherches de Quénel sur les dolmens et menhirs ignorés de

(1) A la séance de la Société d'Anthropologie du 19 février dernier, M. Vauvillée, a fait une communication à propos de ce dolmen, d'après l'*Argus de Soissons*. Cette communication est malheureusement erronée, le rédacteur du journal n'ayant point pris de renseignements sur place.

(2) Graves, Notice archéologique sur le département de l'Oise.

Cuise, Trosly et Royallieu. Le hasard, cette providence des inventeurs, vient à son tour nous révéler l'existence d'un autre monument, le dolmen de Saint-Etienne.

La découverte de ce dolmen remonte au 28 janvier ; elle a été effectuée par... un troglodyte logeant dans son voisinage

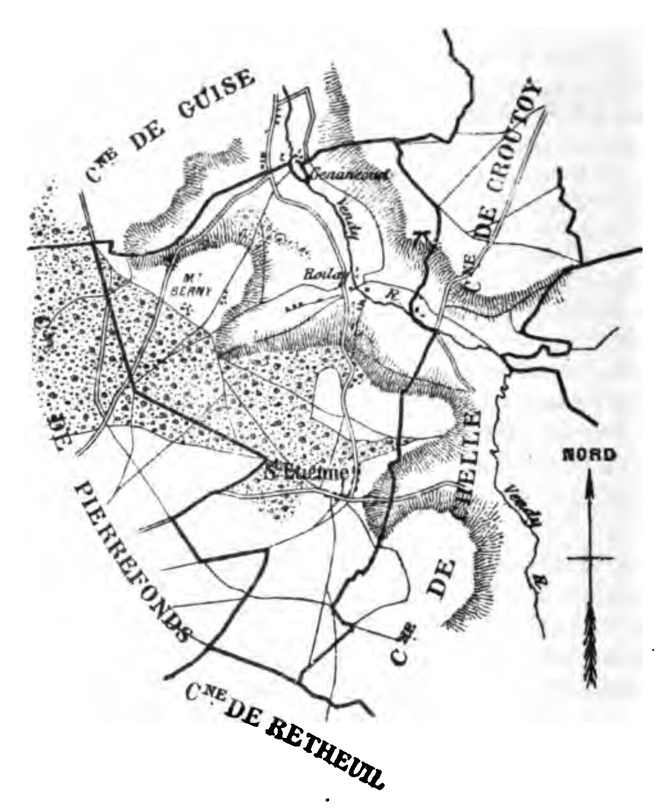


Fig. 62. — Carte de la commune de Saint-Etienne (Oise).

immédiat, manouvrier au service de M. Armand Philippe, agriculteur à Croutoy. Prévenu quatre jours après, ce dernier arriva trop tard, malheureusement, pour préserver le monument des atteintes de la pince, du pic et du marteau. La moitié déjà avait été réduite en menus fragments destinés à empierrer les chemins, et la partie subsistante subira le même sort si nul ne s'intéresse à sa conservation.

POSITION, DESCRIPTION

Le monument se trouve sur le hameau de Roilaye, à environ 600 mètres de celui-ci, lieu dit les Carrières, section G, n° 402, dans une pièce en friche d'un hectare 28 ares 10 centiares appartenant à M. de Bertier de Sauvigny, propriétaire à Cœuvres. Il se dresse sur la déclivité d'un plateau élevé de la glauconie moyenne, séparant la vallée de l'Aisne du vallon du Vandy, vis-à-vis du Mont-Berny, sur le côté gauche d'un chemin de culture, encaissé, allant à Croutoy (fig. 62).

Orienté sud-nord, ce dolmen, du système des allées couvertes, était construit en dalles de calcaire grossier à nummulite et cérithes géants tirées sur place. Il se composait de deux compartiments, un vestibule de deux mètres de long, clos par une dalle de grès placée de champ, dépourvue de culus, et d'une chambre de quatre mètres faisant suite. Sa largeur moyenne était de deux mètres (l'écartement de la partie restée debout accuse à l'entrée 2m20, au fond 1m80). Le plancher était dallé. Le plafond. sous la poussée des terres affaissé et brisé par le milieu, ressemblait à un V très ouvert. La hauteur sous ce plafond variait entre 1m20 et 1m35.

A l'intérieur de la chambre gisaient environ 70 squelettes assez bien alignés, mais placés en sens inverse les uns des autres par lits de cinq à sept. Un crâne que nous avons eu sous les yeux était perforé à la partie supérieure, mais la perforation, nous semble-t-il, devait être attribuée à un coup de pioche de l'ouvrier.

A l'extérieur, sur la paroi de droite, s'appuyait un bloc de grès, — probablement un polissoir comme à Susoy ; — mais ce bloc étant débité lors de notre visite, nous n'avons pu nous en assurer.

MOBILIER.

Du tamisage des terres opéré sur deux claies de cantonnier, — partie sur place et partie à la ferme de M. Philippe, — a été retiré le mobilier suivant, aujourd'hui entre les mains de M. de Bertier, à l'exception du n° 1 subtilisé par un amateur indélicat :

PARURES.

Seize pièces séparées réparties ainsi :

Une hache-amulette d'un minéral bleu verdâtre et transparent, jade ou saussurite.

Une perle en os poli du genre anneau.

Une perle tubulaire en os ornée de deux cannelures.

Une dent de sanglier.

Une perle nacre plate pseudo-triangulaire.

Deux perles en cornaline (?).

Une perle en silex noir (percée naturellement).

Une plaquette pseudo-quadrangulaire en calcaire poli.

Trois haches-amulettes en jadéïte (?).

Une hache-amulette en fibrolite.

Deux haches-amulettes en diorite.

Une perle triangulaire.

ARMES ET USTENSILES

Quatre haches polies en silex d'eau douce (?), la plus grande de 158 m/m de long.

Trois gaînes de haches à douille, en corne de cerf polie, dont une à bouton au talon (1) (fig. 63).

Une gaîne de petit tranchet ou ciseau, en corne de cerf.

Un poinçon en corne de cerf.

Une pointe de flèche losangique, barbelée, en silex.

Un petit grattoir en nacre de forme tardenoisienne.

Un compresseur en silex usagé aux deux extrémités.

Une petite lame de silex à dos abattu.

Un petit tranchet à double bec.

Une pointe de javelot (?) triangulaire. Ces trois pièces également en silex.

Une tête de lance en silex blond, patiné de blanc et piqueté de mucédinées, finement retouchée sur la partie dorsale à l'instar des plus belles pointes solutréennes. Cette pièce remarquable, malheureusement cassée au moment de la fouille, mesurait environ 18 centimètres, la partie inférieure manque.

(1) Deux recueillies par nous. Il devait en exister une quatrième.

POTERIE

La poterie recueillie est à l'état fragmentaire, elle comprend :

Un fragment en pâte blanche unie et calcareuse, paraissant avoir appartenu à une sorte de bol.

Un fragment d'anse.

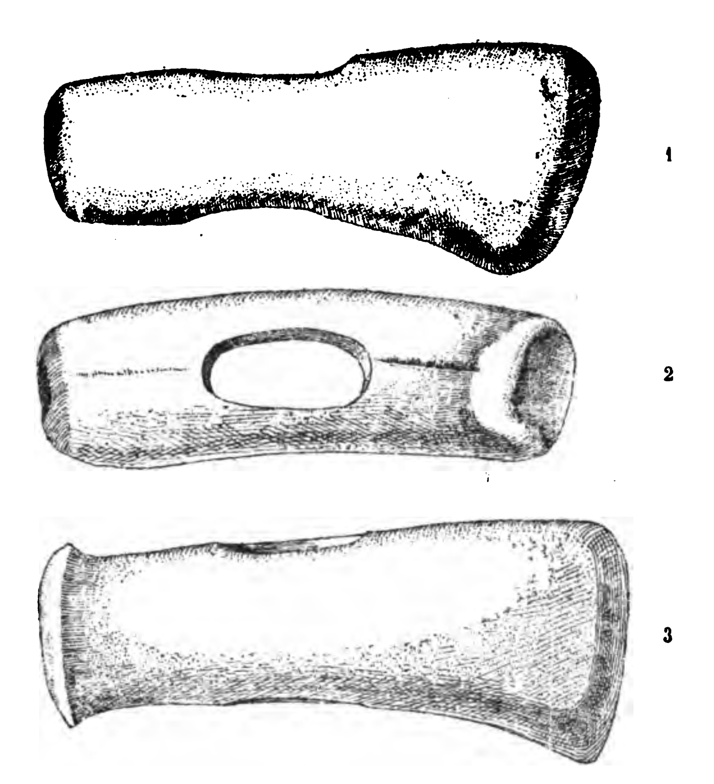


Fig. 63. — 1 et 2. Vue de profil et de dessous d'une gaine à douille en corne de cerf polie.— 3. Gaine à douille en corne de cerf à bouton au talon (Dolmen de Roylaye Saint-Etienne). 1/2 grandeur. Dessin de M. Emile Bourfier.

Un fragment de calcaire convexe simulant un débris de support.

Plusieurs morceaux de poterie à pâte rouge brun très bien

cuite et laissant supposer une certaine connaissance de la céramique.

CONCLUSION

De l'examen des objets ci-énoncés, il résulte que les individus inhumés dans le dolmen de Saint-Etienne appartenaient à une période fort avancée de la pierre polie. L'étude approfondie de plusieurs crânes à laquelle doivent se livrer incessamment MM. les docteurs Hamy et Verneau nous dira si ces crânes présentent des particularités et si, comme nous avons tout lieu de le supposer, ils appartiennent au type brachicéphale.

GROTTE SÉPULCRALE DES COTES DU VAL DE NESLES

A JOUY-LE-COMTE (Seine-et-Oise)

ET ALIGNEMENTS DE LA FORÊT DE LA TOUR DU LAY

par **DENISE**

Cette grotte sépulcrale d'époque néolithique a beaucoup d'analogie avec celles de la Marne ; elle est située à Jouy-le-Comte, commune de Parmain, lieu dit le Val de Nesles, sur un coteau aride qui regarde le Nord-Ouest. La grotte a la même orientation et est située à environ trois kilomètres de la gare de Parmain-l'Isle-Adam, à trente-cinq kilomètres au Nord de Paris.

Ce vieux reste de monument préhistorique n'est malheureusement plus tel qu'il était quand on l'a découvert, car le sol en a été depuis creusé plus profondément pour en faire un abri, où une dizaine de personnes peuvent se mettre à couvert en cas de mauvais temps. Elle sert même quelquefois d'habitation de passage à des chemineaux et à des rôdeurs. Elle est nommée dans le pays « le trou à morts ».

Cette grotte fait partie à la fois de la famille des grottes sépulcrales artificielles et de celle des dolmens, car elle était précédée d'un vestibule de grandes dalles calcaires, dont deux supports existent encore et dont les tables de recouvrement ont été détruites.

La grotte avait été creusée dans un calcaire grossier assez dur entre deux épaisseurs de roches, dont la couche supérieure formait table ; elle était à peu près ovale et plus profonde que large et était garnie sur tout son pourtour d'un garnissage en pierres sèches qui a été détruit, il y a peu d'années.

Le vestibule avait à peu près deux mètres de longueur et un peu moins de largeur. La communication entre les deux paraît avoir été carrée.

Celui qui l'a découvert, il y a un peu plus de 50 ans, se nommait Carnelle.

Il fit fouiller la cavité par son fils, qui y trouva environ un tombereau d'ossements humains assez bien conservés.

Parmi ces ossements, il y avait un certain nombre d'instruments en silex, qu'il conserva comme curiosités et sans savoir ce que ce pouvait être, car personne dans la région, à cette époque, ne s'occupait de choses préhistoriques.

Il remarqua aussi un crâne avec un trou rond, qui devait être probablement un crâne trépané, mais il n'y attacha aucune espèce d'importance et l'enterra avec les autres.

Les objets en pierre étaient des haches polies pour la plupart. Parmi eux il devait y avoir aussi des pointes de lance, à ce que j'ai pu croire par la description qui m'en a été faite. Ces objets ont été dispersés ou perdus ; je n'ai pu en voir aucun. On m'a aussi parlé d'une boule en bronze qui ressemblait à un grelot.

A 50 mètres en contre-bas de la grotte, il y a une pierre debout qui a toutes les apparences d'un menhir de moyenne dimension.

Le 5 mai dernier, la Société d'excursions scientifiques a visité, sous ma direction et la présidence de M. Fouju, cette grotte sépulcrale ainsi que les alignements ou allées découverts par moi dans la forêt de la Tour du Lay.

ALIGNEMENTS DE LA FORÊT DE LA TOUR DU LAY

Les alignements, ou allées des bois du Lay, ou forêt de la Tour du Lay, sont, d'après les archéologues qui le sont visités, des choses uniques, dont on n'a encore remarqué l'équivalent nulle part jusqu'à présent.

Ces longues rangées de pierres ne ressemblent en aucune façon aux alignements connus, ni aux menhirs, ni aux dol mens ou allées couvertes, ni en un mot à aucun des autres monuments de l'âge de la pierre polie ; et pourtant, quand on les a bien étudiés, on est forcé de reconnaître que ces vieux

vestiges d'autrefois sont incontestablement d'une des périodes de l'époque néolithique.

La nature des matériaux employés et surtout le mode de construction ne laissent subsister aucun doute sur ce sujet sans compter d'autres remarques absolument convaincantes que j'ai pu faire dans les sondages que j'ai opérés dans diverses parties de ces monuments.

La forêt de la Tour du Lay qui les renferme est un assez grand bois de 4 à 500 hectares situé en Seine-et-Oise, à environ 35 kilomètres au Nord de Paris, dans le canton de l'Isle-Adam et à 16 kilomètres de Pontoise, sur les territoires de Hédouville, Rouquerolles, Champagne, Parmain et Nesles la Vallée.

La forêt du Lay doit son nom à une ancienne commune du canton de l'Isle-Adam nommée « Le Lay », qui fut adjointe à celle d'Hédouville il y a plus d'un siècle (en 1800).

Les plus étendus des monuments que nous allons décrire, car il y en a toute une famille, sont : celui situé lieu dit la « Tête à la Souche » et ceux des « Bois Hude ».

Il y en a d'autres, certainement, mais ils sont moins importants et nous n'en parlerons pas aujourd'hui.

Celui de la Tête à la Souche est situé sur le territoire de la commune d'Hédouville, à l'Est de ce village et à l'extrémité Nord-Ouest de la forêt, dans un terrain sablonneux où les grès abondent et tout près de l'ancien couvent ou prieuré de Saint-Robert ou plutôt du Lay, dont on peut voir encore quelques vestiges.

Il se compose de deux rangées parallèles de pierres posées la plupart debout, espacées entre elles d'environ 1m20 et ayant au moins 400 mètres de longueur chacune, en lignes parfaitement droites et régulières, laissant entre elles un long couloir.

Les plus grandes de ces pierres sont des grès paraissant provenir de l'endroit même, ou des environs, qui sont reliés entre eux par un garnissage en pierres plus petites posées à sec, absolument comme dans les dolmens ou allées couvertes de la région.

L'ensemble est traversé par deux routes forestières, ou les pierres ont été enlevées, mais partout ailleurs on en voit parfaitement les traces, sauf vers le milieu, où il y a un creux de

vallonnement où elles sont moins visibles, et où elles sont probablement recouvertes de terre.

Le volume des pierres n'est pas très considérable, c'est à peine si les plus grandes ont 1m30 de hauteur, dont à peu près la moitié est enterrée dans le sol.

Les moyennes et petites pierres qui en garnissent les interstices, manquant à l'endroit même, elles ont été apportées là d'une certaine distance. Ce sont presque toutes des pierres meulières, il y a aussi quelques petits grès.

La partie de forêt où sont situés ces alignements appartient à S. A. le prince Murat.

Ayant obtenu l'autorisation, je pratiquai des sondages dans diverses parties de ce monument pour essayer d'en reconnaître l'importance et la nature, sans en détruire l'aspect, mais je n'y trouvai à peu près rien d'intéressant, sauf quelques fragments de poterie paraissant néolithique, quelques éclats de silex et deux ou trois petits silex minuscules baptisés par M. Adrien de Mortillet « petits silex géométriques ».

Les premiers connus de cette famille de petits silex ont été signalés par moi à Gabriel de Mortillet, le regretté maître, vers 1880. Je les avais trouvés dans un atelier situé à 100 mètres à peine de l'extrémité Nord de ce monument. Il y a peut-être là un rapprochement à faire et une indication précieuse qui permettrait d'en préciser l'époque.

Peu avant la mort de G. de Mortillet, je lui ai signalé ces alignements, qu'il m'avait promis de venir voir, mais la mort l'en a empêché.

Les quelques fragments de poterie et les éclats de silex que j'ai recueillis, se trouvaient à environ 60 centimètres de profondeur, c'est-à-dire au niveau du bas des pierres de la construction. Il n'y avait aucune trace de pavage entre les deux rangées.

Je n'y ai pas remarqué non plus la moindre trace d'ossements.

Dans toutes les parties du monument et surtout du côté Sud, les pierres ont la même disposition et sont placées de la même façon que dans les couloirs d'entrée précédant les allées couvertes de la région. Seulement, au lieu d'avoir quelques mètres de longueur, il y en a 400 mètres.

L'orientation de l'ensemble est du Sud au Nord, sans que

l'on puisse pourtant affirmer de quel côté est l'entrée, qui paraît être du côté Sud.

Le 3 mai dernier, la Société d'excursions scientifiques a visité ces monuments sous la présidence de M. Fouju, vice président, en l'absence de M. Adrien de Mortillet, parti en mission. J'ai eu l'honneur de leur présenter ma découverte.

Peu de temps après j'y conduisis une délégation de la Commission des monuments mégalithiques du ministère de l'Instruction publique, qui n'hésita pas à reconnaître ces lignes de pierres pour des monuments néolithiques d'une période qu'elle se promet de déterminer.

Le même jour, je lui montrai le cimetière préhistorique du Vivray, à l'Isle-Adam, qui a été décrit par M. Le Maire, mon compatriote, jeune archéologue de talent et d'avenir, dans le numéro de « L'Homme Préhistorique » du 1er août dernier et qui, d'après les rares objets que nous y avons recueillis, paraît être d'une période préhistorique se rapprochant de l'époque gauloise.

Dans un prochain article, nous parlerons du deuxième grand alignement de la forêt de la Tour du Lay, qui est de la même famille que l'autre, mais est plus grand encore puisqu'il a 600 mètres de longueur.

NOUVELLES STATIONS PRÉHISTORIQUES

EN BASSE-PROVENCE

par **Marius DALONI**

Secrétaire de la Société d'Archéologie de Marseille

L'étude du Préhistorique de la Basse-Provence a été commencée avec méthode, il y a quelques années, par M. Eugène Fournier, aujourd'hui professeur de géologie à la Faculté des Sciences de Besançon, qui a fouillé et décrit de nombreuses stations situées, pour la plupart, aux environs de Marseille ; ces recherches ont fait connaître, de façon déjà satisfaisante, l'importance, numérique surtout, des établissements néolithiques dans notre région. M. Fournier a attribué plusieurs des stations fouillées par lui aux époques Campignienne, Tourassienne ou Mas-d'Azilienne et Magdalénienne.

La découverte de la riche station Robenhausienne de Châteauneuf-lès-Martigues par le docteur Repelin, qui l'a longuement fouillée et minutieusement décrite, nous a fourni de nombreux documents sur l'industrie du Néolithique supérieur en Basse-Provence ; elle est assez analogue à celle des palafittes suisses.

Les résultats d'ensemble des recherches de MM. Fournier et Repelin ont été publiés récemment (en 1902), dans le mémoire *Recherches sur le Préhistorique de la Basse-Provence.*

Je dois citer, quoiqu'il s'agisse d'une époque plus récente, les belles fouilles de M. le professeur Vasseur au plateau du Verger, près Simiane (Bouches-du-Rhône), qui ont jeté un jour tout nouveau et assez inattendu sur l'état de la civilisation ligure en Provence, à l'époque de l'établissement des Grecs (1).

(1) G. Vasseur. — *Note préliminaire sur l'Industrie ligure en Provence, au temps de la colonie grecque.*

Suivant la voie tracée par ces excellents maîtres, j'ai commencé, il y a plus de deux ans, des recherches personnelles qui ont donné des résultats aujourd'hui assez nombreux pour qu'il soit utile de les signaler et de donner une brève nomenclature, en attendant une étude détaillée sur celles de ces stations qui, les fouilles achevées, présenteront une importance exceptionnelle.

STATIONS NOUVELLES

I. — *Grotte murée, à l'Estaque.* — Station extrêmement intéressante, et sur laquelle je reviendrai longuement, après l'achèvement des fouilles. C'est une petite grotte, située au-dessus de la route de l'Estaque au Rove, dans la chaîne de la Nerthe, à peu de distance de l'abri de la Corbière fouillé par M Fournier. L'industrie lithique y est très développée ; les silex, très nombreux, sont taillés plutôt en éclats utilisables, de formes peu définies, et un petit nombre seulement ont des retouches grossières. Je n'ai trouvé dans cette station ni poterie ni pierre polie. La faune présente des caractères archaïques marqués ; parmi les ossements, les plus importants sont trois crânes humains, dont un en bon état, avec différentes parties des squelettes. Malgré la présence de ces squelettes, qui pourrait faire croire à une grotte sépulcrale, il s'agit évidemment d'une véritable station.

II. — *Abri du Ravin, à l'Estaque.* — Cette station est d'abord remarquable en ce que, malgré sa proximité de l'abri précédent, son industrie est franchement néolithique, très probablement robenhausienne même, puisque, dans une fouille superficielle, j'ai recueilli, avec des silex taillés, un polissoir en grès et de la poterie ornée. Mais mes fouilles y sont encore peu avancées.

III. — *La Station Campignienne* (?) *d'Ensuès* est située à une centaine de mètres au nord de l'église de ce hameau, qui fait partie de la commune du Rove (Bouches-du-Rhône) ; dans une jolie grotte, que je fouille depuis assez longtemps avec M. Marin, la couche archéologique contient en abondance des silex taillés, de formes variées, avec répétition assez fréquente du type dit bec-de-perroquet. Pas de poterie ni de pierre polie, du moins jusqu'à présent.

Cette station est peut-être Campignienne.

IV. — *Camp néolithique de Laure*, près Gignac (Bouches-du-Rhône).— Cette remarquable station est située sur un plateau de la chaîne des collines de bordure de l'étang de Berre ; je la fouille depuis deux ans en collaboration avec M. Marin. Elle nous a donné les plus belles pointes de flèches trouvées jusqu'ici dans la région, une hache polie en jadéite, plusieurs haches en serpentine, et une grande abondance de poterie ; les vases sont à fond plat et ornés de curieux dessins géométriques.

Il n'y a pas trace de métal, ni des diverses poteries qu'on trouve en grande quantité dans les *oppida*. L'industrie du camp de Laure caractérise donc le Robenhausien supérieur ; elle est absolument pure.

V. — *Station en plein air du plateau de la Gallinière*, près Simiane (Bouches-du-Rhône).— Sur le plateau dolomitique de la Gallinière, à proximité des sources de la Roque, existe une station très importante par la quantité des débris de poterie préhistorique, et les haches polies qu'on recueille à la surface du sol. La poterie, grise, compacte et dure, est postérieure au Néolithique et paraît représenter la céramique spéciale de l'âge du Fer ; mais des fouilles assez importantes seront nécessaires pour être fixés de manière plus certaine.

VI. — *Station de l'âge du Fer, aux Trois-Frères*, près Simiane. — Plus près du village de Simiane, au flanc de la colline qui porte le hameau des Trois-Frères, est une curieuse station, qui m'a été signalée par M. E. Fournier, et que je fouillerai prochainement ; c'est une grande cabane, formée par une fissure naturelle du roc, dont les parois ont d'ailleurs été reculées et égalisées par les Préhistoriques qui s'y étaient établis. L'enceinte est continuée par un mur de construction primitive. J'ai recueilli sur le sol de nombreux fragments de cette poterie grise qui semble caractéristique de l'âge du Fer.

VII. — *Atelier de taille de Châteauneuf-lès-Martigues.* — A quelques centaines de mètres à l'ouest de la riche station néolithique découverte à Châteauneuf-lès-Martigues par M. Repelin, j'ai constaté récemment l'existence d'une grande accumulation de silex taillés à l'état d'ébauches, de pièces dégrossies et d'éclats de taille. C'était certainement l'atelier de taille de la station ; toute la région est d'ailleurs abondam-

ment pourvue de gros rognons de silex de l'Aptien, et les Néolithiques trouvaient sur place la matière première de leur industrie. On peut faire, en comparant les ébauches façonnées à l'atelier, avec les instruments terminés de la station, d'intéressantes observations.

VIII. — *Alluvions de Caronte, près Martigues.*— Sur l'un des monticules du dépôt d'alluvions anciennes de la rive droite du chenal de Caronte, près de l'ancien moulin à vent dit des Capucins, j'ai recueilli des silex curieux, d'une taille originale, entre autres un grattoir et une base de poignard d'une jolie facture et habilement retouchés. Des fouilles en ce point donneront sans doute des résultats satisfaisants. On trouve aussi, à la surface des alluvions, des fragments d'une poterie à ornements en relief qui n'est pas néolithique.

Différentes stations préhistoriques m'ont été signalées dans la région par d'aimables correspondants, que je remercie vivement ; mais le temps m'a fait jusqu'ici défaut pour aller les reconnaitre. Je dois me borner, pour l'instant, à fouiller les quelques stations citées plus haut, et dont quelques-unes méritent un intérêt tout spécial.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

La grotte de la Beaume-Longue

PRÈS DE DIONS (GARD)

Depuis le commencement de l'année, d'intéressantes découvertes ont été faites dans plusieurs grottes du département du Gard. Nous avons déjà signalé, dans cette revue (1), le résultat des fouilles exécutées dans les grottes des Buissières et du Figuier.

La grotte des Buissières, dite aussi de Meyrannes, située sur le territoire de cette commune, près des bords de la Cèze, canton de Saint-Ambroix, a donné quelques objets en silex ainsi qu'un vase et des débris de poteries. Mais les principales pièces recueillies, au milieu de nombreux ossements humains, sont de l'âge du bronze et consistent en une quarantaine de bracelets de dimensions et de modèles variés, de bagues, de pendeloques, de vases.

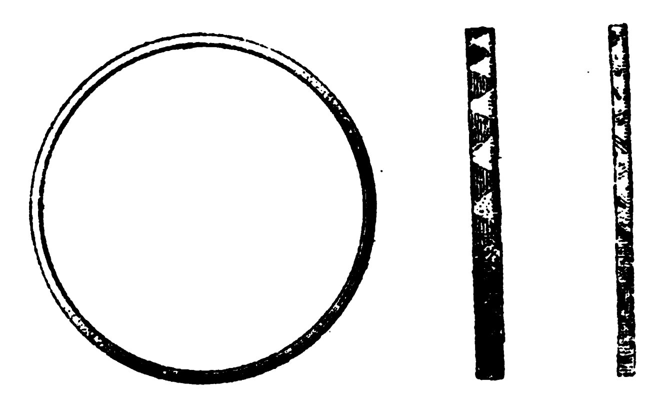


Fig. 64. — Bracelets en bronze trouvés dans la Grotte de la Beaume-Longue. 3/4 grandeur. Dessin de M. Emile Boursier.

Les différents objets de parure trouvés mélangés aux ossements humains, semblent démontrer que l'on se trouve en présence d'une sépulture.

(1) *L'Homme préhistorique*. N° 6, juin 1903 ; N° 8, Août 1903.

La grotte du Figuier, qui est située sur les bords du Gardon, près du pont de Saint-Nicolas-de-Campagnac, n'a pas fourni d'objets de bronze, mais de nombreux outils en silex : haches, pointes de flèches, grattoirs, perçoirs, poinçons en os de l'époque néolithique. Elle contenait également plusieurs vases entiers, des ossements humains et une lampe en grès.

L'exploration de cette dernière grotte fut faite par le Groupe archéologique d'Uzès, dont les membres savants et actifs étudient avec zèle les antiquités de leur département.



Fig. 65. — Vase trouvé dans la Grotte de la Beaume-Longue. — Ornementation de la bordure intérieure du vase. Dessin de M. Emile Boursier.

Tout récemment, le Groupe a visité la grotte de la Beaume-Longue, située près de Dions, sur les bords du Gardon. Tout au fond de la grotte, dans un précipice de 3 mètres, et sous une couche de limon rouge d'environ 0m15, les explorateurs découvrirent vingt bracelets en bronze, presque tous ensemble et qui paraissaient contenus dans un vase complètement effrité. Ils ne purent recueillir de ce vase, qui a toute l'apparence de la poterie néolithique, que quelques débris et le fond.

Ces bracelets (fig. 64) recouverts d'une belle patine, sont d'une grande finesse. Ils sont bien décorés, sur tout le pourtour, de dessins formés par la combinaison de lignes droites. Le diamètre de ces pièces varie de 55 à 59 millimètres. Leur poids n'est que de 3 à 4 grammes.

La réunion de ces vingt bracelets, en parfait état, indique évidemment qu'ils faisaient partie d'une cachette.

Dans une des galeries supérieures, on trouva un vase dont la panse et le bord intérieur sont fort joliment ornés (fig. 65).

Nous sommes heureux de féliciter le Groupe archéologique d'Uzès du succès obtenu dans les fouilles qu'il a faites en 1903.

NOUVELLES

L'anthropologie à l'Exposition de Saint-Louis

Sur la demande de M. le Dr Chervin, M. le Commissaire général de l'Exposition Internationale de Saint-Louis (Etats-Unis) vient de nommer un Comité d'Anthropologie pour assurer la participation de la France à cette importante Exposition, qui aura lieu en 1904.

M. Emile Dupont, Président de la Section française, a souhaité la bienvenue au Comité dans une séance d'inauguration qui a eu lieu le lundi 5 octobre. Il a déclaré au Comité qu'il ferait tout son possible pour faciliter sa tâche, et il a exprimé l'espoir de voir à Saint-Louis une Exposition d'Anthropologie digne de la réputation de la Science française.

Le Comité, dont beaucoup de nos amis font partie, a nommé son Bureau, qui est ainsi composé :

Président d'Honneur : M. Le Myre de Vilers, Président de la Société de Géographie, Ambassadeur honoraire.

Président : M. le Dr Hamy, membre de l'Institut, Professeur d'Anthropologie au Muséum.

Vice-Présidents : M. Alphonse Bertillon, chef du service anthropométrique de la ville de Paris, et M. Verneau, assistant au Muséum.

Rapporteur : M. le Dr Chervin, ancien Président de la Société d'Anthropologie.

Secrétaire : M. Zaborowski, archiviste de la Société d'Anthropologie.

Trésorier : M. Charles Schleicher, libraire-éditeur, membre de la Société d'Anthropologie.

Membres : Dr Antony, Dr Marcel Baudouin, Dr Capitan, Cuyer, D'Ault du Menil, Daveluy, De Créqui-Montfort, Louis Giraux, G. Lacouloumère, Dr Manouvrier, Dr Marcano, Adrien et Paul de Mortillet, Dr Papillault, Dr Félix Regnault, E. Sénéchal de la Grange, Schrader, Oscar Schmidt, Sébillot, Emile Soldi, Tramont, Volkow.

Voici la classification officielle du département de l'Anthropologie, telle qu'elle a été rédigée par la Direction américaine de l'Exposition :

GROUPE 125. — LITTÉRATURE

Classe 739. — Livres, brochures, manuscrits, albums et photogra-

phies sur l'homme depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.

GROUPE 126. — SOMATOLOGIE

Classe 740. — Caractéristiques physiques de l'homme, anatomie comparée et spéciale des différentes races et peuples humains; spécimens, modèles, mensurations, cartes et photographies représentant les caractéristiques comparatives et typiques.

Classe 741. — Anthropométrie : mensurations, cartes, diagrammes, etc., montrant les méthodes et les résultats des études comparées de la structure physique des races existantes; appareil et instruments employés dans les investigations anthropométriques.

GROUPE 127. — ETHNOLOGIE

Classe 742. — Illustration des progrès de la civilisation; origine et développement des arts et des industries; cérémonies, religion, rites, jeux. — Manières et coutumes domestiques et sociales; langages et origine de l'écriture.

GROUPE 128. — ETHNOGRAPHIE

Classe 743. — Races et peuples depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours; exposition de tribus et de races montrant, au moyen de spécimens, groupes et photographies, les différents stages de la civilisation des différents peuples à des époques différentes et dans des conditions ambiantes particulières. — Familles, groupes et tribus des peuples actuels.

Monuments mégalithiques modernes du bois de Meudon (Seine-et-Oise).

Le numéro du 11 septembre de *la vie illustrée* signale, dans un article *les Druides du bois de Meudon*, des dolmens et un menhir élevés par les élèves du Séminaire des Missions étrangères autour d'un grand chêne. Au sommet de cet arbre était fixée une niche renfermant une statue de la Vierge et au-dessous un écriteau portant : *Notre-Dame des Aspirants missionnaires, priez pour nous et pour les missionnaires.*

Cette chapelle fut installée en 1889 et pendant plusieurs années les jeunes missionnaires y venaient chaque semaine pour prier, et comme récréation, s'amusaient à construire les monuments que l'on voit actuellement. Quant à la niche et à l'écriteau, ils ont disparu.

Je peux décrire ces mégalithes modernes grâce à l'amabilité de M. Charles Schleicher, qui a eu l'obligeance de me les faire visiter.

En plein bois de Meudon, au-dessus et au sud de l'étang d'Ursine, à 100 mètres environ du carrefour des *Fonds de la Chapelle*, entre les



routes forestières des *Treize Ponts* et du *Cordon du Haut*, et à 25 mètres de cette dernière route, se trouve une petite clairière au milieu de laquelle s'élève un superbe chêne entouré d'un petit tertre cerclé de pierres. Devant ce chêne, à peu près en demi-cercle, s'élèvent le menhir et cinq monuments qui ressemblent à des dolmens ruinés, dont il ne reste que deux supports et une table.

Le premier monument à gauche, le plus petit, se compose de deux supports en grès d'environ 1^m25 de hauteur sur 0^m78 de large et d'une table également en grès de 1^m55 de large sur 1^m de long et 0^m60 d'épaisseur. A quelques pas se trouve le menhir, énorme dalle de grès, de forme irrégulière qui mesure 3^m70 de hauteur, 2^m75 de largeur à la base et 1 mètre au sommet. Son épaisseur moyenne est de 0^m60. Il doit être peu enfoncé en terre, il est maintenu dans sa position verticale par une maçonnerie de pierres et ciment. Cette dalle a dû fort longtemps reposer sur une de ses faces. Celle qui regarde le nord-ouest a une couleur brun rouge, l'autre face au contraire est grise.

Presque face au chêne s'élèvent les deux plus grands pseudo-dolmens. Le premier a des supports de 1^m20 de hauteur et 1^m60 de large. La table est un gros bloc de meulière de 2^m15 de long, 2^m10 de large et 0^m60 d'épaisseur. Les supports du second ont l'un 0^m85 de hauteur sur 2^m de long ; l'autre, 1^m20 de hauteur et 1^m40 de largeur. Les dimensions de la table sont : longueur 2 mètres, largeur 2^m15, épaisseur 0^m55 environ.

Deux autres monuments de construction semblable, mais un peu moins grands, sont placés face au menhir.

J'ignore la provenance des matériaux qui ont été employés, je ne vois pas dans les environs immédiats d'aussi gros blocs affleurant le sol. Il est peu probable cependant qu'ils aient été amenés de très loin. Le seul renseignement que j'ai pu recueillir a trait à l'énorme grès qui forme le menhir, il aurait été apporté des environs de Velizy.

P. DE M.

Conférences d'anthropologie et de biologie à Lille.

Ces conférences commenceront le 14 novembre, elles auront lieu tous les vendredis, à cinq heures un quart, dans l'amphithéâtre de l'École des Hautes Études Industrielles, 11, rue de Toul. Nous signalons particulièrement les conférences suivantes :

M. Boulay : Ancienneté de l'homme. — M. Delépine : L'homme et le sol. Influence des conditions géologiques sur les groupements industriels. — M. Pannier : Le Déluge d'après la Bible et les textes babyloniens. — M. Louis Théry : Les monnaies gauloises à l'époque mérovingienne.

SOCIÉTÉS ET ACADÉMIES

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 18 septembre

M. Homolle transmet à l'Académie un rapport de Durrbach sur les fouilles de Délos.

M. Clermont-Ganneau termine sa communication sur diverses chartes des croisés tirées des archives arabes.

M. Ruelle communique une étude sur le texte du manuscrit grec 4162 de la Bibliothèque nationale, contenant un traité astronomique faussement attribué à Jean Tretzès. Il s'agit, en réalité, d'un commentaire sur les tables nouvelles de Ptolémée que l'on croit généralement être de l'empereur Héraclius, mais qui, d'après M. Usener, serait d'Etienne de Byzance, contemporain de cet empereur.

M. Léger lit un mémoire sur le *Cortegiano* de Balthazar Castiglione, comparé à son adaptation polonaise par Lucas Gornicki. Cette adaptation permet de constater les différences qui existaient dans la seconde moitié du seizième siècle entre les sociétés italienne et polonaise. Ainsi, les personnages, féminins qui figurent dans l'original italien ont disparu du texte polonais. Les allusions à la langue italienne et à ses dialectes sont remplacées par des considérations très curieuses sur les langues slaves au temps de la Renaissance.

Séance du 25 septembre

M. Clermont-Ganneau fait une communication sur une tradition populaire recueillie par l'historien arabe Masoûdis, d'après laquelle le nom de sainte Hélène se trouverait gravé avec la croix dans toutes les églises d'Orient construites, ou passant pour avoir été construites par la mère de l'empereur Constantin. M. Clermont-Ganneau établit que cette croyance singulière, encore inexpliquée, repose en réalité sur une curieuse interprétation du chrisme ou monogramme constantinien répandu avec profusion sur les monuments chrétiens et formé par la combinaison de la lettre grecque *rho* avec la figure la croix.



Or, dans la composition du monogramme, le *rho* à la valeur de 100, nombre correspondant au total numérique des cinq lettres qui, en grec, composent le nom d'Hélène, *Elena*. De même le mot *Amen*, dont les lettres donnent une valeur numérique de 99, est souvent représenté dans les inscriptions par les lettres *kappa* et *théta*, dont la valeur est égale à ces chiffres.

M. Pottier communique un mémoire sur le commerce des vases antiques en Etrurie au sixième siècle.

M. Héron de Villefosse communique deux notes du P. Delattre : l'une a trait à une inscription latine provenant de la nécropole voisine de Sainte-Monique de Carthage ; l'autre concerne quatre figurines en terre cuite, trouvées également à Carthage, dans la nécropole punique de Rabs ; deux d'entre elles représentent les deux déesses Astaroth et Tanit, la mère et la fille.

Séance du 2 octobre

M. Salomon Reinach communique les photographies de deux miniatures contenues dans un missel qui, du couvent de Saleur, a passé à la bibliothèque de Heidelberg. Ce manuscrit avait été acquis à Paris en 1765, l'année de la vente de la bibliothèque de Mme de Pompadour, dont il faisait, dit-on, partie. M. Reinach y voit l'œuvre d'un peintre bourguignon vivant aux environs de l'an 1400 et la rapproche d'un tableau circulaire du Louvre portant au revers les armes de Bourgogne et que l'on attribue avec toute vraisemblance à un peintre gueldrois nommé Malouel ou Manuel.

Séance du 9 octobre

M. Pottier continue la lecture de quelques extraits du tome III de son *Catalogue des vases antiques du Louvre*, concernant les rapports de la céramique avec le grand art et l'invention de la figure rouge.

M. Chavanne présente, au nom de M. Morisse, premier interprète de la légation de France à Pékin, un mémoire sur la langue et l'écriture si-hia. A cette occasion, M. Chavannes entretient l'Académie du royaume si-hia, situé sur les rives du fleuve Jaune, dans la région nord-ouest de la Chine, qui dura environ deux siècles, de l'an 1000 à 1227. Il rappelle les recherches faites par de très rares auteurs sur ce royaume et présente le travail de M. Morisse comme une contribution très nouvelle et très importante à cet égard.

M. H. Omont communique la reproduction d'une grande bulle du pape Benoît VIII, de l'an 1017, transcrite sur une seule feuille de papyrus, haute de 1 m. 70 et large de 40 centimètres, que vient d'acquérir la Bibliothèque nationale. On ne connaît qu'une quinzaine de documents de ce genre : 6 en France, 5 en Espagne, 2 en Italie et 2 en Allemagne, tous datés du neuvième au onzième siècle, époque à

laquelle la chancellerie pontificale cessa d'employer le papyrus pour les bulles, suivant un usage imité des diplômes impériaux de la cour de Byzance.

La Bibliothèque nationale a acquis en même temps trois diplômes originaux de rois de France : deux de Charles le Chauve (843 et 860) et un de Charles le Simple (922). Ils paraîtront dans le recueil de l'Académie, *Chartes et diplômes*.

M. Paul Monceaux, ancien membre de l'école d'Athènes, soumet à l'Académie le plan d'un *corpus* d'inscriptions chrétiennes d'Afrique dont il a entrepris la publication.

Séance du 15 octobre.

M. Gauckler, directeur du service des antiquités de la régence de Tunis, rend compte des travaux d'exploration qu'il a entrepris dans le sud de la Tunisie avec le concours de MM. Sadoux, le capitaine Donan, les lieutenants Chauvin, Goulon, Jeangérard et Moreau.

Le principal effort du service a été dirigé sur le port de Gighti-Bou-Grara, où les fouilles, commencées depuis trois ans, ont pris un développement comparable à celles de Timgad. D'autre part, le capitaine Donan a déterminé avec précision le tracé de la grande route stratégique de Gabès à Tébessa dans sa partie médiane, à travers le chott Fedjedj.

En terminant, M. Gaukler, à l'aide d'une inscription récemment découverte, établit un parallèle entre la politique de Rome et celle de la France à l'égard des grands chefs de tribu du sud tunisien, et montre comment, à vingt siècles de distance, l'histoire de l'ancienne province d'Afrique se recommence exactement aujourd'hui.

M. Aveneau de la Grancère fait hommage à l'Académie d'un mémoire sur « le préhistorique et les époques gauloise, gallo-romaine et mérovingienne dans le centre de la Bretagne-Armorique. »

ACADÉMIE DES SCIENCES

Séance du 12 octobre

M. Albert Gaudry a reçu des nouvelles de M. Obalski, auquel le Muséum a confié une mission. M. Obalski est arrivé à Yukon, sur la frontière de l'Alaska, au 64° 30' de latitude et au 149° de longitude. Le pays où il se trouve renferme, paraît-il, beaucoup d'or ; mais comme il est absolument glacé, par conséquent sans végétation et sans habitation, les pauvres chercheurs d'or endurent de grandes souffrances. Ils sont obligés, pour obtenir l'or, de creuser des terrains quaternaires d'une douzaine de mètres, formés de couches de

boues, de sables, de galets. De même qu'en Sibérie, ces couches gelées jusque dans leurs parties les plus profondes, renferment une multitude d'ossements ; il n'y a pas de cadavres avec leurs chairs. M. Obalski écrit : « Ce n'est que défenses gigantesques de mammouths, ossements monstrueux, restes de bœufs musqués, de bisons, de cerfs. Tout cela gît épars, retiré des fonds glacés. » Il y a aussi du cheval dont les photographies ont été envoyées au directeur du Muséum.

Il convient de rappeler qu'en 1875 un autre voyageur français avait fait une importante expédition dans l'Alaska et signalé la profusion des débris de mammouths. M. Gaudry a communiqué à l'Académie une molaire de l'un de ces animaux, dont les lames sont tellement serrées qu'elles présentent l'exagération des caractères du mammouth.

L'accord des voyageurs des diverses nations, au sujet de l'abondance extrême des fossiles dans les régions boréales, prouve de plus en plus qu'à une époque ancienne, alors que les hommes vivaient déjà depuis bien longtemps, le nord de notre planète avait un climat moins dur que de nos jours. Le régime des steppes a précédé le régime des toundras actuels.

M. Albert Gaudry présente ensuite une note de M. Fourtou sur l'étage turonien en Egypte. Le savant géologue avait, dans une communication précédente à l'Académie, annoncé la présence du turonien à Abou-Rouch. Ce fait avait été contesté par un savant allemand, M. Dacqué, et un savant anglais, M. Beadnell. M. Fourtou vient de retourner à Abou-Rouch ; il en a rapporté de nombreux fossiles, notamment des rudistes qu'il a soumis à M. Douvillé. Ces fossiles ne permettent plus de mettre en doute l'existence, à Abou-Rouch, d'un turonien qui a des rapports avec le turonien de Portugal étudié par M. Choffat.

Enfin M. Albert Gaudry, en faisant hommage d'un compte rendu des travaux de la Société normande d'études préhistoriques, appelle l'attention de l'Académie sur cette intéressante société. Elle a été fondée il y a douze ans ; elle n'a pas de siège fixe. Elle tient ses séances tour à tour à Rouen, au Havre, à Dieppe, à Evreux, à Caen, à Fécamp, et dans d'autres villes beaucoup moins importantes, selon qu'elle y est appelée par des découvertes ; elle remplit un but patriotique, car elle révèle dans tous ses détails l'histoire primitive d'un des plus beaux pays de la France. Il serait bon que les personnes si nombreuses qui s'en vont chaque année vers les plages de Normandie soient au courant des excursions de la Société d'études préhistoriques ; ce serait toujours un plaisir pour elles, et parfois ce pourrait être un profit pour la science.

LIVRES ET REVUES

Marquis de Nadaillac. — L'âge de cuivre. Extrait de la *Revue des questions scientifiques*, juillet 1902, in-8°, 35 pages.

A-t-il existé un âge de cuivre ? autrement dit à une époque les habitants primitifs ont-ils connu et employé le cuivre pur, à l'exclusion de tout autre métal, pour la fabrication de leurs armes, outils. parures ? Bien des palethnologues ont combattu cette hypothèse. D'autres l'ont admise.

L'excellent travail de M. de Nadaillac a pour objet de démontrer l'existence d'un âge de cuivre précédant, dans certains pays du moins, l'âge de bronze.

Le cuivre se rencontre à peu près partout à l'état natif. Le bronze, au contraire, est un alliage de cuivre et d'étain qui demande pour sa fabrication des connaissances métallurgiques assez développées. De plus, l'étain est un métal assez rare, qui ne se rencontre que sur quelques points du globe. La forme des haches en cuivre pur se rapproche des haches polies néolithiques et on en a trouvé dans tous les pays d'Europe.

Telles sont les raisons développées par l'auteur, avec son érudition et sa profonde science, dans la première partie de son travail, en faveur de l'âge de cuivre.

« S'il a été possible de discuter l'existence d'un âge de cuivre sur l'ancien continent, dit M. de Nadaillac, il n'en est pas de même en Amérique. Là aucun doute n'est possible. Le cuivre a été longtemps le seul métal employé, et il en était encore ainsi lors de l'arrivée des Européens.» Comme preuve, l'auteur décrit, dans la deuxième partie, les nombreuses découvertes faites en Amérique dans les mines de cuivre, où se rencontrent les outils primitifs qui servaient à l'extraction du métal et qui datent d'une façon certaine l'âge de l'exploitation de la mine. On y trouve des outils en cuivre mais jamais d'outils en fer, bien que le fer existe dans la région. Les premiers Américains étaient même arrivés à une grande habileté dans le travail de ce métal, ainsi que le prouvent certaines pièces en cuivre qui sont de véritables objets d'art.

P. DE M.

*
* *

Emile Rivière. — Découverte d'une nécropole gallo-romaine à Paris. Extrait des *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1903, 17 pages, fig.

Le savant palethnologue, M. Emile Rivière, dont on n'est plus à compter les nombreuses découvertes, vient de nouveau d'en signaler une des plus intéressantes à Paris, rue du Hameau. En décembre 1902, un vaste terrain, exploité jusque-là par un maraîcher, fut en partie défoncé pour l'extraction du sable. La terre arable forme une couche de 1m30 à 1m40 environ, qui repose immédiatement sur un sable très fin sans cailloux, jusqu'à une certaine profondeur.

Le 21 février, les travaux mirent au jour une fosse de 1m70 de longueur, 0m82 de largeur et 0m50 de profondeur *dans le sable.* C'était une sépulture gallo-romaine à incinération. Elle contenait de nombreux débris de poteries romaines, noires ou rouges, des morceaux de *tegula* et un vase funéraire entier rempli d'ossements humains craquelés et brûlés, mêlés, à des matières charbonneuses. La fosse renfermait aussi des os d'animaux brisés sur lesquels sont gravés des chiffres romains. C'est là un fait tout nouveau et d'un très grand intérêt.

Quatre autres fosses furent successivement découvertes. La deuxième, de forme oblongue, avait 2m20 de longueur sur 1m20 de largeur et 0m80 de profondeur *dans le sable.* Elle a donné de nombreux fragments de poteries romaines, des vases brisés et des morceaux de *tegula* romaines ; l'un d'eux porte gravé le chiffre X. Enfin sur plusieurs os d'animaux, comme dans la première fosse découverte, étaient gravés des chiffres romains. Il n'y avait pas d'ossements humains brûlés.

La troisième fosse ne mesure que 1m05 de longueur sur 0m50 de large, 0m28 de profondeur *dans le sable.* Elle ne contenait que quelques petits morceaux d'os brûlés, des débris de poteries et de tuiles romaines.

La quatrième fosse, était de forme rectangulaire, d'une longueur de 1m58, largeur 1m43 et profondeur *dans le sable* 0m41. Prévenu à temps de sa découverte, M. Rivière put assister à sa fouille complète et recueillir des fragments de poteries noires gallo-romaines ; un morceau de tibia de jeune chevreuil portant gravé sur l'une de ses faces le chiffre X ; un fragment de diaphyse osseuse, en partie fendu par un trait de scie et dont la face externe est gravée de traits formant des chevrons irréguliers qui occupent presque toute la longueur de l'os ; deux petits morceaux de briques rouges portant gravés le nombre neuf ou onze (IX ou XI) ; des morceaux de *tegula*, sur l'un desquels est

gravé un A. Cette fosse ne contenait pas de vases funéraires, ni d'ossements humains brûlés.

La cinquième fosse, de forme circulaire, de 0m45 à 0m50 de diamètre et 0m30 de profondeur *dans le sable*, ne renfermait pas non plus de vase funéraire. On trouva seulement quelques débris d'os d'animaux, sans aucune marque, des morceaux de poteries romaines noires et de *tegula*.

Enfin on découvrit une sixième fosse qui paraît plutôt avoir servi de lieu de décharge gallo-romaine que de fosse funéraire. Dans les premières fouilles on ne trouva que de petits fragments de *tegula*, quelques-uns gravés de chiffres romains, et des débris de vases noirs et de poteries rouges. Remblayée provisoirement par les ouvriers, elle fut plus tard complètement vidée et donna d'intéressants objets qui seront décrits prochainement par le savant auteur.

Outre ces fosses, trois poches funéraires creusées peu profondément dans la terre et n'atteignant pas la couche de sable, furent également fouillées. Chacune d'elles renfermait un amas d'os humains craquelés et brûlés, situé au centre et recouvert d'une pierre plate. Elle contenait aussi des fragments de poteries.

Dans les terres autour de ces fosses et de ces poches, les ouvriers ont trouvé des débris de poteries; des fragments de *tegula* et d'os d'animaux gravés de chiffres romains; enfin une petite lame d'ivoire, de 0m055 de long sur 0m008 de large, gravée de seize traits parallèles par groupes de 2, 4, 5, et qui fait penser aux tailles des boulangers.

M. Emile Rivière continue à suivre les travaux de la sablière de la rue du Hameau, et nous espérons que l'érudit et habile chercheur aura encore à nous signaler d'intéressantes trouvailles.

P. DE M.

MUSÉES DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS

CAEN. — Musée d'histoire naturelle, à l'Université, rue Pasteur (Conserv. MM. les professeurs : Bigot, géologie et minéralogie ; Joyeux Laffuie, zoologie et ethnographie) organisé en 1825, sous les auspices de la Société linnéenne et de M. de Magueville, réunissant les Musées de la ville et de la Faculté des sciences, ainsi que les collections particulières des professeurs Lamouroux et Deslongchamps. Actuellement, le Musée de Caen est un des plus remarquables de province. Minéralogie ; belle série générale.

Géologie ; coll. d'études ; coll. géologique normande ; magnifique série, contenant de nombreux types de Cuvier, Geoffroy Saint-Hilaire, Deslongchamps, Defrance, Agassiz, d'Orbigny, Bigot, etc... ; a incorporé les collections Defrance, Héraut, Busnel, Fourneaux, Breville, Tesson, Jarry. Crocodiliens des environs de Caen (types de Cuvier, Geoffroy Saint-Hilaire, Deslongchamps) ; poissons juraisiques (types d'Agassiz) ; mollusques-juraisiques (types de Deslongchamps et Bigot). Coll. générale, classée zoologiquement ; ossements quaternaires du Paraguay, Mystriosaure de Boll, poissons et reptiles du calcaire lithographique de Cerin ; coll. pour l'étude des phénomènes géologiques, anciens et récents.

Zoologie ; coll. générales très importantes. Mammifères (Lemuriens remarquables) ; Oiseaux (magnifique collection d'oiseaux mouches, avec squelettes et nids, contenant des types de Bourcier et Lesson ; série de Paradisiers ; coll. des oiseaux de la Nouvelle-Calédonie, don de E. Deplanches) ; Reptiles (coll. Duval) ; Poissons ; Arthropodes (coll. de lepidoptères de Boisduval) ; Mollusques (coll. Dumont d'Urville et Leclancher ; série de la Nouvelle-Calédonie de E. Deplanches) ; Invertébrés marins (Polypiers de Lamouroux, contenant les types de cet auteur ; coll. de madrépores de M. Vieil-

lard; entozoaires et cœlentherés de J.-A. Deslongchamps). — Coll. régionales; Mammifères (Sq. de baléinoptère, de Langrunes, dans l'ancienne chapelle Saint-Sauveur); Oiseaux (coll. Le Sauvage, Deslongchamps et de Roncherolles); Poissons (coll. Chauvin et Deslongchamps); Arthropodes (de Brebisson, Perrier, Fauvel); Mollusques terrestres (coll. Le Sauvage, Fourneaux, L'Hopital); Mollusques invertébrés marins (Deslongchamps et laboratoire de Luc-sur-Mer).

Ethnographie; Afrique (Haute-Egypte, coll. Rayer); Asie (Lamare-Picquot et Leclanchier); Amérique (haches polies, en basalte, des Caraïbes, provenant des Antilles; remarquables haches polies, de Colombie (don Le Reverend et Vieillard; Alaska (Pinard), coll. péruviennes et mexicaines); Océanie, magnifique série provenant surtout de la collection recueillie par Dumont d'Urville dans ses divers voyages de circumnavigation sur la Coquille, l'Astrolabe et la Zélée, et donnée en 1842 par sa famille, et de la collection recueillie par E. Deplanches dans l'archipel néo-calédonien. Armes de guerre, outils de chasse et de pêche, vêtements, parures, sculptures sur bois; grande quantité de pièces très rares (1). Nouvelle-Zélande, Otaïti, Tonga, Sandwich, Carolines, Mariannes, archipel Malais, île Gambier, îles de l'Amirauté, Vanikoro, Fidji, Nouvelle-Bretagne, Nouvelle-Irlande, îles Salomon, Nouvelle-Guinée, Australie et Tasmanie; la plupart des objets provient de la collection Dumont d'Urville Archipel néo-calédonien: Grande-Terre, île des Pins, îles Nu, Hugon, Lifu, la plus grande des Loyalty; collections des plus remarquables, recueillie et donnée par E. Deplanches.

Craniologie; série intéressante. Crânes et moulages de toutes les parties du monde. Crâne paléolithique, de Vaucelles; crânes néolithiques du Maresquet, de Fontenay, le Brule-Piquet, Dozulé; crânes et squelette gallo-romains d'Evrecy; crânes mérovingiens de Conteville (toutes ces localités sont normandes). Amérique : crânes de l'Alaska (M. Pinard); crâne Botocudos (M. Ogier Ward); squelette complet d'ancien Péruvien; crânes d'Aucon, Afrique; crânes des grottes sépulcrales des Canaries; crâne de la Haute-Egypte (M. Rayer). Océanie; 3 têtes tatouées et 1 crâne des Maoris (MM. Dumont d'Urville et

(1) Pour la plupart figurés dans les atlas des voyages de Dumont d'Urville.

Marc) ; 11 crânes et 1 squelette d'Otaïti ; 5 crânes et 1 squelette de Nouka-Hiva ; 1 crâne des îles Salomon ; 60 crânes, 1 squelette, 2 bassins et des ossements divers de l'archipel néo-calédonien. (Toutes ces pièces proviennent de la collection Deplanches.)

Préhistorique. Paléolithique ; chelléen d'Evrecy (Calvados), du Morbihan ; Acheuléen de Saint-Acheul ; Moustérien et Magdalénien des grottes du Périgord, (don de MM. E. Lartet et Filhol) ; série de la grotte de Gourdan (M. Piette) ; silex taillés probablement moustiériens de l'atelier de Saint-Quentin (Brèche-du-Diable), près Falaise (MM. Costard et Deslongchamp). Néolithique ; atelier d'Olendon, près Falaise (M. Costard), série de haches polies, du Calvados, dont une magnifique hache en diorite, de Bauville (Calvados) (M. le Cavelier). Age du bronze ; nombreuses pièces de l'atelier d'Escoville, à 10 kilomètres de Caen (fouilles E. Deslongchamps).

— Musée et jardin botanique, au Jardin des plantes (route d'Elbeuf) (Dir : M. Lignier).

— Collections archéologiques, annexées au Musée des Beaux-Arts, place de la République (Cons. M. Decauville-Lachainée). Antiquités provenant de la collection Maucel.

— Musée de la Société des Antiquaires de Normandie, rue de Caumont, n° 33. (Conserv. M. Huart). Antiquités gallo-romaines et mérovingiennes ; objets du moyen-âge. Ce Musée est surtout composé d'objets provenant de la Normandie.

— École de médecine ; préparations de crânes et d'anatomie comparée (Coll. Vimont). Série de crânes de suppliciés.

— Laboratoire de zoologie marine de Luc-sur-Mer (Cons. M. Brasil), dépendance de la Faculté des sciences ; collection, marines régionales.

Bayeux. — Musée scientifique et archéologique, place Saint-Sauveur, 37 (Conserv. M. Paimblant). Histoire naturelle locale ; Ethnographie, archéologie ; néolithique de la région ; gallo-romain local ; objet du moyen-âge ; tentures du XI[e] siècle, provenant de la cathédrale, représentant les aventures de Guillaume le Conquérant (tapisserie de la reine Mathilde).

Condé-sur-Noireau. — Musée scientifique et archéologique à l'hôtel de ville (Conser. M. Leboitteux), fondé en 1876. Histoire naturelle locale ; ethnographie ; archéologie locale.

Falaise. — Musée scientifique et archéologique (réuni à la bibliothèque) (Conserv. M. A. Robine), fondé en 1825. Histoire naturelle et archéologie, locales.

Lisieux. — Collections scientifiques et archéologiques, annexées au Musée des Beaux-Arts, place Matignon. Collection zoologique et minéralogique du docteur Jame. Collection locale de poteries et objets gallo-romains de M. de la Porte

Vire. — Musée scientifique et archéologique, à l'hôtel de ville (Conser. M. A. Frederique), fondé en 1863. Histoire naturelle, surtout locale ; ethnographie et archéologie locales, belle collection numismatique ; 20,000 monnaies, grecques, romaines, françaises et étrangères.

Errata. — Le conservateur du Musée de Moulins (voir n° 3, page 96) n'est pas M. Gillet, mais M. Bertrand.

DERNIÈRE DÉPÊCHE

Retour de la Mission Sud-Américaine

Nos lecteurs apprendront sans doute avec plaisir le retour de quelques-uns de nos amis de la mission américaine. MM. Adrien de Mortillet, Dr Neveu-Lemaire et Guillaume ont quitté Buenos-Ayres le 7 octobre par le vapeur *Magellan*, des Messageries Maritimes, dont l'arrivée à Bordeaux est annoncée pour le 30 octobre.

Nous saluons avec joie leur retour parmi nous, d'autant plus qu'ils sont tous en parfaite santé et que leur récolte scientifique est considérable.

M. Courty ne reviendra que dans un mois ou deux, et M. Sénéchal de la Grange en mars ou avril.

Le gérant : Paul Bousrez

TOURS, IMPRIMERIE PAUL BOUSREZ.

1re ANNÉE. N° 12 DÉCEMBRE 1903.

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

LE PLOMB

AUX TEMPS PROTOHISTORIQUES

par **A. de MORTILLET.**

Le plomb est un métal qui s'oxyde avec la plus grande facilité, aussi n'existe-t-il pour ainsi dire pas à l'état natif. C'est tout au plus si l'on cite quelques rares exceptions dans la galène d'Alstonmoor (Cumberland), la lave de Madère ou le calcaire carbonifère de Bristol. Il y a juste assez de plomb natif pour faire le bonheur des collectionneurs de minéralogie, mais pas suffisamment pour que l'on puisse l'utiliser.

Les minerais de plomb les plus faciles à réduire sont les oxydes d'abord, les sulfures ensuite. Beaucoup moins répandus dans la nature, les oxydes sont, d'autre part, beaucoup plus ternes et n'attirent en rien l'attention. La galène ou sulfure de plomb, au contraire, abonde ; elle est très compacte et très pesante, et jouit d'un éclat aussi brillant que persistant, qui la fait facilement remarquer. Sa fusion est facile et sa réduction, bien qu'un peu moins simple que celle des oxydes, n'offre pourtant pas de réelle difficulté. C'est donc, suivant toutes les probabilités, du traitement de la galène qu'a été tiré le premier plomb métallique connu.

Pour arriver à déterminer l'époque où cette apparition a eu lieu, il nous faut passer en revue quelques-unes des données fournies par le protohistorique.

Dans les objets de l'âge du bronze recueillis en France, l'analyse chimique accuse parfois la présence d'une petite

quantité de plomb. Tant que la proportion n'excède pas 20 millièmes, il est évident que c'est là un mélange naturel, le cuivre contenant presque toujours un peu de plomb. Mais, au-dessus de 20 millièmes, ou 2 pour cent, l'alliage est très vraisemblablement intentionnel, cherché, voulu.

Bien que les haches plates en cuivre, les haches à bords droits et à talons en bronze contiennent souvent une certaine quantité de plomb, il ne s'ensuit pas que ce dernier métal ait été connu dès le commencement de l'âge du bronze, dès l'époque morgienne. Les analyses, malheureusement peu nombreuses, faites jusqu'à ce jour l'indiquent assez clairement. Le plomb y figure dans une proportion trop faible et trop variable pour que sa présence puisse être considérée comme intentionnelle.

Il n'en est plus de même pour la deuxième époque du bronze, le Larnaudien.

Parmi les bronzes composant certaines cachettes de fondeur de cette époque, quelques-uns contiennent plus de 20 pour cent de plomb; presque tous ceux qui ont été analysés en renferment d'ailleurs en plus ou moins grande quantité.

Thirot, ingénieur chimiste de la fonderie de Bourges, a retrouvé ce métal en proportions variables dans les 22 échantillons de bronze provenant de la cachette larnaudienne du Petit-Villatte (1), commune de Neuvy-sur-Barangeon (Cher), qu'il a soumis à l'analyse. Dans 14 de ces échantillons la proportion dépasse 2 pour cent et dans 3 elle s'élève au-dessus de 10 pour cent. Un bracelet à carène en contient 15,07 et un disque à rivet 16,62 pour cent. La pièce la plus chargée en plomb est une épée, dont l'analyse a donné les résultats suivants :

Cuivre.	70,72
Etain	8,01
Plomb.	21,22

La cachette de Vénat, commune de Saint-Yrieix, près d'Angoulême, fort bien étudiée par G. Chauvet (2) et quelques-

(1) Pierre de Goy. *L'industrie du bronze en Berry. La Cachette de fondeur du Petit-Villatte.*

(2) J. George et G. Chauvet. *Cachette d'objets en bronze découverte à Vénat.*

uns de ses collègues de la Société archéologique et historique de la Charente, n'est pas moins éloquente.

Des objets en bronze très variés : haches, lances, épées, bracelets, etc., appartenant à cet intéressant dépôt ont été analysés par Alfred Ditte, Lomüller, Lebard et Louis Chassaigne (1). Sur 33 analyses, 4 seulement présentent moins de 2 pour cent de plomb. Dans 6 analyses la proportion est supérieure à 10 pour cent ; elle va même au delà de 20 pour cent dans trois d'entre elles. Voici, du reste, la composition exacte des objets contenant le plus de plomb :

	Hache	Hache	Anneau
Cuivre	67,68	64,15	66,66
Etain.	10,25	12,21	7,80
Plomb	21,00	23,10	25,00
Divers et pertes	1,07	0,54	0,54

Un petit anneau creux en bronze de Vénat contient même un noyau en plomb à peu près pur.

Les haches en bronze à douille carrée se prolongeant jusqu'au tranchant, pièces habituellement désignées sous le nom de haches votives et qui paraissent remonter tout à fait à la fin de l'âge du bronze, si ce n'est aux débuts de l'âge du fer, sont très fréquemment en métal de qualité inférieure, contenant une faible proportion d'étain et une forte proportion de plomb. L'analyse d'une de ces haches provenant de Bretagne a donné à G. Delvaux :

Cuivre.	67,51
Etain	5,00
Plomb.	24,03
Impuretés et pertes	3,46

Trois haches semblables, faisant partie d'une découverte faite à Plonéour-Lanvern (Finistère) et analysées à la manufacture de Sèvres, renferment :

	1o	2e	3e
Cuivre	65,89	54,28	22,53
Etain	3,20	0.85	1,39
Plomb	29,90	43,90	75,12
Impuretés et pertes . . .	1,01	0,97	0,96

(1) Voir à ce sujet l'excellent travail de L. Chassaigne et G. Chauvet : *Analyses de bronzes anciens du département de la Charente.*

Dans ces alliages intentionnels de cuivre et de plomb, partant de 5 pour cent de plomb, comme on l'a constaté dans certaine hache votive de Moussaye, commune de Plénée-Jugon (Côtes-du-Nord), la teneur en plomb peut, ainsi que nous venons de le voir, s'élever jusqu'à plus de 75 pour cent. On a même rencontré des haches de forme identique complètement en plomb (fig. 66). Pitre de Lisle (1) a signalé en 1881 plusieurs trouvailles de ce genre, faites en Bretagne A l'île d'Er, commune de Donges (Loire-Inférieure), un cultivateur rencontra dans un pré une cachette de haches à douille carrée en plomb, très altérées par l'oxydation. Il y en avait environ 40, dont une du poids de 2 kil. 100 grammes. Le métal, analysé par Andouard, a donné :

Plomb.	99,49
Fer.	0,51

Tout près du lieu de la trouvaille, existe un filon plombifère d'une égale pureté.

A Branru (Morbihan), entre Sévérac et la Roche-Bernard, on a découvert dans une carrière une autre cachette, qui a fourni environ 150 haches à douille carrée, encore plus décomposées que les précédentes, contenant :

Plomb.	98,62
Fer, cuivre, etc.	1,38

Parmi ces haches, longues de 7 à 12 centimètres, quelques débris avaient des reflets bronzés. Ils ont donné à l'analyse :

	1°	2°
Plomb	90,15	89,46
Cuivre	8,90	8,87
Etain, fer, etc	0,95	1,67

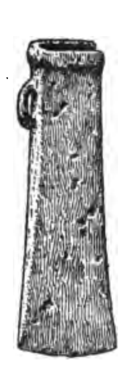
A Saint-Nom, presqu'île de Guérande (Loire-Inférieure), on a aussi rencontré une cachette de nombreuses haches à douille carrée en plomb, en défrichant une lande. Elles mesurent

(1) Pitre de Lisle. *Découvertes de haches en plomb en Bretagne.*

13 centimètres de longueur et conservent encore le noyau en terre de l'intérieur de la douille. Leur composition est :

Plomb.	99,27
Etain, fer, etc	0,73

Dans une autre découverte, faite près de Kerlaurette à Moëlan (Finistère), en 1849, il y avait deux haches en plomb associées à 25 autres haches à douille carrée en bronze. Une de celles en plomb était complètement pleine, sans la moindre douille. D'autres découvertes analogues ont certainement eu





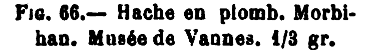


Fig. 66.— Hache en plomb. Morbihan. Musée de Vannes. 1/3 gr.

Fig. 67. — Hache en plomb. Bibona (Toscane). Collection Chigi. 1/3 gr.

lieu en Bretagne, car on rencontre de ces haches en plomb dans une douzaine de collections et de musées locaux.

Des haches en plomb du même type ont aussi été recueillies en Normandie. Le musée de Saint-Germain possédait à son origine, en 1868, une série assez considérable de haches votives en bronze provenant de Normandie. Parmi elles, il y en avait chez lesquelles l'intérieur de la douille était bourré de plomb, débris de haches du même type. Ces fragments de plomb ont été retirés et, malheureusement, fondus à l'atelier du Musée.

John Evans cite des haches à douille en plomb trouvées en Angleterre.

Le musée de Stockholm en possède une.

On rencontre également des haches en plomb en Italie. Nous en avons mentionné deux, qui se trouvent dans la collection Chigi, à Sienne.

La première (fig. 67), publiée dans le *Musée préhistorique*, vient de Bibbona, province d'Arezzo. Cette hache, au lieu d'être à douille carrée comme celles de France, a une forme toute différente. Elle est d'un modèle tenant à la fois de la hache à talons et de la hache à ailerons, un des types italiens les plus récents, de même que la hache à douille carrée est la dernière évolution de la hache de bronze en France. Cette hache, fort ornée sur la lame et les ailerons, appartient au commencement de l'âge du fer.

La seconde pièce est de même époque, mais d'un tout autre type. C'est une hache à œil ou trou tranversal, comme nos haches actuelles. Elle a été retirée d'un tombeau découvert dans la propriété Santi, au Poggio, près de Sienne, avec une pointe de même métal longue de 16 centimètres (1).

Il n'a pas été signalé de plomb dans les terramares d'Italie, qui datent d'une époque plus ancienne, du véritable âge du bronze italien.

La même remarque peut s'appliquer aux palafittes suisses de l'époque morgienne.

Quant aux palafittes plus récentes, en Suisse comme en France, elles ont fourni des bronzes contenant parfois du plomb, mais en très faible quantité. D'après les analyses de L. R. de Fellenberg et Lory, leur teneur en plomb n'atteint pas 4 pour cent.

Un lingot de plomb, masse granuleuse du poids de 700 grammes, trouvé suivant Victor Gross (2) dans le lac de Neuchâtel, à la station larnaudienne d'Auvernier, semble indiquer que ce métal était connu des habitants des villages lacustres de la fin de l'âge du bronze ; mais les données, encore bien insuffisantes il est vrai, que nous possédons, tendraient à prouver qu'il était alors fort peu employé.

(1) A. de Mortillet. 2e *Décade paléoethnologique.*
(2) Victor Gross. *Les protohelvètes.*

Les analyses de L. R. de Fellenberg, qui ont porté sur des bronzes d'époques très différentes, nous font connaître un fait intéressant. Le tumulus hallstattien de Graechwyl, canton de Berne, a donné un grand vase en feuille de bronze avec ornement et anses en bronze massif. Or, le métal des pièces rapportées diffère de celui du vase proprement dit en ce qu'il contient 10 pour cent de plomb. On fabriquait donc du bronze au plomb à l'époque des tumulus de France, de Suisse et de la Vallée du Rhin.

Dans les cimetières d'Hallstatt, de Watsch et de Saint-Margarethen, on voit des tiges et des rubans de plomb servant à garnir les bords de certains vases et de quelques casques. Les cimetières du premier âge du fer ont encore fourni en Autriche des poteries en terre ornées de figurines en plomb appliquées contre les parois extérieures.

A Frög, près de Rosegg (Carniole), sur la rive droite de la Drau, se trouvaient environ 260 tumulus, dont une partie a été fouillée en 1883. Dans l'un d'eux on a recueilli des petites figurines en plomb assez grossières, parmi lesquelles des cavaliers, des oiseaux et les diverses parties d'un petit char.

La plupart de ces figurines avaient une face plane et pouvaient par conséquent fort bien être des appliques ; pourtant quelques-unes étaient modelées des deux côtés et devaient avoir un autre usage. Le métal contenait :

Plomb	99,74
Fer	0,04
Etain	0,03

Des appliques en plomb analogues, provenant du sud de la Russie se trouvent au musée de Moscou, mais elles sont d'une facture bien supérieure et d'un style dénotant une influence grecque.

On remarque au musée de l'Hermitage, à Saint-Pétersbourg, des haches votives semblables à celles qu'on trouve en Grèce, mais en plomb. Elles ont été découvertes près d'Olbia.

D'après Jacques de Morgan (1), des objets de parure en plomb, entièrement transformés en oxyde, ont été recueillis dans les sépultures du premier âge du fer de l'Arménie

(1) J. de Morgan. *Mission scientifique au Caucase.*

Russe. Les objets en fer paraissent rares dans ces tombes, les armes en bronze y sont relativement nombreuses. Le fer devait donc être encore peu répandu et d'un prix élevé.

« Dans toutes les nécropoles, dit de Morgan, nous avons rencontré des perles, des bracelets et des pandeloques de plomb fondu et moulé. » Le plomb, ajoute-t-il, se montre déjà dans les sépultures de Redkine-lager et de Djalall-oghle, qu'il regarde comme les plus anciennes, tandis que l'argent ne fait son apparition que dans les tombes, selon lui plus récentes, de Mouci-yéri et de Cheïthan-thagh. Mais, malgré la haute importance des recherches effectuées en Transcaucasie par J. de Morgan, on peut se demander s'il possédait des documents suffisants pour bien classer chronologiquement les cimetières explorés. Et puis, admettant que l'argent utilisé au Caucase pendant les temps protohistoriques provenait de la réduction des galènes locales, cette idée théorique n'a-t-elle pas influencé ses déductions lorsqu'il avance que l'emploi du plomb a précédé dans ces régions celui de l'argent ?

Ce qu'il y a de certain, c'est que tous ces cimetières appartiennent en bloc à la même période, et que les deux métaux étaient alors connus et assez fréquemment utilisés dans la fabrication des bijoux.

DE L'EMMANCHURE DES HACHES EN PIERRE

AUX TEMPS PRÉHISTORIQUES

Par **DENISE**

On a beaucoup écrit et discuté sur la question, si intéressante pour les archéologues, de l'emmanchure des haches en pierre polie de l'époque néolithique.

J'ai remarqué qu'un des principes les plus rationnels de cette opération n'avait pas été compris, ou avait été négligé par ceux qui se sont occupés de ce sujet.

Les ouvriers d'à présent qui travaillent le bois : charrons, menuisiers, charpentiers ou autres, emploient toujours de préférence le bois le plus sec possible.

Tout au contraire, les hommes de l'âge de la pierre polie devaient indubitablement se servir, pour les manches de leurs haches en pierre, de bois le plus vert possible, et il sera facile aux lecteurs de se rendre compte de l'exactitude de cette affirmation, s'ils veulent bien prendre connaissance des raisons absolument convaincantes que je vais leur donner.

Tous les outils en fer emmanchés d'à présent, à peu près sans aucune exception, le sont au moyen d'un œil, ou d'une douille, menagés à cet effet à l'endroit nécessaire. Le manche en bois est placé dans cet œil ou dans cette douille. On comprend que, si ce manche était en bois vert, celui-ci en séchant se rétrécirait, deviendrait trop petit et, selon une expression pittoresque fort usitée, l'outil branlerait dans le manche.

Au contraire, l'œil de l'emmanchure des haches néolithiques étant percé dans le bois même, au lieu de l'être dans l'instrument, il y avait tout avantage à ne se servir que de bois vert,

qui en séchant se rétrécissait d'une façon très sensible et par conséquent serrait et pinçait avec une très grande force d'adhérence l'instrument ainsi emmanché.



Fig. 68. — Hache en pierre emmanchée directement dans du bois. Palafitte de Locras, lac de Bienne (Suisse). 1/4 gr.

Presque toutes les espèces de bois diminuant au séchage d'au moins dix pour cent, on peut comprendre qu'une hache emmanchée dans une crosse de bois vert devait se trouver fixée d'une façon absolument solide quand cette crosse était devenue sèche.

Si j'ai employé ici le mot crosse, c'est à dessein, et parce que je trouve que cette expression est la plus exacte pour caractériser le système d'emmanchement des haches en pierre, qui, d'après MM. de Mortillet et tous les auteurs qui ont traité de la question, étaient toujours fixées à la partie inférieure d'une tige formant massue ou crosse (fig. 68).

Cette partie inférieure de la tige de bois servant de manche, avait le grand avantage d'être ce que les travailleurs de bois appellent « tortillard », c'est-à-dire infendable à cause des ramifications de racines qui forment le pied de tout arbre ou arbrisseau.

Il ne s'agit, dans ce petit travail, que des simples manches en bois dans lesquels la hache est directement fixée. Je ne parlerai donc pas des autres systèmes d'emmanchement plus compliqués; je ne parlerai pas non plus des ligatures, ces sujets ayant été déjà traités fort souvent par des savants spécialistes beaucoup plus compétents que moi.

NOUVELLES

Ecole d'anthropologie

Programme des cours de l'année scolaire 1903-1904, dont l'ouverture a eu lieu le 3 novembre dernier :

COURS

Ethnologie. — M. G. Hervé, professeur (le mardi à 5 heures). — Ethnologie de l'Europe : l'Alsace (fin). L'œuvre scientifique d'Abel Hovelacque.

Technologie ethnographique. — M. A. de Mortillet, professeur (le mercredi à 4 heures). — La vie chez les peuples primitifs anciens et modernes : Domestication des animaux et agriculture.

Anthropologie zoologique. — M. P.-G. Mahoudeau, professeur (le mercredi à 5 heures). — L'origine de l'homme. La généalogie des Hominiens. Les mammifères : Les primates.

Géographie anthropologique. — M. Franz Schrader, professeur (le vendredi à 4 heures, à partir de la fin de février). — L'évolution dans le milieu. Critique et définition de l'action du milieu planétaire.

Anthropologie physiologique. — M. L. Manouvrier, professeur (le vendredi à 5 heures). — Rapports de la biologie avec la sociologie.

Anthropologie préhistorique. — M. L. Capitan, professeur (le samedi à 4 heures). — Les bases de la préhistoire. Paléontologie, Industrie.

Ethnographie. — M. S. Zaborowski, professeur-adjoint (le samedi à 5 heures). — Origine des Aryens de l'Europe.

Ethnographie et Linguistique. — M. André Lefèvre, professeur. (l'ouverture de ce cours sera annoncée ultérieurement). — La langue et la nation françaises, Azincourt, Jeanne d'Arc.

Anthropologie anatomique. — M. G. Papillault, professeur-adjoint (cours ajourné). — Le cerveau et le crâne ; leurs rapports et leurs variétés ethniques.

Anthropogénie et embryologie. — M. Mathias Duval, professeur (ce cours n'aura pas lieu cette année).

CONFÉRENCES

M. le Dr Etienne Rabaud (le lundi à 4 heures, du 9 novembre au 7 décembre 1903). — Anormaux et dégénérés.

M. Julien Vinson (le lundi à 4 heures, du 14 décembre 1903 au 11 janvier 1904). — Les langues indo-européennes ; leur évolution, leur histoire.

M. le Dr J. Huguet (le lundi à 4 heures, du 18 janvier au 15 février 1904). — Généralités sur les populations indigènes de l'Afrique et les populations européennes immigrées.

M. Paul Fauconnet (le lundi à 4 heures, du 22 février au 21 mars 1904). — Les théories contemporaines sur l'origine de la religion.

M. L. Capitan (le lundi à 5 heures). — La sociologie préhistorique. Essais de reconstitution.

M. René Dussaud (le mardi à 4 heures, du 3 novembre au 1er décembre 1903). — Mythologie syrienne.

M. le Dr Gustave Loisel (le mardi à 4 heures, du 8 décembre 1903 au 5 janvier 1904). — Les caractères sexuels primaires. Télégonie, Superfétation, etc.

M. Maurice Vernes (le mardi à 4 heures, du 12 janvier au 9 février 1904). — Exposé de l'évolution religieuse et philosophique en Europe à partir de l'établissement du christianisme.

M. le Dr Siffre (le vendredi à 4 heures, du 13 novembre au 11 décembre 1903).— Odontologie humaine : physiologie et pathologie de la dent.

M. le Dr Eugène Pittard (à une date qui sera annoncée ultérieurement). — Ethnologie de la péninsule des Balkans.

Un précurseur de Boucher de Perthes

Lors des réparations des puits antiques de Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire), qui commencèrent en 1834, le Dr Robert recueillit d'abord plus d'un millier de médailles romaines du Haut et Bas Empire, des ornements, bijoux, pendeloques, fibules, puis des monnaies gauloises, des poteries de la même époque. Enfin, sous ces derniers vestiges, il recueillit une quantité assez importante de hachettes votives en schiste du dévonien, dont le gisement est près de là, à Saint-Aubin, des hachettes en silex, polies, des lames de silex, des grattoirs. Seul, le Dr Robert reconnut que ces silex étaient taillés et polis par l'homme ; il eut à surmonter certaines difficultés pour les faire admettre comme appartenant aux temps préhistoriques ; on le plaignit d'avoir de semblables idées, on lui conseilla même de faire l'essai des douches que l'on installait dans l'établissement, lequel est installé sur les fondations des thermes antiques, thermes somptueusement décorés et ornés de statues de marbre, que le cardinal de Richelieu fit transporter à Paris, à grands frais, pour être offertes à Louis XIII.

Les puits actuels sont ceux qui ont été construits à l'époque gallo-romaine, et c'est précisément leur curage qui a amené à la surface du sol toutes ces antiquités, qui étaient autant d'offrandes faites aux Dieux tutélaires de ces eaux bienfaisantes.

La plus grande partie de ces silex taillés et polis ont été conservés dans une vitrine qui est à l'hôtel de ville de Bourbon-Lancy.

FRANCIS PÉROT.

Une fabrique de faux

Un de nos correspondants du centre nous fait part d'une singulière découverte... qu'il vient de faire.

A peine MM. Thieullen, le Dr Harvent, l'abbé Herbert, Vaillant, de Boulogne-sur-Mer, Chatel, Harroy, Francis Pérot, etc, avaient-ils publié leurs travaux sur les profils anthropomorphes et zoomorphes qu'ils ont cru reconnaître sur le bord de lames ou d'éclats de silex, profils obtenus au moyen de retouches, considérées comme intentionnelles, qu'un faussaire se prit à produire des figures du même genre. Mais il le fit d'une manière plus habile qu'intelligente.

La fabrique clandestine est située dans le Charollais, sur l'emplacement d'une antique taillerie de silex, dont les éclats sont ingénieusement utilisés.

Notre correspondant a eu l'occasion de voir plus de soixante pièces de cette provenance installées dans la vitrine d'un amateur de la région.

Ce sont surtout des profils humains, assez vulgaires comme sujets reproduits. Il en est sur lesquels la chevelure est indiquée; plusieurs portent la queue, le chignon, comme aux temps du Directoire, et le toupet de l'époque de Louis-Philippe ! Le faussaire, enthousiasmé du bon accueil fait à ses produits, qui, paraît-il, se vendent bien, est allé jusqu'à représenter des divinités casquées; on voit des Pallas, des Minerve coiffées du casque grec !

A côté de ce dévergondage de fantaisie bien fait pour le trahir, le faussaire a cependant eu soin de donner à ses œuvres une apparence de haute antiquité. Après avoir achevé ses profils, il a enduit, à l'aide d'un pinceau très fin, toutes les retouches, tous les enlevages, avec une boue très claire additionnée de colle, ce qui la rend adhérente jusque dans les plus fines retouches.

L'auteur obtient ses profils par pression et non par percussion.

Afin de mettre en garde les collectionneurs qui pourraient se laisser tenter par des pièces si nouvelles, voici les caractères principaux qui les font reconnaître facilement.

Les profils sont tous façonnés avec des éclats de silex anciens et

patinés, portant le conchoïde de percussion. Il en est qui donnent jusqu'à deux profils.

Ainsi qu'il est facile de s'en rendre compte, les parties retouchées ne sont point patinées ; en mettant les silex dans l'eau chaude, la colle se dissout et la boue disparait, laissant à nu les retouches dont les fonds restent mats, sans brillant.

Le faussaire ne s'est point borné aux profils, il a fabriqué une certaine quantité d'instruments des types les plus nouveaux. Ce sont particulièrement des scies avec des dents énormes comme celles des scies circulaires, des flèches qui ont une soie de 70 à 90 millimètres de longueur, de vrais javelots ; il en est qui portent deux pointes réunies par la soie ; d'autres en ont quatre, c'est-à-dire que le faussaire a ménagé une traverse au centre de la soie, et cette traverse se termine en pointe de flèche à chaque extrémité ; il y a des instruments si bizarres qu'on ne peut les désigner, faute de termes de comparaison. On remarque notamment des rondelles armées de dents, ressemblant assez à des molettes d'éperon.

Le département de l'Eure possède, lui aussi, une fabrique clandestine de flèches, d'instruments en pierre d'une facture originale. Nos correspondants de cette région pourraient nous fournir à cet égard d'intéressants renseignements.

L'on sait encore que nos voisins d'Outre-Manche produisent une quantité de faux silex taillés, destinés à alimenter les collectionneurs d'Amérique.

Bien qu'il ne soit qu'un paysan, un homme des champs, le faussaire du Charollais a l'imagination fertile et l'on peut s'attendre à voir un jour sortir de ses mains habiles un portrait de Napoléon Ier ou une petite tour Eiffel en silex.

SOCIÉTÉS ET ACADÉMIES

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 23 octobre

L'Académie renvoie à la commission de la fondation Piot un rapport qui lui est adressé, par M. Degrand, sur les fouilles exécutées en Thrace.

M. Clermont-Ganneau communique une note de M. de Vogüé sur une inscription phénicienne découverte par le P. Delattre. Cette inscription, gravée sur la face extérieure d'un petit ossuaire de pierre mis au jour dans le déblaiement des puits funéraires de la colline du Bordj-Djedid, à Carthage, peut se lire ainsi : « Urne de Baaltiton (?) fils de Abdemelqart ». M. de Vogüé insiste sur le premier mot qui désigne le coffret de pierre dans lequel sont rassemblés les ossements du défunt. Il avait été rencontré deux fois, mais avec le sens de « sarcophage » ; c'est la première fois qu'il se présente avec celui d' « ossuaire ».

M. E.-F. Gautier, professeur à l'école des lettres d'Alger, fait une communication sur des découvertes archéologiques et épigraphiques faites au cours d'un voyage au Sahara.

Il a découvert une inscription hébraïque provenant du Touat et qui a été traduite par M. Philippe Berger ; des gravures rupestres provenant des montagnes touaregs. La présence du chameau prouve que ces gravures sont postérieures au septième siècle après J.-C. Malgré leur date récente, elles sont intéressantes par leur dessin étudié, qui contraste avec le dessin sommaire et schématique des gravures sud-oranaises de même époque. Il semble que ce soit un témoignage du refoulement progressif vers le sud d'une race ou d'un état de civilisation.

Ces gravures représentent deux sortes de figures, un piéton nu et armé d'un bouclier rond d'aspect soudanais ; un méhariste drapé ressemblant au Touareg actuel.

M. Gautier a relevé, en outre, des inscriptions en caractères touaregs qui déconcertent par leur nombre et leur insignifiance. Il serait pourtant possible, ajoute l'explorateur, de s'y débrouiller avec l'aide des interprètes et des scribes indigènes d'In-Salah.

En somme il y a là, en pays touareg, un champ nouveau qui s'ouvre aux recherches archéologiques.

Un échange d'observations a eu lieu, à propos de cette communication, entre MM. G. Perrot, S. Reinach, Héron de Villefosse et Hamy, sur la date de l'emploi du chameau dans l'Afrique romaine.

M. de Mathuisieulx expose à l'Académie les résultats de son voyage archéologique en Tripolitaine.

En suivant des itinéraires que nul explorateur n'avait parcourus avant lui, il a pu visiter les ruines de Sabratha maritime, l'un des trois *emporia* phénico-romains qui ont valu son nom à la Tripolitaine, puis les ruines d'une Sabratha intérieure dont certains historiens avaient nié l'existence.

Dans le Djebel, M. de Mathuisieulx a identifié trois stations du *limes tripolitanus* d'après l'itinéraire d'Antonin : Thamascaltin, Thenteos et Asrou. Il a trouvé en outre une des voies anciennes de pénétration vers le Fezzan, celle de Rabta, Djendouba, Elmina Ragda et Skiffa. Enfin la mission a découvert une très dense colonisation romaine le long des Ouadi Soffedjin, Zemzem, Refed, Beni-Oullid.

Dans cette région, les nécropoles de Ghirza dépassent en beauté tout ce qu'on retrouve dans cette partie de l'Afrique. Elles procurent en outre de curieux et précieux renseignements, tant par leur riche ornementation que par leurs inscriptions.

M. Edmond Pottier continue la lecture de divers extraits de son travail sur la céramique grecque. Le chapitre qu'il communique a pour titre : « Le canon des proportions des Attiques ».

M. G. Perrot présente le 1er fascicule du tome X des *Monuments et mémoires de la fondation E. Piot.*

M. Clermont-Ganneau offre de la part de l'auteur, M. Pognon, consul de France à Alep, la deuxième partie de son ouvrage : *Une version syriaque des aphorismes d'Hippocrate*, contenant la traduction confrontée avec l'original grec.

M. S. Reinach dépose sur le bureau le *Catalogue illustré* du musée chrétien installé dans la chapelle de Saint-Denis au château de Saint-Germain.

Séance du 30 octobre

M. Pottier lit un nouveau chapitre de son travail sur la céramique grecque ; il traite de la condition sociale des artistes.

M. Michel Bréal commente un passage d'Hérodote dans lequel se trouve le mot *diabolos*. Il montre que ce mot a le sens de « tentateur » et non celui de « calomniateur » qu'on lui attribue.

M. Heuzey fait hommage d'un travail de M. François Thureau-Dangin, intitulé : *Tablettes chaldéennes*.

LIVRES ET REVUES

L. CHASSAIGNE ET G. CHAUVET.— **Analyses de bronzes anciens du département de la Charente** (Collection de M. G. Chauvet). Ruffec, 1903.

La Charente est un de nos départements les plus riches en souvenirs d'un bien vieux passé, et les cachettes du Bois du Roc, de Biarge, de Vénat, de Mondouzil, pour ne citer que ceux-là, nous ont conservé des objets d'un haut intérêt, qui ont trouvé en M. Chauvet un savant capable de les étudier et de les décrire, non avec la vaine curiosité d'un amateur ou d'un collectionneur, mais avec une compétence et une suite qui lui font grand honneur et qui sont un grand profit pour nous.

Je regarde son dernier travail comme un des plus importants qu'il ait publiés, et les nombreuses analyses que M. Chassaigne y a ajouté doivent ouvrir une voie nouvelle pour fixer l'origine du bronze. Avec M. Chauvet je dis que l'analyse chimique des bronzes rendra d'énormes services à l'histoire de la métallurgie dès qu'elle sera devenue d'un usage plus général. « Les grandes idées nouvelles sont engendrées plutôt par l'accumulation des observations que par de profondes méditations (1) », porte l'épigraphe de son livre. C'est là une incontestable vérité que M. Chauvet, dans ses nombreuses publications, a constamment consacrée, et c'est là une des causes de leur légitime succès. Il y a certainement un parallélisme entre l'évolution métallurgique ou industrielle et l'évolution humaine. La composition devient plus complexe à mesure que la forme se perfectionne. Cependant une observation générale s'impose; les proportions n'étaient pas fixes; c'est ainsi que l'on trouve dans la même cachette, des objets de forme semblable ayant des compositions assez différentes (2).

Les haches plates sans rebords rappelant la forme des haches en pierre polie, avec moins d'épaisseur, sont généralement en cuivre à

(1) Ch. Sedgwick Minot, président de l'Association américaine pour l'avancement des Sciences, 1902.

(2) Mais savons-nous s'ils datent des mêmes ouvriers ? Dès les premiers âges, un commerce assez étendu existait et des objets recueillis dans une même cachette ont pu être fabriqués sur des points différents.

peu près pur, comme une hache de Mondouzil dont l'analyse a donné 98,80 de cuivre et seulement 0,09 d'étain (1) ; ou bien encore une hache provenant des environs de Luçon (Vendée), qui renfermait 96,84 de cuivre et 3,11 de zinc sans trace d'étain. La présence du zinc à cette époque est une exception assez rare.

Les haches à bords droits relevés au marteau ou venus à la fonte, qui se présentent ensuite, sont quelquefois en cuivre pur, mais en général elles contiennent une assez forte quantité d'étain ; le plomb n'apparaît pas encore d'une façon appréciable (2).

Dans les haches à talon (Marandat, Chébrac, Biarge), la proportion d'étain augmente : 10,43 à 15,90.

Avec les haches à ailerons et surtout avec les haches à douille, le plomb est communément employé. M. Chauvet cite une hache à douille provenant de la cachette de Vénat qui en renferme 21 0/0 (3). Elle date de la fin de l'âge de bronze. La cachette de Vénat remonte au xe siècle av. J.-C. ; c'est une preuve de plus, s'il en était besoin, que le plomb était déjà employé à cette époque.

A l'époque gauloise, dans les tombes de l'âge de fer, un nouveau métal, le zinc, que nous avons déjà signalé par exception, apparaît franchement. M. Chauvet l'a constaté dans un clou faisant partie du char qu'il a découvert dans le tumulus circulaire du Gros-Guignon, sur la rive droite de la Charente (4). Les fouilles ont montré deux amas hémisphériques recouvrant chacun les restes d'un bûcher. L'analyse du clou a donné 72,05 de cuivre, 13,77 d'étain, 9,87 de plomb et 3,40 de zinc.

En résumé, les nombreuses analyses qualitatives effectuées par M. Chassaigne et les notes archéologiques de M. Chauvet confirment ce que nous savions déjà, que les bronzes anciens sont composés de cuivre, d'étain, de plomb comme éléments principaux, de fer, zinc, soufre, nickel, arsenic comme éléments accessoires. M. Chauvet ajoute que, dans ses recherches, il n'a jamais constaté ni l'antimoine, ni l'argent, ni le manganèse, qui se rencontrent dans des objets préhistoriques provenant d'autres pays européens. On peut donc affirmer qu'ils n'étaient pas employés dans la métallurgie durant les premiers temps où la Charente était habitée.

En 1897, le Dr O. Krohnke publiait, à Kiel, une thèse intitulée : « Etude chimique de bronzes préhistoriques du Schleswig-Holstein ».

(1) Chauvet. *La Cachette de Mondouzil (Charente). Ass. scient.* Montauban, 1903.

(2) Citons quatre haches provenant de Biarge (arrondissement de Confolens). M. Chauvet nous dit qu'elles renferment 83,12 ; 85,40 ; 85,70 ; 83,44 de cuivre ; 15,90 ; 13,26 ; 12,93 ; 14,33 d'étain.

(3) Le cuivre n'entre dans cette hache que pour 67,68 et l'étain pour 10,25.

(4) *Bull. de la Soc. arch. et historique de la Charente.* 1883, p. 145.

Dans cette thèse, il nie l'existence d'un âge de cuivre. « Il y a, dit-il, impossibilité matérielle à couler du cuivre pur dans des moules grands ou petits à cause du refroidissement trop brusque. » Des faits trop nombreux ne permettent pas d'accepter l'opinion du Dr Krohnke, ni surtout son hypothèse que les objets en cuivre pur dont il ne peut nier l'existence sont dus à l'évaporation de l'étain à la suite de fréquentes fusions. Aucun fait connu n'autorise à affirmer ces fusions successives, ayant pour objet de faire disparaître l'étain ; on n'en comprend même pas bien le but ni l'utilité (1).

NADAILLAC.

A. DE MORTILLET. — **Les monuments mégalithiques du département du Nord.** (Extrait des comptes rendus de l'Association française pour l'avancement des sciences. Congrès de Montauban, 1902).

On sait qu'il existe très peu de monuments mégalithiques dans l'extrême Nord de la France. L'étude des quelques rares spécimens qui ont dans cette région échappé à la destruction n'en est que plus intéressante.

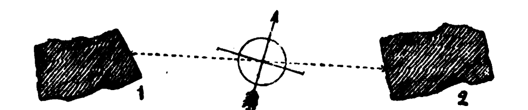


Fig. 69. — Les Pierres-Jumelles, à Cambrai (Nord).
Plan à 1/100.

Après avoir donné au Congrès de l'Association française, tenu à Boulogne-sur-Mer en 1899, un inventaire des mégalithes signalés dans le département du Pas-de-Calais, M. A. de Mortillet a présenté au Congrès de Montauban, en 1902, un inventaire analogue concernant le département du Nord.

Les indications fournies par ce dernier département ne portent que sur dix-sept communes, dont quelques-unes font même double emploi.

Voici la liste de ces communes avec les monuments qui y ont été signalés :

Bellignies. — La *Pierre-Croûte*, dolmen ou menhir (?)

Cambrai. — Les *Pierres-Jumelles*, menhirs.

Cartignies. — Voir : Floyon.

Colleret. — Un menhir.

(1) *L'Age de cuivre*. Extr. de la *Revue des Questions scient.* Juillet 1902.

Crèvecœur. — Un menhir.
Dechy. — La *Longue-Borne*, menhir.
L'Ecluse. — La *Pierre-du-Diable*, menhir.
Flines-lès-Raches. — La *Longue-Borne*, menhir.
Floyon. — Les *Pierres-Jumelles*, menhirs ou dolmen
Hamel. — Les *Pierres-des-Chaussettes*, dolmen.
Illies. — Un dolmen.
Lallaing. — Voir : Flines-lès-Raches.
Maulde. — Un menhir.
Prisches. — Un menhir.
Sars-Poteries. — La *Pierre-de-Dessus-Bise*, menhir.
Sebourg. — Le *Caillou-qui-bique*, menhir.
Solre-le-Château. — Les *Pierres-Martines*, menhirs.

Il faut ajouter qu'une bonne partie de ces monuments sont fort douteux.

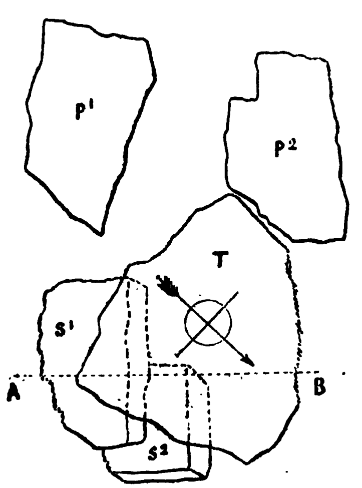


Fig. 70. — Dolmen d'Hamel (Nord). Plan à 1/100.
S¹ et S² : supports inclinés. — P¹ et P² : supports renversés. — T : Table de recouvrement.

Sur les seize menhirs signalés, dit M. de Mortillet, il en est sept, ceux de Bellignies, Colleret, Crèvecœur, Prisches, Sebourg et les deux de Floyon, sur lesquels on ne possède que des renseignements assez vagues. La *Longue-Borne* de Flines n'aurait été plantée qu'au XIIIe siècle. Celle de Dechy est une colonne de grès équarrie, qui peut avoir été taillée dans un ancien menhir, mais on n'en a aucune preuve. Quant au menhir de Maulde, bien qu'il se voie de France, c'est à la Belgique qu'il appartient.

Il ne reste donc dans le Nord que six menhirs certains :

Les *Pierres-Jumelles* de Cambrai, distantes l'une de l'autre de 3m27 et ne dépassant plus actuellement le sol environnant que de

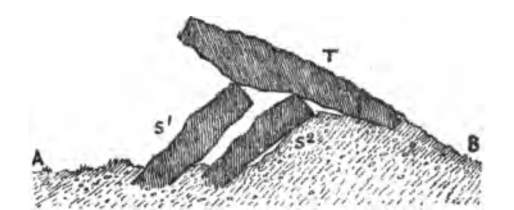


Fig. 71. — Dolmen d'Hamel (Nord.
Coupe suivant A B.

1 mètre à peine (fig. 69). Le menhir de l'Ecluse, le plus beau de la région, longue dalle de grès assez régulière, profondément enterrée et s'élevant hors de terre d'environ 5 mètres. Le menhir de Sars-Poteries, en forme de pain de sucre, haut de 1m58. Enfin les deux menhirs de Solre-le-Château, dont un seul est encore debout.

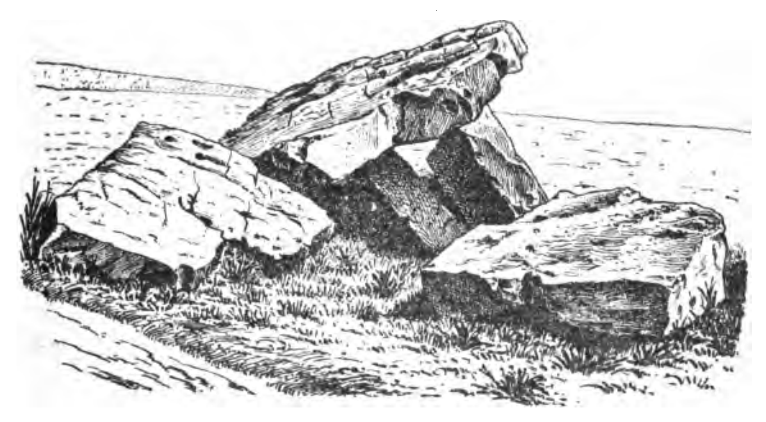


Fig. 72. — Dolmen d'Hamel (Nord).
Vue prise du Sud-Ouest.

En ce qui regarde les dolmens, sur les quatre indiqués, il en est trois, ceux de Bellignies, de Floyon et d'Illies, qui sont fort problématiques. Par contre le quatrième, celui d'Hamel, offre un très réel intérêt, quoique passablement ruiné. Il ne reste plus que cinq des dalles en grès qui composaient ce monument : une table et quatre

supports. On voit encore, au-dessous de la table inclinée, deux des supports qui la soutenaient, penchés l'un sur l'autre ; et au devant, couchés à terre, les deux supports qui formaient les parois du vestibule (fig. 70 à 72).

Le dolmen d'Hamel fait partie du groupe mégalithique le plus important de la France septentrionale. Ce groupe est situé dans la petite vallée de la Sensée, affluent de l'Escaut, sur les confins des départements du Nord et du Pas-de-Calais. Il comprend entre autres le grand menhir de l'Ecluse, dans le Nord, et ceux d'Oisy-le-Verger et de Tortequesne, dans le Pas-de-Calais.

Bulletins de la Société normande d'études préhistoriques,
Tome X, année 1902, 256 pages.

Le tome X du *Bulletin* de la Société normande d'études préhistoriques vient de paraître. Comme d'habitude, il est des mieux rempli et les nombreux et importants travaux contenus dans ce volume offrent un grand intérêt.

M. Gaston Morel poursuit la publication de son *Etude de la préhension des silex taillés de l'époque néolithique.* Cette étude, accompagnée de quatre belles planches en photo-gravure, sera terminée dans le prochain volume de la Société.

M. Georges Romain décrit une *Station humaine au lieu dit la Bergerie, entre Villerville et Trouville* (*Calvados*). Cette station située près du menhir de la Pierre-Grise, au sommet de la côte, sur la commune de Villerville, a donné de nombreuses pièces : lames, perçoirs, tranchets, ciseaux, grattoirs, gros nucléus, percuteurs et quelques jolies pointes de flèches.

M. L. Quenouille. — *Quelques silex néolithiques à profils, à images et découvertes d'imagettes confirmatives des sujets représentés.* On doit rendre hommage à l'imagination de l'auteur. Mais ce travail, accompagné de six planches, ne m'a pas du tout convaincu et, jusqu'à nouvelles preuves, je considère comme de simples effets du hasard les silhouettes que présentent certains silex. Sur quelques pièces, du reste, il faut beaucoup de bonne volonté pour découvrir une image quelconque.

M. Georges Poulain. — *Le menhir de Saint-Nicolas d'Attez et description d'instruments en silex trouvés dans la contrée.*

M. Léon Coutil. — *Les sculptures de l'allée couverte Le Trou-aux-Anglais.* — *Haches géantes de l'époque néolithique trouvées en Normandie comparées à celles de la Bretagne et du Bocage.*

M. Léon de Vesly.— *Sur une pioche en corne de cerf trouvée dans la Seine, à Moulineaux* (*Seine-Inférieure*).

M. Georges Poulain. — *Fouilles dans un abri sous roche situé à Métreville, canton de Vernon (Eure).*

M. Léon de Vesly. — *Le Fanum des Essarts et la découverte de nombreux outils et armes préhistoriques.* Cette importante découverte a été publiée dans ce journal (n° 8, août 1903). Le travail de M. Léon de Vesly est accompagné de trois belles planches représentant les haches paléolithiques et les haches polies découvertes au Fanum des Essarts.

M. Léon Coutil. — *L'époque gauloise dans le sud-ouest de la Belgique.* La première partie de ce savant travail a été publiée dans le tome IX des *Bulletins* de la Société. L'auteur décrit les sépultures et le mobilier funéraire des Calètes et des Véliocasses.

M. Amand Desloges. — *Les âges de la pierre ou introduction à l'histoire de Rugles.* Excellent résumé des découvertes préhistoriques faites dans les environs de Rugles, accompagné de nombreuses figures.

M. R. Fortin. — *Sur les sépultures mérovingiennes découvertes à Maronne (Seine-Inférieure)*, avec figures.

Le *Bulletin* se termine par les biographies de M. Ternisien, le regretté palethnologue décédé à Saint-Saens, le 3 février 1902, et de M. Emile Savalle, du Havre.

P. de M.

MUSÉES DU DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

Marseille. — Musée d'histoire naturelle, aile droite du Palais de Longchamps, boulevard Philippon (Conservateurs : Vayssière, zoologie; Vasseur, géologie). Fondé en 1819, par le préfet de Villeneuve, à l'aide de quelques objets existant à la bibliothèque ou venant de l'Académie de Marseille. — Minéralogie : belle série générale (Collection A. Baux). — Paléontologie : magnifique collection de paléontologie végétale (de Saporta et Marion). Suite de la famille des Ammonitidées (plus de 14,000 échantillons : coll. Reynès). Collection régionale de Matheron, acquise en 1902. — Palethnologie : environs d'Aix, de Marseille, coll. de Botte (fouilles Marion). — Zoologie : collection générale riche, principalement en Vertébrés et en Mollusques (Collections Hæckel, Hagenmüller, etc.) et en Coraux (Collection Baux); collections locales des plus importantes : Ornithologie, 7,000 sujets (Collection Jaubert). Mollusques (Collections Sohier, Marion). Invertébrés (Marion). — Herbier et bibliothèque Saporta.

— Faculté des Sciences : collections d'étude.

— Ecole de médecine : collections d'étude.

— Laboratoire de Zoologie maritime Marion à Endoume : Collections zoologiques locales.

— Institut et Musée colonial, 63, boulevard des Dames (Directeur : Hæckel. Conservateur : Eberl[illegible]. Produits bruts et manufacturés, ethnographie et histoire [illegible]elle des colonies françaises. Ethnographie de l'Oréno[illegible]

— Société de botanique et d'hortic[illegible]. herbier et bibliothèque.

— Société scientifique Flammarion : [illegible]ns diverses.

— Grand Lycée : collections d'étude [illegible]es (Collection Bonnamy).

— Musée d'archéologie, château Bo[illegible]parc Borely Bonneveine (Banlieue de Marseille). [illegible] : Clerc. [illegible]servateur : Sabatier), fondé au com[illegible] du [illegible]cle par le docteur Achard. Ethnogra[illegible]

noque; objets de l'Extrême-Orient; momies péruviennes. Egyptologie, magnifique collection égyptienne du docteur Clot Bey, acquise en 1861, remplissant quatre salles : table d'offrandes, en calcaire blanc, de la XXe dynastie, portant vingt cartouches de rois ; nombreuses sculptures en pierre ; plusieurs momies et sarcophages ; belles suites de bronzes, bijoux et amulettes ; série de paryrus. Collection phénicienne : inscription remarquable. Collections grecque et romaine, surtout locales. Autel chrétien du ve siècle.

Aix. — Muséum d'histoire naturelle. (Conservateur : V. Achard). Actuellement en réorganisation ; les collections, assez riches, sont dispersées en plusieurs endroits.

— Musée archéologique, ancien bâtiment de la Commanderie de Malte, rue Cardinale (Conservateur : Pontier). Préhistorique. Egyptologie. Epoque gauloise : statuettes en bronze ; célèbres bas-reliefs, découverts à Entremont, près d'Aix. Sculptures grecques et romaines ; statue colossale de Priape ; belle suite de mosaïques ; la plus remarquable représente Apollon Musagète. Bas-relief, provenant du temple du soleil et représentant l'accouchement de Leda. Gallo-romain local.

Arles. — Collections d'histoire naturelle à l'hôtel de ville.

— Musée archéologique, ancienne église Sainte-Anne, place de la République (Conservateur : Perigoule). Préhistorique, assez riche ; remarquable perle en or. Sculpture assyrienne, de Nimroud. Sculptures grecques et romaines, très remarquables par leur nombre et leur beauté. Tête de femme en marbre, d'un très beau travail ; tombeaux ornés de bas-reliefs représentant des scènes diverses (Apollon au



milieu des Muses. — La cueillette des olives. — Chasse au [illegible]t au sa[illegible]). Sarcophages chrétiens représentant des [illegible] de [illegible] et des Evangiles. Antiquités mérovin[illegible]es. [illegible]e péruvienne.

Mu[illegible] hôtel Reattu, ancien grand prieuré.

M[illegible] Conservateur : Perigoule). Préhistorique, [illegible] [illegible]nographie. Musée exclusivement pro[illegible] de costumes, meubles, coiffures, etc. Re[illegible]).

[illegible] Collège (Conservateur : Raison). [illegible]rchéologiques.

Additions et corrections (1)

BASSES-ALPES

BARCELONNETTE. — Musée Chabraud, à la mairie (Cons. : P. G. Charlie) Ornithologie d'Europe (oiseaux montés, nids et œufs).

HAUTES-ALPES

GAP. — **Musée** (Cons. : D. Martin ; l'archiviste départemental P. Guillaume s'occupe du musée archéologique).

Un nouveau musée, élevé avec le produit d'une loterie, est en construction, à la Pépinière, en face l'avenue de la Gare ; en attendant son achèvement, les collections sont ainsi dispersées :

1°) A la Mairie, rue de Provence : herbier B. Blanc ; collections géologiques Blanc, Itier ; restes des anciennes collections Chaix et Delaplace fils.

2° A la Préfecture, rue Saint-Arey : collections géologiques et minéralogiques Rouy, Guigner, Benoni, Blanc, Müller ; ossements néolithiques d'Aspres-sur-Buech, déterminés par Boule (Coll. Jaubert et Maison). Série d'oiseaux des Alpes (coll. Puguet). Médailler Aubert et musée archéologique.

3° Au Moulin-Neuf, route de Sainte-Marguerite : Collections et bibliothèque Olphe-Gaillard. Oiseaux montés (2,500), oiseaux en peau (plus de 3,000) ; mammifères alpins et exotiques ; reptiles ; géologie et archéologie ; ethnographie (Nouvelle Calédonie, Tonkin, Gabon) ; série des portraits des naturalistes alpins.

BRIANÇON. — Un musée est en formation, qui sera probablement logé dans la maison Chancel, Grande Rue, près de la bibliothèque A. Albert.

(1) Voir n° 4. page 118.

TABLE DES MATIÈRES

TRAVAUX ORIGINAUX

MUSÉES DES DÉPARTEMENTS

NOUVELLES

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

NÉCROLOGIE

CONGRÈS, SOCIÉTÉS, ACADÉMIES

BIBLIOGRAPHIE

FIGURES DANS LE TEXTE

MUSÉES DU DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

MARSEILLE. — Musée d'histoire naturelle, aile droite du Palais de Longchamps, boulevard Philippon (Conservateurs : Vayssière, zoologie; Vasseur, géologie). Fondé en 1819, par le préfet de Villeneuve, à l'aide de quelques objets existant à la bibliothèque ou venant de l'Académie de Marseille. — Minéralogie : belle série générale (Collection A. Baux). — Paléontologie : magnifique collection de paléontologie végétale (de Saporta et Marion). Suite de la famille des Ammonitidées (plus de 14,000 échantillons : coll. Reynès). Collection régionale de Matheron, acquise en 1902. — Palethnologie : environs d'Aix, de Marseille, coll. de Botte (fouilles Marion). — Zoologie : collection générale riche, principalement en Vertébrés et en Mollusques (Collections Hæckel, Hagenmüller, etc.) et en Coraux (Collection Baux) ; collections locales des plus importantes : Ornithologie, 7,000 sujets (Collection Jaubert). Mollusques (Collections Sohier, Marion). Invertébrés (Marion). — Herbier et bibliothèque Saporta.

— Faculté des Sciences : collections d'étude.

— Ecole de médecine : collections d'étude.

— Laboratoire de Zoologie maritime Marion à Endoume : Collections zoologiques locales.

— Institut et Musée colonial, 63, boulevard des Dames (Directeur : Hæckel. Conservateur : Eberlin). Produits bruts et manufacturés, ethnographie et histoire naturelle des colonies françaises. Ethnographie de l'Orénoque.

— Société de botanique et d'horticulture . herbier et bibliothèque.

— Société scientifique Flammarion : collections diverses.

— Grand Lycée : collections d'étude ; coquilles (Collection Bonnamy).

— Musée d'archéologie, château Borely, au parc Borely, à Bonneveine (Banlieue de Marseille). (Directeur : Clerc. Conservateur : Sabatier), fondé au commencement du XIX[e] siècle par le docteur Achard. Ethnographie : belle série de l'Oré-